TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 333

MERCREDI 8 JUILLET 1981

APRÈS LES VIOLENTES ÉMEUTES DU WEEK-END

Un calme précaire règne à Liverpool

LIRE PAGE 3 L'ARTICLE DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE CHRISTIANE CHOMBEAU



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; E.-U., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

LES CHOIX POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES DU GOUVERNEMENT

Les Dix et le dollar

S'il est sujet qui devrait faire l'unanimité entre les pays européens, c'est bien la critique de la politique monétaire américaine, dont les conséquences ont été, aux États-Unis même de désorganiser complètement les *marchés de capitaux* (parce que les taux d'intérêt à long terme sont devenus plus bas que les taux à court terme), et à l'extérieur de faire monter dans les pays les plus vulnérables, dont la France, le loyer de l'argent à un niveau encore jamais enregistré, tout en favorisant sur toutes les places une formidable hausse du dollar.

Et pourtant les ministres de l'économie et des finances des Dix ne sont pas parvenus lundi à Bruxelles à dégager une position commune en vue de la prochaine *conférence* au sommet d'Ottawa, à laquelle quatre d'entre eux (France, R.F.A., Grande-Bretagne, Italie) participeront aux côtés des États-Unis, du Canada et du Japon. Ils se sont mis d'accord pour approuver les Américains de... lutter vigoureusement contre l'inflation (voir p. 28 l'article de Philippe Lemaitre), mais quand il s'est agi de critiquer les méthodes employées, de sérieuses divergences d'opinion sont apparues entre eux. Comment s'étonner que le *chancelier de l'Échiquier*, sir Geoffrey Howe, qui présidait *la session*, ait *pratiquement* refusé de s'en prendre au *« monétarismes sauvages »* des autorités américaines : il l'a lui-même pratiqué avec une égale brutalité en Grande-Bretagne.

Mais si, Royaume-Uni mis à part, *les Européens et* les experts du *« comité monétaire »* de la Communauté ont été incapables de préparer une argumentation cohérente à opposer aux Américains, c'est aussi pour deux raisons fondamentales qui affaiblissent singulièrement leur position.

La première est tout bonnement qu'ils n'ont pas en la matière de doctrine bien définie. Pour s'attaquer efficacement à la politique « monétariste », dont la poursuite fait bien peser une grave menace sur l'ensemble du monde occidental, comme le dit justement M. Jacques Delors, il faudrait montrer que c'est une illusion d'essayer de contrôler l'évolution d'une masse monétaire *dont* les variations échappent très largement *à l'influence* des autorités (il suffit parfois de l'introduction de nouvelles techniques bancaires pour changer complètement le sens des statistiques).

Une autre raison de la faiblesse relative de la position *des Européens* est que la hausse de la devise américaine ne présente pas pour eux que des inconvénients. Il est de bon ton d'assimiler les effets de cette hausse à ceux d'un « troisième choc pétrolier » (parce que les importations d'hydrocarbures sont payées en dollars), *tant* la propension à tout expliquer par le prix de *l'or noir* reste grande... et commode. Mais, la *forte dépréciation* des monnaies européennes par rapport *au dollar*, qui fait plus que compenser le mouvement inverse qui s'était produit en 1977 et 1978, devrait permettre aux industries exportatrices françaises, allemandes, néerlandaises, italiennes, etc., d'augmenter à la fois leurs débouchés sur les marchés tiers et leurs profits. À condition, font remarquer les experts de l'O.C.D.E., que les hausses de salaires soient assez modérées pour ne pas absorber la totalité de la marge laissée par la dévaluation de fait de toutes les devises des Dix.

• Les nationalisations prévues par M. Mitterrand seront entreprises dès l'automne
• M. Mauroy va exposer au Parlement sa conception de la « nouvelle citoyenneté »

Le président de la République doit *s'adresser, mercredi* après-midi 8 juillet, au Parlement. Le message, lu par MM. Louis *Mermaz et Alain Poher à* la tribune des Assemblées qu'ils président, devrait permettre au chef de l'État d'inviter gouvernement et Parlement à œuvrer pour que soit respecté le contrat passé entre M. Mitterrand et le pays, le 10 mai dernier.

De son côté, M. Pierre Mauroy exposera, le même jour, à la tribune de l'Assemblée nationale, et soumettra ensuite au vote des députés le programme *d'action de son gouvernement. Dans son* discours, le premier ministre définira sa conception de la « nouvelle citoyenneté ».

M. Mauroy devrait, également, consacrer une large partie de son exposé aux nationalisations. Dans ce domaine, le gouvernement entend aller vite et respecter totalement les engagements pris par le président de la République pendant la *campagne électorale.*

Pour clarifier ce dossier délicat, une distinction a été opérée entre trois types d'entreprises : celles qui relèvent d'un secteur nationalisable (sidérurgie, armement, crédit), celles dont l'actionnariat *est diffus* (Saint-Gobain, Rhône-Poulenc, P.U.K., et C.G.E. et Thomson), celles, enfin, qui comprennent des actionnaires importants ou prédominants (C.I.I.-Honeywell-Bull, I.T.T.-France, Roussel-*Uclaf*).

Les textes concernant les secteurs et les cinq groupes français — dont les modalités de nationalisation ne sont pas encore définitivement arrêtées, semble-t-il — devraient être déposés dans le courant d'octobre, dans le même temps où s'engageront des négociations avec les actionnaires étrangers des trois dernières firmes. Le processus des nationalisations serait donc entrepris dès l'automne.

La séance de l'Assemblée nationale sera transmise en direct par TF 1.

La nécessité de ne pas attendre

Dans son message au Parlement, le chef de l'État devait développer trois thèmes. Le premier concerne la *revalorisation du rôle du Parlement*, gage de la restauration d'une démo*cratie véritable aux yeux d'un homme* qui a promis, pendant sa campagne électorale, de « *rééquilibrer les pouvoirs centraux* ». Le second thème abordé par le président de la République devait être relatif au rôle spécifique du Parlement dans l'œuvre de transformation de la société qui doit être engagée. Celle-ci passe par des réformes de structures : M. François Mitterrand devait donc inviter députés et sénateurs à s'y atteler.

À cet égard, les objectifs du chef de l'État sont sans ambiguïté : il entend être un président socialiste. Il n'est que de se souvenir de son leitmotiv pendant la campagne présidentielle — « *socialiste sur la ligne de départ, je le serai sur la ligne d'arrivée* » — ou bien des propos confiés au *Monde* (daté du 2 juillet) : « *Nous ne sommes pas devant une aventure individuelle et pas davantage devant la prise du pouvoir par n'importe quel parti !* »

Or le moment venu, passé le temps de la prise du pouvoir et des mesures d'urgence, d'entrer dans le vif du sujet. Le troisième thème développé dans le message au Parlement devait donc être le respect du contrat passé entre le pays et le président élu le 10 mai. Les propos du premier ministre devant l'Assemblée trouveront là leur inspiration : *la mise en œuvre des engagements* du chef de l'État. Si tout est *dit dans le programme de M.* Mitterrand, il revient à M. Mauroy d'en définir les modalités et le calendrier d'application.

En ces matières, le chef de l'État a également pris position, sans que *l'on puisse parler* de véritable arbitrage. Il est vrai qu'il existe, parmi les membres socialistes du gouvernement, une aile gauche et une aile modérée. Il est vrai que, s'agissant des nationalisations, des « maximalistes » se sont opposés à des « minimalistes » : ces derniers, tel M. Jacques Delors, souhaitaient privilégier, pour des raisons d'efficacité, les prises de participation de l'État plutôt que les *nationalisations*.

Mais le point de référence commun est, nécessairement, le programme présidentiel. « *Ni plus ni moins* », *ajoute-t-on à l'Elysée*. Sa mise en œuvre ne devrait guère soulever de *difficultés, au sein de ce gouvernement*, ne serait-ce que parce qu'il existe une *communauté de pensée* entre le président et le premier ministre.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 7.)

Une fusée à trois étages

En matière de nationalisations, *le gouvernement a l'intention d'aller « vite et d'honorer les engagements pris par le président de la République pendant la campagne électorale »*. Telles sont les deux grandes lignes qui devraient se dégager de la déclaration de politique générale que le premier ministre devait faire mercredi après-midi devant l'Assemblée. M. Mauroy, qui ne rentrera pas dans le détail d'un dossier complexe, *devrait cependant tracer* à grands traits le cadre dans lequel le gouvernement et ses experts vont travailler au cours des prochains mois. Ce cadre a été défini au cours d'un conseil interministériel à l'Elysée, à la *fin de la semaine dernière. Certains* points de détail font encore l'objet de discussions entre les cabinets des divers ministères intéressés.

Sur la nécessité d'aller vite, tout le monde ou presque est d'accord. *Les entreprises ne peuvent* pas vivre dans l'incertitude. Pour investir, élaborer des stratégies, il faut connaître, au moins dans leurs grandes lignes, les règles du jeu. M. Ceyrac et M. Bergeron ont tenu sur le sujet des propos similaires.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(Lire la suite page 28.)

Régions an 1

Dans la seule journée du 6 juillet, cinq personnalités ont été élues ou réélues à la présidence de conseils régionaux : MM. Laurent Fabius, ministre du budget, en Haute-Normandie, André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, en Aquitaine, Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale en Bourgogne, et Bernard Stasi, président délégué du C.D.S. (U.D.F.), en Champagne-Ardennes. M. René Dosière (P.S.) a, lui, remplacé, en Picardie, le seul communiste qui présidait une région.

La preuve est ainsi administrée avec netteté que ces assemblées, contrairement à ce qu'affirmait — au mépris des évidences — le précédent pouvoir, sont des assemblées politiques. La réforme régionale en préparation le confirme, puisque, au-delà d'une redistribution des pouvoirs, elle opérera un transfert de légitimité, les bureaux et les fonctionnaires laissant aux élus du suffrage universel le soin de préparer et d'exécuter les décisions.

Considérés, pendant six ans par la plus grande partie de la classe politique comme des institutions secondaires, tout justes bonnes à « accompagner » financièrement les politiques de l'État, les régions connaissent une véritable résurrection. L'intérêt que leur portent des membres du gouvernement, cumulant de façon inopportune les mandats, est là pour l'attester.

C'est précisément une des régions qui a démontré le mieux son dynamisme et ses ambitions — les Pays de la Loire — que M. Michel Rocard avait choisie, le même jour, pour effectuer son premier déplacement officiel en province. L'aménagement du territoire doit devenir une « politique contractuelle entre l'État et les régions dans le cadre d'une planification réhabilitée. Il faut permettre aux talents, aux volontés, aux initiatives des régions de s'affirmer », *a dit le ministre d'État, à Nantes. Mais il faudra davantage que par le passé prendre en compte les intérêts des salariés et les revendications du monde du travail pour les associer, notamment, aux politiques de conversion industrielle.*

Un entretien avec le ministre de la coopération et du développement

« La générosité à l'égard du tiers-monde s'identifie à l'intérêt bien compris de la France »

nous déclare M. Jean-Pierre Cot

M. Félix Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire, est attendu, jeudi 9 juillet, à Paris, venant de Genève, où il séjourne depuis lundi. Le chef de l'État ivoirien, qui fera une « visite d'amitié et de travail », déjeunera à l'Elysée après s'être entretenu avec *M. François Mitterrand.*

M. Simon Narcisse Bozanga, premier ministre de la République Centrafricaine, arrivé la semaine dernière à Paris, prolonge son séjour dans la capitale, après avoir été reçu par plusieurs ministres, dont M. Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération et du développement.

Dans un entretien avec notre collaborateur Philippe Decraene, M. Cot, qui commencera le *mois prochain une série de déplacements en* Afrique noire, déclare notamment que « la générosité à l'égard du tiers-monde s'identifie à l'intérêt bien compris de la France ».

« Qui est à l'origine de la nouvelle dénomination de votre ministère ? Quel sens précis faut-il attribuer à ce changement de nom ?

— Il s'agit d'une décision personnelle du président de la République. Cette nouvelle appellation indique très clairement que la coopération s'intègre désormais dans une politique générale de développement.

— Dans quelles conditions a eu lieu la passation des pouvoirs avec votre prédécesseur, M. Robert Galley ?

— Très rapidement et très courtoisement.

— Quelle aire géographique relève de votre compétence ?

— Vingt-six États dans lesquels sont installées des missions d'aide et de coopération (MAC) relèvent du pouvoir de décision du ministre de la coopération et du développement (1). Ce dernier est consulté pour toutes les opérations de coopération et de développement intéressant l'ensemble des pays africains situés au sud du Sahara. Enfin, je suis chargé de l'ensemble des négociations internationales intéressant le développement.

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

(Lire la suite page 29.)

(1) Benin, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Comores, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Haïti, Haute-Volta, Maurice, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Zaïre, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Sao-Tome-et-Principe, Guinée-Equatoriale.

AU JOUR LE JOUR

R.G.

Les inspecteurs des renseignements généraux ne pourront plus indiquer, dans leurs rapports, les opinions politiques des citoyens qui feront l'objet d'une enquête administrative.

De toute façon, cette nouvelle mesure, par ailleurs excellente, était inutile : chacun sait qu'il n'y a plus que des socialistes en France !

HENRI MONTANT.

LES AFFAIRES RELEVANT DE LA COUR DE SURETÉ SERONT TRANSFÉRÉES AUX JURIDICTIONS DE DROIT COMMUN

Lire page 9 :

- « Les trois âges d'une juridiction politique », par Laurent Greilsamer.
- « Une certaine idée du droit », par Josyane Savigneau.

« LES VEINES OUVERTES DE L'AMÉRIQUE LATINE »

Des conquistadores aux multinationales

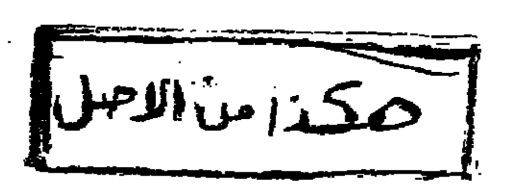
Saluons l'heureuse initiative de la collection « Terre humaine », dirigée *chez Plon par Jean Malaurie*, et qui nous offre une édition française de l'ouvrage de l'Uruguayen Eduardo Galeano sur l'histoire de l'Amérique latine, paru pour la première fois en langue espagnole en 1971. Car voici un livre de journaliste d'une remarquable densité et d'une grande qualité d'écriture, Claude Couffon étant le responsable d'une traduction qui a su respecter la richesse des formules et l'acuité du ton (1).

Voici un cri de colère qui mérite au moins d'être entendu et médité, *lancé par un homme* passionné, qui dénonce avec vigueur les injustices, *les spoliations, les* interventions directes ou indirectes de l'étranger. Une exploitation à l'échelle d'un continent qui a commencé avec l'arrivée des premiers *conquérants et* se poursuit, de manière plus subtile mais non moins efficace, avec les multinationales, dont certaines sont déjà plus puissantes que les plus modestes des nations dites en voie de développement de l'Amérique latine.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 6.)

(1) *Les veines ouvertes de l'Amérique latine*, d'Eduardo Galeano, « Terre humaine », Plon, 436 pages, environ 100 francs.



Le Monde

idées

UNIVERSITÉ

Au nombre des tâches du nouveau gouvernement figure, rappelle Alain Colombeau, la restauration de la légalité dans une université où le principe d'égalité devant la loi avait été mis à mal. Pour François Lebrun, il faut avant tout rétablir la confiance par le dialogue dans la dignité, tandis que Philippe Lucas croit à la nécessité d'un grand débat non seulement à l'intérieur de l'université, mais en dehors d'elle. Encore l'université aurait-elle besoin, pour commencer, qu'on ne l'oublie pas. Alain Schnapp et Pierre Vidal-Naquet expriment à ce propos quelques craintes.

Rétablir la légalité

par ALAIN COLOMBEAU (*)

M. FRANÇOIS MITTERRAND dispose désormais d'une majorité parlementaire pour mener à bien sa politique de réformes économiques et sociales, pour réconcilier l'Etat et la nation et pour restaurer la République. La tâche du président et du nouveau gouvernement est difficile, tellement est négatif le bilan de l'ancien président. Au titre du passif figure la politique universitaire menée par Mme Saunier-Seïté.

Cette politique avait deux objectifs : un objectif technique déclaré (réforme des enseignements, élaboration d'une carte universitaire) et un objectif politique *dissimulé* (*la prise du contrôle des universités à des fins partisanes*). Cette politique n'a pas eu pour mérite de ramener le calme dans les universités, *comme certains se* plaisent à le proclamer ; car ce calme était la conséquence logique de l'inquiétude des étudiants devant les difficultés de trouver un emploi au sortir de l'Université. En revanche, cette politique a accru les inégalités entre les universités et entre les universitaires :

— Inégalités entre les universités : les habilitations, étant accordées ou retirées souverainement par Mme Saunier-Seïté, elle a pu supprimer enseignements et crédits aux universités classées à gauche pour les attribuer aux universités bien notées politiquement ;

— Inégalités entre les universitaires enseignants, par la restauration légale du mandarinat : loi « Sauvage », donnant la majorité aux seuls professeurs dans les conseils d'université, et surtout les décrets d'été de 1977, 1978 et 1979. Ces décrets forment un tout cohérent dont l'abrogation devrait constituer la priorité *des mesures prises par le nouveau* ministre de l'éducation nationale. En effet, ces décrets ont permis à certains responsables de porter atteinte, en toute impunité, aux deux *principes* fondamentaux de la République : la liberté et l'égalité.

Trop souvent, l'égalité de tous devant la loi et, *notamment*, l'égalité des citoyens dans l'accès aux emplois publics, ont été violées lors des concours d'emploi de maîtres-assistants et d'assistants, ou lors des renouvellements de fonction des assistants. Ainsi, le décret du 20 septembre 1978 permet-il de licencier des assistants, même titulaires d'un doctorat l'Etat, sans raison, par une décision non motivée, et sans indemnité de licenciement, puisque le droit du travail protecteur ne s'applique pas aux contractuels de droit public : *c'est l'arbitraire légalisé*. De même, les concours sur titres qui, en *1979*, ont permis la titularisation d'assistants en maîtres-assistants furent-ils souvent des cooptations déguisées, où les critères scientifiques laissèrent la place au favoritisme et au clientélisme, à tel point que le syndicat autonome (pourtant conservateur) a parlé d'injustice et d'inégalités à propos de ces concours.

On ne peut ignorer la règle de la majorité renforcée prévue au décret du 24 août 1977 relatif aux commissions de spécialistes : les votes doivent être acquis à la majorité des membres composant la commission ; cela signifie que la titularisation (maître-assistant), le recrutement ou le renouvellement d'assistant dépendent d'éléments impondérables ou de manœuvres.

La liberté d'expression a été *délibérément violée dans* un certain nombre d'universités où étaient interdits de parole les syndicats étudiants et enseignants de gauche et où les élec*tions étaient truquées. Le délit d'opinion* a été, au contraire, restauré au niveau central mais aussi dans certaines provinces comme dans cette faculté de droit méridionale, parangon de l'université giscardienne, où ont été licenciés des assistants docteurs auxquels on ne pouvait rien reprocher, sinon leur engagement politique à gauche (pourtant extérieur à l'université). Il serait conforme à la simple justice et au droit que tous ceux qui ont été ainsi arbitrairement et illégalement privés de leur emploi le retrouvent rapidement, et que cesse l'odieux chantage à l'emploi des assistants contractuels.

Il est urgent que la *légalité républicaine soit rétablie à l'université* et que le fait du prince soit sanctionné, *avant même* que ne soient entreprises d'autres réformes : à quoi servirait une décentralisation si elle renforçait les *féodalités universitaires, alors* que l'intérêt général exige de les faire disparaître ?

(*) Docteur en droit, ancien assistant à la faculté de droit d'Aix-Marseille.

Restaurer la confiance

par FRANÇOIS LEBRUN (*)

L'ABROGATION de la loi Sauvage sur la composition des conseils d'université figure explicitement au programme de François Mitterrand. C'est dire que son élection est aussi la victoire des universitaires qui, *très nombreux*, ont exprimé verbalement en juillet 1980 leur opposition à cette loi, la victoire surtout de ceux d'entre eux qui, beaucoup moins *nombreux*, ont *traduit cette opposition dans des actes* (faut-il rappeler qu'*un seul* président d'université, celui de Rennes-II, a cru devoir alors démissionner ?).

Toutefois, l'abrogation de la loi de juillet, à plus ou moins brève échéance, ne réglera rien si quelques mesures prioritaires ne traduisent pas de façon claire un changement de politique et de climat. *En effet, le mal le plus profond* dont souffre l'enseignement supérieur est le désarroi dans lequel se trouve actuellement la *majorité* des enseignants, à savoir la plupart des *assistants et maîtres-assistants*, victimes de la politique réactionnaire de ces dernières années. Le fait que la loi Sauvage *n'ait pas suscité* les réactions massives et immédiates auxquelles on aurait pu s'attendre, a pu passer, à tort, pour de la résignation ; ce n'était que la traduction de ce désarroi. A quoi bon défendre une institution dans laquelle on se sent si peu reconnu et concerné ?

Trop d'assistants et de maîtres-assistants ont vu, depuis quelques années, leur carrière injustement bloquée du fait d'une politique malthusienne en matière de transformation de postes, parfois aussi du fait de la *« chasse aux sorcières »* pratiquée par certaines sections du trop puissant Conseil supérieur des corps *universitaires (C.S.C.U.)*. Comment un enseignant pourvu de tous les titres pour accéder au grade supérieur et condamné à attendre des années cette juste promotion, ne ressentirait-il pas amertume et rancœur ?

Par ailleurs, la raréfaction du recrutement a créé, dans certaines disciplines, une situation catastrophique. Non seulement les enseignants *ne peuvent plus faire face correctement*, au niveau de la formation initiale, à des besoins qui *recommencent à croître*. (Et qu'en sera-t-il lorsqu'il faudra répondre à la demande du ministère de l'éducation en matière de formation permanente des *maîtres* de l'enseignement secondaire, où tout est à faire ?) Mais il y a plus grave. L'absence de recrutement condamne les enseignants actuellement en poste à vieillir ensemble, sans *apport de sang neuf*, ce qui, à terme, risque de stériliser complètement la recherche, notamment en sciences humaines. Il est vrai que dans le même temps, de jeunes *collègues de l'enseignement* secondaire, qui en des temps plus heureux seraient devenus assistants de l'enseignement supérieur, n'hésitent pas à entreprendre des thèses de troisième cycle, *voire* des thèses d'Etat, dans l'indifférence (quand ce n'est pas pire) de leur administration et sans aucun espoir de carrière. Situation paradoxale et injuste à laquelle il faudra bien trouver des remèdes.

C'est seulement quand la confiance sera restaurée par le dialogue dans la *dignité* et par une *politique raisonnable de transformations et de* créations de postes que l'on pourra essayer de donner un contenu réel aux mots tant galvaudés d'*autonomie* et de *participation*.

(*) Professeur d'histoire moderne à l'université de Haute-Bretagne (Rennes II).

Pour un débat national

par PHILIPPE LUCAS (*)

L'UNIVERSITE veut vivre. Elle veut sortir du ghetto où on l'a enfermée à force de sollicitudes. On voulait sauver l'*Université ; on a failli* en briser la dynamique. Humiliés par une politique ministérielle qui, pour eux, n'était plus qu'une police, les universitaires ont souvent été *conduits* au repliement. La vie enfin reprend ses droits. Des mesures et des engagements s'imposent aujourd'hui qui, poursuivant ce que le suffrage populaire a commencé, rendent confiance à nos collègues, à ceux notamment qui attendent depuis des années une intégration. Des mesures s'imposent qui rendent la parole à ceux qu'une majorité parlementaire a voulu contraindre au silence (loi Sauvage), avant qu'un large débat ne s'instaure sur ce qu'on appelle la « participation » — une « participation » dont il ne faudra pas oublier qu'elle commence dans le rapport pédagogique avant de prendre tout son sens dans les conseils. D'autres mesures s'imposent à l'égard des petites universités dépouillées d'une part importante de leurs « habilitations ».

Il ne s'agit pas seulement de refaire ce qui a été défait. Ni simplement de défaire ce qui a été fait. Il s'agit de permettre à l'Université de comprendre ses missions et les questions qui lui sont posées avec celles qui sont posées à la société tout entière. Ces questions ne sont pas innocentes ; les missions de l'Université sont en pleine mutation — une mutation qui en dit long sur *l'évolution de la société. Ce* n'est pas de l'Université seulement qu'il est question dans les interpellations multiples, les exigences nouvelles et parfois contradic*toires d'étudiants d'avance* rejetés par un marché de l'emploi de plus en plus exigu ; c'est l'Université, mais ce n'est pas elle seulement, qui doit réponse à des étudiants dont le nombre a démesurément crû (cinq fois en droit, sciences économiques, médecine et siences, sept fois en lettres, depuis 1950, tandis que les dépenses d'enseignement baissent régulièrement depuis quinze ans) et qui entretiennent un rapport autrement problématique que leurs aînés vis-à-vis de « la » société... dont ils ont pourtant une expérience infiniment plus intime.

C'est, de bien des façons, la société qui s'engouffre à l'Université, avec tous les professionnels qui y viennent ou reviennent chercher un diplôme, certes, une promotion, mais aussi, et c'est l'important, un lieu pour « réfléchir à ce qu'on fait », tenter de faire de sa *profession* un *métier*, c'est-à-dire un outil maîtrisé en fonction d'une action commune, réfléchir enfin au monde où l'on vit. C'est en psychologie, en sciences de l'éducation, en sociologie, que ce mouvement est le plus sensible, mais on l'enregistre également là où on l'attend peut-être le moins : en littérature française par exemple, dans les disciplines frappées par la fermeture du « marché des enseignants ».

Ce mouvement est aussi sensible dans les universités scientifiques. Autrement. Un exemple : les attentes qui ne sont pas nécessairement celles d'adultes professionnalisés et qui s'orientent vers des disciplines plus ou moins reconnues ainsi l'écologie ; elles appellent une réflexion pluridisciplinaire et critique sur la technologie et la science, sa mise en valeur économique et sociale. Comme l'a observé M. J. Habermas, la science et, en particulier, les sciences expérimentales n'ont peut-être plus les vertus formatrices d'antan ; elles confèrent des pouvoirs particuliers, d'ordre technique, mais pas nécessairement une aptitude à « agir en société ». Il faudrait évoquer toute une recherche *impliquée* (et non *appliquée*, comme on dit, pour tenter de la disqualifier), soucieuse de sa mise en valeur et de sa pédagogie.

Un mouvement multiforme, encombrant, on le voit. On ne s'en débarrassera pas par le magique recours à la « formation continue ». Il intéresse la formation et la recherche.

Il est mal identifié, inclassable. Il dérange et l'on juge préférable de l'ignorer — ce que firent superbement en juillet 1980 les décisions ministérielles de « déshabilitation »... Il redonne actualité à un débat et à des expériences de recherche pluridisciplinaire qui, au-delà de la célébration de l'après-68, ont inégalement mais effectivement, et plus en province qu'à Paris, connu un premier développement. Il permet de penser en des termes nouveaux le problème posé par la dualité grandes écoles-universités. Et, surtout, il remet en *question, de quelque façon, sinon* les missions de l'Université, du moins la façon dont elles sont conçues par l'Université mais aussi par la collectivité. Il oblige à leur nouvel examen.

Les expériences pédagogiques et scientifiques ne manquent pas qui sont autant de réponses partielles aux problèmes et aux mutations que connaît l'Université. Mais elles demeurent frappées d'une sorte de clandestinité congénitale ; elles viennent en plus du « reste », le soir, le samedi ou le dimanche, en heures complémentaires ou gratis, tolérées, voire redoutées. Il est temps de s'y arrêter pour une réflexion commune. Ce serait passer à côté de l'essentiel et méconnaître cette université-là qui, par tous ses pores, transpire les inquiétudes et les attentes souvent contradictoires de la société que de renvoyer les problèmes de l'Université aux seules universités et à leur ministère de tutelle. Les problèmes de l'Université ne sont pas honteux : ils sont ceux de la collectivité. Il importe d'en pouvoir débattre dans l'Université et hors d'elle. Avec les mesures *urgentes évoquées plus haut, il* convient de réunir les conditions d'un débat national.

(*) Président de l'université Lyon-II.

Un oubli ?

par ALAIN SCHNAPP (*) et PIERRE VIDAL-NAQUET (**)

L'ELECTION de M. Mitterrand, si elle a douloureusement frappé les mandarins et les réactionnaires de l'UNI (Union nationale inter-universitaire), a été ressentie par un très grand nombre d'universitaires comme la fin d'une époque qui restera la plus triste dans l'histoire de l'Université française de l'après-guerre.

Fini le temps du mépris et des insultes, des universités taillées en pièces pour satisfaire quelques professeurs aussi réactionnaires qu'intolérants (Amiens, Nanterre), finies les commissions politiques qui excluaient sans appel les enseignants soupçonnés d'indépendance ou d'originalité, les déménagements forcés, les bâtiments détruits au bulldozer (Vincennes), les budgets de famine, l'éviction des enseignants et des étudiants *étrangers*.

Jamais service public n'avait été si ouvertement politisé, jamais sans doute, dans l'histoire de la République, un petit groupe réactionnaire n'avait pris aussi impudemment le contrôle d'un ministère. Ni la Californie de M. Ronald Reagan *ni* la Grande-Bretagne de Mme Thatcher ne sont *allées aussi* loin que Mme Alice Saunier-Seïté dans l'assujettissement des Universités au pouvoir. En toute franchise, si l'on veut chercher des modèles à *l'université selon Mme Saunier-Seïté*, c'est en Europe de l'Est qu'on les trouvera : domination absolue des professeurs titulaires, sous réserve qu'ils soient politiquement dociles, sélection impitoyable des étudiants, limitation draconienne des crédits. Vieille fascination, au demeurant, qu'exercent ces régimes, sur le plan universitaire. De Gaulle n'avait pas manqué d'en saluer *l'efficacité*, lors de son voyage en Roumanie en mai 1968.

Il est peu de dire que, face à ce traitement de choc, l'Université n'a opposé qu'une faible résistance. *En face d'une tactique qui rappelle* celle du salami, qui, *comme* le disait feu Mathias Rakosi, se découpe tranche après tranche, les universitaires, à quelques honorables exceptions près, ont réagi de façon purement catégorielle. Le ministre a pu ainsi tranquillement, et sans cacher un instant son jeu, s'en prendre successivement aux assistants, aux *maîtres-assistants*, aux *étudiants étrangers*, aux *professeurs*, sans entraîner autre chose que de petits cris sectoriels. Au sommet, on ne manquera pas de s'émerveiller de la complaisance avec laquelle une poignée de hauts fonctionnaires et d'universitaires ont accepté de faire le jeu d'une politique contestée jusque dans l'entourage de M. Raymond Barre. C'est au régime de Vichy qu'on est inévitablement conduit à comparer cet aveuglement et cette lâcheté.

Le nouveau ministre, M. Alain Savary, s'est fait connaître jadis comme un homme de courage, en quittant le gouvernement de Guy *Mollet qui s'enlisait de manière* déshonorante dans la guerre d'Algérie. Disons-le cependant franchement : ses premières décisions n'ont pas paru *répondre* aux mesures *d'urgence réclamées par la situation*. Supprimer le décret concernant les personnels techniques du C.N.R.S., c'est bien, mais entériner purement et simplement les résultats des pseudo-concours organisés par le conseil supérieur des corps universitaires, c'est inquiétant. Certes, les décisions prises par cet organisme ne sont pas toutes critiquables. En dépit de la procédure humiliante *suivie, qui obligeait* des chercheurs chevronnés à comparaître devant des assemblées souvent indifférentes, un certain nombre de choix raisonnables ont été faits. *Mais* ces choix ne sauraient faire oublier des décisions ouvertement politiques prises par une majorité aux ordres dont le but était de normaliser l'université.

La présence dans les diverses sections de quelques personnalités indiscutables et dont les opinions politiques nous sont indifférentes ne peut cacher le fait que, en philosophie, en lettres classiques et en histoire, le Conseil supérieur des corps universitaires a fonctionné dans un certain nombre de cas tests comme une instance policière et politique. On peut s'étonner que la majorité de la conférence des présidents d'université *n'ait* pas attiré l'attention du ministère sur ce problème brûlant. On doit malheureusement chercher la cause de ce silence dans la passivité avec laquelle cette haute instance universitaire a accepté sans broncher les *décisions les plus* controversées de Mme Saunier-Seïté.

Dans cette conjoncture, la prudence de M. Savary s'explique sans doute. C'est tout un édifice complexe de décrets qui a progressivement conduit les universités à une subordination plus forte qu'avant 1968 : l'autonomie financière réduite à une peau de chagrin, l'autonomie *de recrutement des enseignants* supprimée, l'autonomie pédagogique soumise à des habilitations ministérielles accordées en comité secret, il ne restait plus qu'à chasser étudiants et enseignants non titulaires des conseils, ce que la loi Sauvage a permis.

Mais voici que cette Université, qui n'est plus qu'un agglomérat d'U.E.R. qui luttent pour leur survie, est oubliée par le collectif budgétaire. En créant cinquante mille emplois dans la fonction publique, le gouvernement n'en accorde que cinquante aux universités, moins d'un seul par établissement ! Certes, la pression démographique a baissé (mais n'est-ce pas le cas des autres ordres d'enseignement ?) ; certes, il est plus complexe de créer des emplois dans l'Université que dans l'enseignement secondaire, mais, tout de même, l'Université doit-*elle être le seul service* public à ne pas bénéficier des mesures nouvelles ?

La misère des bibliothèques est criante. La Bibliothèque nationale a dû *réduire considérablement* ses achats de livres étrangers. La Bibliothèque nationale de Strasbourg a dû supprimer nombre d'abonnements à des périodiques étrangers qu'elle est la seule en *France à recevoir*. La bibliothèque du Musée de l'homme est purement et simplement menacée de fermeture. Toutes les bibliothèques universitaires manquent de personnel aussi bien que de crédit. La situation des services techniques de nombre d'universités n'est guère meilleure, et, en matière d'enseignement, le vieillissement du corps enseignant est évident. Des *centaines de* diplômés d'après 1970 n'ont jamais pu trouver le poste universitaire auquel ils aspiraient.

Personne ne prétendra qu'on puisse revenir à la politique d'expansion des *années 1968-1970*, mais un rythme minimum de création d'emplois est nécessaire. Non seulement pour renouveler, mais pour créer : en arts plastiques, en urbanisme, environnement, didactique, orientalisme, anthropologie et archéologie, le nombre d'enseignants est inférieur, en France, à celui de la plupart des pays développés.

La titularisation nécessaire de *l'immense armée de réserve* composée de vacataires, de chargés de travaux pratiques et d'assistants que le précédent ministère voulait licencier ne doit pas conduire à bloquer tout engagement, toute création d'emplois. L'Université a besoin de marques de confiance, de réformes radicales, mais aussi de moyens. Ces premières et trop prudentes décisions ne seront — souhaitons-le — que des *péripéties*. *Recréer des* universités diverses, ouvertes au public le plus large, en prise sur la recherche exige des décisions courageuses : là comme ailleurs le temps presse.

(*) Attaché de recherche au C.N.R.S.

(**) Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA FIN DE LA VISITE DE M. CHEYSSON A TUNIS

La France s'engage « au maintien de la sécurité militaire dans une région où la Tunisie est incluse »

Tunis. — La coopération franco-tunisienne va non seulement continuer dans les différents domaines où elle s'exerce déjà, mais être élargie afin de se transformer en une « vraie politique d'association » qui pourra servir d'exemple à ce que doivent être les rapports entre pays industrialisés et en voie de développement. Telle est la ligne arrêtée au cours des entretiens que les dirigeants tunisiens ont eus avec le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, qui a regagné Paris dans la nuit du lundi 6 au mardi 7 juillet, au terme d'une visite officielle de vingt-quatre heures à Tunis.

Ces perspectives nouvelles pourront voir le jour principalement en activant la réalisation de projets industriels communs tels ceux déjà conclus ou prévus avec des firmes françaises telles Renault, Peugeot, Elf-Aquitaine. « *Ce sera*, a remarqué M. Cheysson, *le stade de l'intégration et de la complémentarité* ». En outre, précise le communiqué, la coopération financière va être « *intensifiée* » par « *la mise en place définitive* » de la banque d'investissements associant des institutions françaises (Crédit agricole, C.C.F. pour le moment), tunisiennes et d'autres pays arabes, ainsi que par l'accroissement de la contribution française au développement économique et social de la Tunisie, notamment par le renforcement de l'aide publique.

Cette prise en compte par le nouveau gouvernement français d'une politique certes déjà tracée, mais *qui promet d'être encore améliorée et renforcée*, ainsi que l'affirmation — que le communiqué ne reprend pas toutefois — par le ministre des relations extérieures de « *l'engagement naturel de la France au maintien de la sécurité militaire dans une région où la Tunisie est incluse* », et l'annonce de la visite à Tunis, probablement fin août, de M. Charles Hernu, ministre de la défense, ont été enregistrées avec une extrême satisfaction par les autorités tunisiennes et sont propres à effacer les appréhensions qu'elles auraient pu avoir. Le président Bourguiba, qui a reçu à Monastir, pendant plus d'une heure et demie, M. Cheysson, ne pouvait mieux manifester combien il appréciait cette attitude qu'en le chargeant de transmettre à M. François *Mitterrand une invitation* à visiter la Tunisie.

En politique étrangère, si des appréciations *différentes* plus ou

De notre correspondant

moins grandes demeurent, le communiqué n'en fait pas état. Il indique que Tunisiens et Français sont d'accord pour que toute action en faveur de la détente repose sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sur le *droits des Etats à la sécurité* et sur la relance et la restructuration de l'économie mondiale permettant aux peuples d'assurer leur développement. De même, ils souhaitent qu'un nouvel élan soit donné au dialogue euro-arabe, dénoncent la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud, se prononcent pour l'indépendance de la Namibie et se félicitent des résultats au sommet de Nairobi pour une normalisation de la situation au Tchad, et de « *l'initiative* » de paix prise par le roi Hassan II en vue du règlement du problème du Sahara occidental. Pour sa part, la France se déclare « *déterminée* » à ce que soient prisent en considération les préoccupations tunisiennes devant les problèmes découlant de *l'élargissement du Marché* commun.

Le conflit du Proche-Orient

A propos du Proche-Orient, M. Cheysson et le chef de la diplomatie tunisienne, M. Beji Caïd Essebsi, ont réaffirmé que toute solution « *juste et durable* » du conflit, ne peut être que « *pacifique et globale* » et qu'elle doit tenir compte « *des impératifs de sécurité dans la région et du respect des droits légitimes et inaliénables du peuple palestinien à l'autodétermination* ».

Dans une conférence de presse, le ministre des relations extérieures est revenu longuement sur la position française à l'égard des accords de Camp David. « *Un progrès vers la paix doit être accepté et Camp David a été un progrès*, a-t-il déclaré. *Pour arriver à l'objectif final d'un règlement global, on doit saisir toute occasion de progrès, même partiel* ». Ce n'est évidemment pas *l'avis des Tunisiens qui*, avec l'ensemble du monde arabe, rejettent catégoriquement ces accords. Mais les interlocuteurs de M. Cheysson ont cependant relevé avec beaucoup d'intérêt ses propos lorsqu'il a affirmé que le nouveau gouvernement français avait une « *capacité de dialogue* » avec Israël, plus grande que le précédent, et que pour parvenir à la paix « *il faudra parler avec les deux parties* ».

Après avoir rencontré pendant une heure M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, le ministre des relations extérieures s'est déclaré convaincu que rien n'était plus nécessaire actuellement au Proche-Orient que l'unité des Arabes et que tout progrès passe par cette unité. *Faisait-il* allusion à l'Egypte exclue de toutes les instances depuis Camp David ? Si telle était son intention, *ainsi que nombre* d'observateurs l'ont cru, le ministre s'est refusé à la confirmer.

Dans le tour d'horizon sur la politique étrangère qu'il a fait devant la presse, M. Cheysson a apporté une précision. Evoquant la résolution prise à Nairobi par *l'O.U.A. sur* le Tchad, il a déclaré que celle-ci a donné le « *grand espoir d'un Tchad unitaire rassemblé derrière un gouvernement libéré des présences étrangères* » et que la France souhaitait que ce texte soit appliqué et qu'elle « *serait heureuse d'y apporter sa contribution* ». On sait que cette résolution donne latitude au gouvernement tchadien de saisir les *Nations unies en vue de la constitution* d'une force africaine au Tchad.

MICHEL DEURÉ.

EUROPE

Grande-Bretagne

Un calme précaire règne à Liverpool après les violentes émeutes du week-end

Un calme précaire était revenu, ce mardi *7 juillet, à Toxteth, ce quartier* pauvre de Liverpool, qui avait été, pendant le week-end, le théâtre de très violents affrontements entre policiers et jeunes gens du quartier. Les deux mille policiers affectés à la sécurité du grand port anglais ont contrôlé la situation, dans la nuit du lundi 6 au mardi 7 juillet, bien que de nouveaux incidents aient éclaté.

Après les émeutes, qui ont fait plus de deux *cent soixante* blessés parmi les forces de l'ordre et d'importants dégâts matériels, le ministre de l'intérieur, M. Whitelaw, a annoncé lundi, devant la Chambre des communes, que l'équipement des forces de police serait amélioré. *Il a exclu, cependant, dans l'immédiat*, l'emploi par la police de véhicules blindés et de balles en caoutchouc, comme en Irlande du Nord.

Toutes races mêlées...

Liverpool. — Déjà triste avec ses nombreux immeubles abandonnés ses terrains vagues, ses artères impersonnelles, Liverpool, ou plus précisément Toxteth, un quartier où vivent les plus déshérités (blancs, noirs, indiens), est *carrément lugubre après ces trois* jours d'émeutes. A Upper Parliament Road et à Dodge Street, les deux artères principales, des débris de verre jonchent le sol, parfois une voiture calcinée, ou de grandes marques noires sur la chaussée rappellent les endroits où les manifestants, cherchant à faire reculer la police, ont répandu de l'essence avant de mettre le feu.

Les immeubles effondrés, éclatés par les déflagrations des cocktails-molotov et une multitude de feux qu'un petit vent a ranimé dans les décombres, offrent un spectacle de guerre bien plus que de lendemain d'émeute. Lundi, en fin d'après-midi, les pelleteuses de la municipalité s'employaient à démolir les immeubles dangereux, sous l'œil attentif d'une foule de badauds composée pour la plupart de jeunes et même d'enfants. L'un d'eux insiste : « *à Liverpool, ce n'est pas comme à Brixton ou à Bristol. Les manifestants étant aussi bien des blancs que des noirs, il ne s'agit pas d'une explosion raciale*, mais plutôt *de la traduction d'un malaise dû au chômage et concrétisé par une provocation policière* ».

Assise sur une chaise devant sa porte, la patronne d'un *café veille*. Redoutant de nouvelles émeutes, son mari, aidé d'un ami, cloue de spanneaux sur toute la façade

De notre envoyée spéciale

de leur petit commerce ; précaution superflue car plus tard, dans la nuit, le feu, ranimé par le vent, aura raison de l'immeuble entier. Mais pour le moment, cette commerçante ne pense qu'aux deux journées, et surtout à la nuit, qu'elle vient de passer : « *Aucun des manifestants n'a osé nous toucher... La plupart de ceux qui cassaient les vitrines avaient le visage masqué. En revanche, j'ai reconnu certains de mes clients parmi ceux qui ont volé les magasins. Il y en a même quelques-uns qui sont venus prendre un café ce matin.* »

« *Des familles entières se sont servies dans les boutiques éventrées*, *raconte un témoin. J'ai vu une mère de famille prendre une paire de chaussures et l'essayer rapidement pendant que ses enfants faisaient le guet.* » Boites de conserve, appareils électriques, vêtements, tout a disparu. Les témoins — en toute sincérité ou par autodéfense — rejettent la responsabilité des pillages *sur des personnes étrangères* à la ville. Ce thème est largement repris par les responsables de la police et certains élus locaux.

« *Et pourquoi vous n'étiez pas là cette nuit ?* » lance sur un ton ironique un gamin de onze ans à deux bobbies, qui déambulent dans la rue. On ne les aime pas beaucoup, les policiers, dans Toxteth. On les accuse d'abuser un peu trop des interpellations et des brimades diverses, particulièrement envers les Noirs. C'est d'ailleurs après l'interpellation d'un jeune *motoriste* noir que les premiers affrontements ont éclaté vendredi soir. Solidaires, une centaine de jeunes Blancs et Noirs ont très vite entouré les forces de l'ordre et délivré le jeune homme. Aussitôt se'n est suivie une bagarre.

Amers, ceux qui ont tout perdu pendant le week-end, se demandent pourquoi la police n'est pas venue quand on lui a signalé les pillages. Elle n'est arrivée *qu'à 10 heures*, lundi. Comment se fait-il qu'elle n'ait pas dispersé plus rapidement les manifestants ? Au quartier général de la police, le « superintendant », Laurie Blackburn, responsable des relations avec la presse, explique qu'à Toxteth « *les policiers sont obligés d'être durs à cause du taux élevé de criminalité. Ces émeutes ont été organisées avec l'aide de gens extérieurs. La tactique était de créer des diversions en attaquant les policiers, pour permettre les pillages* ». Malgré les renforts venus du Cheschire et du Lancashire, ses hommes ont été à plusieurs reprises débordés. « *Jamais*, dit-il, *nous n'avons connu des affrontements aussi violents et de cette ampleur. Vendredi, 100 hommes ont été blessés, samedi, 78, et dimanche, 183 30 étaient encore à l'hôpital lundi.* »

Les policiers, eux aussi, sont amers. Ils se souviendront longtemps de cette nuit où ils ont *dû faire face à plusieurs centaines* de manifestants avec pour seule arme une matraque (et encore pas *toujours*) *et pour se* protéger, un casque de bobby renforcé d'une visière et un bouclier droit... « *C'est simple*, raconte un témoin étranger, *les manifestants fonçaient sur les policiers, en assommaient un ou deux que ses collègues évacuaient et remplaçaient aussitôt. Pas une seule fois, ils n'ont pu charger.* » Pas fier du tout, M. Blackburn explique que la police a dû utiliser des gaz C.S. (vomitifs et piquants) pour venir à bout des manifestants. « *C'est la première fois*, précise-t-il, *que nous en venons à cette extrémité ; nous n'utilisons les gaz C.S. qu'en Irlande du Nord.* » En Angleterre, la police ne dispose que de peu de gaz lacrymogènes et de gaz C.S. Elle doit louer des cars pour déplacer ses hommes d'une ville à l'autre et ne possède même pas de lance à eau.

Lundi soir, les policiers devaient être plusieurs milliers dans les *rues de la ville et quadrillaient* le centre où se trouvent les grands magasins. Apparemment, ce déploiement de force a été dissuasif. Mais il est fort possible que le mot d'ordre lancé par les représentants de la communauté noire de rester chez soi ait également contribué à apaiser les esprits. Dans la nuit, plusieurs d'entre eux, munis d'un mégaphone, demandaient aux gens de rentrer chez eux. Sans illusion, cependant, sur la fragilité du calme de la nuit passée, ils sont convaincus que « *seules des solutions à long terme, prises au niveau national et concernant l'enseignement, l'emploi, la police, le racisme, pourront ramener la paix* ».

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Belgique

● UNE NOUVELLE CRISE GOUVERNEMENTALE a été évitée de justesse le lundi 6 juillet. Un incident a éclaté au cours d'une réunion chez le *premier ministre*, M. Eyskens, opposant les sociaux-chrétiens flamands du C.V.P. et le parti socialiste. Le P.S. était accusé par ses partenaires de la coalition de retarder la préparation du budget de 1982. Le C.V.P. reprochait également aux socialistes francophones la nomination à la tête de l'Office belge du commerce extérieur (O.B.C.E.) d'un *haut fonctionnaire* socialiste wallon. — *(Corresp.)*

TOUT EN ÉTANT DISPOSÉ A « POURSUIVRE LE DIALOGUE »

Moscou « n'a pas accepté » les propositions des Dix sur l'Afghanistan

Regagnant Londres, lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, a fait escale, lundi soir 6 juillet, à Rome, pour rendre compte de ses entretiens de Moscou sur l'Afghanistan, à son collègue italien, M. Colombo, au cours d'un dîner de travail. Le gouvernement italien, qui s'est toujours élevé contre toute tentative de « *directoire européen* », avait vivement protesté, vendredi 3 juillet, contre l'entretien qui a réuni, dimanche 5, à Londres, les ministres britannique, français et ouest-allemand avant le départ de lord Carrigton pour Moscou.

De notre correspondant

Moscou. — La visite de travail de M. Carrington à Moscou, le lundi 6 juillet, s'est soldée par un échec. Après cinq heures d'entretien avec M. Gromyko, dont plus de la moitié consacrée à l'initiative européenne sur l'Afghanistan, le chef de la *diplomatie britannique* a déclaré que le ministre soviétique des affaires étrangères « *n'avait pas accepté les propositions européennes, mais qu'il ne les avait pas rejetées* ». M. Gromyko les a qualifiées d' « *irréalistes dans leur forme actuelle* ».

« *Je ne suis pas surpris, mais je suis déçu* », a ajouté, au cours d'une conférence de presse lors Carrington, qui a précisé que les propositions européennes étaient « *sérieuses* », qu'elles restaient sur la table et qu'il aurait l'occasion d'en reparler avec son collègue soviétique au mois de septembre, en marge de l'assemblée générale des Nations unies. Le bref *communiqué commun*, publié à l'issue des entretiens qualifiés de « *concrets* », indique que les deux ministres ont « *exprimé l'intention de poursuivre le dialogue* ».

Selon le secrétaire du Foreign Office, il n'est pas mauvais que les Dix aient donné aux Soviétiques « *matières à réflexion* », dans la mesure où l'U.R.S.S. éprouve *des difficultés dans* son entreprise de « normalisation » en Afghanistan et où elle doit faire face au désaveu de l'opinion publique internationale. Pour Moscou, a-t-il poursuivi, le problème principal concerne les ingérences *extérieures* en Afghanistan, mais les *Soviétiques* n'y incluent pas la présence de leurs propres troupes. Dans ces conditions, « *qu'est-ce qu'une intervention étrangère* » ? a demandé lord Carrington, qui n'a pas hésité à parler, à plusieurs reprises, d' « *occupation* » soviétique de l'Afghanistan.

Les Dix ont proposé la tenue d'une *conférence internationale* en deux étapes : la première, qui réunirait les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, l'Inde, le Pakistan et l'Iran, s'intéresserait aux aspects internationaux du problème afghan, tandis que la deuxième phase, à laquelle se oindraient des représentants du gouvernement de Kaboul et des mouvements de résistance, s'occuperait de la situation intérieure (*le Monde* du 2 uillet). Les Soviétiques estiment que le régime Babrak Karmal devrait être *associé à la première* étape de la conférence. Lord Carrington a affirmé, au contraire, qu'il fallait aider à la formation d'un gouvernement acceptable pour les Afghans. Or, a-t-il dit « *il est clair que le gouvernement actuel n'est pas représentatif* ».

Dans un commentaire publié quelques heures après le départ de Moscou du secrétaire du Foreign Office, l'agence Tass a durci le ton. Elle rappelle, d'une part, que « *toute proposition visant à exclure le gouvernement de l'Afghanistan, partie principale, des recherches d'un règlement du problème, ne peut servir de base à aucun consensus sérieux. Elle est irréelle* ». Mais elle qualifie aussi de « *spéculation* » la formule employée par lord Carrington, selon laquelle l'Union soviétique n'a pas reeté l'initiative européenne bien qu'elle ne l'ait pas acceptée. Tass rappelle que la *seule voie conduisant* à un règlement effectif passe par le plan proposé par le gouvernement de Kaboul le 14 mai *1980* (*pour* des conversations entre lui-même, Islamabad et Téhéran et une garantie américano soviétique) et elle en oublie « même » même de *faire référence aux* propositions de conférence internationale reprises par Moscou depuis le vingt-sixième congrès.

Pour Tass l'initiative européennen'a *pour seul* but que de détourner l'attention de l'opinion publique des « *plans d'ingérence occidentale* » en Afghanistan et d'« *ouvrir un nouveau volet d'invectives propagandiste contre l'U.R.S.S.* ».

DANIEL VERNET.

AFRIQUE

Maroc

EN DÉPIT DES ÉVÉNEMENTS DE CASABLANCA

Le parti communiste apporte son soutien à la politique saharienne du roi

De notre correspondant

Rabat. — *En dépit des événements* du 20 juin à Casablanca, le parti communiste (P.P.S., Parti du progrès et du socialisme) a apporté son soutien au roi Hassan II pour l'initiative qu'il a prise à Nairobi d'accepter un « référendum contrôlé » dans les provinces sahariennes. En revanche, le parti socialiste (U.S.F.P.) ne s'est pas encore joint au consensus *national* qui s'est reconstitué autour de la politique saharienne du souverain.

Le bureau politique du P.P.S. a publié récemment une déclaration qui, tout en rappelant que « *le parachèvement de l'intégrité territoriale et le rétablissement de la souveraineté nationale ont été et restent les objectifs du peuple marocain et de l'ensemble du mouvement patriotique, dont fait partie le Parti du progrès et du socialisme* » et aussi que les citoyens marocains des provinces sahariennes s'étaient déjà prononcés à maintes reprises sur leur personnalité marocaine, affirme que le recours à une nouvelle consultation « *peut bel et bien apparaître comme une formalité superfétatoire* ».

« *Mais*, continue alors la déclaration, *le bureau politique du P.P.S. n'ignore pas que l'opinion publique internationale en général et celle de l'Afrique en particulier tiennent au référendum d'autodétermination.* » C'est donc *par égard pour cette communauté* que le Maroc accepte un tel référendum.

La déclaration *communiste* conclut en affirmant que le front intérieur doit lui aussi être renforcé par un nouveau gouvernement, « *représentatif, compétent et dynamique* », et par la suppression complète des dernières hausses de prix ainsi que par la conclusion d'un « *pacte de défense entre toutes les forces nationales patriotiques* ».

M. Ali Yata (1), intervenant devant le Parlement à propos des événements de Casablanca, avait fait part à l'Assemblée de cette position de son parti sur l'initiative royale. On attend toujours, en revanche, celle de l'U.S.F.P., particulièrement menacée par la répression et qui se préoccupe surtout du sort de ses dirigeants et de ses militants internés depuis le 20 juin et dont on reste sans nouvelles.

Du côté de la majorité, c'est le Rassemblement national des indépendants (R.N.I.) et en particulier le groupe des indépendants fidèles à M. Orman, qui a approuvé *le premier le roi par* une déclaration de son leader publiée par les journaux du parti le 25 juin dernier. De leur côté les « *indépendants démocrates* », c'est-à-dire le groupe qui s'est détaché des fidèles de M. Osman, ont approuvé également à « *cent pour cent* » *l'initiative royale* de même que le mouvement populaire de M. Majoubi Aherdane, de tendance berbère.

L'Istiqlal, en revanche, le vieux parti nationaliste représenté au gouvernement par le ministre des affaires étrangères M. Boucetta, a approuvé *également*, *mais en* insistant sur le caractère « confirmatif » du référendum de même qu'il avait insisté dans sa presse avant le départ du roi Hassan II pour Nairobi sur l'engagement que le souverain avait pris de « *ne renoncer à aucun grain de sable de notre Sahara* ».

Enfin il faut noter le message transmis le 2 juillet dernier par le général Dlimi, commandant de la zone sud au souverain. Dans ce message, le général Dlimi exprimait au nom de toutes les forces qui servent en zone sud leur « *immense reconnaissance pour le grand succès remporté lors de la dix-huitième session de l'O.U.A.* ». Les forces de la zone sud renouvelaient à cette occasion l'expression de leur attachement au souverain. Ainsi se reconstituait le consensus national autour de la politique saharienne du roi Hassan II, mais encore une fois à l'exception notable de l'Union socialiste.

ROLAND DELCOURT.

(1) A propos des mesures dont il a été l'objet samedi, M. Ali Yata nous a déclaré, lundi 6 juillet, qu'il ne sexpliquait pas pourquoi on lui avait interdit la sortie du territoire marocain pour se rendre en U.R.S.S. via Paris. D'autant plus qu'il s'agissait, selon lui, d'une mission patriotique consistant à expliquer dans les pays de l'Est les motifs de l'initiative royale et de la justifier.

EUROPE

Italie

Le chantage des Brigades rouges risque de diviser le nouveau gouvernement

De notre correspondant

Rome. — Le corps criblé de quatorze balles de l'ingénieur Giuseppe Taliercio, retrouvé à l'aube du 6 juillet dans le coffre d'une voiture abandonnée à Porto-Marguera, près des établissements Montedison, dont il était l'un des directeurs, a brusquement rappelé à l'opinion la réalité du défi terroriste de sBrigades rouges. La Fédération syndicale unitaire C.G.I.L.-C.I.S.L.-U.I.L. a appelé à une grève générale d'une demi-heure dans tout le pays le 7 juillet. En Vénétie, l'arrêt de travail sera d equatre heures.

Face à cet assassinat de sang-froid d'un otage, qui rappelle, dans sa macabre mise en scène celui d'Aldo Moro en mai 1978, le pays est unanime dans son indignation. Le président de la République a appelé « *à démanteler ces bandes d'ennemis irréductibles de la vie en société et de notre peuple* ». Le nouveau président du conseil, M. Spadolini, a déclaré que « *ce délit constitue un avertissement à toutes les consciences démocratiques : la subversion contre les institutions se poursuit, elle implique des comportements et des décisions conséquentes* ».

Cet assassinat est-il le symptôme d'une division au sein des B.R. ? La radio du parti radical a souligné que les documents reçus des terroristes le 3 juillet, et notamment ceux du « front des prisons » où se trouvent la plupart des chefs historiques des Brigades rouges, critiquaient la « colonne vénitienne » de l'organisation, et notamment son militarisme excessif. nE se réorganisant, les B.R. auraient-elles intégré de jeunes recrues devenues incontrôlables ? C'est en tout cas la première fois qu'apparaissent de telles dissensions au sein du groupe terroriste.

L'exécution de l'un des quatre otages a eu lieu uste avant la présentation ce mardi 7 uillet par M. Spadolini de son gouvernement de coalition devant le Sénat. Le parti républicain, dont M. Spadolini est le secrétaire général, avait, pendant les enlèvements d'Aldo Moro et de M. d'Urso, refusé toute concession aux terroristes. Le P.S.I. était, en revanche, partisan d'une « ligne humanitaire ». Si tous les partis du nouveau gouvernement sont unanimes dans leur volonté de lutter contre le terrorisme, ils risquent, en revanche, de se diviser sur l'attitude à suivre si le chantage des Brigades rouges devient plus pressant.

L'une des conditions posées par les B.R. pour la libération des trois autres otages est la publication intégrale, dans les journaux et sur les ondes de la radio et de la télévision, d'un certain nombre de leurs documents.

A Naples, des négociations en *sous-main* ont d'ores et déjà commencé depuis un mois au sujet d'un autre otage des Brigades rouges, M. Ciro Cirillo. Après avoir même tenté de demander l'aide de la « camorra » (la mafia napolitaine) pour renforcer les enquêtes, la démocratie-chrétienne de la région a réussi à obtenir de la municipalité de gauche la mise à la disposition des sinistrés du séisme du 23 novembre d'un certain nombre d'appartements, satisfaisant ainsi en partie aux exigences des ravisseurs. Un quotidien d'extrême gauche et un hebdomadaire local lié à la D.C. ont, en outre, publié des textes, comme le demandaient les terroristes.

Pour la libération de M. Sandrucci — un troisième otage —, les terroristes exigent aussi la suppression des heures de chômage partiel décidé par Alfa-Roméo. L'entreprise peut difficilement satisfaire une telle requête. Pour M. Roberto Peci, enfin, les B.R. se contenteront-elles de la confession publiée les 3 et 4 juillet dans le quotidien d'extrême gauche *Il Manifesto* et socialiste l'*Avanti* (*le Monde* des 5-6 juillet), ou décideront-elles d'exécuter l'otage, pour signifier aux terroristes tentés par le repentir, que leur famille risque d'en subir les conséquences ?

MARC SEMO.

Espagne

Les déclarations de M. Cheysson sur les extraditions de militants basques sont accueillies avec prudence

De notre correspondant

Madrid. — La recrudescence de la violence au Pays basque, marquée dimanche 5 juillet par l'assassinat d'un lieutenant de l'armée et d'un garde civil, probablement par l'ETA militaire, est-elle liée au rapprochement entre Madrid et Paris sur la délicate question des extraditions ? Nombreux sont ceux qui penchent, dans la capitale espagnole, en faveur de cette hypothèse qui suscite en revanche le scepticisme en Pays basque espagnol.

Les tenants de cette thèse rappellent que l'ETA a observé une trêve chaque fois que l'Espagne était dans l'attente d'une décision française relative au problème basque. Ce fut notamment le cas avant la sentence du tribunal de Paris sur la demande d'extradition du militant basque Tomas Linaza et, plus récemment, avant le voyage du président du gouvernement, M. Calvo Sotelo dans la capitale française. Les déclarations de M. Cheysson laissant entendre que certaines demandes d'extradition formulées par l'Espagne pourraient être satisfaites *auraient décidé l'ETA à* riposter en reprenant son offensive.

Dans les provinces basques cependant, les milieux radicaux ne paraissent pas de cet avis. Ils considèrent que les déclarations de M. Cheysson sont suffisamment ambiguës pour pouvoir être interprétées de manière différente à Madrid ou à Bilbao. Selon eux, il n'est guère probable que les membres d'organisations armées qui disposent derrière elles d'un « appareil » politique comme l'ETA militaire et l'ETA politico-militaire soient extradés. Si Paris décidait de faire une concession à Madrid, on s'attend plutôt, dans ces milieux, à l'éventuelle extradition de membres des « *commandos autonomes* ». Ces derniers agissant sans organisation politique, la qualification de « *délit de droit commun* » pourrait plus facilement leur être appliquée.

Lambiguïté des déclarations du ministre français est le seul point sur lequel sont d'accord la totalité des commentateurs en Espagne. Les éditoriaux consacrés à ce thème à Madrid, tout en affirmant que Paris a, pour la première fois, fait un pas positif (« *La France commence seulement à devenir raisonnable* » titre le journal *YA*, catholique conservateur), *jugent qu'il est prématuré* de prévoir quelle sera, en fin de compte, l'attitude française au moment des décisions concrètes.

THIERRY MALINIAK.

Pays-Bas

M. VAN AGT MAINTIENT SA CANDIDATURE AU POSTE DE PREMIER MINISTRE

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — La crise gouvernementale néerlandaise a rebondi le samedi 4 juillet avec la décision du groupe parlementaire démocrate chrétien (C.D.A.) de maintenir la candidature de M. Van Agt au poste de premier ministre.

MM. Andreas Van Agt, premier ministre démissionnaire depuis les élections du 26 mai, et Jop Den Uyl, son prédécesseur socialiste, ont refusé jusqu'ici de laisser à l'autre l'honneur de diriger un gouvernement de coalition de centre gauche. M. Den Uyl avait fait savoir, la semaine dernière, qu'il était prêt à renoncer à ce poste si M. Van Agt faisait de même. Ce dernier ne veut rien savoir et l'impasse est totale.

Après les législatives du 26 mai, le C.D.A. est devenu le plus grand parti à la Chambre des députés avec quarante-huit des cent cinquante sièges. Le P.V.D.A. (socialiste), grand perdant des élections, a gardé quarante-quatre des cinquante-trois sièges qu'il occupait à la Chambre. Le troisième participer aux efforts de formation d'un gouvernement, Démocrates 66 (libéral de gauche), avait réussi un excellent score avec dix-sept sièges. Revenant sur sa position de départ, il s'est déclaré prêt, *lundi, à soutenir un gouvernement* présidépar M. Van Agt.

Si le problème de la présidence reste ouvert, les trois partis en question pourraient en revanche trouver un compromis quant à la réponse que devront donner les Pays-Bas au projet d'installation de nouveaux missiles de l'OTAN sur leur territoire. Selon des informations publiées dans la presse néerlandaise, les trois partis pourraient à nouveau demander un ajournement de toute décision en attendant que l'Union soviétique et les Etats-Unis négocient la limitation des armes eurostratégiques.

RENÉ TER STEEGE.

● *M. Karoly Szarka, vice-ministre des affaires étrangères de Hongrie,* est arrivé, lundi 6 juillet, à Paris pour une visite *de deux jours M Szarka s'entre*tient ce mardi 7 avec M. Dufourcq, directeur d'Europe au Quai d'Orsay, et avec M. Gabriel Robin, directeur des affaires politiques.

ASIE

Chine

Le chef d'état-major de l'armée rend un hommage appuyé à Mao

De notre correspondant

Pékin. — L'armée, par la voix de son chef d'état-major, le général Yang Dezhi, actuellement en tournée en Europe occidentale, a apporté publiquement son soutien, dimanche 5 juillet, à la direction du parti « *dans la nouvelle époque historique* » qui s'est ouverte à la fin du mois dernier avec la tenue du sixième plénum du comité central. Si elle apparaît comme un ferme appel à soumettre les fusils à l'autorité « absolue » du parti, l'approbation donnée par le général Yang Dezhi à *la nouvelle ligne* n'en révèle pas moins les préoccupations particulières à l'armée dans la phase actuelle.

Présentée comme un principe fondamental, la subordination des *forces armées* au *pouvoir* politique, dans l'esprit du chef d'état-major, ne peut souffrir le doute. Elle est le gage de la fidélité à la cause de la révolution et de la réalisation de ses objectifs. Elle est aussi pour l'armée, est-il dit, la garantie qu'elle pourra, comme par le passé, mettre en échec les tentatives « *d'arrivistes ou de comploteurs* » du type de Lin Biao ou de Jiang Qing.

Le général Yang Dezhi réaffirme la validité en son temps du slogan maoïste « *le pouvoir est au bout du fusil* », mais, modifiant la formule, il affirme qu'aujourd'hui il faut s'en tenir au principe : « *Le parti dirige les fusils* ».

Ce langage est-il pour autant l'expression d'une totale identité de vues avec le pouvoir politique tel qu'il est représenté actuellement ? Il serait assurément imprudent de l'affirmer. On est au contraire frappé des différences de ton et de préoccupations qui apparaissent entre l'article du chef de l'armée et le discours prononcé le premier juillet par le nouveau président du parti, M. Hu Yaobang, dont le nom, soit dit en passant, n'est pas mentionné par le général Yang Dezhi.

Alors que M. Hu Yaobang avait vigoureusement condamné la révolution culturelle, le chef d'état-major évoque à peine cette période. Et s'il reprend le slogan cher à M. Deng Xiaoping appelant à « *libérer les esprits* », c'est apparemment surtout pour la forme. Contrairement en effet aux suggestions de M. Hu Yaobang, il n'est pas question dans son propos de combattre la « *déviation gauchiste* ». La tâche qu'il propose à l'armée est à la fois plus modeste et plus équilibrée, puisqu'il s'agit simplement « *d'éliminer le trouble causé par les idées erronées de gauche et de droite* ».

Par ailleurs, l'hommage rendu à Mao « *fondateur de l'armée populaire de libération* » — avec d'autres révolutionnaires prolétariens, ajoute malgré tout le général Yang Dezhi — est particulièrement appuyé. Et, à vrai dire, compréhensible, car ainsi qu'il le dit lui-même, la pensée de Mao *a servi pendant des dizaines* d'années à éduquer des dizaines de milliers de cadres militaires, des centaines de milliers de soldats. Que feraient-ils sans cet instrument idéologique ? Aussi bien, le général Yang Dezhi pousse-t-il un véritable cri du cœur lorsqu'il affirme : « *Le développement de notre armée ne peut être séparé un seul instant du marxisme-léninisme et de la pensée de Mao Zedong* ».

De là à adopter à l'égard de cet héritage spirituel une attitude de dévotion sans nuances, il y a un pas que le général Yang Dezhi se refuse à franchir. Mais s'il y a de sa part refus du dogmatisme d'antan, il y a aussi absence complète d'appel à un renouveau ou à une adaptation de cette pensée aux conditions nouvelles. Sur ce plan aussi, les *différences avec* les thèses de M. Hu Yaobang ne doivent pas être dissimulées.

MANUEL LUCBERT.

Les femmes vont disparaître des panneaux publicitaires

De notre correspondant

Pékin. — Les dessinateurs chinois n'avaient guère fait *preuve d'audaces érotiques.* Et pourtant c'était encore trop. En vertu — c'est le cas de le dire — d'une *récente* décision, les panneaux publicitaires que l'on pouvait voir à certains carrefours de Pékin et sur lesquels figuraient de jeunes femmes illustrant les mérites de tel ou tel produit devront disparaître. Le démontage systématique de *ces panneaux a déjà commencé* pendant le dernier week-end. Cette mesure aurait été prise, indique l'agence Chine nouvelle, à la suite de lettres « *d'enseignants, d'étudiants, d'ouvriers, de soldats et d'ingénieurs* », se plaignant de « *voir trop d'images de femmes* » dans les rues et les vitrines des magasins. Selon certains correspondants, l'effet *produit sur les citoyens aurait été* aussi néfaste que celui qui fut causé par la « mer rouge », de slogans déployés pendant la révolution culturelle. Il s'agira *désormais de « développer une attitude scientifique »* parmi les habitants de la capitale et d'offrir aux consommateurs des informations précises sur les produits vantés. Déjà sur le marché aux légumes de Xidan — non loin de l'ancien mur de la démocratie, — de nouveaux panneaux indiquent la valeur nutritive des tomates — que l'on achète après avoir fait *longuement la queue.* Ailleurs, des panonceaux publicitaires expliquent comment utiliser et entretenir postes de télévision, magnétophones, machines à laver et autres appareils ménagers. Mais, scientifique ou non, la publicité paraît toujours aussi incongrue dans un pays où le problème numéro un est moins celui de la consommation que celui, sinon de la survie, du moins d'une vie décente. — M. L.

SELON UN RAPPORT INTERNE DU H.C.R.

Les États-Unis encouragent l'exode des Indochinois afin de déstabiliser les régimes de la péninsule

De notre envoyé spécial

Hongkong. — Dans un mémorandum à usage interne, rédigé par l'un des responsables de son programme indochinois, le haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) estime que sa mission en Asie du Sud-Est est de plus en plus dénaturée et qu'il se trouve entraîné, du fait notamment de la volonté des Etats-Unis, à cautionner une politique délibérée d'incitation à l'immigration et de déstabilisation des régimes communistes de la péninsule.

« *Au cours des derniers mois des personnes influentes et bien informées ont exprimé leur préoccupation et fait valoir qu'une proportion élevée des Indochinois assistés par le H.C.R. ne seraient pas considérés comme réfugiés si les procédures individuelles d'éligibilité leur étaient appliquées. La seule opposition concertée à ces vues émane d'abord de ceux qui estiment que toute personne vivant dans un Etat socialiste ou communiste est par définition fondée de craindre des persécutions* » (...) et de ceux qui, sans adhérer à ces vues, pensent néanmoins que les fugitifs « *seraient fondés de craindre des persécutions s'ils étaient rapatriés* », indique le mémorandum.

« *Cette interprétation est apparemment le point de vue officiel du département d'Etat des Etats-Unis. Ce n'est cependant ni la politique ni la pratique des autres gouvernements, ni celle du H.C.R. D'ailleurs, cette opinion est aujourd'hui contestée par les services d'immigration et de naturalisation* (I.N.S.) *américains* », *ajoute ce document.*

Le H.C.R., qui favorise des programmes de rapatriement en accord avec les individus et les gouvernements concernés, s'attache à réfuter les allégations relatives à d'éventuelles persécutions. « *Les motifs des Vietnamiens, des Laotiens, des Hmongs* (Méos) *et des Khmers sont notablement différents. Ironiquement, ceux qui peuvent le plus craindre des persécutions, les Hmongs sont les moins intéressés à une réinstallation à l'étranger. La situation qui avait causé en 1979 la fuite d'un grand nombre de Khmers, la famine et la guerre, ne caractérise plus aujourd'hui leur pays d'origine. La plupart des nouveaux arrivants laotiens auraient pu quitter leur pays à n'importe quel moment depuis six ans.* »

Peu invoquent des raisons spécifiques à leur départ. Beaucoup disent que « *la vie est dure* » et qu'ils veulent « *tenter leur chance* » en Occident. Pour les Vietnamiens, la cause principale est le désir d'échapper à un futur économique déprimant et de « *refaire leur vie* » aux Etats-Unis. « *Il est douteux que beaucoup d'entre eux craignent des persécutions* », affirme le mémorandum.

« *Pendant six ans,* (...) *ni le H.C.R. ni les pays de premier asile n'ont sérieusement cherché à distinguer entre « réfugiés » indochinois et « autres migrants ».* (...) *Les Etats-Unis ont virtuellement abandonné les questions de catégories et ouvertement annoncé : « Nous prenons tous ceux qui ne sont pas exclus par la loi sur l'immigration »* (c'est-à-dire *les criminels, les communistes, les homosexuels, etc.*). *Les Français ont favorisé ceux qui ont des parents en France ou qui sont de culture française. Le Canada et l'Australie, ceux « capables de s'intégrer facilement dans une société occidentale moderne ». Dans bien des cas, les plus qualifiés ont été acceptés de préférence aux non-qualifiés, bien que ces derniers aient pu avoir des raisons fondées de craindre des persécutions en cas de retour dans leur pays d'origine. Souvent, le programme semble avoir les caractéristiques d'une « opération d'immigration pure et simple ».*

« Des quotas limités et adaptables »

L'auteur poursuit : « *De plus en plus nombreux sont les Américains qui estiment que la politique du département d'Etat dans cette affaire est faite par des gens qui ont un intérêt personnel et émotionnel très fort au maintien de quotas élevés* (...) *Il est même permis de penser que certains fonctionnaires du département d'Etat sont d'avis que la poursuite de l'exode indochinois est une « bonne chose ». Et doit être discrètement encouragée. Cela permet d'empêcher la stabilisation des régimes communistes en Indochine, cela fournit une source utile de renseignements sur la situation dans ces pays et cela paraît montrer au monde que les Indochinois continuent à « voter avec leurs pieds ». « Il est douteux que le HCR soit bien avisé en acceptant, sans critique, les propositions de telles personnes. Cela crée un dangereux précédent pour d'autres réfugiés et migrations massives.* »

La crédibilité du HCR souffre de cette situation : il est de plus en plus clair qu'il dépense des sommes considérables pour faciliter la migration de gens qui, « *à l'évidence, ne sauraient se prévaloir du statut de réfugié.* (...) *La réinstallation dans un pays tiers ne peut être qu'une partie de la solution globale du problème. Les nouveaux quotas favorisent les nouvelles arrivées* ». En encourageant la politique des quotas, le HCR, estime le mémorandum, « *encourage la poursuite de l'exode* ». L'auteur note que le département d'Etat a requis pour 1981-1982 un quota de 144 000 Indochinois, ce qui, selon lui, excède le nombre des personnes éligibles demeurant dans les camps du Sud-Est asiatique.

Il conclut : « *Les quotas massifs de 1979 étaient destinés à régler le problème de l'exode des Chinois du Vietnam fuyant par bateaux. Pour cette minorité persécutée, la réinstallation à l'étranger était la seule solution* (...) *Des quotas massifs ne sont plus nécessaires. Ils ne serviraient qu'à perpétuer le problème. Il faut des quotas limités et adaptables, destinés à ceux qui peuvent prétendre au statut de réfugié et à ceux pour qui il n'existe pas d'alternative à la réinstallation à l'étranger.* »

R.-P. PARINGAUX.

Corée du Sud

Le président Chon Doo-hwan termine à Manille une tournée chez les membres de l'ASEAN

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — M. Chon Doo-Hwan, président de la Corée du Sud est arrivé lundi 6 juillet à Manille où il a achevé une tournée qui l'a conduit dans les cinq pays membres de l'Association des nations de l'Asie du sud-est (ASEAN) (1). Il a ainsi reconnu à cette organisation régionale une importance politique et économique comme s'y était déjà employé, lors d'un voyage identique fait en janvier dernier, M. Zenko Suzuki, premier ministre japonnais.

« *L'ASEAN n'est pas moins importante pour nous que ne le sont les Etats-Unis et le Japon* », ont dit les responsables de Seoul. Ces pays représentent pour la Corée un précieux réservoir de matières premières (caoutchouc, bois, étain, pétrole entre autres) — qui lui font cruellement défaut et aussi, pour ses produits manufacturés, un marché potentiel de quelque deux cent trente millions de consommateurs.

Le Japon reste de loin le premier partenaire commercial de l'ASEAN. Le volume des échanges de la Corée avec ces pays de l'Asie du sud-est ne représente que 6,5 % du total de ses échanges extérieurs et se situe ainsi à un niveau dix fois inférieur à celui de son voisin Nippon. Pour Seoul, la montée du protectionnisme dans les pays industrialisés rend néanmoins plus urgente que jamais la recherche *de solutions de* remplacement qui passe notamment par la redécouverte des solidarités économiques régionales.

Evoquant la menace communiste qui pèse sur la région, le général Chon a appuyé la position de l'ASEAN *sur* la question cambodgienne. Echange de bons procédés, les dirigeants de cette organisation ont soutenu ses efforts en faveur d'un dialogue entre les deux Corée.

A cet égard, lors d'un discours prononcé devant la presse étrangère, le 5 juillet, à Bangkok, le président Chon s'est dit « *profondément déçu* » que son homologue nord-coréen, le maréchal Kim Il-sung, ait rejeté l'invitation qu'il lui avait *adressée* en janvier dernier *puis renouvelée* en juin. A son avis, ce refus est « *explicable* » : une *fois* que les portes de cette société close seront ouvertes, le peuple nord-coréen exigera rapidement davantage de liberté et une démocratie authentique.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Philippines, Indonésie, Malaisie, Singapour, Thaïlande.





ASIE

Réfugiés et résistants afghans au Pakistan

II. — La difficile recherche de l'union

Le Pakistan a vu arriver sur son territoire plus de deux millions de réfugiés afghans, qui ont fui leur pays après l'installation d'un régime communiste à Kaboul et, surtout, depuis l'entrée des forces soviétiques, en décembre 1979. Mais cet afflux de population n'est pas sans poser de délicats problèmes, au Pakistan, dans ces régions frontalières (« le Monde » du 7 juillet).

D'autre part, les maquisards basés dans ce pays, à Peshawar, tentent actuellement de se regrouper — après l'éclatement de l'alliance qu'ils avaient formée sous l'impulsion de la Conférence islamique. — mais ils demeurent, pour l'essentiel, partagés en deux tendances : nationalistes modérés et intégristes musulmans.

De notre envoyé spécial PATRICK FRANCES

Peshawar. — Constituée en janvier 1980, l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan, qui regroupait cinq des six mouvements de résistance représentés à Peshawar (Pakistan), s'était, en décembre de la même année, scindée en deux tendances. Les trois groupes considérés comme modérés, le Front de libération nationale de M. Gailani, le Front pour la libération de l'Afghanistan de M. Muddjadeddi et le Mouvement pour la révolution islamique de M. Mohammadi, formaient une « *entente militaire* » ouverte aux autres courants de la résistance, puis le 2 juin, une nouvelle alliance — l'Unité islamique des mujahidin (combattants de la foi) (*le Monde* du 4 juin 1981). Les deux mouvements intégristes, le Jamiat-e Islami (rassemblement islamique) de M. Rabbani, et le Hezb-i Islami (parti islamique) de M. Younus Khales, ont engagé des pourparlers en vue d'une association avec l'autre aile du Hezb-i, la plus importante, dirigée par M. Gulbudin Hekmatiar et qui a toujours refusé de se joindre à l'Alliance.

En 1980, l'Alliance avait porté à sa tête un jeune clerc du Jamiat-e Islami, récemment libéré des prisons afghanes, M. Gholam Rasoul Sayaf (*le Monde* du 26 mars 1980). Ce dernier, « *très occupé* », n'a cependant pas trouvé les dix minutes que nous lui demandions, après qu'il eut refusé de nous recevoir plus longuement.

« *Rien d'étonnant*, commentera M. T. Osman, conseiller politique de M. Gailani, *il se croit le roi de l'Afghanistan alors qu'il n'est plus rien, même plus président de l'Alliance.* » « *Il s'est révélé incapable d'appliquer la politique de l'Alliance* », explique, de son côté, un responsable du mouvement de M. Mudjadeddi. « *Les interviews qu'il accordait ne reflétaient pas nos positions. A cela sont venus s'ajouter des problèmes de gestion financière, problèmes qui font que l'Alliance n'est pas réellement dissoute. Il faut d'abord clarifier les comptes.* »

Ailleurs, on explique que « *Sayaf, qui était très proche du mouvement des Frères musulmans, a tout fait pour limiter l'influence des nationalistes et pousser l'Alliance dans les bras des fondamentalistes* ».

De quoi, évidemment, braquer des partenaires pro-occidentaux et modérés qui, s'ils préconisent une sorte de démocratie islamique plus ou moins libérale, ne veulent pas entendre parler d'une révolution de type iranien. « *Qui dit Afghan, dit musulman, mais qui dit musulman ne dit pas forcément Afghan* », observe M. Osman, qui oppose volontiers « *nationalistes et fondamentalistes* ». « *Il s'agit d'imposer, par la force, sa volonté au peuple afghan.* » « *Or, ce dernier*, affirme-t-il *refuse toute dictature idéologique. Pour nous, nationalistes, ce qui compte c'est l'Afghanistan. Si les Pakistanais ou les Iraniens, musulmans comme nous, nous avaient attaqués le résultat aurait été le même et ils se seraient heurtés à la même résistance que celle rencontrée par les Soviétiques.* »

« *L'unité*, constate un dirigeant du Front de libération nationale afghan, *tout le monde la souhaite. Mais s'il est facile de réunir plusieurs groupes, il est impossible, en revanche, de faire cohabiter deux visions, deux idéologies différentes. Ici, à Peshawar, chacun s'accorde sur l'objectif final : libérer l'Afghanistan. Mais les intégristes mêlent à cette lutte un combat pour le leadership et prétendent représenter le peuple afghan tout entier, alors qu'ils n'en représentent qu'une infime minorité.* »

« *Nous, nous disons : libérons d'abord le pays, ensuite le peuple afghan, lui-même, décidera. Cette lutte de libération n'est le monopole de personne et chacun est invité à y participer. Voilà pourquoi nous nous efforçons désormais de mettre en place des organes où soient représentées toute. les régions, tribus et ethnies du pays.* » « *Ce qui*, ajoute-t-il, *réduira d'autant, une fois l'occupant chassé, les risques d'affrontements internes.* »

Le problème de la direction

Pour qui a toujours considéré comme discutable la représentativité des groupes installés à Peshawar et abordé avec une certaine méfiance ce microcosme où manipulations, intoxications, complots et affabulations semblaient être les passe-temps favoris, un tel langage fait tendre l'oreille. Il y a là, de toute évidence, un ton nouveau et force est de constater qu'il semble être, aujourd'hui, l'apanage des modérés. A croire qu'une ère nouvelle s'ouvre peut-être dans cette ville frontière : le temps du réalisme.

« *Une alliance de cinq groupes ne pouvait prétendre représenter tout le peuple afghan* », reconnaît M. Osman, qui avoue que « *seuls, peut-être, dix pour cent des combattants sont contrôlés par les partis de Peshawar* », le reste étant constitué de combattants « *libres et indépendants* ».

« *Si vous consultiez les registres d'adhérents de ces partis, l'Afghanistan apparaîtrait comme un pays de plus de quarante millions d'habitants !*, observe-t-il. *Cela n'a d'ailleurs rien d'étonnant dans la mesure où nos cartes sont essentiellement recherchées par les réfugiés pour obtenir des vêtements, de la nourriture, des médicaments, des armes ou des munitions. Aussi s'inscrit-on volontiers dans plusieurs partis à la fois...* »

Au-delà de ce qui ressemble presque à une autocritique (« *les partis n'ont pas su organiser la résistance* », constate le Dr Rasoul, *qui s'occupe d'une organisation d'aide aux réfugiés*) apparaît une autre analyse : « *Avant l'invasion soviétique, l'action des groupes de Peshawar pouvait être suffisante. Elle avait d'ailleurs, d'une certaine façon, contribué à la chute d'Amin et de Taraki, à la faillite de la révolution, ce qui avait obligé l'U.R.S.S. à intervenir. Mais avec l'entrée de l'armée rouge, tout a changé. Aussi, tout en respectant nos différences, il nous faut à présent, impérativement, nous unir sur un programme très simple : chasser l'étranger. Pour ce faire, nous avons besoin de l'alliance la plus large possible, alliance qui pourrait constituer la base d'un leadership collectif.* »

Tel est l'objet de la Loya Jirga (« la grande Assemblée souveraine ») qui devrait se réunir si possible à l'intérieur de l'Afghanistan. A cet effet, une Loya Jirga préparatoire s'est tenue le 11 mai 1980 à Peshawar. Plus de neuf cents délégués — c'est le chiffre avancé — de toutes les régions ont désigné un conseil révolutionnaire islamique de soixante-huit membres, présidé par M. Mohammed Omar Babara Babrak Zair, et auquel les partis représentés à Peshawar ont été invités à se joindre. Certains l'ont fait ; d'autres ont donné leur accord de principe. Principal atout de ces derniers, le fait qu'ils reçoivent une aide de l'étranger, essentiellement constituée, affirment-ils, unanimes sur ce point, de dons privés.

Reste le problème de la direction. « *Depuis la révolution*, estime M. Osman, *notre classe dirigeante a été saignée à blanc : plus de deux cent mille personnes éliminées. Il en est résulté un vide vite comblé par la multiplication des leaders. Mais nous avons besoin d'un guide, de quelqu'un autour duquel nous pourrions nous rassembler. En attendant, son absence nous oblige à créer un leadership collectif.* »

Et le roi Zaher Chah, actuellement en exil à Rome ? Chez les modérés, le nom, on le sent, conserve un pouvoir de séduction presque intact. Mais on note également, perceptible, une certaine déception à l'égard du comportement de l'ancien souverain, auquel on reproche souvent sa passivité et son silence.

Certes, on ne cache pas l'espoir de voir le monarque accepter finalement de venir coiffer un conseil qui serait vraiment représentatif du peuple afghan. Mais on n'exclut pas non plus la possibilité de voir émerger de ce conseil un *nouveau chef. Chacun, en tout cas,* espère voir le peuple afghan *enfin rassemblé, enfin organisé, « bouter l'envahisseur hors du pays »*.

Avec la conscience que, pour y parvenir, il convient également de s'organiser militairement, *sur le terrain*. Telle est bien l'opinion *du colonel Wardack, le conseiller* militaire de M. Gailani, qui parle très *sérieusement* d' « *organisation unique* », de « *commandement intégré* » *constitué cependant de* représentants de tous les groupes combattants. Et de décrire une résistance de rêve où l'on dresserait des plans qui seraient ensuite diffusés dans le pays, puis appliqués. *On évoque même la création* d'une véritable armée, aux effectifs réduits, avec l'idée qu'il appartient à chacun désormais de tenir son rôle dans la société, « *une société où le paysan cultiverait sa terre, le marchand commercerait et le guerrier combattrait* ».

Image quasi idyllique d'une résistance encore fragmentée à l'infini sur le terrain, et coupée en deux camps hostiles à Peshawar. Mais, aujourd'hui, les choses semblent bouger. Et la résistance extérieure qui n'en finissait pas de tourner en rond, narcissique et vaine, défi permanent à la raison, semble, à présent, dans un réflexe salutaire, vouloir se ressaisir, en se mêlant étroitement aux combattants de l'intérieur. Dans le camp des modérés, la chose semble évidente : la levure est *dans la pâte et il s'en faut peut-être de quelques semaines, de quelques mois*, que cette dernière ne lève. Dans le camp des intégristes, *en revanche, il en va* apparemment autrement.

Prochain article :

ESPÉRANCE CHEZ LES « PURS ET DURS »

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement contradictoire rendu le 29 avril 1981, le Tribunal de Grande Instance de CAEN, 3e Chambre, a condamné :

MARIE Alain, né le 4 août 1936 à SEPT VENTS (14), directeur Agence Bis, 11, rue Samuel Bochard à CAEN (14) ;

— WERSINOSKI Stanislas, né le 20 juillet 1937 à BAVENT (14), directeur, 18, rue de Creully, à CAEN (14) — pour infraction au code du travail, à 10 000 F chacun d'amende ; à payer à la partie civile, C.F.D.T., solidairement 1 000 F à titre de D.-I.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Gde Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement (contradictoire) en date du 23 juin 1980, la 11e Chambre, 1re Section, du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour fraude *fiscale*, omission *volontaire* de passation d'écritures, à la peine de dix-huit mois d'emprisonnement et 30 000 F d'amende, le sieur LIPSKY Claude, Georges, Jean, né le 15 juin 1931 à Paris 12e, représentant, demeurant 1, square Copernic, à Le Chesnay 78.

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au « Journal officiel » et dans les journaux « L'Aurore », « Le Figaro » et « Le Monde ».

Pour extrait conforme délivré par nous, *Secrétaire-Greffier soussigné*, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet.

Par arrêt en date du 24 avril 1981, la 9e Chambre de la Cour d'appel de Paris a condamné BOUXOM André, Jules, Joseph, né le 25 mai 1921 à LA MADELEINE, arrondissement de LILLE (Nord), demeurant 3, rue du Général-Lambert, 75007 PARIS, à 6 mois d'emprisonnement avec sursis pour complicité de fraude fiscale.

Par arrêt en date du *8 mai 1981*, la 9e Chambre de la Cour d'appel de PARIS a condamné TORDJMANN Marcel, né le 20 avril 1927 à ORAN (Algérie), Directeur commercial, demeurant à AIX-LES-BAINS (Savoie), Chemin-sous-Bois - Villa-sous-Bois à *13 mois d'emprisonnement* avec sursis pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures.

Par arrêt en date du 26 février 1980, *la 9e Chambre de la Cour d'appel de* PARIS a condamné FRANÇOIS Claude né le 4 juin 1921 à NEUILLY-SUR-SEINE (Hauts-de-Seine), Courtier libre, demeurant à VERNEUIL-SUR-SEINE (Yvelines) 91, avenue du Château, à 18 mois d'emprisonnement *dont 14 mois avec sursis et 5 000 F* d'amende pour fraude fiscale.

Par arrêt en date du 30 avril 1981, la 9e Chambre de la Cour d'appel de PARIS a condamné :

1) HABIB Simon Nessim, né le 19 octobre 1934 à LA GOULETTE (Tunisie), demeurant 9, rue Lentonnet, 75009 Paris à 6 mois d'emprisonnement avec sursis et 6 000 F d'amende pour fraude fiscale et complicité de fraude fiscale.

2) LEVASSEUR Henri, né *le 16 juillet* 1914 à MAISONS-LAFFITTE (78) *demeurant 53, rue de Maubeuge*, à Paris 75009, à 6 mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 F d'amende pour fraude fiscale et complicité de fraude fiscale.

Par arrêt en date du 24 avril 1981, la 9e Chambre de la Cour d'appel de PARIS a condamné :

1) BORIONE Didier, Roger, Marcel, né le 6 juin 1929 à 75016 PARIS, demeurant *LE PONT-PLANTE-THIVERNAL* à GRIGNON (Yvelines) à *6 mois d'emprisonnement* avec sursis pour complicité d'infraction à la législation sur les sociétés et complicité de fraude fiscale.

2) BOUXOM André, Jules, Joseph, né le 25 mai 1921 à LA MADELEINE, arrondissement de LILLE (Nord) demeurant 3, rue du Général-Lambert à 75007 PARIS, à 6 mois d'emprisonnement *avec sursis pour complicité de* fraude fiscale.

3) BENITAH Salomon, né le 10 octobre 1932 à COLOMB-BECHAR (ALGERIE), demeurant 7, r. Frédéric-Joliot-Curie à LA COURNEUVE (Seine-Saint-Denis) à 2 mois d'emprisonnement *avec sursis pour infraction* à la législation sur les sociétés et fraude *fiscale*.

Extrait des Minutes du Greffe du *Tribunal de Grande Instance de* PARIS.

CONDAMNATION PENALE POUR FRAUDE FISCALE

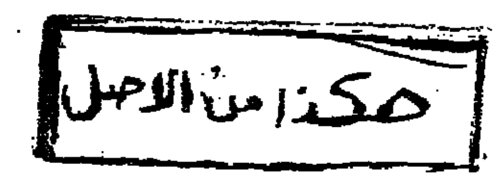
Par jugement (contradictoire) en date du 16 avril 1980 la 11e Chambre, 1re Section, du Tribunal correctionnel *de PARIS a condamné pour fraude fiscale* :

— La dame GUET née FAUNIERES Simone Juliette, née le 18 septembre 1921 à Boulogne-sur-Seine (Hauts-*de-Seine*), demeurant 1, square *Castiglione*, Résidence Tuilerie à PARLY-II, à la peine de 6 mois d'emprisonnement avec sursis et à 10 000 F d'amende.

— Le sieur GENTIZON André, Jean, Louis, né le 29 mai 1924 à PARIS 12e, conseil juridique commissaire aux comptes, demeurant 18, rue d'Aguesseau, PARIS 8e, à la peine de 15 mois d'emprisonnement avec sursis.

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait au « Journal officiel » et *dans les journaux* « le Monde », « le Figaro » et « Le Matin de Paris ».

Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet.



AMÉRIQUES

Argentine

Mme Isabel Peron a été libérée après cinq ans de détention

Mme Isabel Peron, veuve de l'ancien président argentin, a été libérée, le lundi 6 juillet, à Buenos-Aires, après avoir passé plus de cinq ans en détention. Elle avait été arrêtée par les militaires après leur prise du pouvoir en mars 1976. Mme Peron, diminuée, affaiblie, aurait l'intention de se rendre en Espagne pour entrer dans un couvent.

Buenos-Aires (*A.F.P.*). — Mme Maria Estela Martinez de Peron, qui a été libérée le lundi 6 juillet en Argentine, avait été écartée du pouvoir le 24 mars 1976 par un coup d'Etat militaire.

Née le 4 février 1931 à La Rioja (à quelque 1 200 kilomètres au nord-ouest de Buenos-Aires), elle avait fait la connaissance du général Juan Peron en 1956 à Panama, où elle dansait dans un groupe folklorique sous le pseudonyme d'Isabelita. Le général Peron en exil lui proposa de devenir sa collaboratrice. Il l'épousera en 1961 à Madrid, et lui confiera un rôle politique grandissant, la chargeant de délicates missions en Argentine où elle travaille au renouveau du péronisme.

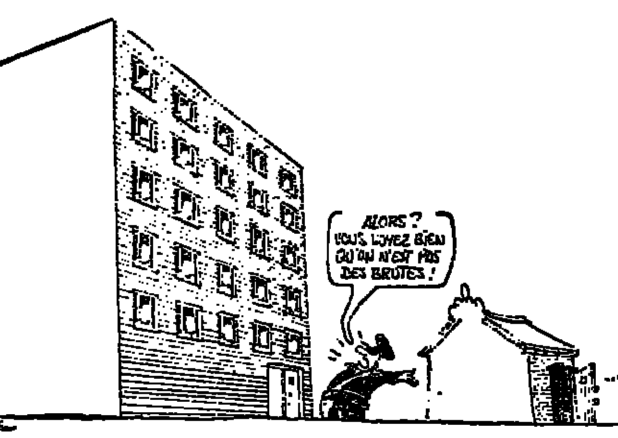
En juin 1973, le général pourra revenir triomphalement dans son pays dont il avait été chassé, dix-huit ans auparavant, par les militaires. De nouveau au pouvoir, Peron confie la vice-présidence à son épouse qui, constitutionnellement, devient le second personnage de l'Etat en attendant de lui succéder. Le 29 juin 1974, Isabelita, qui effectue son premier voyage officiel à l'étranger, est rappelée d'urgence au chevet du général. Deux jours plus tard, elle devient « trente-huitième président » d'Argentine.

Première femme en Amérique latine à assumer d'aussi hautes fonctions, Maria Estela, ambitieuse et volontaire, ne parviendra pourtant jamais à égaler, dans le cœur des Argentins, Eva Peron. En dépit de ses efforts pour accentuer une certaine ressemblance avec la précédente et célèbre épouse du leader, dont elle possède la silhouette blonde et frêle, elle ne sera jamais vraiment populaire.

Rapidement, après la mort du général, la droite péroniste incarnée par M. José Lopez Rega, conseiller privé d'Isabelita et personnage fort contesté, prend le pas sur la fraction progressiste réduite au silence. La press est muselée. Le 6 novembre 1974, l'état d'urgence est proclamé dans un pays miné par la crise économique. Quelques mois plus tard, l'éminence grise de la présidente, M. José Lopez Rega, surnommé « le mage », est contraint à l'exil. Isabelita s'enfonce davantage dans son isolement. Une histoire de fonds publics détournés à des fins personnelles finit de la discréditer. Ses derniers partisans restent muets. Le 24 mars 1976, dans un climat de grèves incessantes, d'inflation galopante, l'armée, qui a toujours été hostile à la présidente, prend le pouvoir, dirigée par le général Videla.

Arrêtée par les militaires, la veuve de Peron a passé les sept premiers mois de sa réclusion dans une sorte de château médiéval, dans la province de Neuquen, à 1 200 kilomètres au sud-ouest de Buenos-Aires. Elle ne pouvait ni recevoir ni envoyer de correspondance, et toute visite lui était interdite. C'est là qu'en juin 1976 elle apprit que la junte militaire l'avait dépossédée de ses droits politiques. Interdiction lui était faite d'exercer à l'avenir un quelconque pouvoir public.

En octobre 1976, Isabelita était transférée à l'arsenal naval Azopardo, près de la ville d'Azul, au sud de Buenos-Aires. Elle eut alors le droit d'avoir des visites et son avocat, Mᵉ Julio Arriola, venait chaque semaine la tenir au courant de l'évolution des procès pour prévarications diverses qui lui étaient intentés.



(*Dessin de PLANTU.*)

A ANTENNE 2

Un avion pour le Salvador

Document de grande qualité, émouvant et bien équilibré sur *le petit Salvador broyé dans* l'engrenage de la violence et de la guerre, lundi soir, à Antenne 2. Patrick Poivre d'Arvor, Bernard Benjamin, Patrice du Tertre et Jean Rey, ont accompagné l'avion de Médecins du monde du docteur Kourchner. Mission accomplie : les 36 tonnes de médicaments rassemblés en France ont bien été distribuées à ceux qui en avaient besoin, aux réfugiés rassemblés dans des camps, grâce à la collaboration d'organismes privés, Croix-Rouge locale et mouvements d'aide de l'Eglise.

D'une brève semaine de séjour, l'équipe d'Antenne 2 a ramené des images de mort et de détresse, le désespoir des mères de ceux que des soldats ou des civils armés ont amené, à coups de crosse, un soir de rafle ou de ratissage. Comme des chiens. Certains sont retrouvés assassinés, mutilés, parfois décapités sur le bord d'un chemin. Les autres appartiennent à la longue cohorte des « *disparus* ». La commission salvadorienne des droits de l'homme, qui tient le registre de ce martyrologue, affirme que deux mille personnes sont assassinées chaque mois.

Etrange guerre sans front, presque sans opérations, où le danger est nulle part et partout. La capitale semble paisible, les routes de l'intérieur praticables, sauf dans les régions frontalières du Honduras. L'armée régulière, assistée de conseillers américains, contrôle les axes, patrouille les villes. Dans les villages perdus, des sentinelles *inquiètes, le doigt sur la gâ*chette, surveillent une campagne vide, mais dominée par les guérilleros. « *Plus on en tue, plus il en vient.* » Des miliciens rigolards, fusil à la main, scrutent l'horizon menaçant, persuadés de devoir affronter « *des Cubains et des Russes* ».

Opération surprise de la guérilla à La Union, sur le golfe de Fonseca. Pendant deux jours, les rebelles ont tenu cette petite cité de dix-huit mille habitants. La population s'est terrée. Puis, l'armée a « nettoyé » le centre et mitraillé le clocher de l'église pour déloger des francs-tireurs. Des cadavres, et le silence après la fusillade, jusqu'au prochain coup de main. C'est le *statu quo*. La guérilla survit, s'organise, mais est incapable de reporter cette « *offensive finale* » proclamée sur les murs. Les troupes de la junte, renforcée par le matériel américain depuis la victoire de M. Reagan, ont repris confiance, mais ne peuvent pas davantage balayer cette révolte tenace. Le nombre des orphelins grandit.

Alors, une solution politique ? C'est la raison. Mais qui souhaite ici et qui peut garantir des élec*tions vraiment libres dans ce* pays-test de l'Amérique centrale ? Le président de la junte, le démocrate-chrétien Duarte, demande que le Salvador puisse se déterminer « *par les votes et non par les balles* ». Pour l'heure, c'est encore la loi de la poudre. — M. N.

● *La Commission des droits de l'homme au Salvador* (C.D.H.D.E.S.) estime, dans un communiqué publié le 6 juillet à Mexico, que « *le terrorisme d'Etat régnant au Salvador depuis le 15 octobre 1979* » a fait plus de trente mille morts. Par ailleurs, les autorités judiciaires ont indiqué que trente-deux civils, dont deux secouristes de la Croix-rouge et un de la Croix-verte, ont été tués dans les dernières vingt-quatre heures. — (*A.F.P., U.P.I.*)

« Les veines ouvertes de l'Amérique latine »

(*Suite de la première page.*)

Acte d'accusation, pamphlet, répertoire rigoureux des rapines séculaires, dénonciation froide d'un ordre économique mondial profondément injuste et dangereux : ce manuel d'économie politique a souvent le ton d'un roman de piraterie. Et c'est bien de pillage qu'il s'agit au fil des chapitres. Les siècles ont passé, mais l'Amérique latine a gardé sa « *condition de servante* ». Elle demeure au service des intérêts étrangers, « *étant source et réserve de pétrole et de fer, de cuivre et de viande, de fruits et de café, de matières premières et de denrées alimentaires pour des pays riches qui gagnent en les consommant beaucoup plus que l'Amérique latine en les produisant* ».

Tel est le *leitmotiv* de cette contre-histoire : « *Nous sommes pauvres parce que vous êtes riches.* » Nous, Latino-Américains, volés et spoliés depuis des siècles, trahis par des dirigeants corrompus ou inefficaces. Vous, Espagnols, Portugais, Européens, Britanniques et, aujourd'hui, Américains, qui avez bâti votre prospérité sur l'exploitation systématique de nos richesses naturelles. Vous avez, dit-il, « *gagné uniquement parce que nous avons perdu* ».

Il est certain que l'histoire du sous-développement de l'Amérique latine est étroitement liée à celle du capitalisme mondial. Cela est vrai pour d'autres régions de la planète que l'on classe, par commodité, sous le vocable de tiers-monde. Galeano va encore un peu plus loin. Au terme de son magistral survol de la conquête, de la colonisation et de l'indépendance, il est tenté de reprendre le cri amer et désespéré de Bolivar ou soir de sa vie : « Jamais nous ne saurons heureux, jamais... »

Cette thèse sur un pillage unilatéral ,sur l'inégalité des échanges poussée à son paroxisme, fera encore une fois pousser les hauts cris à ceux qui, sans récuser la domination et l'exploitation impérialiste, se demandent si les Latino-Américains n'ont pas aussi quelques responsabilités dans le retard relatif de leurs économies et de leurs sociétés. Peut-on réduire le sous-développement aux seuls mécanismes de la domination et de la dépendance ? Ne peut-on estimer que les accidents de l'histoire, les impératifs de la géographie, les niveaux culturels, les coutumes, la démographie, le type des relations instaurées entre les « métropoles » européennes et les « colonies » américaines, les différences de mentalité entre les « pionniers » du Nord et les « colons » *du Sud ont aussi, au fil des siècles,* contribué à creuser un fossé entre les deux moitiés de l'hémisphère occidentale.

Eduardo Galeano l'admet. « *Les émigrants du* Mayflowers *ne traversèrent pas la mer pour s'emparer des trésors légendaires ni pour anéantir les civilisations indigènes, inexistantes dans le Nord, mais pour s'installer avec leurs familles et transplanter au Nouveau Monde les modes de vie et de travail qu'ils pratiquaient en Europe.* »

Pourquoi, cependant, le Nord est-il riche alors que le Sud est pauvre ? Pour apporter des éléments de réponse à cette question irritante, Galeano offre en tout cas son dossier nourri, précis, pièce non négligeable d'un débat plus vaste, et actuel, sur les relations entre nations industrialisées et pays en voie de développement. Il dépeint ce qu'il connaît, une Amérique latine qu'il voit les veines ouvertes, perdant inexorablement sa substance et sa vie pour nourrir les autres.

Il est né en 1940, à Montevideo, dans un pays qui avait encore la réputation d'un îlot de tranquillité relative, d'un Welfare State pratiquant une démocratie paisible et apparemment immuable. Il a fait ses premières armes aux côtés du Dr Quijano, ancien directeur de *Marcha*, certainement l'un des plus remarquables journalistes d'Amérique latine, et qui dénonçait, semaine après semaine, les aveuglements de l'oligarchie et les excès de l'étranger. *Marcha* a disparu, comme tant d'autres symboles, emporté dans la tourmente qui a abattu la démocratie alors exemplaire de l'Uruguay.

Expulsé de son pays en 1973, réfugié à Buenos-Aires, Galeano a dû quitter aussi l'Argentine pour échapper aux tueurs anonymes des commandos paramilitaires du cône Sud. Son itinéraire ressemble à celui de tant d'autres Latino-Américains, errant depuis dix ans ou plus de Chili en Brésil, de Bolivie en Venezuela. D'une certaine manière, Galeano, installé dans l'Espagne démocratique, témoigne aussi pour tous les « disparus » et les « personnes déplacées » d'Amérique latine.

Massacre d'Indiens traite des Noirs

Tout est vrai dans ce témoignage comme on le voit sur les superbes fresques murales de Diego Rivera au Palais national de Mexico : la colline d'argent de Potosi, les gallions chargés d'or, la conquête cruelle au nom de la Sainte-Croix en brandissant le glaive, les cycles du sucre, du café, des minerais de Zacatecas ou du Minas-Gerais, les massacres des Indiens, la traite des Noirs, le *boom du caoutchouc, des nitrates*, les cours en dents de scie des matières premières. Tout est vrai : l'étain, « métal du diable », le pétrole et ses malédictions.

La guerre du Chaco, en 1932, ignorée de l'Europe, et qui tua des dizaines de milliers de Boliviens et de Paraguayens, est née de la confrontation entre sociétés pétrolières rivales. Celle du Pacifique, de 1879 à 1883, qui opposa le Chili à la Bolivie et au Pérou, a été directement provoquée par la rapacité des sociétés étrangères intéressées à l'exploitation des nitrates. Un siècle après cet affrontement, la Bolivie revendique encore son accès perdu au Pacifique. Chiliens et Péruviens continuent de se considérer avec méfiance.

Dans cette accumulation de dates, de faits, de chiffres, d'anecdotes, l'auteur parfois force le trait, néglige la nuance, utilise le raccourci, emporté qu'il est à convaincre et à plaider. La description du système inca apparaît un peu idyllique et peut donner des arguments aux pourfendeurs du mythe du « bon sauvage ». Il est difficile d'attribuer le suicide de Vargas à la variation des cours du café, ou la chute de Janio Quadros au seul contentieux sur les gisements de fer du Minas. La réhabilitation du Dr Francia, dictateur du Paraguay au dix-neuvième siècle, a dû surprendre les libéraux de cette nation saignée à blanc par la guerre de la triple alliance. La violence au Guatemala a effectivement commencé en 1954, après la chute du gouvernement progressiste du colonel Arbenz. Elle n'a pas cessé depuis, mais on ne peut, dans ce processus, faire complètement abstraction du rôle joué par les organisations révolutionnaires armées d'extrême gauche qui se réclamaient du castrisme dans les années 60.

La Grande-Bretagne a largement contribué au dix-neuvième siècle à la division de l'Amérique latine en nations distinctes, et parfois rivales, mais il est vrai aussi que l'Amérique espagnole a mis un siècle à se remettre des désastres des guerres d'indépendance. Les méfaits de la société esclavagiste ont été bien plus importants au sud qu'au nord du rio Bravo, cette frontière ténue, irréelle, et qui est pourtant bien davantage qu'un accident géographique.

L'industrialisation des bidonvilles

Dix années ont passé depuis la première publication du livre de Galeano, et bien des événements importants ont eu lieu en Amérique latine pendant cette période. Par exemple, le renversement du gouvernement d'unité populaire de Salvador Allende au Chili, la fin de l'expérience réformiste des militaires péruviens, la nationalisation de l'industrie pétrolière au Venezuela. Au plan mondial, la hausse brutale des prix du pétrole et la crise de l'énergie ont introduit un élément nouveau dans les relations internationales et dans le dialogue Nord-Sud.

« *La Bolivie n'existe pas...* », affirmait avec mépris la reine Victoria au siècle dernier. En 1981, la Bolivie *continue d'être soumise à des tyranneaux galonnés*, dont Bolivar redoutait l'avènement, mais elle existe *comme* existe une Amérique latine dont le taux de croissance *global* a été très important au cours de la dernière décennie. Le Mexique a ses braceros fuyant vers le Nord, et des millions de paysans pauvres. Il subit les pressions constantes de Washington, mais le Mexique est *aussi* aujourd'hui une puissance pétrolière.

« *Les riches sont de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres...* », disait M. McNamara, ancien directeur de la Banque mondiale. Cela est vrai, globalement, *pour l'Amérique latine*. Les marginaux, les laissés-pour-compte de la croissance sont de plus en plus nombreux dans le continent, et les bidonvilles de plus en plus envahissants. Mais l'industrialisation, amorcée avec le processus de substitution des importations, n'est pas un leurre absolu bien qu'elle ne modifie pas, sans doute, l'organisation de l'inégalité sur le marché mondial. Mais elle contribue à bouleverser les sociétés. On pourrait multiplier les signes qui montrent que l'apocalypse n'est pas fatale.

Il reste que si l'Amérique latine progresse, elle progresse sans se libérer structurellement de son retard. En mettant brutalement l'accent sur les principales causes de ce retard, et en démontrant minutieusement les mécanismes de la dépendance, Eduardo Galeano apporte une contribution très importante à la compréhension d'un passé qui nourrit un présent ambigu et incertain.

MARCEL NIEDERGANG.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● UN MEMBRE DE LA POLICE SECRETE (C.N.I., ancienne DINA), M. Carlos Tapia Barraza, a été assassiné le lundi 6 juillet à Santiago. Aucune des quatre personnes qui auraient participé à cet attentat n'a été retournée. Celui-ci a été revendiqué par une brigade Charles Ramirez, qui a laissé des tracts. — (*A.P.*)

Maldives

● LA BASE AERIENNE DE GAN va être transformée en station balnéaire. En 1977, l'U.R.S.S. avait tenté d'en louer les installations, situées au sud de l'archipel, et occupant une position stratégique dans l'océan Indien (*le Monde* du 3 novembre 1977). L'offre avait été déclinée. La décision de reconvertir la base a été annocée au lendemain de la visite de M. Huang Hua, ministre chinoisc des affaires étrangères, qui achevait, le dimanche 5 juillet, une tournée en Asie du Sud. — (*A.F.P.*)

Pakistan

● LES MAQUISARDS AFGHANS ont remis aux autorités d'Islamabad un pilote soviétique, Mikhail Semyonovitch, âgé de trente ans, qu'ils avaient capturé, le 17 juin, à l'intérieur de l'Afghanistan et auquel ils avaient fait franchir la frontière, a-t-on appris de sourcce digne de foi. — (*A.P.*)

● POUR LA PREMIERE FOIS, les membres de la communauté islamique qui rompront le jeune du ramadan, commencé le 4 juillet, seront passibles de peines de prison et d'amendes, a décrété le chef de l'Etat, le général Zia-Ul-Haq. Certains responsables religieux pourront, aux termes du décret, procéder, comme la police, aux arrestations. — (*Reuter.*)

Pologne

● LE BUREAU POLITIQUE DU P.C. POLONAIS a convoqué pour vendredi 10 juillet à Varsovie le douzième plénum du comité central pour examiner l'état des « *préparatifs* » du congrès extraordinaire du parti, dont les assises doivent débuter le 14 juillet, a annoncé lundi, l'agence PAP. Ce plénum revêt, selon les observateurs, un caractère formel, dans la mesure où toute décision d'importance revient désormais au congrès. Les membres du comité central devraient essentiellement adopter les textes qui seront présentés à l'instance suprême du parti. — (*A.F.P.*)

PROCHE-ORIENT

Liban

Les travaux du comité arabe quadripartite bute sur le problème des liens des phalangistes avec Israël

De notre correspondant

Beyrouth. — Le comité arabe de vigilance, réuni durant le week-end à Beiteddine (Haut-Liban), s'est ajourné au samedi 25 juillet, laissant la crise libanaise *en suspens*. *Le comité* arabe, dont la tâche essentielle est d'entreprendre une sorte de médiation permanente entre la Syrie, d'une part, et l'inextricable nœud de forces en présence au Liban, dont l'Etat libanais est censé représenter la synthèse, a buté sur les deux problèmes politiques fondamentaux qui conditionnent aujourd'hui le règlement de la crise libanaise : les liens de phalangistes avec Israël et les garanties arabes aux chrétiens du Liban.

Les participants aux travaux de comité, notamment les deux ministes saoudien et koweïtien des affaires étrangères, le président du conseil libanais et le secrétaire général de la *Ligue arabe*, ont tous souligné qu'une crise vieille de plus de six ans ne pouvait être réglée par un coup de baguette, que les Libanais devraient se montrer patients et que les résultats déjà obtenus sur le plan de la sécurité à Beyrouth et à Zahlé étaient en soi appréciables. Le ministre des affaires étrangères syrien a précisé : « *Le sujet principal est la collaboration avec l'ennemi israélien. Il n'a pas été tranché. (...)* »

Les dirigeants phalangistes qui parlent carrément d'« *échec* », estiment que la question des liens avec Israël ne peut que faire partie d'un « *package deal* » réglant la crise et comportant, parallèlement, des garanties arabes valables à la communauté chrétienne. Damas, pour sa part, a repris ses accusations contre les dirigeants chrétiens, notamment contre M. Bechir Gemayel, qualifié de « *bourreau* », et a annoncé qu'elle ne se satisferait pas d'une déclaration d'intention, mais qu'il lui faudrait contrôler la rupture entre Israël et les chrétiens du Liban.

On constate, cependant, à Beyrouth, que les différents signes positifs enregistrés sur le terrain la semaine dernière, ont déjà été remis en question. En particulier, le test du passage intersecteurs de Sodeco (rouvert jeudi après cinq mois de fermeture) est loin d'être concluant puisqu'il a dû être refermé samedi et de nouveau dimanche par suite de l'action de francs-tireurs.

LUCIEN GEORGE.

Iran

Cent trente personnes ont été exécutées en deux semaines

Téhéran (*A.F.P.*). — Vingt-trois personnes ont été exécutées, lundi matin 6 juillet, à la prison d'Evin, à Téhéran. Selon un porte-parole de la prison, quinze d'entre elles étaient des Moudjahidin du peuple et faisaient partie d'un groupe de quatre-vingt-dix personnes arrêtées le 17 juin dernier — soit trois jours avant les affrontements sanglants entre partisans et adversaires de l'ancien président Bani Sadr — dans une maison de Téhéran. Un seul parmi les quatre-vingt-dix a été libéré, quinze ont été condamnés à mort et les autres à des peines allant de un à quinze ans de prison, a-t-il ajouté.

Sept autres personnes exécutées lundi étaient membres de Paykar (marxistes-léniniste), arrêtées et jugées à Kachan (centre de l'Iran), puis transférées à Téhéran. Elles étaient accusées d'avoir « *des relations avec le parti démocrate du Kurdistan iranien et les Moudjahidin* », a précisé le porte-parole, qui a ajouté que le dernier opposant exécuté était membre des Fedayin minoritaires.

D'autre part, quatre opposants ont été exécutés dimanche soir à Sari, dans le nord de l'Iran. Agés de dix-neuf et vingt-deux ans, membres de Moudjahidin, ils étaient accusés d'avoir « *mis le feu à une tente servant à la propagande islamique* ». Le troisième était accusé « *d'activités contre la République islamique* ». A Tabriz, un autre opposant passé par les armes était coupable, selon Radio Téhéran, d'avoir participé à une manifestation, à la fin de mai dernier.

Rien n'annonce une modification de la politique de répression actuelle. « *Nous devons éliminer de la terre les corrompus pour que les autres vivent tranquillement* », a dit, dimanche, le juge islamique de Téhéran, l'hodjatoleslam Mohammadi Gullani lors d'une conférence de presse à la prison d'Evin.

Critiquant violemment un rapport d'Amnesty International sur les exécutions en Iran, le religieux a ajouté : « *Amnesty est, comme l'Organisation des Nations unies, au service des superpuissances.* » Il a affirmé que le nombre d'exécutions pratiquées depuis la chute de la monarchie ne dépassait pas trois cent cinquante, une estimatoi nlargement en-deça des mille cinq cents mises à mort avancées par l'Organisation humanitaire internationale. Il n'empêche que selon une estimation de l'agence Reuter, cent trente personnes ont été exécutées au cours des deux dernières semaines, soit depuis le début des affrontements entre les groupes de gauche et les forces de l'ordre à la suite de la destitution du président Bani Sadr.





politique

AVANT L'INTERVENTION DE M. MAUROY

La nécessité de ne pas attendre

(Suite de la première page.)

Les nationalisations, pour reprendre cet exemple (voir l'article de Jean-Michel Quatrepoint), font partie de ces mesures que l'un et l'autre privilégient pour des raisons de symbolique politique au moins autant que de convictions économiques.

A cette explication s'ajoute une réflexion plus personnelle : M. Mauroy se considère comme assuré d'un *maintien à l'ôtel Matignon* de deux années au moins. Il lui faut donc rapidement imprimer sa marque s'il veut présenter un bilan satisfaisant. Il estime, égalemetn, que ce qu'il *pourra entreprendre* pendant ce laps de temps risque d'être obéré par le « lourd héritage » des gouvernements Barre. M. Mauroy a donc deux bonnes raisons de presser le mouvement des réformes de structures, celles-ci compensant le handicap de départ.

Dresser le bilan de la gestion de MM. Giscard d'Estaing et Barre : tel devait être, en effet, le point de départ du long discours — en forme de plan de travail du gouvernement — de M. Mauroy mercredi après-midi. Le premier ministre entend expliquer, avant toute chose, dans quelle mesure ce bilan pèse sur son action. M. Mauroy devait ensuite tracer les grandes lignes du plan intérimaire de deux, dont M. *Michel Rocard* a la *charge*, qui a pour objectif, en quelque sorte, de « remettre les compteurs à zéro ».

Sur des bases assainies, il sera possible d'agir en profondeur, en s'appuyant sur quelques *idées-forces* ; les Français doivent être solidaires ; ils doivent avoir les *moyens* d'exercer une *« nouvelle citoyenneté »* ; ils doivent pouvoir vivre dans un pays capable de maîtriser son développement industriel. Dans le domaine de la solidarité, M. Mauroy fera l'inventaire des promesses sociales du candidat Mitterrand ; dans le *domaine de la « nouvelle citoyenneté »*, il expliquera que les Français doivent être des citoyens à tous les moments et sur tous les lieux de leur vie : ainsi traitera-t-il des rapports de ces citoyens non seulement avec l'Etat et les collectivités locales *(M. Mauroy considère la* décentralisation comme une véritable révolution), mais aussi avec les entreprises et les moyens d'information.

Dans ce dernier chapitre devait donc *figurer* un *volet* culturel. La conviction des socialistes, et du premier d'entre eux, est, en effet, que le changement politique, économique et social va de pair avec un renouveau de la culture. L'intention de M. Mitterrand est, selon M. Jack Lang, ministre de la culture, de *« donner toutes leurs chances aux forces de la création »*.

La partie la plus dense, et la plus attendue, concernant le développement industriel — intitulée « *produire face à la crise* » — sera notamment consacrée aux nationalisations, conçues comme le point d'appui nécessaire à toute politique visant à maîtriser ce développement et à s'affranchir, autant que faire se peut, des contraintes extérieures.

Enfin, M. Mauroy parlera, à *grands* traits, de la politique extérieure de la France. Le conseil des ministres, qui se réunit mercredi matin, doit permettre au premier ministre de *régler les derniers différends et au* président de donner son point de vue sur les quelques points d'interrogation qui subsistent.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Accord entre les courants du groupe socialiste pour les présidences de commission

Le bureau du groupe socialiste a désigné, mardi 7 juillet, ses candidats aux présidences des six commissions permanentes de l'Assemblée nationale. Il a ainsi entériné un accord intervenu dans la nuit de lundi à mardi, à l'issue d'une réunion qui a rassemblé pendant une heure et demie, autour de M. Joxe, président du groupe, un représentant de chacun des courants du P.S.

Outre leurs candidats aux présidences et vice-présidences des commissions, les socialistes ont nommé pour chacune d'entre elles un ou plusieurs responsables politiques qui seront chargés de coordonner les *activités* de leurs collègues. Ces nominations devaient être soumises à l'approbation des membres *socialistes* des commissions.

Les décisions prises sont les suivantes :

● Commission des finances : président, M. Christian Goux (Var), courant Mitterrand ; rapporteur général, M. Christian Pierret (Vosges), courant Mauroy ; vice-présidents, MM. Dominique Taddei (Vaucluse), courant Rocard ; André Laignel (Indre), *courant* Mitterrand, qui sera responsable du groupe.

● Lois : président, Raymond Forni (Territoire de Belfort), CERES ; vice-présidents, *MM. Alain Richard (Val-d'Oise)*, courant Rocard, qui sera responsable du groupe ; François Massot, (Alpes-de-Haute-Provence), M.R.G.

● Affaires étrangères : président, M. Maurice Faure (Lot), M.R.G. ; vice-présidents, MM. Claude Estier (Paris), courant Mitterrand, Pierre Guidoni (Aude) CERES, qui sera responsable du groupe.

● Défense : président, Louis Darinot (Manche), courant Mitterrand.

● Affaires culturelles, sociales et familiales : président, M. Claude Evin (Loire-Atlantique), courant Rocard ; vice-président, MM. André Delehedde (Pas-de-Calais), *courant* Mitterrand ; Bernard Derosier (Nord), courant Mauroy, qui seront tous deux responsables du groupe.

La commission de la production *et des échanges*, en vertu de l'application de la représentation proportionnelle, sera présidée par un communiste, *M. Gustave* Ansart (Nord). Les socialistes ont désigné trois vice-présidents : MM. André Billardon (Saône-et-Loire), courant Mitterrand, qui sera responsable du groupe ; Roland Huguet (Pas-de-Calais), courant Mauroy ; et Claude Michel (Eure), *courant* Mitterrand.

Les socialistes sont ainsi revenus au schéma qui prévalait jusqu'à la fin de la semaine dernière et qui respecte l'équilibre entre les différents courants du parti et du groupe socialistes. Ils n'ont pas tenu compte des exigences de certains mitterrandistes qui, estimant qu'ils étaient sous-représentés dans les postes *de responsabilité*, réclamaient que le rapport général de la commission des finances fut confié à l'un des leurs, M. André *Laignel*. En revanche, l'accord intervenu donne satisfaction aux amis de M. Rocard et à ceux de M. Mauroy, qui obtiennent respectivement la présidence de la commission des finances fût confié à sion des affaires culturelles, sociales et familiales (M. Evin) et le rapport général de la commission des finances (M. Christian Pierret).

M. CLAUDE MANCERON CHARGÉ DE MISSION A L'ÉLYSÉE

Le *Journal officiel*, daté lundi 6, mardi 7 juillet publie un arrêté de M. François Mitterrand, portant nomination au secrétariat général de la *présidence* de la République. Sont nommés trois conseillers techniques : MM. Jacques Bonacossa, Pierre *Castagnou* et Henri Nallet. Sont nommés deux chargés de mission : MM. Claude Manceron et Gilles Vidal.

[Né le 8 septembre 1940 à Vichy (Allier), M. Pierre Castagnou, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié d'histoire, a enseigné l'histoire au collège Stanislas, à Paris, en 1965. L'année suivante, il est attaché de recherche à l'Ecole des hautes études commerciales. Responsable du service animation du Centre des jeunes dirigeants d'entreprises, en 1967, M. Castagnou en *devient le secrétaire général* adjoint en 1970, puis il assume, de 1971 à 1975, les fonctions de *secrétaire général*. Depuis 1976, il était directeur des communications internes et externes de Sodexho. M. Castagnou est délégué aux cadres au sein du P.S.]

[Né le 5 février 1923 à Paris, M. Claude Manceron, écrivain, historien, a publié son premier ouvrage en 1956, *A peine un printemps*. Auteur de deux biographies, l'une de Beaumarchais (1968), l'autre de Mirabeau (1969), il a *écrit les Hommes de la liberté*, dont les quatre tomes ont été publiés entre 1973 et 1979.]

CONVOQUÉ POUR LE 27 SEPTEMBRE

Le conseil national du P.S.U. devra décider d'une éventuelle participation au gouvernement

La direction du P.S.U. a débattu, samedi 4 et dimanche 5 juillet, de la position de cette formation après la victoire du P.S. aux élections législatives. Mme Bouchardeau, secrétaire *nationale, candidate à l'élection* présidentielle, avait obtenu, lors des élections législatives, dans la première circonscription de la Loire, où elle bénéficiait du retrait du candidat socialiste, 24,17 % des voix (elle avait été devancée de cent vingt-six voix par le candidat communiste, M. Chomat, élu au second tour contre le député sortant, M. Durafour, radical).

Les cent quatre-vingt-deux autres candidats présentés ou soutenus par le P.S.U., sous l'étiquette Alternative 81, avaient obtenu, en moyenne, 1,85 % des voix, *contre 1,34 % pour Mme Bou*chardeau, dans ces mêmes circonscriptions, le 26 avril (1,10 % au total). Il semble donc *que le* P.S.U. ait retrouvé, là où il était présent le 14 juin, les voix d'électeurs qui, à l'élection présidentielle, avaient préféré soutenir M. Mitterrand dès le premier tour. Pour les dirigeants du P.S.U., ce résultat doit être mis à l'actif de l'orientation unitaire suivie par leur parti, qui avait signé une déclaration commune avec le P.S. le 3 juin.

Cet accord avait été contesté au bureau politique du P.S.U. et dans la « base » du parti, qui avait protesté contre le fait que les militants n'avaient pas été *consultés avant* la *signature* de ce texte. Ces critiques se sont exprimées de nouveau lors de la réunion de la *direction politique*, les membres du secrétariat arguant qu'ils avaient été préalablement mandatés pour mener des discussions avec les différents partis de gauche.

Le débat a été relancé sur la question d'une éventuelle participation du P.S.U. au gouvernement. Mme Bouchardeau avait écrit à M. Mauroy, afin de le rencontrer. *M. Mauroy* s'est, en réponse, déclaré prêt à s'entretenir avec la secrétaire nationale du P.S.U. des modalités du *soutien* que sa formation peut apporter à l'action du gouvernement. Déjà, plusieurs membres du P.S.U. appartiennent à des cabinets ministériels, en particulier M. Michel Mousel, ancien secrétaire national, conseiller technique au cabinet de M. Anicet Le Pors (P.C.), ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives (lire *ci-contre*).

La motion présentée par la direction du P.S.U. affirmait l'appartenance de ce parti à « *la nouvelle majorité populaire* » et son soutien à « *l'expérience en cours* ». Ce texte a obtenu vingt-deux voix contre vingt-neuf à *une motion* situant le P.S.U. « *dans le camp populaire* » et indiquant qu' « *une issue socialiste et non productiviste* [à la situation actuelle] *passe par le refus du nucléaire, un non-alignement actif et la recherche de nouveaux rapports avec le tiers-monde* ». Ce texte affirme, également, que « *la présence d'une force politique de gauche, unitaire et autonome, est indispensable pour aider à la transformation de la société* ».

Les dirigeants du P.S.U. ayant été ainsi mis en minorité, la direction a décidé de convoquer pour le 27 septembre un *conseil* national, qui devra se prononcer sur l'attitude du parti à l'égard *du gouvernement*. La date du congrès du P.S.U. a été fixée du 18 au 20 décembre. — P. J.

UN JOURNALISTE DE « L'HUMANITÉ » ACCUSE « CERTAINS CADRES » DU P.C.F. D'AVOIR APPELÉ A VOTER POUR M. GISCARD D'ESTAING LE 10 MAI.

Un journaliste de *l'Humanité*, M. Alain Leygnier (qui écrivait sous le pseudonyme de Nicolas Prayssac) a communiqué à *Rencontres communistes-hebdo*, que dirige M. Fiszbin et qui la publie dans son numéro daté 3 juillet, *le texte de la lettre de démission* qu'il a adressée à M. Leroy, directeur du quotidien du P.C.F. Reprochant à la direction du parti de manier « *le double langage avec le cynisme de l'omniscience* », M. Leygnier estime que, après le succès du P.S. et l'échec du P.C.F. au premier tour de l'élection présidentielle, on a assisté à une « *capitulation en rase campagne, l'opportunisme éhonté, soit le comportement symétrique de l'ouvriérisme développé auparavant* ». M. Leygnier ajoute : « *Capitulation qui, cependant n'exclut pas la duplicité : le comité central appelle à voter Mitterrand, mais certains cadres, hauts et moyens, certains journalistes de* l'Humanité *font campagne pour le vote Giscard ou l'abstention. La politique politicienne triomphe, au détriment d'une politique de principe. La direction porte collectivement la responsabilité de ce coup infligé au courant révolutionnaire du mouvement ouvrier français.* »

M. JEAN JUVENTIN (APP. U.D.F.) EST RÉÉLU DÉPUTÉ DE LA PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION DE POLYNÉSIE.

Le deuxième tour des élections législatives dans la première circonscription (Ouest) du territoire de la Polynésie française s'est déroulé dimanche 5 juillet.

Elu au premier tour : M. Flosse, d.s., R.P.R. (2e circ.). *Députés sortants* : MM. Juventin, U.D.F. ; Flosse, R.P.R.

1re circ. (Polynésie Ouest) : Inscr., 52 660 ; votants, 30 546 ; abst., *44,99 % ; suff. expr., 29 953.*

MM. Jean Juventin, app. U.D.F., d.s., m. de Papeete, « Amour du pays natal », 15 415 voix (51,46 %), *réélu* ; Alexandre Léontieff, R.P.R., 14 538 (48,53 %).

1er tour : abst., 43,07 % (suff. expr., 29 710). *MM.* Juventin, *8 361 voix* ; A. Léontieff, 7 480 ; E. Vernaudon, div. d., 4 814 ; P. Atger, div. g. *(Ia Mana)*, *4 354* ; A. Chung, div. d. (Rass. pol.), 1 822 ; M. Tevane, div d. (soc. dém.), 1 164 ; W. Tairara, div. g., 515 ; O. Temaru, div. g. (Ft lib. pol.), 503 ; Mme I. Tari, div. g. (Ind.), 426 ; M. J.-B. Ceran-Jerusalemy, div. g., 271.

1978 : MM. Juventin, 16 048 ; Lequerre, R.P.R., 6 873 ; Chung, 2 561 ; Hiro, P.S., 2 381 ; Ching, div., 1 714 ; Tairapa, div., 665 ; Ceran-Jerusalemy, div., 389

1981 : MM. Giscard, 18 742 ; Chirac, 10 182 ; Mitterrand, 2 958 ; Mlle Laguiller, 348 ; M. Lalonde, 244 ; Mme Garaud 240. MM. Debré, 222 ; Marchais, 170 ; Crépeau, 158 ; Mme Bouchardeau, 96. — 2e tour : MM. Giscard, 24 797 ; Mitterrand, 7 997.

M. Juventin est réélu avec 877 voix d'avance sur M. Léontieff. Le maire de Papeete, qui, en 1978, avait été élu au premier tour avec 9 174 voix d'avance sur le candidat R.P.R. d'alors, M. Lequerre, voit sa position s'effriter légèrement de 1 978 à 1 981 (52,39 % des suffrages exprimés contre 51,46 %). La première circonscription reste cependant un fief de la majorité autonomiste, ou, plus exactement, des partisans du maintien du statut actuel.

● RECTIFICATIF. — Dans le tableau I qui citait les circonscriptions où le candidat socialiste n'avait pas été élu, bien que le total des voix de gauche au premier tour ait été supérieur à 50 % des exprimés (*le Monde* daté 5-6 juillet), c'est par erreur que figurait le nom de M. Guy Fernandez dans la première circonscription de l'Yonne, M. Fernandez représentait le P.C. au premier tour et le candidat du P.S., resté en lice le 21 juin, était M. Michel Bonhenry.

Ancien député communiste du Nord

M. ARTHUR MUSMEAUX EST MORT

M. Arthur Musmeaux, ancien député (P.C.) du Nord, est mort le 5 juillet, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

[Né le 24 juin 1888 à Anor (Nord), Arthur Musmeaux était l'aîné d'une famille de six enfants. Il avait commencé à travailler comme apprenti mouleur à l'âge de treize ans, puis il avait été employé dans plusieurs entreprises de la sidérurgie du valenciennois. Dès 1905, il avait adhéré aux jeunesses socialistes, en même temps qu'il menait une action syndicale. Après la guerre de 1914-1918, il avait milité pour l'adhésion du parti socialiste à la IIIe Internationale.

Après le congrès de Tours (décembre 1920), il devient l'un des secrétaires du premier comité fédéral du P.C. du Nord. Il sera secrétaire du syndicat C.G.T. des métaux de Valenciennes-Maubeuge en 1924, puis secrétaire de l'union locale de Valenciennes.

En 1936, Arthur Musmeaux entre au Parlement avec le Front populaire. Il est déchu de son mandat de député sous le régime de Vichy, puis est déporté en Algérie avec vingt-six autres députés communistes. Après la Libération, il revient dans le Valenciennois, et siège à nouveau au Parlement de 1945 à 1958. Il y reviendra en 1962 jusqu'en 1973, député de la 19e circonscription du Nord (Saint-Amand). Arthur Musmeaux a été également conseiller général de Valenciennes de 1955 à 1967, et conseiller municipal de 1945 à 1959. Sa fille, Mme Lefebvre-Musmeaux, est maire de Raismes, dans le Valenciennois.].

NOMINATIONS

Fonction publique et réformes administratives

M. BIDOUZE DIRECTEUR DU CABINET DE M. LE PORS

Voici la *composition du cabinet* de M. Anicet Le Pors, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives :

— *Directeur du cabinet* : M. René Bidouze.

[Né en 1922 à Jurançon (Pyrénées-Atlantiques), M. René Bidouze est une personnalité du monde syndical : entré dans l'administration des contributions indirectes, il a assumé, de 1958 à 1978, des responsabilités aux *différents* niveaux du syndicalisme de la fonction publique, devenant secrétaire général de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires C.G.T. et membre de la commission exécutive de la C.G.T. Il a siégé pendant plusieurs années au Conseil national du crédit et au Conseil supérieur de la fonction publique.

Lors de sa réintégration dans l'administration en 1978, à l'expiration de ses mandats syndicaux, il *avait été nommé* directeur divisionnaire à la direction de la garantie et des services industriels à Paris, puis receveur divisionnaire des impôts du département de l'Aisne. M. René Bidouze est l'auteur d'un ouvrage intitulé *les Fonctionnaires sujets ou citoyens ?*, dont le deuxième tome vient de paraître aux Editions sociales.]

— *Conseiller technique, adjoint au directeur de cabinet* : M Jean-Jacques Philippe, administrateur civil, professeur associé à l'université de Paris-I.

— *Conseillers techniques* : M. Michel Mousel administrateur civil ; M. Pierre *Gaborit, professeur* à l'université de Paris-XIII.

[Né en 1940 à Mantes (Yvelines), M. Michel Mousel, ancien élève de l'ENA, président de l'UNEF en 1963-1964, a été secrétaire national du P.S.U., de septembre 1974 à février 1979.]

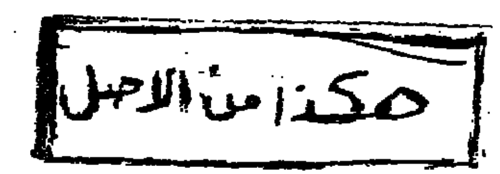
— *Chef de cabinet* : Mme Jacqueline Uzan, chargée de mission en informatique à la direction du budget.

— *Attachée parlementaire* : Mme Martine Abrioux.

— *Attachée de presse* : chargé du secrétariat particulier, Mme Evelyne Leroux.

● *Au cabinet de M. Claude Cheysson*, ministre des relations extérieures, M. Harris Puisais, ancien collaborateur de M Pierre Mendès France, est nommé chargé de mission. Depuis dix-sept ans, M. Puisais était, à la *Compagnie Saint-Gobain-Pont-à-Mousson*, directeur des relations commerciales avec les pays socialistes.





Le Monde

régions

« Sans régionalisation de plein exercice, la planification serait vite menacée par les excès du centralisme et de la bureaucratie », déclare à Nantes M. Michel Rocard

« J'ai voulu prendre ici, dans une ville et une région parmi les plus durement touchées par le chômage, la mesure des réponses qu'une nouvelle politique d'aménagement du territoire pouvait apporter », a déclaré, lundi 6 juillet, en arrivant à Saint-Nazaire, M. Michel Rocard, ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire. (Nos dernières éditions.) Après avoir visité les chantiers de l'Atlantique et l'usine Technip, M. Rocard s'est entretenu avec les divers responsables socio-économiques de la région. Il a pu annoncer que la société Ponticelli Frères allait créer un nouvel établissement à Savenay (Loire-Atlantique), qui pourrait employer cent personnes d'ici à juin 1983, et que la Compagnie générale d'information avait décidé de créer soixante emplois en trois ans à Saint-Nazaire et quarante à Nantes.

Dans l'après-midi, M. Rocard s'est rendu à Nantes, où il s'est longuement entretenu avec les représentants syndicaux et professionnels avant de prononcer l'allocution dont on lira ci-dessous des extraits, et où il définit les grandes lignes de la politique que compte mener le gouvernement en matière d'aménagement du territoire.

Après avoir fait remarquer qu'il avait choisi, pour prononcer son premier discours, une région dont le conseil régional était présidé par le premier délégué à l'aménagement du territoire de la Vᵉ République (M. Olivier Guichard, député R.P.R.), M. Rocard a souligné : « *J'ai quelque fierté à compter, au sein de la gauche française, parmi les plus anciens adversaires du jacobinisme* », et affirmé « *avec force* » : « *La politique d'aménagement du territoire ne doit plus être le moyen pour l'Etat d'imposer aux régions ses choix, ses critères, ses normes, ses décisions. En relation avec l'Etat, il s'agit au contraire de permettre que s'affirment les talents, les volontés, les savoir-faire ; que se développent les richesses et les ressources, que s'inventent les projets et les initiatives des régions. L'aménagement du territoire doit devenir une politique contractualisée entre l'Etat et les régions, dans le cadre de la planification réhabilitée que nous allons conduire. C'est d'ailleurs tout le sens que je donne à la réunion, dans un même ministère, de ces deux fonctions essentielles : organiser l'avenir dans le temps, et c'est le plan, organiser l'avenir dans l'espace, et c'est l'aménagement du territoire. Car je crois fondamentalement que sans planification, la décentralisation de l'aménagement du territoire aggraverait les difficultés des régions déjà les plus défavorisées en renforçant les égoïsmes locaux et la puissance d'attraction des métropoles régionales, mais de la même manière, je suis persuadé que sans régionalisation de plein exercice, la planification effectuée par l'Etat serait vite menacée par les excès du centralisme et de la bureaucratie.* »

Aussi, si M. Rocard estime qu'il est « *incontestablement nécessaire de modifier profondément dans la politique d'aménagement du territoire certains des objectifs, les méthodes d'action qui devront reposer sur l'écoute, le dialogue, la négociation, le contrat et les instruments qui devront être diversifiés* », il croit « *profondément nécessaire qu'elle soit au premier rang des actions de l'Etat* ».

Puis, le ministre d'Etat réaffirma que « *la Loire-Atlantique et plus généralement l'Ouest doivent participer pleinement à cet effort national d'aménagement du territoire* ».

Pour lui si « *l'implantation industrielle est viable lorsqu'elle s'enracine fortement dans les données géographiques historiques, culturelles du terrain* », il ajoute aussitôt « *mais, élu de l'Ile-de-France, j'ai trop souvent vu la région parisienne amputée de ses entreprises les plus prometteuses d'avenir sans pour autant que la greffe en province réussisse, et j'en ai acquis la conviction que le développement industriel par bouturage, parachuté depuis Paris, était souvent une mauvaise solution. Le développement économique régional est une affaire de symbiose avec l'environnement, il s'agit moins de transplanter que de permettre l'éclosion et la croissance des potentialités locales.* »

Aussi pour M. Rocard : « *C'est dans la qualité du dialogue entre l'Etat et les régions qu'il me parait nécessaire d'améliorer le plus l'action d'aménagement du territoire, pour être davantage à l'écoute des régions et pour élargir leur champ de décisions dans le cadre de la réforme des institutions régionales.* »

Puis il a constaté « *la conversion industrielle doit être analysée sous un triple aspect :* industriel *(quelles activités nouvelles implanter, quels partenaires rechercher pour reprendre une entreprise défaillante),* financier *(quelles aides apporter pour favoriser une implantation nouvelle ou une reprise)* et social *(comment régler au mieux la situation individuelle des personnes concernées). Si, pour les deux premiers aspects, des outils et des méthodes efficaces ont été mis en place, en revanche, pour le troisième peu a été fait.* »

Le ministre d'Etat a aussi souligné : « *Il faut continuer d'aider les entreprises qui mettent en œuvre des projets conformes aux orientations de l'Etat, définies dans le cadre du plan, c'est le cas pour les opérations qui intéressent l'aménagement du territoire. Cette aide est justifiée, car c'est d'abord des entreprises que dépend la réussite d'une politique en faveur de l'emploi. J'ai assez souvent répété cette vérité de La Palice qu'il n'y a pas d'emplois sans employeurs. Et chacun de nous sait que les exigences de la concurrence internationale ont accru pour les entrepreneurs le risque d'investir et de créer des emplois. Les aides publiques doivent donc continuer à garantir ce risque.* »

M. Rocard a aussi annoncé qu'il allait consulter les élus régionaux sur le régime des aides à l'emploi : « *Je proposerai qu'une grande partie des aides au développement régional soit transférée aux régions, bien entendu, toutes les régions ne pourront pas bénéficier des mêmes possibilités d'intervention, car ce serait la négation même de l'idée de priorité, de corrections des inégalités et donc d'aménagement du territoire.* » En tout cas, la politique nationale de solidarité en faveur des zones rurales fragiles et, notamment, des zones de montagnes gardera sa place prioritaire, mais elle sera « *largement décentralisée dans son application* ».

Enfin, le ministre d'Etat a conclu : « *Dans cette période de crise, la décolonisation institutionnelle, qui est une des grandes réformes présentées par le gouvernement, ne doit pas aboutir à une aggravation du sous-développement économique dans les régions déjà les plus défavorisées.* »

A PROPOS DE...

UNE CAMPAGNE DANS LE FINISTÈRE

Bretagne, plages propres

L'été verra-t-il en Bretagne la floraison habituelle de campeurs sauvages qui envahissent leurs plages préférées au grand dam de l'environnement, et délaissent les terrains officiels jugés trop éloignés de la mer ? Le Finistère a décidé de mettre fin à ces pratiques en lançant une campagne de guidage pour les campeurs et en publiant les résultats de la campagne de salubrité des plages engagée il y a quelques années.

Vingt-cinq mille personnes disséminées sur cent à cent vingt sites du littoral, tel était le « bilan » du camping sauvage de 1980. Aux Brestois habitués à planter leurs tentes et caravanes durant plusieurs mois pour venir passer le week-end sur les plages du littoral venaient s'ajouter, en période de crise financière, tous ceux qui avaient trouvé ainsi les moyens de passer les vacances aux moindres frais.

Instruits par la malheureuse expérience de l'été 1980, les pouvoirs publics ont décidé de lutter contre ces pratiques. Depuis le 4 septembre 1980, un préfet peut interdire par arrêté le camping sauvage. A cela vient s'ajouter une prime spéciale d'équipement de 1 000 francs par emplacement pour les campings privés et une bonification de 3 % des taux d'intérêt. L'ancien ministère de la jeunesse et des sports attribuait enfin une subvention de 10 à 30 % du montant des travaux aux municipalités désireuses de s'équiper. La capacité d'accueil du département est ainsi passée de 68 918 places en 1979 à 77 061 en 1980.

En effet, afin de mieux faire connaître les possibilités d'accueil du Finistère, un « centre camping guidage » sera mis en place du 26 juin au 26 août 1981. Le public et les professionnels pourront ainsi se renseigner au (98) 95-32-00 de 10 heures à 20 heures, du lundi au samedi, et de 15 heures à 20 heures le dimanche. Une liste actualisée chaque jour permettra de donner les renseignements nécessaires et un répondeur automatique remplacera le personnel en dehors des heures d'ouverture. Cette campagne est financée par une subvention de 60 000 francs (Etat et département).

D'autre part, l'effort de contrôle sanitaire a été maintenu en 1980-1981. Sur les quelque 393 plages que compte le Finistère, 14 sont demeurées non salubres en 1981 (20 en 1980). Il s'agit de celles situées à : Plougasnou, Carantec, Roscoff (grève de l'hôtel des Bains, plage du Ruguel), Plouescat, Landéda, Landunvez, Brest (Quatre-Pompes et Moulin-Blanc, l'extrémité droite), Brignogan, Le Relecq-Kerhuon, Landévennec, Lanvéoc, Roscanvel, Crozon (plage de Morgat), Concarneau (plage Le Minet, plage des Dames-Sables-Blancs, du Porzou et de Belle-Etoile).

Les syndicats satisfaits mais impatients

De notre correspondant

Nantes. — « *Je compte donc faire en sorte que les partenaires sociaux et particulièrement les organisations syndicales puissent prendre leur part des décisions qui devront intervenir...* » Cette phrase de M. Michel Rocard, prononcée lundi 6 juillet à la préfecture de Nantes, a éveillé bien des espoirs chez les syndicalistes présents.

Le ministre d'Etat, qui avait choisi la Basse-Loire pour son premier déplacement en province, a fait preuve tout au long de cette journée d'une volonté d'information sur le terrain. « *J'ai recueilli beaucoup plus de choses que je ne pouvais l'imaginer* », devait-il confier au terme de sa journée. Ce voyage, qualifié de « très positif » par le ministre — aussi bien en ce qui concerne la définition des priorités que par la méthode de travail, — n'a toutefois pas apporté de réponses immédiates aux problèmes posés.

Ces problèmes sont connus : le chômage, notamment dans la poche de Saint-Nazaire (où, pour 13 %, la population active est sans travail), la crise de la construction navale, les difficultés de la mécanique, du bâtiment, de la chimie, du textile ; autant d'activités qui constituent le tissu industriel de la Basse-Loire, où seules l'aéronautique (la SNIAS) et l'électronique (Matra) ont aujourd'hui vraiment le vent en poupe.

« *Nous n'attendions pas de décision aujourd'hui, mais cet échange de vues a été positif* », ont déclaré également de leur côté les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C. à la fin de leur entrevue avec M. Rocard (F.O. et la C.F.T.C. avaient décliné l'invitation). Les uns et les autres ont présenté un épais dossier en deux volets : premièrement les mesures de relance qu'il convient de prendre pour les entreprises ou branches d'activités dont les capacités de production ont été soit liquidées, soit fortement limitées ; *deuxièmement les objectifs* à atteindre à moyen et long terme pour que la Basse-Loire se développe.

Les responsables syndicaux C.G.T. et C.F.D.T. étaient venus non pas « *pour exiger* » — comme au temps de l'ancienne majorité, — mais « *pour proposer* » et le ministre les a écoutés avec beaucoup d'attention. Il faudra maintenant passer aux actes, car plusieurs décisions, notamment en ce qui concerne certaines entreprises en difficulté ou encore le secteur du bâtiment et des travaux publics, ne peuvent attendre longtemps.

Certes les problèmes ont été abordés dans un climat de compréhension, et les syndicats ont pu s'exprimer et en ont été satisfaits. Mais ils n'ont pas caché non plus que si les travailleurs de la Basse-Loire voulaient obtenir des résultats rapides et des solutions aux problèmes en suspens, l'action syndicale était toujours d'actualité.

(Intérim.)

Les élections des présidents des conseils régionaux

RÉÉLUS

● M. Pierre Joxe (P.S.) en Bourgogne.

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, député de Saône-et-Loire, a été réélu, le 6 juillet, président du conseil régional de Bourgogne. Sur 46 votants (le conseil compte 50 membres), M. Joxe a obtenu 32 voix. Il y a eu 14 votes blancs.

● M. Labarrère (P.S.) en Aquitaine.

M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, maire de Pau, a été réélu, le 6 juillet, président du conseil régional d'Aquitaine. Il a obtenu 49 voix sur 49 votants (socialistes, communistes et radicaux de gauche). Le conseil régional d'Aquitaine compte 76 membres. Le groupe des « démocrates d'Aquitaine » (R.P.R., U.D.F. et divers droite) n'a pas pris part au vote.

ÉLUS

● M. Dosière (P.S.) en Picardie.

M. René Dosière (P.S.), adjoint au maire de Laon (Aisne), a été élu président du conseil régional de Picardie le 6 juillet. Il a recueilli les vingt-six voix des élus *communistes et socialistes, soit* le total des voix des élus de gauche présents. Il y a eu quinze bulletins blanc (le vote de l'intergroupe des membres de l'ex-majorité), deux bulletins en faveur de représentants de la nouvelle opposition (qui n'étaient pas candidats) pour un total de quarante-trois votants.

M. René Dosière est âgé de quarante ans. Il siège à l'assemblée régionale depuis mars 1977 comme représentant de la ville de Laon. Il était premier vice-président. Il remplace à la présidence M. Raymond Maillet, ancien député communiste de l'Oise, battu lors des dernières élections législatives.

● M. Fabius (P.S.) Haute-Normandie.

M. Laurent Fabius, ministre du budget, a été élu, le 6 juillet, président du conseil régional de Haute-Normandie. Il a obtenu vingt-quatre voix sur vingt-cinq votants et quarante-six inscrits, les conseillers régionaux de l'ancienne majorité refusant de participer au scrutin. Cette attitude a été commentée par M. Jean Lecanuet, U.D.F., sénateur et maire de Rouen, en ces termes : « *En 1974, lorsque j'étais président du conseil régional, j'avais estimé qu'il était peu compatible d'être au gouvernement et de défendre les intérêts d'une région. L'actuel gouvernement se propose de renforcer la capacité d'autonomie des régions, ce dont je me réjouis. L'incompatibilité — entre ces deux fonctions — s'en trouve donc renforcée.* »

M. Lecanuet étant alors ministre d'Etat, garde des sceaux, dans le gouvernement de M. Chirac, avait abandonné la présidence du conseil régional tout en restant président du conseil général de Seine-Maritime.

Le précédent président du conseil régional, M. André Bettencourt, sénateur U.D.F. de Seine-Maritime, avait démissionné le 30 juin 1981.

L'assemblée régionale a aussi élu ses six présidents (3 P.S., 2 P.C., 1 M.R.G.) et son bureau (3 P.S., 2 P.C., 1 divers majorité), l'opposition ayant refusé une représentation proportionnelle des formations politiques. Dans son premiers discours de président, M. Fabius a annoncé que la priorité pour la région sera « *l'emploi, particulièrement celui des femmes et des jeunes* ». Pour lui, il faudra travailler dans le respect des identités « *en associant très étroitement les deux départements de l'Eure et de la Seine-Maritime, et que l'un n'empiète pas sur l'autre* ».

● M. Stasi (U.D.F.-C.D.S.) en Champagne-Ardenne.

M. Stasi, député (U.D.F.) de la Marne, vice-président de l'Assemblée nationale, ancien ministre, président-délégué du Centre des démocrates sociaux, a été élu le 6 juillet président du Conseil régional de Champagne-Ardenne. Il a obtenu 25 voix contre 14 à M. René Petit, socialiste, conseiller général du canton de Rocroy (Ardennes), présenté par le groupe socialiste et par le groupe communiste. Il y a eu deux bulletins blancs.

M. Stasi succède au docteur Jacques Sourdille, R.P.R., ancien député, ancien ministre, battu aux dernières élections législatives dans les Ardennes.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Dans la procédure opposant M. Maurice GENOYER, président et administrateur de société, à M. Alain AYACHE, directeur du journal Le Meilleur.

La Cour d'Appel d'AIX-EN-PROVENCE a rendu un arrêt en date du 26 mars 1980, déclarant M. Alain AYACHE coupable de diffamation envers M. Maurice GENOYER, pour avoir à MARSEILLE :

1) Le 9 septembre 1977 diffusé et fait apposer des affiches mentionnant : « LE MEILLEUR - MARSEILLE, GENOYER au bord de la ruine » portant atteinte à la considération de M. GENOYER.

2) Du 16 au 29 septembre, publié et diffusé, en pages 2 et 3 de l'hebdomadaire Le Meilleur, un article intitulé « Le viol du Meilleur à MARSEILLE », « la vérité sur l'affaire GENOYER » portant atteinte à l'honneur et à la considération de M. GENOYER.

La Cour d'appel a notamment jugé que les propos tenus par M. AYACHE « ne peuvent être considérés que » comme diffamatoires et tendent » uniquement à nuire à l'honneur et » à la considération de M. GENOYER, » pris en sa personne et comme représentant des sociétés qu'il anime ou » contrôle.

» *Que le prévenu ne saurait invo*» quer en l'espèce son désir d'éclairer » le public, son droit d'informer ; » qu'il doit être rappelé que si le » journaliste honnête doit assumer » son rôle d'informateur impartial, » il ne doit pas livrer à la malignité » publique un fait absolument » inexact.

» Qu'on chercherait vainement en » l'espèce un mobile autre que celui » d'appâter le public par l'annonce » d'une nouvelle à sensation, voire » scandaleuse, afin d'augmenter le » tirage du journal. »

La Cour a condamné M. Alain AYACHE en répression à une amende de 10 000 francs et au paiement de la somme de 50 000 francs à titre de dommages-intérêts envers M. Maurice GENOYER.

La Cour a ordonné la publication par extraits de l'arrêt dans les journaux suivants : Le Monde, Le Figaro, Le Provençal, Le Méridional et La Marseillaise.

Faits et projets

FEU VERT POUR TELETEL.

Le ministre des P.T.T., M. Louis Mexandeau, inaugurera officiellement le 9 juillet l'expérience Teletel de Vélizy (Yvelines).

Depuis le 15 juin, les services des télécommunications ont commencé d'installer dans cette localité, chez des volontaires constituant un échantillon de population représentatif, des terminaux leur permettant d'entrer en relation avec diverses sources d'information (administrations, collectivités locales, spectacles, commerçants, services divers...) avec lesquelles ils peuvent « dialoguer » grâce à un clavier couplé à l'écran du terminal.

Cinq cent quarante-deux appareils ont été raccordés à ce jour et les deux mille cinq cents installations prévues dans le cadre de l'expérience devraient être en place le 1ᵉʳ octobre prochain.

Dans l'entretien qu'il nous avait récemment accordé (*le Monde* daté 14-15 juin), M. Mexandeau avait marqué ses réserves à propos des expériences télématiques dont Teletel ne constitue qu'un exemple (des essais en « vraie grandeur » sont également prévus dans le département de l'Ille-et-Vilaine). Sans nier l'intérêt industriel de ces travaux, le ministre se déclarait opposé à l'extension de telles expérimentations préalablement à tout « *débat démocratique dans l'opinion et au Parlement* » et, dans le cas de Teletel, « *avec la presse, directement concernée* ».

LE BUDGET 1981 DE LA VILLE DE PARIS.

Le Conseil de Paris a voté le 6 juillet le budget rectificatif 1981 de la capitale, qui se caractérise, selon M. Jacques Chirac, par un effort particulier en faveur des travaux de grosses réparations sur le domaine de la Ville ; 60 millions de francs seront affectés au budget d'investissement à cette fin.

Le Conseil a, en outre, approuvé le projet de convention confiant à la Société d'économie mixte pour l'aménagement des Halles (SEMAH) l'aménagement sous la partie ouest du jardin des Halles de 16 000 mètres carrés d'équipements publics souterrains (piscine, gymnase, salles de loisir, auditorium de six cent trente-quatre places, etc.), confiés aux architectes Paul Chemetov et Jean-Jacques Rivaille. Coût total de l'opération : 127,4 millions de francs.

● *Grève à l'Aéroport de Paris.* — L'ensemble des syndicats du personnel de l'Aéroport de Paris a lancé un appel à une grève de vingt-quatre heures à partir de mardi 7 juillet, 17 heures. Cet arrêt de travail, reconductible, pourrait intéresser cinq mille personnes travaillant à Orly, à Roissy-Charles-de-Gaulle et au siège de l'Aéroport de Paris, boulevard Raspail à Paris. Les syndicats demandent un renforcement des effectifs. Cette grève risque de provoquer des perturbations dans les domaines de l'enregistrement et de l'accueil.

M. MAUROY ABANDONNERA LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL RÉGIONAL NORD-PAS-DE-CALAIS

M. Pierre Mauroy, le premier ministre, a le 6 juillet à Lille précisé au cours de la sécession du conseil municipal de cette ville quelle serait son attitude vis-à-vis du conseil régional Nord-Pas-de-Calais qu'il préside depuis 1974 (nos premières éditions de lundi).

Il abandonnera cette présidence qui reviendra, selon toute vraisemblance, à M. Noël Josèphe, premier vice-président, député (P.S.), maire de Beuvry (Pas-de-Calais). M. Mauroy a aussi fait savoir qu'il ne siégerait plus dans l'assemblée régionale dont la prochaine réunion est prévue pour la rentrée.

POINT DE VUE

L'ENJEU

par ALAIN BLOCH (*)

Force est d'admettre que ceux qui se battent depuis plus de dix ans pour faire de la région l'outil d'une véritable décentralisation ne peuvent que se réjouir des changements déjà effectifs et de ceux, bien plus importants, qui s'annoncent dans ce domaine.

Mais le mouvement considérable qui s'amorce sur ces questions annonce des reclassements politiques qui ne sont pas moins même s'ils étaient prévisibles, voire souhaités, par certains.

Plusieurs observations s'imposent en effet : la première est que des élections régionales auront lieu vraisemblablement à la proportionnelle. Dès lors, toutes les alliances de circonstance au centre gauche des uns et des autres, de certains C.D.S. à certains socialistes en passant par les deux radicalismes et les gaullistes de progrès, n'auront plus lieu d'être.

D'autant moins, et c'est une seconde observation, que sur ces *problèmes l'accord des différentes* fractions de cette même famille, aujourd'hui déchirée, est non seulement total mais constitue une plate-forme originale par rapport aux autres courants politiques français.

Le rôle moteur des économies régionales, au sens large, dans l'économie nationale et, au-delà, dans l'Europe sépare en effet profondément le centre gauche des courants les plus conservateurs de l'ancienne majorité, qui n'avait d'ailleurs pas permis au président sortant de tenir sur ce point ses engagements de 1974.

Sur notre gauche, c'est notamment sur le rôle de la collectivité publique *dans ces économies* que les divergences les plus importantes devraient apparaître avec les socialistes les plus doctrinaires, comme c'est d'ailleurs le cas au plan national.

Si les bases d'un accord original et prometteur existent sur la question régionale, je le crois nécessaire et fructueux, tant les futurs gestionnaires de ces collectivités auront le véritable pouvoir de faire de leur terre d'élection un formidable champ d'expérience pour concrétiser efficacement leurs convictions, pour permettre l'éclosion d'initiatives nouvelles, pour manifester leur dynamisme comme leurs compétences. Nos régions pourront ainsi devenir le laboratoire de l'action politique et économique nationale d'un centre gauche aux mains libres, l'initiative locale prendra enfin ses lettres de noblesse pour le plus grand bien de tous et dans l'intérêt bien compris de l'avenir du pays.

(*) Secrétaire du Conseil régional de Champagne-Ardenne, président de la Fédération régionale du parti radical.

Le Monde

société

DOSSIERS La suppression de la Cour de sûreté de l'État

Saisi selon la procédure d'urgence, le Conseil d'Etat devait examiner, ce mardi 7 juillet, pour avis, le projet d'abrogation de la *Cour de sûreté de l'Etat. Ce projet pourrait être adopté* dès le conseil des ministres de mercredi. Il sera soumis au Parlement au cours de la session de juillet. La suppression effective de cette juridiction pourrait intervenir début août avec la promulgation de la loi. Une des promesses électorales de M. Mitterrand se trouvera ainsi concrétisée.

Dans l'état actuel du projet, il est prévu de transférer les affaires relevant actuellement de la Cour de sûreté aux juridictions de droit commun, y compris les affaires d'espionnage et d'intelligences avec des agents d'une puissance étrangère. Les affaires en instance d'instruction ou de jugement devant la Cour, dont les protagonistes ne bénéficieront pas de l'am*nistie, seront, aussitôt la loi promulguée,* transférées aux juridictions compétentes (cours d'assises et tribunaux correctionnels).

Ce système, directement inspiré par une proposition de loi socialiste de 1976, a le mérite de la simplicité. Contrairement à ce qu'avait envisagé M. Maurice Faure, *avant qu'il* soit remplacé, une compétence générale ne sera pas accordée aux juridictions parisiennes ou à certaines cours de province. Pour éviter les pressions que pourrait susciter la comparution d'autonomistes bretons devant la cour d'assises du Finistère ou celle de séparatistes corses à Bastia, la chancellerie pourra, le cas échéant, invoquer l'article 662 du code de procédure pénale, qui *prévoit que* la *chambre* criminelle de la Cour de cassation peut dessaisir la juridiction normalement compétente et renvoyer l'affaire devant une autre juridiction, si le souci d'une bonne administration de la justice le justifie.

Après dix-neuf ans de controverses, la Cour de sûreté vit *ses derniers jours. Instituée au lendemain de l'indépendance* algérienne, elle a, au cours de cette période, servi à juger tous ceux qui, selon les gouvernements en place, menaçaient l'unité de l'Etat : membres de l'O.A.S., militants de la Gauche prolétarienne, autonomistes corses et bretons, etc.

DE LA LUTTE CONTRE L'O.A.S. A LA RÉPRESSION DU SÉPARATISME

Les trois âges d'une juridiction politique

Personne autant que M. François Mitterrand n'aura critiqué si continûment la Cour de sûreté de l'Etat. Au mois de janvier 1963, alors que l'Assemblée nationale discutait de sa création, l'actuel président de la République s'indignait déjà : « *Quoi ? Elle ne serait pas une juridiction d'exception, cette Cour de sûreté où l'on voit en fait le ministre de la justice exercer le ministère public (...) ?* » Ce combat, car ce fut un combat, M. Mitterrand ne l'a jamais abandonné. A la tribune de l'Assemblée nationale ou dans ses chroniques, publiées de semaine en semaine dans l'hebdomadaire *l'Unité*, M. Mitterrand ne se fit jamais faute de condamner ce qu'il appelait un « *tribunal d'opinion* ».

Aujourd'hui, conséquence d'une critique sans relâche, d'une rare ténacité politique et d'une fidélité à ses engagements, le président de la République confirme *que* la Cour de sûreté de l'Etat sera supprimée. Le pourfendeur convaincu de cette juridiction — *dix-huit ans après l'avoir vue se* constituer — portera donc la responsabilité de sa disparition en même temps que son mérite aux yeux de la gauche française. Après le gaullisme, le pompidolisme et le giscardisme, la Cour de sûreté ne connaîtra pas une période mitterrandiste. Elle restera dans les mémoires une Cour au service de la droite, à l'ombre de la V[e] *République*.

M. François Romério, qui fut premier président de la Cour de sûreté de l'Etat et qui préside aujourd'hui aux destinées du groupe Légitime défense, n'a jamais tergiversé. En 1965, devant MM. Jean Foyer, garde des sceaux et Pierre Messmer, ministre des armées, il déclarait hardiment : « *Sommes-nous enfin une juridiction politique ? — N'ayons pas peur des mots. Oui, la Cour de sûreté de l'Etat est une juridiction politique, ce qui ne veut pas dire une juridiction partisane* ». Mieux que nous, le temps sera juge de cette dernière assurance. Il reste que la Cour, en dix-huit ans, a connu trois grandes phases d'activité, égales dans le temps.

● *La première période (1963-1968) est essentiellement consacrée aux poursuites contre l'O.A.S.* — Ces six années sont les plus actives de l'histoire de la Cour de sûreté de l'Etat. Succédant au Haut tribunal militaire et à la cour militaire de justice, la Cour se voit chargée de juger d'innombrables fournées de « conjurés ». La Cour, alors, transpire le gaullisme et remplit sa tâche. Bien des magistrats éprouvent des réserves envers cette juridiction. Elle n'en vit pas moins sa période faste, avec ses petits et grands procès. Le colonel Antoine Argoud, l'un des chefs de l'O.A.S., est ainsi condamné à perpétuité. Avec lui, durant ses six années, sont jugées 2 265 personnes, en majeure partie membres de l'O.A.S. La Cour marche à plein régime. Elle ne connaîtra jamais une tel « emballement » par la suite puisque 2 523 accusés ont été jugés par elle en dix-huit ans.

Les magistrats prononcent notamment, en ces premiers temps, trente-sept peines de mort qui seront toutes commuées en peine d'emprisonnement. A l'inverse, sur l'ensemble des accusés, deux cent trente-neuf sont acquittés. Cette période, presque entièrement consacrée au « règlement » judiciaire des activités de l'O.A.S., est aussi marquée par les procès d'une vingtaine d'anciens collaborateurs des Allemands sous l'occupation durant la seconde guerre mondiale. Des hommes qui ont dénoncé, parfois torturé, des résistants. On a souvent oublié, et même occulté, ces épisodes judiciaires. Jusqu'en 1977, la Cour de sûreté de l'Etat a pourtant condamné ces personnes, longtemps en fuite puis retrouvées, arrêtées et jugées. Jean Barbier et Jacques Vasseur, condamnés à mort pour faits de collaboration, puis graciés, sont encore aujourd'hui détenus ; Joseph Cortial, condamné à la détention criminelle à perpétuité (peine commuée en vingt ans d'emprisonnement), aussi.

● *La deuxième période (1969-1975) est marquée par les poursuites contre l'extrême gauche.* La Cour vit à sa manière l'après mai 68. Les inculpations qui reviennent le plus *souvent* sont celles de « *participation au maintien ou à la reconstitution des associations ou groupements dissous* » ou d'« *entreprise individuelle ou collective consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat* ». M[es] Robert Badinter et Jean-Denis Bredin écrivent le 4 novembre 1970 dans ces colonnes : « *Derrière la sonorité dramatique des qualifications (...), on ne découvre, le plus souvent, que des barbouillages de murs ou de chaussées, des discours qui se veulent enflammés, des distributions de tracts, dont le contenu est incendiaire, et une obstination inlassable à publier et à diffuser un journal interdit* [la Cause du peuple], *mais dont le directeur n'est jamais poursuivi* [Jean-Paul Sartre] ». Mais qu'importe à la Cour ! Elle juge et condamne. C'est l'époque, notamment, des procès de dirigeants de la gauche prolétarienne, M. Alain Geismar en tête.

Comparée à la précédente, cette période se caractérise cependant par un spectaculaire tassement du nombre des procès devant la Cour de sûreté de l'Etat. En six années, quatre-vingt-cinq personnes sont jugées *dont* douze obtiennent un acquittement. C'est le grand creux. L'année 1975, fait unique pour la Cour, ne donne lieu à aucun procès.

● *La troisième et dernière période (1976-1981) consacre le caractère répressif de la Cour à l'égard du séparatisme et de l'autonomisme.* Cette nouvelle activité était déjà apparue *mezza voce* entre 1968 et 1975. Ainsi la Cour avait-elle jugé, dès 1968, des *Guadeloupéens* et, par la suite, des séparatistes bretons. M. Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur de de Gaulle et de Pompidou, avait été clair en 1974 : « *L'agitation séparatiste est sans autre issue que la Cour de sûreté de l'Etat.* » Quelques années plus tard, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux de M. Valéry Giscard d'Estaing, tenait le même discours, *mot pour mot*. La cadence des instructions et des procès s'est alors accélérée au rythme de l'augmentation des attentats par explosifs en Corse, aux Antilles et sur le « continent ». Quelque cent soixante militants « nationalistes » furent ainsi jugés. Le pouvoir ne répugnait plus pour combattre ces « *prurits d'autonomisme* », selon l'expression de M. Raymond Barre, premier ministre de M. Giscard d'Estaing, à recourir à une juridiction qu'il avait autrefois dénoncée. C'est en effet M. Michel Poniatowski, hérault du giscardisme, qui réclamait notamment, en 1969, la suppression de la Cour *de sûreté de l'Etat* dans un article de la revue *l'Economie*. De 1974 à 1981, ces temps d'opposition furent bien vite oubliés.

De fait, parallèlement à la répression du « *séparatisme régionaliste* » la Cour de sûreté de l'Etat se vit confier durant cette dernière période, et à une cadence de plus en plus vive, des dossiers « politiques ». Ainsi les instructions conecrnant les attentats meurtriers de la rue Copernic, à Paris ,en 1980, et de l'aéroport d'Ajaccio, en 1981 ; mais aussi les affaires des comités de soldats en 1974, des groupes libertaires GARI (1974-1976), du groupe d'ultra-gauche Action directe (1980-1981) et du groupe néo-nazi FANE, la Fédération d'action nationale et européenne (1980). Enfin, M. Roger Delpey, confident de l'ex-empereur du Centrafrique, Jean Bedel Bokassa, accusé d'intelligence avec la Libye, fut confié aux bons soins *de la Cour (1980)*.

Au-delà de ces trois grandes périodes, la Cour de sûreté de l'Etat s'occupe tout au long de ces années à instruire et à juger les espions qui s'offrent à elle. Le volume des affaires d'espionnage, qui n'a jamais été considérable de *1963 à 1981*, a *en fait* formé la véritable constante des activités de la Cour. Parmi ces dossiers, celui de Georges Pâques, haut fonctionnaire français qui renseigna les Soviétiques par idéalisme et sans appartenir à aucun réseau, demeure le plus célèbre.

***

De la répression des « *menées subversives* » de l'O.A.S. à la répression des « *bandes armées* » ou « *associations de malfaiteurs* » corses, bretonnes, guyanaises et guadeloupéennes, la Cour de sûreté de l'Etat a donc beaucoup servi. D'abord violemment contestée, elle finit par ne plus connaître que des oppositions « molles », tant elle paraissait aussi éternelle *qu'un pouvoir dont on ne voyait* pas le terme. C'est aussi que cette Cour, toute juridiction d'exception *qu'elle fût, servait d'exorcisme* collectif à une société parfois frileuse et prompte à s'effrayer. De fait, les activités de l'O.A.S. lui donnèrent le vertige, mai 68 fit tardivement naître une grande peur et la colère corse, le malaise breton, les soubresauts antillais, ont provoqué de violents sentiments d'exaspération. La Cour de sûreté de l'Etat et ses arrêts tranchants ont alors symbolisé la mauvaise humeur de l'Etat, ses craintes et ses hantises en même temps que, parfois, son impuissance politique à surmonter crises et difficultés.

LAURENT GREILSAMER.

ÉTIQUETTE

« Présentez armes ! » A chaque entrée et sortie de la Cour dans le prétoire, un piquet d'honneur composé de militaires, pistolet-mitrailleur à la hanche, se met au *garde-à-vous*. Ce cérémonial, qui existait autrefois dans toutes les cours d'assises, caractérise *peut-être plus que ses particularités* juridiques la Cour de sûreté de l'Etat aux yeux du public. De même la présence d'officiers supérieurs au sein de la Cour, en grand uniforme, retient-elle l'attention. Trois magistrats civils et deux militaires siègent habituellement, sauf dans les affaires d'espionnage et de trahison. La Cour se compose alors de deux magistrats civils et de trois officiers supérieurs.

D'une manière plus générale, **la Cour de sûreté de l'Etat s'entoure d'une certaine pompe, comme on l'affectionne dans la magistrature. Un décret paru au « Journal officiel » du 15 février 1963 précise quelles sont les robes que doivent porter les juges durant les audiences. En dépit de cette « étiquette », la Cour de sûreté de l'Etat n'a jamais disposé de prétoire en propre. Durant dix-huit ans, elle a siégé au Palais de justice *de Paris, dans les salles de cour* d'assises le plus couramment. En revanche, ses bureaux se trouvaient au Fort de l'est, à Saint-Denis, dans la banlieue parisienne, jusqu'en 1976, où ils ont été transférés rue Saint-Dominique, à Paris-7[e].**

LE GARDE DES SCEAUX A VISITÉ LA PRISON DE BOIS-D'ARCY

M. Robert Badinter, ministre de la justice, qui avait reçu la semaine dernière place Vendôme les représentants des syndicats du personnel de l'administration pénitentiaire, s'est rendu, lundi 6 juillet, à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines). Il s'y est entretenu avec le directeur de l'établissement, le personnel et les détenus, et a visité longuement les installations.

Le garde des sceaux avait choisi de se rendre dans cette prison, ouverte en février 1980, en raison de la situation particulière qu'y a créé un surpeuplement qui fut à l'origine de plusieurs mouvements d'agitation (*le Monde* daté 15-16 février). Conçu pour recevoir cinq cent quatre-vingt-quatorze détenus, l'établissement en a toujours compté plus de mille et les surveillants, autant que les prisonniers, y ont maintes fois exprimé leurs inquiétudes et leur mécontentement.

De leur côté, les trois surveillants de la prison de Pontoise qui ont entamé le 3 juillet une grève de la faim dans la cathédrale de cette ville pour obtenir l'annulation de sanctions prises contre eux par le directeur (*le Monde* du 7 juillet), continuent leur mouvement. Ils ont reçu lundi 6 juillet le soutien de responsables locaux du parti communiste, du parti socialiste, de la C.G.T. et de la section C.F.T.C.-Justice. Cependant, le conflit reste au point mort dans l'attente de la réponse que doit donner mercredi 8 juillet le ministre de la justice aux lettres que les trois grévistes lui ont adressées par l'intermédiaire de leur avocat, M[e] Jean-Claude Ride.

DIX-NEUF ANS DE CONTROVERSES

Une certaine idée du droit

Le 30 novembre 1962, le garde des sceaux, M. Jean Foyer, présidait *une réunion où était étudié* le projet de création d'une juridiction chargée de réprimer les atteintes *à la sûreté de l'Etat*. Le 15 janvier 1963, une loi portait création de la Cour de sûreté de l'Etat, une autre en fixant la composition, les règles de fonctionnement et la procédure. Entre ces deux dates se sont opposées des conceptions de la juridiction et de son fonctionnement, au nom desquelles on a, depuis lors, justifié l'existence de la Cour de sûreté de l'Etat ou au contraire demandé sa suppression.

Avant 1961, les crimes et délits contre *la sûreté de l'Etat commis* en temps de paix, relevaient des cours d'assises (sûreté intérieure de l'Etat), ou des tribunaux militaires (sûreté extérieure). Avec la guerre d'Algérie, les mouvements insurrectionnels, comme le putsh d'Alger, en avril 1961, et les procès qu'ils entraînaient, il devenait malaisé de faire juger certaines affaires par des cours d'assises, notamment en raison des menaces et pressions exercées contre les jurés.

Le gouvernement créait *donc*, par voie d'ordonnances et de décrets, successivement un Haut tribunal militaire (27 avril 1961), un tribunal militaire siégeant à Paris (3 mai 1961), et pour finir, une cour militaire de justice (1[er] juin 1962), dont les décisions *n'étaient susceptibles* d'aucun recours. Le 19 octobre 1962, le conseil d'Etat annulait l'ordonnance *sur la cour militaire* de justice, l'estimant « *entâchée d'illégalité* » en raison de cette absence de voie de recours.

Après ces juridictions de circonstance, le gouvernement voulut instituer une juridiction permanente et unique — et résultant *d'un vote au Parlement* — pour statuer sur les atteintes à la sûreté de l'Etat. Elle devait concilier trois principes : la disparition de la distinction entre les atteintes à la sûreté intérieure et à la sûreté extérieure ; la concentration des poursuites et de l'instruction sur l'ensemble du territoire ; le contrôle étroit des poursuites par le gouvernement.

Le conseil des ministres du 20 décembre 1962 adoptait donc *deux projets de lois*, l'un portant modification du code de procédure pénale, l'autre fixant la composition et la procédure de la future cour (lire d'autre part).

Dans une conférence de presse, le 21 décembre 1962, M. Foyer expliquait les raisons pour lesquelles le gouvernement n'était pas revenu, après la suppression de la cour militaire de justice, à une juridiction ordinaire : « *L'expérience montre*, disait-il, *que les cours d'assises ne sont pas un instrument convenable pour cette catégorie d'infractions à propos desquelles les jurés (...) se révèlent inaptes.* » Selon lui, il y avait aussi une nécessité technique de centraliser les poursuites entre les mains d'un seul parquet, le procureur agissant sur ordr formel du garde des sceaux.

Au contraire, M. François Mitterrand, député, ancien garde des sceaux, estimait dès le 27 décembre que la nouvelle cour ne serait *qu'un tribunal d'exception* entre les mains du gouvernement et affirmait que les cours d'assises étaient parfaitement compétentes en la matière.

A la commission des lois de l'Assemblée nationale, dans la majorité elle-même, certains députés — notamment M. René Capitant, président de cette commission — émettaient des réserves sur le projet gouvernemental. M. Mitterrand proposait un amendement visant à substi*tuer à la juridiction envisagée* une Haute cour de la sûreté de l'Etat, composée de parlementaires *désignés par les deux assemblées*. Son amendement était repoussé.

Même le délai de garde à vue fixé à quinze jours dans le projet et jugé excessif par beaucoup, ne fut pas réduit. On ajoutait seulement que la prolongation de la garde à vue devait être soumise à une décision du parquet tous les cinq jours. C'est cette discussion sur la durée de la garde à vue qui, dès *le débat en* première lecture à l'Assemblée nationale — à partir du 3 janvier 1963 — a fait apparaître des désaccords dans la majorité. Le délai devait finalement être ramené à dix jours maximum, une première autorisation judiciaire devant intervenir au bout de quarante-huit heures, une autre cinq jours plus tard.

En outre, la présence de militaires dans la chambre de jugement, était contestée par l'Assemblée nationale et *surtout* par le Sénat. Ce dernier décidait de limiter leur participation aux cas de trahison, d'espionnage, d'atteintes à la défense nationale ou à la discipline des armées. La commission mixte écartait cet amendement et revenait au texte gouvernemental. Le 11 janvier 1963, le Parlement votait donc de manière définitive les deux lois instituant la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde*, daté 13-14 janvier 1963).

Un débat idéologique

Le débat idéologique sur cette juridiction était loin d'être clos, ceux qui lui étaient favorables refusant de la considérer comme une juridiction d'exception soumise au pouvoir politique. Ainsi, le premier président nommé dès 1963, M. André Dechézelles, disait, lors de son installation : « *La Cour de sûreté est, dit-on, une juridiction permanente d'exception. Faut-il en conclure qu'elle est destinée à distraire les justiciables de leurs juges naturels ? Le tribunal pour enfants, cette admirable création, n'est-il pas, lui aussi, un tribunal d'exception ?* » (1)

La gauche, en revanche, dans son ensemble, n'a cessé d'affirmer que cette Cour portait atteinte aux traditions républicaines, aucune nécessité politique ne devant primer sur la justice. Elle s'est, à de multiples reprises, prononcée pour sa suppression.

En outre, en 1975, le président de l'Assemblée nationale, M. Edgar Faure, *estimait que la Cour de* sûreté, « *sans être une atteinte aux libertés* », « *avait correspondu à un type de situation actuellement dépassé* » et ne devait pas être maintenue (*le Monde* du 20 décembre 1975).

Le dernier garde des sceaux de M. Giscard d'Estaing, M. Alain Peyrefitte, fut, lui, un défenseur inconditionnel de la Cour de sûreté de l'Etat. Le 7 juin 1979, il rendait hommage « *à la sagesse et à la sérénité* » de cette juridiction, *avant de conclure* : « *En travaillant à maintenir la République dans son unité et la nation dans sa diversité, la Cour de sûreté de l'Etat maintient ferme le lien social qui rend les hommes humains (...), l'espace dans lequel nous aimons vivre et respirer, parce que nos libertés s'y épanouissent et s'y tolèrent, les libertés de chacun s'arrêtant où commencent celles des autres.* » Une sorte d'oraison funèbre pour une certaine idée de l'Etat et du droit.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Robert Charvin, *Justice et politique*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1965.

Les compétences et la procédure

La *Cour de sûreté de l'Etat* juge les crimes et les délits commis en temps de paix contre la sûreté de l'Etat, intérieure comme extérieure (articles 698 *et suivants du code de procédure pénale*). Ce sont les crimes de trahison, d'espionnage, les complots, les atteintes à la défense nationale, à l'autorité de *l'Etat et à l'intégrité du territoire* national. La Cour a aussi compétence pour connaître des crimes et des délits connexes à ces infractions (par exemple, un vol commis pour accéder à des secrets de défense nationale). Elle connaît également des délits prévus et réprimés par la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et les milices privées. Elle est enfin compétente pour certains crimes ou délits de droit commun, limitativement énumérés par la loi, « *lorsqu'ils sont en relation avec une entreprise individuelle ou collective consistant ou tendant à substituer une autorité illégale* à *l'autorité de l'Etat* ».

Le ressort de la Cour de sûreté s'étend à tout le territoire *de la République*. Elle *a* son siège à Paris, mais son premier président peut ordonner qu'elle se réunisse en tout lieu du territoire.

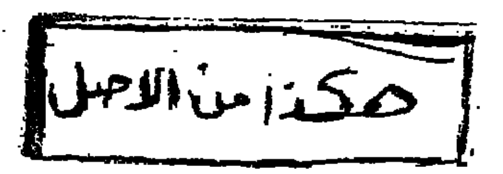
Présidée par un premier président, la Cour comprend en permanence : une chambre de jugement, une chambre de contrôle de l'instruction, trois *juges d'instruction, magistrats* civils, un parquet dirigé par un procureur général assisté de deux avocats généraux. Le cas échéant, des chambres tempo*raires peuvent être instituées par* décret.

La chambre de jugement est présidée par le premier président. C'est un magistrat du siège *hors hiérarchie — choisi parmi* les plus hauts magistrats — nommé par décret du président de la République, après avis du Conseil supérieur de la magistrature (C.S.M.). Il est assisté de quatre conseillers, dont deux sont des magistrats du siège et deux des officiers généraux ou supérieurs. Les magistrats sont *nommés par décret en conseil* des ministres après avis du C.S.M.

La procédure déroge au droit commun sur plusieurs points, notamment le délai de garde à vue. En droit commun, il n'est que de *vingt-quatre heures*, renouvelable une fois, et de quatre jours en matière de trafic de stupéfiants. Devant la C.S.E., il est de quarante-huit heures *renouvelable deux fois*. Il peut donc être porté à six jours. Lorsque la Cour a été instituée, en 1963, le délai de garde à vue pouvait être porté à dix jours. *Il a été réduit par la loi du* 17 juillet 1970, qui visait à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens devant la Cour. Les perquisitions et les *saisies peuvent, en matière de* sûreté de l'Etat, avoir lieu de nuit et sans l'assentiment de la personne chez laquelle elles ont lieu.

L'engagement des poursuites devant la C.S.E se fait sur ordre *écrit du ministre de la justice* au procureur général près la Cour de sûreté. Pour connaître des appels contre les décisions des juges d'instruction de la *Cour de sûreté, existe au sein* de celle-ci une « chambre de contrôle de l'instruction permanente » qui se substitue aux juridictions d'appel ordinaires, *les chambres d'accusation*.

Les arrêts de cette Cour ne *peuvent faire l'objet que de deux* voies de recours : l'opposition lorsque l'accusé, absent, a été jugé par défaut et le pourvoi en cassation. Si la décision déférée à *la Cour de cassation est cassée* pour vice de forme, c'est de nouveau la Cour de sûreté de l'Etat qui est saisie. Dans ce cas, sa composition doit être différente.



JUSTICE

APRÈS LES INCIDENTS DU 23 MARS 1979 A PARIS

Quatre policiers sont condamnés pour faux témoignages

Quatre policiers ont été condamnés, le 6 juillet, pour faux témoignage. Il s'agit du brigadier-chef Daniel Kayser et de trois de ses hommes, dont les déclarations sont à l'origine de la condamnation de cinq manifestants du vendredi 23 mars 1979 à Paris.

Le 23 mars 1979, à la suite du défilé organisé par la C.G.T. contre les licenciements dans la sidérurgie, de violents incidents s'étaient produits dans le quartier de l'Opéra. Une vingtaine de jeunes gens avaient été lourdement condamnés en flagrants délits.

Certaines de ces condamnations reposaient *sur des témoignages* pour le moins fragiles, qu'expliquait, mais n'excusait pas la confusion qui régnait cette après-midi là, aux abords de l'Opéra. L'un des jeunes gens condamnés, Luis-Miguel Moser, sortait du cours privé où il préparait son baccalauréat. Le brigadier Kayser et ses hommes l'avaient accusé d'avoir lancé des pierres et descellé une grille d'arbre, rue Lafayette, où il n'y a ni grille, ni arbre. Interrogé par les défenseurs de Luis-Miguel Moser, le brigadier Kayser avait dû reconnaître à l'audience des flagrants délits que, le lendemain de la rédaction de son rapport, il avait corrigé *celui-ci pour l'expurger de ses* anomalies.

Ces anomalies étaient multiples. Philippe Duval, un étudiant de Nanterre avait été condamné dans les mêmes conditions que Luis-Miguel Moser. Le brigadier Kayser et les gardiens de la paix placés sous ses ordres avaient affirmé, dans leur rapport écrit, l'avoir vu lancer un cocktail Molotov sur la banque Grindlay-Ottomane, à l'angle de la rue Meyerbeer et de la place Jacques-Rouché, près de l'Opéra.

Les policiers, rattachés au commissariat du quartier et qui, par conséquent, connaissaient bien les lieux, avaient raturé le lendemain leur rapport, affirmant cette fois, qu'il s'agissait de la banque Sudameris-France, située juste en face. Luis-Miguel Moser et Philippe Duval faisaient partie d'un groupe *de cinq jeunes gens, dont deux* mineurs, que les policiers étaient convaincus avoir vu briser les vitrines du Café de la Paix et du magasin Lancel, avant de commettre d'autres exactions dans le quartier.

Condamné en appel à six mois ferme, Luis-Miguel Moser avait porté plainte contre le brigadier-chef Kayser qui, à propos de son rapport, avait reconnu à l'instruction : *« J'ai été contraint de condenser (...) ce qui a donné lieu à une certaine confusion ».* Au terme d'une longue procédure qui devait notamment révéler que M. Kayser avait un portrait d'Hitler affiché dans son armoire *de service. Luis-Miguel Moser* peut estimer que la condamnation prononcée par la vingt-troisième chambre correctionnelle lui donne largement satisfaction. *M. Kayser est condamné à quinze* mois d'emprisonnement avec sursis. Deux gardiens de la paix, MM. Georges Deneuville et Marcel Ehret sont condamnés pour les mêmes faits, à six mois avec sursis. Tous les quatre devront, en outre, verser solidairement vingt mille francs de dommages et intérêts à Luis-Miguel Moser. Un quatrième gardien de la paix, poursuivi pour les mêmes faits, M. François Padovani, est relaxé. Le tribunal relève que ses déclarations *« sont seulement dou-mensongères ».*

L'affaire pour autant n'est pas close. Condamnés pour faux témoignages, les quatre policiers *pourraient comparaître devant* une cour d'assises pour faux en écritures publiques.

[Ce qu'on a appelé « la justice du 23 mars » ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir. Les jeunes gens condamnés vont bénéficier de la loi d'amnistie. Quatre policiers dont les témoignagnes sont à l'origine des condamnations les plus choquantes sont aujourd'hui confondus. La loi « anti-casseurs » sur la base de laquelle ces condamnations ont été prononcées sera bientôt abrogée. C'est une des promesses électorales de M. Mitterrand. Enfin, on peut compter sur le gouvernement pour extirper du code, la procédure des flagrants délits ou *plutôt ce qui les a remplacés,* la saisine directe, une « nouveauté » introduite par la loi Sécurité et liberté, elle aussi en sursis. — B.L.G.]

DÉFENSE

Dans une lettre au président de la République

Un ancien fonctionnaire du contre-espionnage demande à être disculpé des fausses accusations de trahison formulées contre lui par le S.D.E.C.E.

Mettant à profit l'élection récente de M. François Mitterrand à l'Elysée et la nomination d'un nouveau directeur général, M. Pierre Marion, du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), un ancien fonctionnaire des services secrets français, M. Maurice Clément, vient d'adresser une lettre au président de la République lui demandant de le rétablir dans ses droits, cinq ans, presque jour pour jour, après avoir été exclu de son poste sur une accusation — sans preuve — d'avoir travaillé pour les Soviétiques.

Pour que justice lui soit rendue, l'ancien fonctionnaire du SDECE réclame, outre la reconstitution de sa carrière administrative interrompue en juin 1976, le transfert de son dossier à la Direction de la surveillance du territoire *(D.S.T.)* pour qu'une *enquête impartiale* soit menée sur son cas par des officiers de police judiciaire, seuls légalement habilités en France à connaître du contre-espionnage.

Les faits incriminés remontent au 29 juin 1976. Fonctionnaire civil des services secrets français depuis décembre 1946, M. Maurice Clément, alors âgé de cinquante-cinq ans, est depuis moins de six ans adjoint opérationnel au chef du contre-espionnage du SDECE, le colonel Yves Choppin Haudry de Janvry, après avoir été, durant sept années, chef de la section de contrôle des sources du service, c'est-à-dire chargé du fichier des honorables correspondants (H.C.) du SDECE.

Ce jour-là, M. Clément est attiré dans un appartement du seizième arrondissement, à Paris, où — en présence de son chef direct, des commandants André Camus, Jean Letarouilly et Jean Bichot, qui sont membres du secteur R.4.S., dit des affaires réservées, du contre-espionnage, et du docteur Leborgne, du service psychotechnique du SDECE — il est accusé de collaboration avec les services soviétiques sans autre forme de procès. Après avoir dû répondre par écrit à une liste de deux cents questions et avoir été soumis au détecteur de mensonges par le médecin Leborgne, assisté d'un jeune aspirant-médecin *du* SDECE, M. Clément est entraîné, en voiture, dans le parc souterrain d'un immeuble du dix-neuvième arrondissement, *où il est alors poussé dans* une camionnette en stationnement, agrippé par deux hommes masqués et armés de matraques, et menacé *d'une mitraillette avec silencieux par* un troisième, lui aussi masqué. M. Clément reconnaîtra l'un de ses trois agresseurs, l'adjudant chef Marcel *Colonna, qui est normalement* membre du service de sécurité intérieure du SDECE.

Imprudences

Transporté dans un pavillon qu'il ne situe plus avec précision, M. Clément, menottes aux poignets, lunettes opaques sur les yeux, est enfermé dans la cave où, attaché aux tuyaux du chauffage central, il subit les menaces et les violences des trois hommes qui lui extorquent — sous la contrainte — l'aveu de sa collaboration avec Moscou.

Le fonctionnaire du contre-espionnage est ensuite reconduit, par les mêmes voies, auprès du colonel de Janvry et de ses subordonnés, qui l'accompagnent au siège du SDECE, où M. Didier Faure-Beaulieu, directeur du cabinet de M. Alexandre de Marenches, le somme de donner sa démission. M. Clément refuse : il est *aussitôt avisé qu'il sera mis en disponibilité,* sans traitement, pour six mois reconductibles à compter du 1er août 1976. Un arrêté du ministre *de la défense, en date du 9 juillet* 1976 et non paru au *Journal officiel,* le confirme.

Tous ces faits avec, à l'appui, un certificat médical d'un médecin privé ayant constaté les sévices seront consignés dans une lettre que l'intéressé rédige, le lendemain même, à l'intention de son directeur général et qui restera sans réponse.

Une longue bataille juridique s'engage, alors, entre le SDECE et son ancien agent. Deux avocats, conseillers de M. Clément, qui n'a plus de ressources *financières* et qui s'endette pour vivre, le dissuadent de faire un procès devant le tribunal administratif et le Conseil d'Etat *pour obtenir, de préférence, sa réhabilitation* par d'autres biais.

En effet, le SDECE fait valoir qu'il a appliqué à l'encontre de M. Clément *l'article 86 de son statut,* en raison d' « imprudences » de sa part, sans davantage de précisions. Or, l'article 86 qui *régit les fonctionnaires du SDECE est léonin :* il autorise le service à placer l'un de ses agents en disponibilité, sans traitement et par périodes de six mois reconductibles, durant un maximum de cinq années à l'issue desquelles il est réintégré ou rayé des cadres. Pour peu que le SDECE utilise tous les moyens dilatoires, une telle situation peut traîner en longueur et, du reste, il ressort des arrêts du Conseil d'Etat qu'il n'a jamais donné raison à ceux qui contestent l'article 86.

Déjugé

Le 31 janvier 1977, l'affaire trouve un épilogue à l'amiable. Dans le bureau d'un avocat du ministère de la défense, le SDECE verse à son ancien fonctionnaire 150 000 F en espèces — une indemnisation de 100 000 F à laquelle s'ajoute une somme de 50 000 F représentant le traitement des six mois écoulés — et le rétablit dans ses droits à pension. M. Clément reçoit, en échange de son désistement pour toute action ultérieure, l'original de ses aveux extorqués par la force et une lettre *(« en tant que de besoin »)* du SDECE précisant qu'il n'a pas failli à l'honneur, à la connaissance du service.

A l'époque, M. Clément expliquera à ses amis qu'il a accepté cette transaction sous l'effet de l'humiliation et qu'il pensait, d'abord, avoir été victime de la machination d'un espion provocateur polonais incarcéré en Allemagne fédérale. Durant sa carrière commencée, précisément, en Allemagne fédérale, puis en Autriche, M. Clément en était, en 1976, à sa quatrième défection réussie d'un agent de l'Est. L'un de ses anciens chefs, qui l'appréciait, considère que le SDECE, en proposant ce compromis, s'est déjugé et a reconnu *son erreur sans toutefois* éliminer les conséquences fâcheuses sur la carrière de M. Clément.

Pour autant, l'ancien fonctionnaire du *contre-espionnage ne s'estime* pas quitte envers son service. C'est la raison de sa lettre au président de la République, cinq ans après les faits et sa mise en *disponibilité aux* termes de l'article 86.

Dans sa lettre, M. Clément réclame la reconstitution de sa carrière administrative par le SDECE, puisqu'il avait encore, au moment des faits, dix ans d'activité professionnelle à remplir. Invoquant les articles 186, 311, 341, 344 et 400 du code pénal qui *répriment l'abus d'autorité* avec usage de violences, les blessures et coups volontaires avec préméditation, guet-apens ou port d'armes, *l'arrestation illégale* et la séquestration avec menaces de mort et l'extorsion par force, violence et contrainte de rédaction et de signature d'un écrit, il demande *surtout* le transfert de son dossier à la D.S.T. qui est seule habilitée à mener une enquête de contre-espionnage sur le sol national.

JACQUES ISNARD.

SPORTS

CYCLISME

LA ONZIÈME ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE

Si Wijnands était français

De notre envoyé spécial

Aulnay-sous-Bois. — Aad Wijnands, l'inconnu du Tour de *France, a gagné deux étapes en* l'espace de trois jours. Déjà vainqueur vendredi à Nantes, il a battu neuf coureurs au sprint, dont Van den Broucke, Schepers, Michel Laurent et l'Américain Boyer, lundi 6 juillet à Aulnay-sous-Bois, au terme de la plus longue étape (258,5 km) de ce tour de France. Ce résultat démontre qu'il est rapide aux arrivées mais aussi qu'il possède l'autorité d'un routier d'expérience. Or, Wijnands n'a que vingt-deux ans et il n'est professionnel que depuis la saison passée. Son directeur sportif Peter Post qui remporta une quarantaine de Six Jours lui prédit un bel avenir sur la piste : *« Il doit encore apprendre,* dit-il toutefois, *il progressera rapidement car il est doué. Un homme qui bondit comme il l'a fait à proximité de la ligne d'arrivée est capable de grands exploits. »*

Le cyclisme français, qui opère sa cure de rajeunissement, aurait bien besoin d'un Wijnands. Certes, *il y a de très bons éléments :* les nouveaux professionnels du contingent 1981 ont montré d'excellentes dispositions. Jean-François Rodriguez, qui s'était distingué dans le Grand Prix du *Midi libre,* et Régis Clere, qui a porté le maillot de leader du Tour d'Espagne, ont effectué des débuts satisfaisants dans le Tour de France. Cependant nous n'avons pas retrouvé en eux le punch, l'esprit de décision et la clairvoyance qui font de Wijnands un néo-pro d'élite. Francis Castaing, que Maurice de Muer réserve pour le Tour 1982 et que l'on tient pour l'un des meilleurs sprinters de la jeune génération, aurait peut-être *fait aussi bien que* le Néerlandais. Cela reste à prouver.

L'évasion de Michel Laurent

Un détail qui retient notre attention, c'est la présence de Michel Laurent dans le groupe de tête pointé à Aulnay-sous-Bois avec quarante-trois secondes d'avance *sur* le peloton. Michel Laurent est le coleader du groupe Peugeot aux côtés de Jean-René Bernaudeau. Il fait partie des adversaires que Bernard Hinault et ses gardes du corps ne devaient laisser partir sous aucun prétexte. Or, il est parvenu à tromper la vigilance du maillot jaune, il a *forcé le barrage et obtenu* une voictoire encourageante, même s'il n'a pas gagné l'étape. Le profit est certes assez mince — moins d'une minute — et l'opération *relativement peu payante puisque* le Français reste cinquième du classement général. Cela précisé, il a marqué un point sur le chef de file des Renault-Gitane dont les *consignes n'ont pas été appliquées.*

Hinault a-t-il « laissé courir » en considérant que l'offensive n'était pas véritablement dangereuse ? A-t-il éprouvé le besoin de souffler un peu après deux étapes menées tambour battant ? Les hypothèses sont plausibles mais il est inutile de l'interroger. Ce Breton cabochard ne dit que ce qu'il veut bien dire et dissimule souvent la vérité. A ce propos, on a reparlé dans la coulisse de son abandon du Midi *libre.* Le champion du monde aurait à nouveau ressenti une douleur au genou. Cela l'inciterait à une certaine prudence. *Dans* le Tour de France, le plus dur reste à *faire* et le meilleur dans les Alpes sera peut-être le plus économe de ses forces.

JACQUES AUGENDRE.

● Onzième étape, Le Mans-Aulnay (258,5 km). — 1. Wijnands (Pays-Bas), 6 h. 30 min. 41 sec. ; 2. Vandenbroucke (Belg.) ; 3. Tackaert (Belg.) ; 4. Ovion ; 5. Tesnière ; 6. Bourreau ; 7. Schepers (Belg.) ; 8. Laurent ; 9. Boyer (E.-U.) ; 10. Lubberding (Pays-Bas) ; 11. Freuler (Suisse) et le peloton à 43 sec.

Classement général. — 1. Hinault, 40 h. 51 min. 46 sec. ; 2. Anderson (Austr.), à 41 sec. ; 3. Duclos-Lasalle, à 3 min. 35 sec. ; 4. Rodriguez, à 3 min. 44 sec. ; 5. Laurent, à 4 min. 31 sec. ; 6. Clère, à 5 min. 20 sec. ; 7. Claes (Belg.), à 5 min. 36 sec. ; 8. Van Impe (Belg.), à 5 min. 42 sec. ; 9. Fernandez (Esp.) ; 10. Criquielion (Belg.), à 6 min. 7 sec., etc.

ESCRIME

LE POLONAIS WODKE CHAMPION DU MONDE AU SABRE

Le Polonais *Darius Wodke,* âgé de vingt-trois ans, est devenu, lundi 6 juillet, champion du monde au sabre à Clermont-Ferrand, en battant le Hongrois Imre Gedovari par dix *touches à sept. Les Polonais* n'avaient pas connu pareil succès depuis la victoire de Jerzy Pawlowski, en 1968, à Mexico. L'Italien Michele Maffei a gagné la médaille de bronze aux dépens du *Soviétique Aliekine.*

C'est la première fois depuis 1966 qu'un sabreur soviétique n'est pas sur le podium. Le Français Jean-François Lamour, seul espoir d'une arme très faible en France, s'est classé quinzième. Au fleuret masculin par équipe, la formation française s'est qualifiée sans difficulté pour les quarts de finale, où elle devait rencontrer le mardi 7 juillet l'équipe des Etats-Unis.

● *Michel Decker,* un espoir du lancer du marteau, a été tué lundi 6 juillet à 4 heures du matin sur le parking d'un dancing à Stiring-Wendel (Moselle). Un consommateur avec lequel il s'était disputé à propos d'une jeune fille, Paul Hoen, âgé de vingt-sept ans, tenta de l'écraser au volant de sa voiture, avant de tirer six balles avec une carabine 22 long rifle, le tuant sur le coup.

Michel Decker, âgé de vingt ans, venait de participer avec l'équipe A d'athlétisme à un match contre la R.F.A. Second des championnats nationaux en 1979 et 1980 au lancer du marteau, il était un des meilleurs *éléments français* de la spécialité et avait été crédité d'un jet de 70,14 mètres l'an dernier. Manœuvre, il résidait à Schoeneck (Moselle), et pratiquait l'athlétisme à l'U.S. Forbach.

POLICE

Les syndicalistes, la hiérarchie et le nouveau pouvoir

Impatiences

La hâte, et, plus encore peut-être, la véhémence *qu'ont* mis les sept syndicats de policiers membres de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) à réclamer à M. Gaston Defferre, à peine *était-il* installé place Beauvau, les « têtes » de dix fonctionnaires, occupant les « postes-clé » de la police nationale risquent fort, semble-t-il, de n'avoir eu pour effet que de retarder les décisions escomptées.

Vendredi 3 juillet, visitant les installations de l'unité numéro 7 de la sécurité civile, à Brignoles (Var), le ministre de l'intérieur, interrogé à ce propos, a nettement précisé ses intentions.

Faisant allusion à la conférence de presse, réunie le jeudi 2 juillet, par M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la FASP au cours de laquelle celui-ci avait à nouveau insisté sur le fait que toute réforme de la police devait passer par un changement de titulaire des « postes dirigeants » *(le Monde* du 4 juillet), M. Defferre s'est borné à déclarer qu'il n'avait pas l'intention de répondre à cette nouvelle renvendication, de crainte d'*« alimenter ce qui pourrait devenir une querelle ».*

Après avoir rappelé, au passage, qu'il avait les *« nerfs solides »* et qu'il saurait *« conserver son sang-froid »,* le *ministre de l'intérieur* a fait part de son intention de rencontrer à nouveau les responsables des syndicats, et d'étudier — *« calmement »,* fut-il précisé — *avec eux leurs* problèmes.

Faire savoir qu'on a *« les nerfs solides »* et qu'on est disposé *« à conserver son sang-froid »* est une façon plus que transparente de dire qu'on commence à être agacé. Bien qu'il ait accordé priorité à la réforme de la décentralisation, le ministre de l'intérieur avait, dès sa prise de fonctions, manifesté à l'égard des policiers une bonne volonté indéniable : en choisissant pour directeur de son *cabinet* un homme comme M. Maurice Grimaud, l'un des rares grands commis dont les policiers, unanimes, louent les qualités et les mérites, puis en nommant un ancien policier syndicaliste M. Gérard Monate, le *fondateur* de cette FASP devenue aujourd'hui tant impatiente, au poste de conseiller technique près la direction générale de la police nationale et, enfin, en recevant quelques jours après son arrivée à l'intérieur, ces mêmes syndicalistes impétueux.

Faut-il encore, estime-t-on à l'intérieur, que les policiers syndicalistes dont la « colère » s'explique par vingt-trois années de rancœurs et de brimades, de manipulations et d'utilisation douteuses, *sachent faire* montre d'un peu de modération et de patience ! Lors du baptême d'une promotion de commissaire de police, à l'école de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône), le 26 juin, M. Defferre leur avait déà donné des assurances et des apaisements *(le Monde* daté 28-29 juin). Il avait clairement fait part de son intention de tenir compte du passé de chacun — « brimés » et « brimeurs » — mais avait souligné que la plupart de ceux qui se voient aujourd'hui incriminés n'avaient fait, à l'époque, qu'obéir à des ordres venus du sommet, et qu'ils bénéficiaient de ce fait de certaines circonstances atténuantes, dont lui, nouveau ministre de l'intérieur, ne pouvait pas ne pas tenir compte...

Les responsables syndicaux ne semblent pas l'avoir compris. Si des départs à la retraite vont se voir, peut-être quelque peu anticipés, si des changements de responsabilités s'opèrent, M. Defferre semble bien n'être pas décidé, en tout cas, à faire dresser les bois de justice sur la place Beauvau.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

Les premières manipulations génétiques sur les plantes

Comment des chercheurs ont détourné un cancer végétal

Développer des espèces végétales capables de fixer directement l'azote de l'air, de résister à certaines maladies ou pouvant utiliser des eaux saumâtres : telles sont, selon certains chercheurs, les promesses du génie génétique appliqué au règne végétal.

On reste cependant encore très loin des résultats concrets. Dans le domaine du végétal, les manipulations génétiques — qui *consistent en des modifications provoquées du patrimoine génétique des êtres vivants* — paraissaient même accuser un certain retard : avec les bactéries, les manipulations sont entrées dans la réalité des faits il y a plusieurs années et sont aujourd'hui du domaine de la routine dans de nombreux laboratoires qui les utilisent comme un outil extrêmement fructueux de recherches fondamentales. Plus récemment, ont été annoncées *les premières manipulations génétiques sur des tissus animaux* en culture tout d'abord, puis les premières naissances d'animaux (des souris) au patrimoine génétique modifié.

Dans le *domaine des plantes, le rythme* de la recherche s'accélère à son tour : les premiers succès des manipulations génétiques viennent d'être annoncés (« le Monde » du 2 juillet), et les chercheurs en biologie végétale sont sans doute *sur le* point de disposer de « l'outillage de base » qui va leur permettre, à leur tour, de faire entrer *le génie génétique* dans l'arsenal des technologies de base nécessaires à leurs travaux. Il s'agit, en fait, de l'aboutissement d'efforts soutenus depuis *plusieurs années pour détourner, au profit de l'homme,* des processus de « manipulations génétiques naturelles » qui apparaissent dans une maladie des végétaux, le « crown gall » (« la gale du collet » bien connue des agriculteurs).

LE crown gall est une maladie très *courante* des végétaux de la classe des dicotylédones ; c'est une maladie très étudiée depuis de nombreuses années ; elle se traduit par l'apparition, au-dessus du pied de la tige, de grosses tumeurs qui intéressent au plus au point les *chercheurs qui se demandent si* la compréhension des mécanismes de ce cancer végétal ne permettrait pas de mieux comprendre ceux des cancers animaux.

Depuis le début du siècle, on sait que ce cancer est dû à à l'action de bactéries que l'on retrouve nichées dans les tumeurs *ou sur leur « peau »* ; on les a baptisées *agrobacterium tumefaciens*. Dans les années 40, un *nouveau pas en avant* fut accompli quand fut *démontré*, par une équipe américaine, que l'*action* de la bactérie se traduisait par une transformation irréversible des cellules végétales : la tumeur continue de se développer, même quand on élimine les bactéries (on utilise largement cette propriété pour « cultiver » des tumeurs, en tube à essai, en *laboratoire*) ; de même la prolifération des cellules se poursuit-elle quand la tumeur est greffée sur une plante saine.

Les progrès de la biologie moléculaire conduisirent, en 1974, à une découverte qui signa le *départ de toutes les recherches* aujourd'hui en cours et qui visent à utiliser *agrobacterium tumefaciens* pour réaliser des manipulations génétiques végétales : une équipe européenne (belge et allemande) montre, en effet, que le caractère tumorigène d'*agrobacterium tumefaciens* est lié à la présence de gros *plasmides* dans leurs corps cellulaires. Les plasmides sont des molécules circulaires d'acide désoxyribonucléique (l'ADN forme des chaînes doubles qui conservent le message génétique codé *des organismes vivants*) *que* l'on trouve dans de nombreuses cellules, en plus des molécules normales d'ADN *qui s'organisent* en chromosomes. L'équipe européenne, puis d'autres, montre que *agrobacterium tumefaciens* perd son caractère pathogène lorsque, par *exemple sous* l'influence de la température, on lui retire ce plasmide. A l'inverse, si l'on *ajoute le plasmide, baptisé* Ti (pour *tumour inducing)*, à des souches d'*agrobacterium tumefaciens* non pathogènes, elles deviennent capables de causer la maladie.

Parallèlement, une équipe française de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) précisa les rapports entre la *bactérie et* la plante et montra qu'il s'agissait, en fait, d'une forme très élaborée de parasitisme : elle mit, *en effet*, en évidence que les cellules tumorales, transformées sous l'action *de la bactérie, se mettent à produire* des acides aminés que l'on ne trouve normalement pas dans les *cellules végétales*, alors que la bactérie dispose justement des enzymes nécessaires pour utiliser *comme éléments* ces substances baptisées *opines*. En somme, la bactérie *détourne* la cellule de son comportement normal, en la rendant tumorale et en lui intimant l'ordre de *fabriquer* des substances nouvelles.

L'asservissement de la cellule

Ces éléments ont rapidement amené les scientifiques à penser que, d'une manière ou d'une autre, le *dérèglement* de la cellule *végétale* — ou plutôt son *asservissement* à une nouvelle règle — devait être lié à un transfert, de la bactérie à la *cellule végétale*, de matériel génétique sous forme d'ADN. Surtout qu'il s'est trouvé *que c'est bien ce qui se* passe dans certains cancers animaux, où l'injection du matériel génétique d'un *virus transforme* la cellule et l'asservit de telle sorte qu'elle est conduite à multiplier ce matériel *génétique étranger* et à donner ainsi naissance à de nouveaux virus.

D'importants travaux sur la *génétique d'agrobacterium tumefaciens* et du plasmide Ti tout particulièrement ont permis de progresser rapidement. Aujourd'hui, on sait que la molécule d'ADN qui forme le plasmide est *formée de deux régions*. La plus importante, en taille, porte les instructions qui permettent à la *bactérie* d'utiliser (« cataboliser ») les opines fabriquées par la cellule tumorale asservie à ses *besoins*. Le reste, qui représente quelques pour cent du total du plasmide (soit un peu plus de vingt mille « lettres » du code génétique), est incorporé, par un processus que l'on ne connaît pas encore, au patrimoine génétique de la cellule végétale. Cet ADN ainsi transféré, baptisé ADN-T, comporte deux sortes d'instructions : une première *région de cet ADN porte* les informations qui vont donner à la cellule son caractère tumoral ; une *deuxième* région donne le « code » qui va conduire la machinerie de la cellule *tumorale* à *fabriquer* les opines, qu'elle ne sait normalement pas faire.

Le processus naturel

Ainsi se sont précisées les différentes pièces du puzzle qui va permettre, une fois reconstitué, la *réalisation d'opérations* de génie génétique végétal. Il va s'agir, en fait, de tirer parti d'un *processus naturel de manipulations* génétiques : c'est en effet cela que réalise *agrobacterium tumefaciens*, en injectant à la cellule végétale un matériel génétique « étranger » et en le forçant à l'utiliser. On a montré, en modifiant l'ADN-T, que les deux séries d'informations qu'il apporte — pour rendre la *cellule* tumorale d'une part, pour lui faire fabriquer de nouvelles substances d'autre part — peuvent être *traitées indépendamment, et en* particulier que *si l'on ôte* les gènes codant pour les opines, la fonction « tumorigène » de *l'ADN-T n'était pas affectée* ; il va donc être possible de remplacer ces gènes par des gènes *« intéressants »* (par exemple le gène donnant la résistance à une maladie), en espérant que les *cellules colonisées* de la sorte vont se mettre à utiliser ces gènes et acquérir des propriétés nouvelles.

C'est ainsi qu'a été annoncé, la *semaine dernière, le succès* d'une expérience, réalisée par une équipe américaine, qui a consisté à introduire dans des cellules tumorales de tournesol, via la bactérie, un gène qui sert, *dans le haricot, à donner* les instructions pour la synthèse de la protéine de réserve qui s'accumule dans la graine. Le gène semble bien non seulement avoir été *intégré* au patrimoine génétique (génome) des cellules végétales, mais y fonctionner puisqu'*on a retrouvé, dans* ces cellules, de l'acide ribonucléique (ARN) copie de morceaux de l'ADN-T.

Des équipes travaillent sur l'insertion d'autres gènes ; une autre équipe américaine a ainsi réussi l'insertion, *sur* le tournesol, du gène de la protéine de réserve du maïs, ainsi que du *gène d'un enzyme* de levure qui sert à la dégradation des alcools en sucre (alcool-déshydro*génase*, ADH). *Pour l'instant* les applications futures ne sont pas prépondérantes dans le choix *de ces gènes*. Il s'agit *plutôt* d'utiliser des modèles expérimentaux qui permettent de comprendre le mieux possible les mécanismes. Un gène peut parfois ne fonctionner que dans des conditions bien particulières (par exemple sous le contrôle d'une substance précise comme une hormone, ou *sous* le contrôle d'un autre gène) qui ne seront pas nécessairement remplies *dans la cellule végétale*. *Le choix* du gène ADH doit être examiné sous cet angle : ce gène est, en effet, particulièrement intéressant puisqu'il n'est pas régulé : la *preuve* de son *insertion* au génome de la plante devrait donc être apportée très facilement.

A l'inverse, il est hors de question, pour l'instant, de réussir à donner à *des cellules végétales* la capacité de fixer directement l'azote de l'air — bien que ce soit cette application que l'on avance le plus souvent pour souligner l'*intérêt* du *génie* génétique végétal. On connaît certes assez bien les gènes qu'il faudrait don*ner à la plante, et qu'on* emprunterait à une bactérie du type *rhizobium*, qui vit en symbiose avec *les légumineuses* ; *le problème* est qu'il n'y a pas un gène, mais une quinzaine, et que ce système *génique*, *baptisé nif (pour nitrogen fixation*-fixation de l'azote), semble *soumis* à des mécanismes de commande et de régulation des plus complexes.

Les différentes étapes

Comme c'était le cas jusqu'à l'année dernière pour les cellules animales, on n'en est encore qu'à des *cultures* de *tissu* végétal en tube à essai et on n'a pas obtenu des plantes complètes *« manipulées »*. *Mais* les différentes étapes qui seront nécessaires se mettent peu à peu en place.

Il faudra, pour obtenir ce résultat, reconstituer une plante complète à partir d'une cellule tumorale génétiquement transformée. Jusqu'à une date très récente, les plantes qu'on obtenait ainsi (grâce au fait que les cellules végétales, même différenciées, gardent en mémoire le *patrimoine génétique complet* de la plante) étaient assez anormales. L'équipe belgo-allemande *semble avoir levé cette difficulté* : elle a récemment obtenu, à partir de cellules tumorales de *tabac (donc soumises, par la bactérie*, à des manipulations génétiques naturelles) des plantes complètes, saines et *fertiles*. Celles-ci ont intégré et utilisent le gène qui permet la fabrication d'opines ; l'étude génétique de leur descendance a montré, de plus, que ce caractère « étranger » ainsi intégré suit les règles les plus classiques de la génétique *mendélienne, ce qui prouve* que le gène de la bactérie a bien été incorporé à un chromosome de la plante.

Beaucoup de travail reste cependant à faire avant que les manipulations génétiques végétales atteignent la même souplesse que les manipulations sur des cellules bactériennes : aujourd'hui, les microbiologistes disposent, en effet, pour travailler *sur les bactéries*, de tout un outillage génétique très souple, d'un ensemble de « vecteurs » *(petits virus, plasmides) qui* servent à transférer du matériel génétique d'une cellule à l'autre. Les chercheurs qui travaillent sur les plantes utilisent d'ailleurs cet outillage pour manipuler, en fait, la bactérie qui réalisera à son tour, d'elle-même, la manipulation sur la cellule végétale !

Pour disposer, dans le domaine végétal, d'un arsenal équivalent à *celui qu'ils* utilisent dans les autres domaines, les biologistes doivent mieux comprendre comment *agrobacterium tumefaciens* fait elle-même le travail, comment elle arrive à introduire l'ADN-T, qui n'est qu'un petit morceau du plasmide Ti, dans *l'ADN* du végétal. Certains chercheurs notent, par exemple, qu'on trouve, aux extrémités de l'ADN-T, *des messages génétiques* étrangement semblables à certains morceaux de l'ADN de la *cellule non transformée. Ils* se demandent ainsi si ne se produit pas, dans la cellule végétale, un échange de morceaux d'ADN entre un chromosome et le plasmide Ti, du même type que ces échanges d'ADN si fréquents entre différentes souches de bactéries (ce phénomène d'échange d'ADN, appelé *conjugaison*, est d'ailleurs mis à profit pour insérer l'ADN étranger dans l'ADN-T, dans les expériences de génie génétique que nous avons *décrites ci-dessus)*.

Jaloux de ces microbiologistes aujourd'hui bien outillés pour faire « leurs » manipulations, certains chercheurs espèrent même qu'on arrivera à mimer le comportement de la bactérie, en injectant à la cellule végétale non plus tout le plasmide Ti, sur lequel les manipulations sont *difficiles*, mais un *« miniplasmide »* qui ne serait formé que de la partie « utile » du *plasmide, que du petit morceau* d'ADN-T. Ils auraient ainsi en mains un vecteur quasi universel pour faire du génie génétique.

Plus généralement, les avancées en cours devraient permettre d'approfondir les relations *entre les plantes et* la faune microbienne du sol qui, on le découvre depuis quelques années, ont une importance insoupçonnée. Certains chercheurs font par *exemple* observer la grande parenté existant entre certaines souches d'*agrobacterium tumefaciens* et certaines souches de *rhizobium*, et se demandent si, en échangeant le *matériel génétique de ces micro*organismes, on ne pourrait pas transférer à *agrobacterium*, puis à la *plante*, les gènes *nif*. *On n'a* obtenu, pour le moment, aucun résultat tangible de ce type, mais *on a montré, à l'inverse, qu'une* bactérie du type *rhizobium* à laquelle on donnait le plasmide Ti *d'agrobacterium*, pouvait, à son tour, se mettre à provoquer des cancers végétaux.

XAVIER WEEGER.

ÉNERGIE SOLAIRE

Des « pilotes » pour passer la vitesse supérieure

Dans un texte paru voici deux ans des chercheurs de disciplines scientifiques diverses, rassemblés au sein du Groupe de Bellevue, avaient présenté (« le Monde » du 9 juin 1979) un *plaidoyer pour* un programme *quinquennal* minimum de recherche sur l'énergie solaire.

Le texte publié aujourd'hui reprend, en les développant, *certaines des idées contenues dans le précédent article* et invite les responsables du gouvernement à lancer plusieurs opérations de démonstration pour évaluer en grandeur réelle les problèmes *techniques, économiques et sociaux posés par ces filières énergétiques nouvelles*. Quatre chercheurs, tous membres du Groupe de Bellevue, ont établi ce texte : il s'agit de Philippe Chartier, Philippe Courrège, Benjamin Dessus *et* François Pharabot.

UNE nouvelle politique énergétique faisant une place essentielle aux économies d'énergie et à l'énergie solaire doit comporter toute une série *d'actions à court terme* susceptibles de permettre d'atteindre un objectif de 13 Mtep (1) en 1990 pour les seules énergies nouvelles, objectif affiché tant dans les travaux du VIIIe Plan que dans le programme du parti socialiste.

Ces actions étaient jusqu'ici *insuffisantes — notamment en* matière de financement, — en raison de la priorité accordée au nucléaire, qui conduisait à freiner les fournitures solaires dans la période estivale et à privilégier les filières susceptibles de soulager les pointes hivernales *d'électricité* (solaire passif dans l'habitat, bois de chauffage).

Un effort particulier de recherche et de développement technologique est nécessaire pour démontrer que les économies d'énergie et les énergies renou*velables peuvent aussi contribuer* d'une manière significative à l'approvisionnement du pays au-*delà de 1990. Cet effort doit se* déployer certes au niveau des laboratoires, mais aussi au niveau d'installations pilotes industrielles. C'est sur ce dernier aspect que nous voudrions insister, car il a été *gravement négligé au* cours de la dernière période.

Pour l'énergie solaire, par exemple, il faut répondre aux questions suivantes :

— *Comment réaliser* à grande échelle le chauffage solaire des locaux urbains ?

— *Comment fabriquer* les combustibles nécessaires aux chauffages d'appoint et au chauffage industriel ?

— Comment fabriquer les carburants à grande échelle ?

— Comment produire de la chaleur moyenne et haute température pour l'industrie ?

— Comment produire de l'électricité ?

Pour y parvenir, on réalisera des pilotes conçus comme des installations expérimentales en vraie grandeur destinées à mettre au point les filières en dehors de toutes considérations de rentabilité immédiate concernant l'énergie produite. En revanche, ces pilotes doivent permettre de tirer les éléments concrets tant techniques qu'économiques qui permettront *le développement* massif ultérieur de telle ou telle filière. Ces filières concernent le *chauffage héliogéothermique* des locaux, la production de combustibles et de carburants à partir de la biomasse, la production de chaleur haute température, la production d'électricité.

● Chauffage collectif : l'héliogéothermie

Pour réaliser à grande échelle *le chauffage solaire* en zone urbaine ou semi-urbaine, il faut assurer un stockage intersaison*nier de l'énergie solaire pour des* ensembles de plusieurs milliers de logements. L'héliogéothermie regroupe les fonctions de production de chaleur par captation solaire thermique et de stockage intersaisonnier en sous-sol dans des nappes aquifères peu profondes.

Pour y parvenir, nous proposons au moins quatre opérations pilotes de l'ordre de mille logements chacune, de technologies différentes (moyenne température avec centrale *solaire* sous concentration, température ordinaire avec pompe à chaleur et capteurs plans), dans deux régions choisies pour leurs climats différents (coût : 600 millions de francs en cinq ans).

● Production de combustibles et de carburants : la biomasse

L'utilisation à grande échelle de la biomasse à des *fins* énergétiques se heurte à divers problèmes qui concernent l'agronomie, *la récolte (organisation*, outillage, transport, *stockage*), la transformation en carburant ou *en combustibles (méthanol*, hydrocarbures, copeaux, granulats, etc.), et enfin son utilisation (chaudières, moteurs, etc.).

Pour étudier ces divers points, nous proposons la réalisation d'au moins quatre complexes *agro-énergétiques pilotes*, capables de traiter chacun 100 000 tonnes par an de biomasse en *régime permanent, récoltées sur* 10 000 hectares. Dans l'immédiat, la coupe des taillis inexploités (40 tonnes à l'hectare) peut fournir la matière première nécessaire pendant la période de transition.

Dans ces complexes agro-énergétiques, implantés dans des *régions différentes (par exemple* la Bretagne, le Limousin, l'Aquitaine, la Lorraine) on mettra au *point la chaîne complète qui* conduit de la production de biomasse à la mise à disposition de combustibles ou de carburants facilement utilisables.

La réalisation *rapide* de ces complexes agro-énergétiques est d'autant plus nécessaire qu'ils *sont susceptibles* de déboucher plus rapidement que les autres filières solaires et participer ainsi *à la réalisation des objectifs* annoncés pour 1990.

Le coût de cette opération est de l'ordre *de* 1,2 *milliard de* francs en cinq ans.

● Production de chaleur industrielle et d'électricité : le solaire thermodynamique

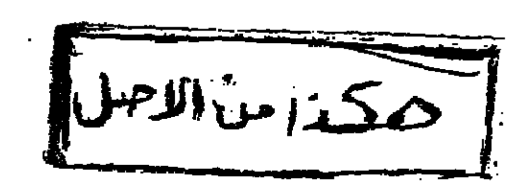
La concentration optique de l'énergie solaire permet d'obtenir des *températures élevées*, soit pour une utilisation directe dans les processus industriels, soit pour *produire de l'électricité* grâce aux machines thermodynamiques.

Les techniques de concentration (collecteurs distribués où *chaque miroir possède sa propre* chaudière, ou centrale à tour dans laquelle un grand nombre de miroirs focalisent sur une *seule chaudière*) sont bien adaptées à la production de puissances industrielles. Elles permettent d'obtenir les rendements les plus élevés des diverses filières solaires.

Nous proposons de construire ou de développer plusieurs centres d'expérimentation à *caractère* industriel :

(Lire la suite page 12.)

(1) Millions de tonnes équivalent-pétrole.



Des « pilotes » pour passer la vitesse supérieure

(Suite de la page 11.)

— Installation d'un grand champ de capteurs paraboliques du type Thek permettant d'obtenir 10 Mw thermiques ;

— Développement effectif du Centre national d'essais solaires de Targassonne (Pyrénées-Orientales) à partir de la centrale Thémis en cours de construction. Cette centrale doit devenir un véritable outil expérimental, animé par une équipe de chercheurs autonomes, permettant d'expérimenter la production d'électricité et la production de chaleur industrielle ;

— Réalisation d'une centrale à tour de 10 MWe utilisant les enseignements de Thémis ;

— Expérimentation d'héliostats et de collecteurs distribués de tous types en soutenant efficacement la créativité des chercheurs et des industriels (coût de l'ensemble solaire thermodynamique : 800 millions de francs sur cinq ans).

● Production directe d'électricité : photopiles et éoliennes

L'électricité photovoltaïque est produite directement par exposition à la lumière de couples semi-conducteurs spécialisés, réalisés à partir de différents matériaux (silicium, gallium, arsenic, cadmium...). Les systèmes à photopiles ont l'avantage de ne nécessiter aucune intervention de l'opérateur. Toutefois, leur utilisation est restée limitée à de faibles puissances.

Nous proposons de réaliser sur des sites différents deux installations à l'échelle de 250 kW permettant de tester les problèmes d'interconnexion entre les divers éléments et le fonctionnement de l'ensemble production-stockage.

D'autre part, les éoliennes produisent le courant électrique directement à partir de l'énergie mécanique du vent. Leur développement doit être poursuivi. Nous proposons la réalisation d'une dizaine d'éoliennes de 100 à 1 000 kW, de technologies variées et implantées sur des sites différents.

L'ensemble de ces actions photopiles et éoliennes nécessite un budget de 600 millions de francs sur cinq ans.

Ce programme, rappelons-le, ne concerne ni la recherche de laboratoire ni l'incitation au développement des technologies considérées comme acquises (chauffe-eau solaire, chauffage *solaire industriel, géothermie*). Il nécessite un budget global de 3 milliards de francs sur cinq ans, et le recrutement de cinq cents à six cents techniciens qui se consacrent à l'expérimentation des pilotes envisagés. C'est à ce prix (équivalent à la moitié du coût d'investissement d'une tranche nucléaire de 1 300 MW) que l'on pourra, à l'issue de ce programme :

— Evaluer en grandeur réelle les problèmes techniques et économiques des filières solaires ;

— Prendre conscience des problèmes d'insertion des diverses *filières dans l'environnement* socio-économique local ;

— Former des équipes de techniciens capables de conseiller les collectivités locales comme les pouvoirs publics ;

— Créer un environnement industriel susceptible de répondre rapidement aux besoins exprimés localement ;

— Préparer une pénétration fortement accrue des énergies renouvelables dans le bilan énergétique national à l'horizon 2000.

CORRESPONDANCE

L'ANGLAIS ET LA SCIENCE

Le commentaire que nous avons consacré au rapport de la commission d'enquête sur la langue française (le Monde *du 27 mai) nous a valu plusieurs lettres, d'opinions et de tons très opposés. Nous en donnons ci-dessous quelques extraits, après avoir rappelé que notre commentaire portait essentiellement sur un point : nous affirmions — et nous maintenons — que la commission n'a pas su analyser les raisons pour lesquelles les meilleurs chercheurs publient en anglais, que ces raisons sont contraignantes, et qu'il est donc vain de vouloir empêcher ces publications.*

M. Griesmar, de Brunoy (Essonne), approuve « le relevé rapide et impitoyable des causes du recul du français » *mais regrette que nous n'ayons pas* » évoqué les mesures qui peuvent être prises pour redresser cette situation ». *Il y a un* « espoir » *que la domination de l'anglais ne soit pas éternelle, mais la défense du français* « suppose, de la part du gouvernement français, une conviction qui a fait défaut au cours du précédent septennat (...). Avec des moyens suffisants, mais non démesurés, et surtout avec volonté et persévérance, il serait possible, dans un premier temps, d'entreprendre au moins deux types d'action. D'une part, aider les publications en français (françaises ou non) dans les domaines où notre recherche et nos techniques se trouvent en bonne place, de façon à imposer ces publications. D'autre part, assurer la traduction systématique en français de l'essentiel de la documentation scientifique et technique » (...)

M. Dufour, chargé de cours de langues à l'Ecole des mines de Saint-Etienne, a une tout autre réaction. Ayant lu « avec étonnement et irritation » *l'article du « Monde », il estime que* « l'anglais est un alibi pour publier n'importe quoi et pour camoufler le flou des recherches ; en effet, un texte scientifique peut être lu dans une langue étrangère sans de trop gros problèmes si ledit texte parle de choses précises. Très souvent, la difficulté provient de ce que le rédacteur de l'article « noie » ses incertitudes sous le verbiage ».

« Etre reconnu »

M. Lliboutry, directeur du laboratoire de glaciologie et de géophysique de Grenoble, souhaite apporter quelques compléments à notre commentaire. La longueur de ceux-ci nous interdit de les citer in extenso *malgré leur intérêt. Après avoir remarqué que l'emprise de l'anglais est différente suivant les disciplines, et que le français* » est totalement exclu comme langue de travail dans la plupart des disciplines nouvelles, là où la recherche est active et conditionne le futur », *il précise que* « le but immédiat, tangible, d'une équipe de recherche fondamentale digne de ce nom est d'être reconnue sur le plan international, non pas par gloriole mais parce qu'elle ne saurait faire de bonne recherche sans cela ». *En effet, la reconnaissance internationale permet de recevoir en échange bilatéral des informations sur l'activité des autres équipes, d'être admis à des groupes de travail fermés ou de participer à de grands programmes de recherche nationaux ou internationaux.* « En publiant en anglais dans une revue internationale, on ne choisit pas la facilité, *« rappelle M. Lliboutry, qui continue ainsi :* « Dans ce contexte, la tactique évidente me semble être de ne publier en anglais que les résultats importants, de façon assez concise, en renvoyant à des articles plus détaillés en français, à des thèses ou autre « littérature grise » (1), en français, le lecteur étranger sera ainsi « appâté ». Mais ce n'est pas la stratégie recommandée en haut lieu. (...)

» On ne peut pas aborder le problème des publications françaises sans considérer l'aspect commercial, qui est primordial. Les grandes revues américaines sont tirées à compte d'auteur, une subvention pour les « *pages charges* » étant incluse par ailleurs dans les contrats de recherche. *Ce ne sont pas les re*vues qui sont subventionnées. Outre la *liberté d'expression* et *la compétitivité entre revues* que ce système apporte, les revues ainsi amplement préfinancées peuvent être vendues à des prix dérisoires, et être achetées par nombre de chercheurs, pas seulement par les bibliothèques. *C'est ce système,* autant *que* leur qualité et que l'universalité de l'anglais, qui fait qu'une revue américaine comme le *Journal of Geophysical Research* peut tirer à 50 000 exemplaires là où une revue française de niveau équivalent ne tire qu'à 500. (...). Les maisons françaises d'édition scientifique déposent leur bilan, ou, pour éviter cela, se font racheter par des maisons étrangères. Les rares qui subsistent se cantonnent dans la médecine ou dans le livre scolaire, placé d'avance (...). Où s'élaborera donc désormais un français scientifique ? Pas dans certaines revues technologiques plus ou moins traduites de l'anglais où l'on voit par exemple les données *(data* en anglais, un mot latin au neutre pluriel), traduit par « la data » (féminin singulier !).

M. Lliboutry signale ensuite qu'un manuel moyen devrait se vendre 300 francs, « prix inaccessible à l'étudiant, qui préférera en tirer clandestinement une photocopie » *ou s'adresser aux* « Editions de Moscou, qui publient en français, à des prix dérisoires, la traduction des meilleurs ouvrages d'enseignement russes ». *Il remarque aussi que les somptueuses revues publiées par les organismes de recherche* « sont peu et mal diffusées (mais) torpillent toute publication équivalente produite sur une base commerciale ». (...)

Nous n'ajouterons rien, si ce n'est pour signaler qu'un colloque international sur « l'avenir du français dans les publications et les communications scientifiques et techniques », *organisé par le Conseil de la langue française du Québec, aura lieu à Montréal (Canada) du 1er au 3 novembre 1981.*

M. A.

(1) Thèses, mémoires, documents internes, parfois même programmes d'ordinateur.

EN TOUTE LOGIQUE

Le père, le fils et le cheval

PROBLEME N° 201

Un père et son fils ont 60 kilomètres à parcourir. Ils possèdent un cheval qui fait une moyenne de 12 kilomètres à l'heure. Mais le cheval étant incapable de porter plus d'une personne à la fois, ils sont obligés d'alterner les temps où l'un est monté et où l'autre marche. Le père marche à 6 kilomètres à l'heure et le fils à 8 kilomètres à l'heure.

S'ils atteignent le but ensemble, combien de temps mettront-ils ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION DU PROBLEME N° 200

Voici comment passer la rivière en sept traversées :

— cinq femmes traversent ;
— une femme revient ;
— son mari reste et quatre autres hommes traversent ;
— un couple revient ;
— deux couples traversent ;
— un couple revient ;
— les deux derniers couples traversent.

Cette solution est due à M. Baghadoust : à la suite d'un problème sur le cas général de *n couples avec un bateau transportant* $n - 1$ personnes et publié ici en 1977, il apparaît que *n* doit être supérieur à 6 pour la démonstration fournie.

PIERRE BERLOQUIN.

Le congrès mondial de psychiatrie

Les sources biologiques des maladies mentales

Que se passe-t-il dans le cerveau des schizophrènes et des alcooliques ? *Comment expliquer* l'agressivité, la dépression, l'arriération mentale et la démence sénile ? Comment agissent les drogues administrées et les médicaments ? Y a-t-il une relation entre les troubles psychiques et l'environnement ? Telles sont les questions qui ont principalement *intéressé* les participants du congrès mondial de psychiatrie biologique qui a réuni à Stockholm, du 28 juin au 3 juillet, plus de mille cinq cents psychiatres et chercheurs.

Le foisonnement et la diversité des travaux présentés confirment le développement de cette discipline et les progrès considérables qui ont été réalisés au cours de ces dernières années. Selon un délégué « la psychiatrie échappe aujourd'hui aux psychiatres s'ils ne veulent pas faire de la biologie ». Un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) indique que quarante millions de personnes dans le monde souffrent de dérèglements mentaux graves et que deux cents millions d'autres sont sujets à des troubles neurologiques qui ne leur permettent pas d'exercer une activité *professionnelle* régulière.

Les *nouvelles* techniques d'exploration du cerveau, telles que la microscopie électronique, l'exploitation par ordinateur de l'électro-encéphalogramme (« E.E.G. quantitatif ») et du scanner, ont permis des *progrès* dans la connaissance de la schizophrénie. Les études systématiques du professeur Lopez-Ibor, de Madrid, tendent par exemple à montrer qu'il existe chez les personnes souffrant de cette maladie certaines formes d'atrophies du cerveau, et il ressort des travaux du professeur David Ingvar, de l'université de Lund, en Suède, que la *consommation d'oxygène, au niveau cérébral*, chez les schizophrènes, est nettement diminuée. Alors que chez un sujet normal l'activité est concentrée dans le lobe frontal, elle semble plus dispersée dans le cerveau du schizophrène, ce qui pourrait expliquer les dissociations de la pensée.

En France, des recherches sont menées *dans ce sens*, notamment en collaboration avec le Commissariat à l'énergie atomique, qui dispose d'une caméra à positrons, laquelle donne la possibilité d'examiner la répartition cérébrale par injection de substances radioactives pendant un temps très court. L'E.E.G. quantitatif permet, en outre, d'observer rapidement les modifications produites par les médicaments et même de classer ces derniers.

D'autres études montrent que le taux d'endorphine, qui assure la défense de l'organisme contre la douleur, est quelquefois très bas chez certains schizophrènes. En relevant ce taux, de bons résultats ont été obtenus.

Hormones et dépressions

Pour mettre en lumière les données génétiques de cette maladie, le professeur Kety, de l'université Harvard, et diverses institutions scandinaves ont suivi le devenir d'enfants de schizophrènes qui avaient été adoptés dans d'autres familles, et il apparaît d'une manière statistiquement significative qu'on trouve plus de schizophrènes parmi les enfants de schizophrènes, même placés dans des *familles* d'adoption, que chez les autres adoptés.

De nombreuses discussions ont porté, à Stockholm, sur le traitement des dépressions graves par électrochocs, lequel, de l'avis de la plupart des participants, demeure « *malheureusement* » l'antidépresseur le plus puissant et dont on a longtemps ignoré le mode d'action exact. Aujourd'hui, il est établi que la stimulation électrique influence les zones du cerveau qui interviennent dans le sommeil, l'appétit et la sexualité. L'électrochoc libère des hormones telles que la *vasopressine* et la prolactine, et diminue la teneur en cortisol qui, a-t-on pu observer, est trop élevée chez 75 % des personnes souffrant de psychoses dépressives.

Le professeur Max Fink, de New-York, a constaté, dans une étude portant sur vingt malades « déprimés », que dix-sept avaient un taux de cortisol anormalement élevé, qui a pu être régularisé par les électrochocs. Neuf mois plus tard, l'état de santé de la plupart des malades s'était nettement amélioré, *sauf pour* une personne qui s'est suicidée.

La mesure du taux de cortisol est rendue possible notamment par le « test DST » mis au point par l'Américain Robert Rubin, et qui consiste en des *analyses* de sang faites à intervalles réguliers pendant la journée.

Au cours de la séance plénière qu'il présidait, le professeur américain Philip Landrigan a mis l'accent sur le fait que l'environnement du milieu de travail et l'exposition prolongée à des substances toxiques pouvaient *provoquer* des troubles psychiques. *« Les psychiatres,* a-t-il dit, *ne doivent pas oublier que certains symptômes ne sont peut-être pas dus à des facteurs psychiques endogènes, mais à des facteurs ayant trait au milieu de travail. De nombreux malades sont, de ce fait, « victimes » de diagnostics erronés. »* Des études menées principalement aux Etats-Unis et en Scandinavie montrent que les travailleurs en contact prolongé avec les solvants ont, au bout d'un certain *nombre* d'années, des facultés de réaction amoindries. Les Finlandais ont établi que le trichlorithylène et le styrène ont des effets sensibles et *négatifs* sur l'activité cérébrale, surtout si les personnes qui y sont exposées sont des buveurs excessifs ou absorbent des tranquillisants. Le docteur Edward Baker, de l'université Harvard, à Boston, montre dans une enquête comparative que les ouvriers de l'industrie dérivée du plomb souffrent beaucoup plus souvent que d'autres de dépressions, d'angoisses et de troubles neurologiques. *Et il a notamment souligné* dans son intervention que le rôle du médecin était, aujourd'hui, de veiller aussi à ce que l'environnement du milieu de travail dans l'industrie soit moins dangereux pour la santé.

ALAIN DEBOVE.

Embarras et silences...

LES DÉTOURNEMENTS POLITIQUES

La question du détournement de la psychiatrie à des fins politiques n'a pas été abordée à Stockholm. Toutefois, Amnesty International avait installé dans l'enceinte du congrès, à l'extérieur de la grande salle, un stand d'information sur les trois psychiatres soviétiques qui ont récemment été condamnés à de lourdes peines pour avoir dénoncé ces détournements

Le docteur Gérard Bles (France), secrétaire de l'Association internationale contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques (A.I.U.P.P.), a demandé à rencontrer le président du congrès, le professeur suédois Carlo Perris. Cet entretien lui a été refusé en raison d'un programme « chargé ».

M. Carlo Perris avait eu l'occasion, au cours d'un séjour *en U.R.S.S. en 1973*, de consulter le dossier médical du général Grigorenko, alors interné dans un établissement psychiatrique proche de Moscou. A son retour, il avait déclaré à la presse : « Je crois que les médecins soviétiques ont fait un diagnostic correct de Grigorenko (...), les protestations contre les abus de la psychiatrie en Union soviétiques sont exagérées ». Depuis, le spécialiste suédois refuse systématiquement d'accorder des interviews, et il en a été de même au congrès de Stockholm (1).

A. D.

(1) Les psychiatres américains qui avaient examiné longuement le général Grigorenko, émigré aux Etats-Unis en 1979, ont *conclu à « l'absence de toute trace de maladie mentale ».*

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MODE

Dentelle pas morte

La dentelle à la main du Puy a la vie dure, et il existe encore aujourd'hui des jeunes femmes pour répéter à l'infini les gestes inventés en 1407 par la belle et légendaire brodeuse Isabelle Mamour, qui découvrit, pour une parure de la vierge noire, demandée par l'évêque Elie de Lestrange, une nouvelle façon de tisser le fil.

Le carreau et les fuseaux ont miraculeusement survécu jusqu'à nous, et l'on continue au Puy-en-Velay, en Haute-Loire, à fabriquer des bandes de dentelle de *8 centimètres de large au rythme* immuable de 1 centimètre à l'heure. Bien sûr, il n'est plus question de gagner sa vie de cette manière. De nos jours, cette activité, qui n'a plus rien d'économique, est devenue presque totalement de loisir, et le centre d'initiation de la dentelle du Puy, né en 1974, s'est donné pour vocation essentielle le maintien de la tradition.

La dentelle, au quinzième siècle, était une industrie familiale dans le Velay, et toute la population féminine se consacrait à un travail qui, dans certains *cas, représentait davantage qu'un* salaire d'appoint.

Le premier grand coup porté à la dentelle l'a été par le Parlement de Toulouse. Dans un arrêt, au début du dix-septième siècle, celui-ci décidait d'interdire la fabrication, le colportage et la vente de ce produit.

Après des siècles de fortunes *diverses, c'est Jules Ferry qui* faillit interrompre définitivement la transmission de l'art du carreau et des fuseaux. La loi du 16 juin 1881 transférait à l'instruction laïque l'enseignement de la dentelle, assuré jusque-là par les sept cent quatre-vingts religieuses de la congrégation de l'Instruction, plus connues sous le nom de « béates ». Hélas, pas une seule des nouvelles institutrices *ne connaissait* cette discipline. Après intervention de parlementaires, on décidait, en 1903, d'initier à la dentelle les élèves des écoles normales *d'institutrices. En fait, la loi ne* devait pas être suivie d'effet, car on ne trouvait pas suffisamment de professeurs habilités à enseigner.

Engouement

Aujourd'hui, la tradition de la dentelle conservée dans les familles est devenue un élément du patrimoine culturel. Des monitrices *se rendent dans les* écoles publiques de la Haute-Loire pour apprendre aux fillettes de huit ans les gestes séculaires. Des dizaines de femmes vont chaque année, au Puy, s'initier aux techniques du filet *brodé, du crochet,* du fuseau, du macramé et de la frivolité qui, comme le nom ne l'indique pas, consiste en la confection de cols, napperons et d'autres garnitures. Elles viennent de *France*, évidemment, mais aussi de Belgique, de Suisse, d'Allemagne, du Canada, des Etats-Unis, du Japon, dans l'unique but, une fois de retour chez elles, de *pouvoir diversifier* leurs loisirs.

L'engouement dépasse largement les prévisions des responsables du centre d'initiation du Puy. Au mois de décembre dernier, la démonstration faite dans un grand magasin de la capitale par Marie-Paule Boyer, première ouvrière de France, a été très fréquentée ; des stages se multiplient désormais dans plusieurs *villes de France : Paris, Saint-*Etienne, Marseille, Montpellier, Béziers et le centre s'est même lancé, prudemment il est vrai, dans l'organisation de cours par correspondance.

● Centre d'initiation à la dentelle du Puy, 2, rue Duguesclin, 43000 Le Puy, tél. (71) 09-74-41.

Un album sur les travaux à l'aiguille vient d'être publié par le « Reader's Digest », 110 francs environ.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 6 et 7 juillet 1981.

DES DECRETS

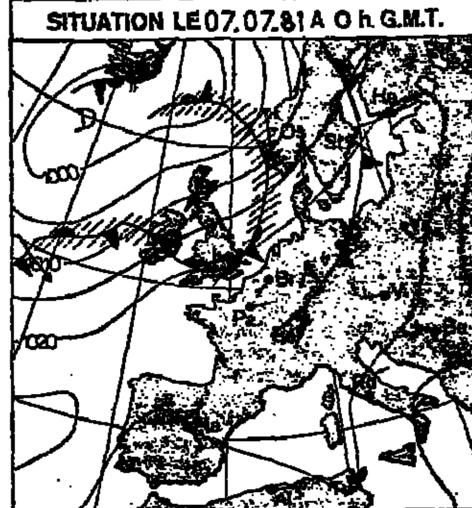
● Relatifs aux attributions du ministre d'Etat, ministre des transports et à celles du ministre de la solidarité nationale ;

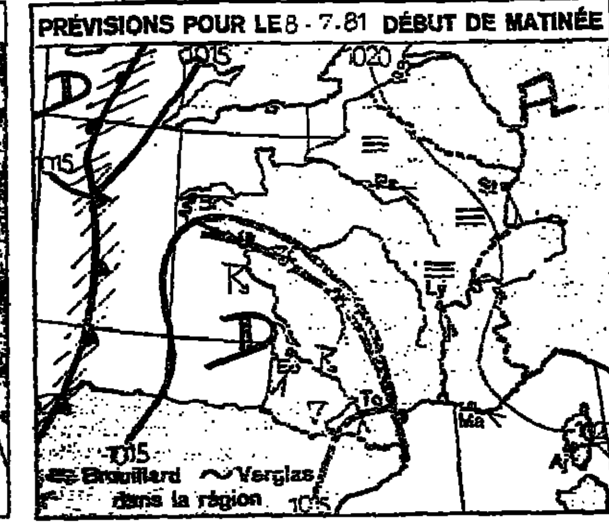
● Instituant un système de paiement mensuel de la taxe d'habitation.

UN ARRETE

● Abrogeant l'arrêté du 20 novembre 1969 relatif aux limites *du fonds de réserve* de la Caisse nationale de garantie des ouvriers dockers, modifié par l'arrêté du 7 avril 1971.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 7 juillet à 0 heure et le mercredi 8 juillet à 24 heures :

Les hautes pressions s'atténueront et laisseront pénétrer une perturbation orageuse sur l'ouest de notre pays.

Mercredi, des orages locaux se produiront dès le matin près des Pyrénées et sur le littoral Atlantique. En cours de journée, la situation orageuse se développera et s'étendra à la moitié ouest de notre pays où, après des éclaircies matinales, le temps deviendra chaud et *orageux. Les vents seront faibles* avec des rafales sous les orages.

Le mardi 7 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 024,2 millibars, soit 768,2 millimètres de mercure.

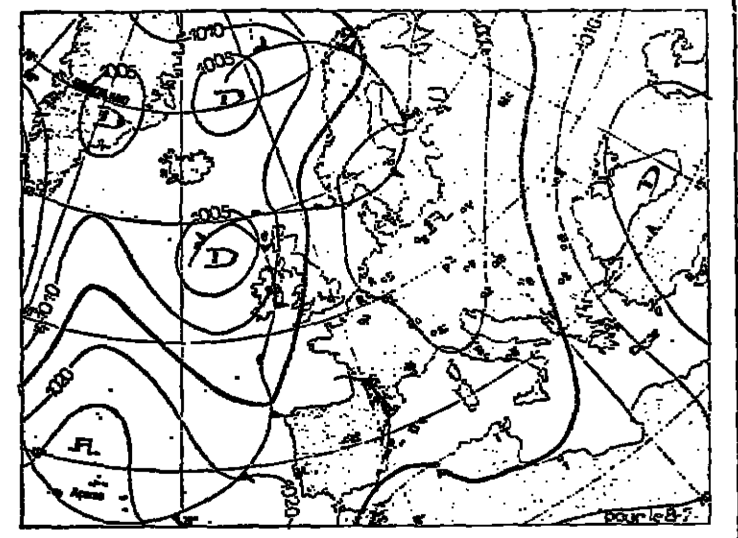
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 25 et 15 degrés ; Biarritz, 23 et 15 ; Bordeaux, 25 et 15 ; Bourges, 23 et 13 ; Brest, 19 et 14 ; Caen, 23 et 11 ; Cherbourg, 20 et 11 ; Clermont-Ferrand, 23 et 13 ; *Dijon, 25 et 14 ; Grenoble,* 29 et 13 ; Lille, 22 et 11 ; Lyon, 26 et 13 ; Marseille, 32 et 20 ; Nancy, 24 et 10 ; Nantes, 23 et 12 ; Nice, 26 et 20 ; Paris-Le Bourget, 24 et 12 ; Pau, 24 et 15 ; Perpignan, 29 et 19 ; Rennes, 23 et 12 ; Strasbourg, 25 et 15 ; Tours, 24 et 13 ; Toulouse, 27 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 19 degrés ; Amsterdam, 22 et 12 ; Athènes, 30 et 23 ; Berlin, 27 et 14 ; Bonn, 23 et 12 ; Bruxelles, 22 et 13 ; Le Caire, 37 et 22 ; Iles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 22 et 14 ; Dakar, 27 et 25 ; Genève, 25 et 12 ; Jérusalem, 30 et 18 ; Lisbonne, 27 et 15 ; Londres, 23 et 14 ; Madrid, 35 et 19 ; Moscou, 27 et 17 ; Nairobi, 21 et 12 ; New-York, 32 et 24 ; Palma-de-Majorque, 29 et 16 ; Rome, 32 et 18 ; Stockholm, 23 et 15.

TEMPS PROBABLE DU JEUDI 9 AU DIMANCHE 12 JUILLET 1981

Jeudi 9 : sur la moitié est du pays, le temps chaud et ensoleillé deviendra progressivement nuageux avec des maximums dépassant encore localement 30 degrés. Sur la moitié ouest, une zone de temps très nuageux et pluvieux évoluera lentement. A l'avant de cette zone, les pluies auront un caractère orageux, tandis qu'à l'arrière le temps sera plus frais avec des pluies et des averses. Les maximums varieront de 19 à 24 degrés du nord au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 7 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Vendredi et samedi : persistance du temps lourd et orageux sur la moitié est avec baisse locale des maximums due aux orages. Sur la moitié ouest, persistance du temps *nuageux* et pluvio-orageux avec lente amélioration par le nord-ouest, accompagnée d'une rotation des vents au secteur nord.

Dimanche 12 juillet : amélioration se généralisant par le nord-ouest, avec rotation des vents qui prendront une dominante nord. Rafraîchissement sensible et précipitations devenant plus rares.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 9 JUILLET

« Hôtels des archevêques de Sens : bibliothèque Forney », 14 h. 45, 1, rue du Figuier, Mme Bachelier.

« Le quartier Mouffetard », 14 h. 45, métro Cardinal-Lemoine, Mme Hulot.

« Salons XVIIe de la maréchale de La Meilleraye à l'Arsenal », 15 h., entrée rue de Sully, Mme Garnier-Ahlberg.

« Le Panthéon », 15 h., entrée, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le village de Charonne, son église, son cimetière », 15 h., devant l'église Saint-Germain-de-Charonne (Approche de l'art).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Arcus).

« *Hôtel de la Monnaie* », 15 h., 11, quai de Conti (l'Art pour tous).

« *Les impressionnistes au jeu de Paume* », 10 h. 30, devant l'entrée du musée, Mme Ragueneau.

« Le Sénat », 15 h., 20, rue de Tournon, Mme Ragueneau.

« La crypte archéologique du parvis Notre-Dame », 15 h., métro Cité, Mme Thyss (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Sorbonne, son histoire », 15 h., 46, rue Saint-Jacques, Mme Ferrand.

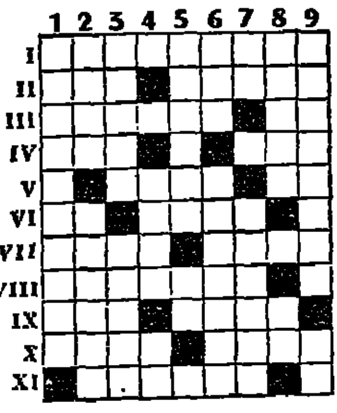
« Saint-Philippe-du-Roule et le parc Monceau », 15 h., 154, faubourg Saint-Honoré, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« La Bourse en fonctionnement », 11 h. 45, métro Bourse, M. Jaslet.

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie, *M. Jaslet.*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2967



HORIZONTALEMENT

I. N'est généralement pas content quand on lui rend un service. — II. Il est tout ridé ; *Il donne sa puissance au souffle de* la Marseillaise. — III. Roule sur l'or ou tout simplement sur le pavé ; Long cours parmi la *flotte* soviétique. — IV. Un Céleste qui ne tirait pas sur le bleu, mais plutôt sur le rouge ; Grosse légume ayant intérêt à grossir. — V. Porte le motif ; Victime d'une illusion. — VI. De nature à satisfaire ceux qui réclament la tête de *l'accusé* ; Reçut en 1206 plus de pruneaux qu'elle n'expédia de lentilles. — VII. Conseil de sécurité ; *Parle pour les sourds.* — VIII. Avec une telle femme, un homme ne sera jamais mordu. — IX. *La vieille est généralement* voûtée ; Descendant d'un roussin d'Arcadie. — X. Bâche de protection pour bachot ; Se porte aussi bien l'été que l'hiver. — XI. Mise en forme par l'effet d'un bon tour.

VERTICALEMENT

1. Est fidèle au poste (deux mots). — 2. Casse-tête ou délassement ; Indicatif du présent. — 3. Calotte glaciaire ; Force de frappe à opposer aux tapeurs. — 4. *Ce qu'un bateleur prétend* toujours ne pas avoir dans les mains et dans les poches ; Duplicateur. — 5. Lieu d'exploration de jeunes phalanges ; Possessif. — 6. Pièce dans laquelle intervient un règlement de comtes ; Fait bon prix de ce qu'il loue. — 7. Fut guignée par un dieu ; Cercle de moins en moins intime. — 8. Baume ou pommade ; Négation. — 9. Elles réservaient leur *flamme* aux soldats inconnus ; Grecque.

Solution du problème n° 2966

Horizontalement

Horizontalement

I. Ceinturon. — II. Essaim. Nu. — III. Réa. — IV. Nulle. Van. — V. Ai. Fisc. — VI. Urnes. — VII. Retraité. — VIII. Es. Ruse. — IX. Recéleurs. — X. Ae. Erres. — I. Mule. Esaü.

Verticalement

1. Ceinturer (allusion au judo). — 2. Es. Réseau. — 3. Isolant. Cal. — 4. Na. Lierre. — 5. Tire Saule. — 6. Ume. Isère. — 7. Aviateurs. — 8. On. As. Réa. — 9. Nuance. Issu.

GUY BROUTY.

CARNET

Naissances

— Eliane KWIATOSKY et Jack GRANDDIDIER ont la joie d'annoncer la naissance de

Thomas,

le 4 juillet 1981.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Yvonne ALLAIS,
agrégée de l'Université,
ancienne directrice
des fouilles de Djemila,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,

survenu à Paris, le 23 juin 1981, dans sa quatre-vingt-dixième année.

De la part de :
M. Paul Allais, son frère,
De ses nièces et neveux et de leurs enfants,
Des familles parentes et alliées.

Le service religieux a eu lieu, le vendredi 3 juillet, au temple protestant de Vialas (*Lozère*), et l'inhumation au cimetière familial où repose son frère, le

colonel Jean ALLAIS.

31, rue de Sillery,
91360 Epinay-sur-Orge.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Laure BAUMGARTEN,

à l'âge de vingt-deux ans.

De la part de :
Gilberte Fournié-Baumgarten,
Jean Baumgarten et Yves Baumgarten.

— Mme Paul Albert Bucciali,
son épouse,
Mlle Josselyne Bucciali,
sa fille,
M. et Mme Jacques Bucciali,
M. et Mme Claude Ferté,
leurs enfants et petits-enfants,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Paul Albert BUCCIALI,
constructeur automobile,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
avec palmes,
croix de Saint-Georges,

pieusement décédé le 1er juillet 1981, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

52, avenue de La Motte-Picquet,
75015 Paris.

— Mlle Marie-Noëlle Bournichon,
M. et Mme Jean Darcos, Sophie et Marc,
Mme René Debas, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-*enfants,*
Mme Janine Bournichon, ses enfants et petits-enfants,
Mme Emile Menard, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Joseph Genova, leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès, le 4 juillet 1981, de

M. Léon BOURNICHON

dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques auront lieu en l'église de Montord, le 8 juillet 1981, à 15 h. 30.

135, rue Saint-Martin,
75004 Paris.
72500 Dissay-sous-Courcillon.
Le Grand-Treu,
03500 Montord.

— M. Maurice Buitendijk et Saskia,
Mme Gilberte Pérotin-Dumon et *ses filles, Anne et Virginie,*

ont la douleur de faire part du décès de

Odile BUITENDIJK,
née Pérotin,

survenu le 1er juillet 1981, à l'âge *de trente-trois* ans.

Les obsèques ont eu lieu à Valady (Aveyron).

— Mme Paul Chambadal,
M. et Mme Michel Chambadal et leurs enfants,
M. et Mme Lucien Chambadal et leurs enfants,
Mme le docteur Gold-Sichel,
M. et Mme Victor Gold,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul CHAMBADAL,
officier de l'ordre national
du Mérite,
officier des Palmes académiques,
docteur-ingénieur,
ancien *conseiller scientifique*
à la direction
des études et recherches d'E.D.F.,

leur époux, père, grand-père et beau-frère,

survenu le 29 juin 1981, en son domicile, à l'âge de soixante-dix-sept ans, après une longue et cruelle maladie.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Philippe Cornet-Vernet,
sa mère,
Mme Guy Cornet-Vernet,
son épouse,
M. et Mme Alain Cornet-Vernet,
M. et Mme Gérard Cornet-Vernet,
ses enfants,
Lucille, Agathe, Pierre et Sandra,
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Guy CORNET-VERNET,
commandeur
de la Légion d'honneur,
ingénieur général
des Télécommunications en retraite,

survenu le 4 juillet 1981, à Cannes, dans sa soixante et onzième année, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Les obsèques auront lieu à Mende, dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée à son intention le jeudi 9 juillet, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Versailles (78000).

3, rue de Janicot,
48000 Mende.
16, boulevard Alexandre-III,
06400 Cannes.

— M. Marcel DETHARE,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,

est décédé le 30 juin 1981, dans sa quatre-vingt-troisième année.

L'incinération a *eu lieu le 6 juillet* 1981, au cimetière du Père-Lachaise, en présence des membres de sa famille.

Regreta.

— *Françoise, Claudie G. Granville,*
sa fille,
Mr Odette Engelmann,
sa sœur,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Gillette ENGELMANN,
combattant volontaire
de la Résistance,

survenu le 15 juin 1981.

L'inhumation a eu lieu le 18 juin dans le caveau de famille, au cimetière du Montparnasse, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue de la Trémoille,
75008 Paris.

— Adelin, Catherine, Renaud Fiorato,
Mme Yvonne Grégoire,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jacqueline FIORATO,
née Grégoire,

survenu le 4 juillet 1981, à Châtenay-Malabry, à la suite d'une longue maladie.

L'inhumation aura lieu le *8 juillet* au cimetière nouveau de Châtenay (92), à 10 h. 45.

— La cérémonie des obsèques de

l'abbé Gilbert HERAULT

sera célébrée samedi 11 juillet, à 15 h. 30, à Sainte-Mère-l'Eglise (50480).

— Mme Jean Huchez,
son épouse,
Mme Lucien Huchez,
sa mère,
M. et Mme Jean-François Huchez,
Florence, Xavier et Benédicte,
Le docteur et Mme Philippe Huchez,
Emmanuelle, Delphine et Antoine,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Simone Lambotte-Huchez,
sa sœur,
M. et Mme André Gibert,
M. et Mme Marcel Gibert,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Ses amis,

ont l'immense tristesse de faire part du retour à Dieu de

M. Jean HUCHEZ,

survenu à Paris, le 5 juillet 1981, à l'âge de soixante-cinq ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-François-d'Assise, sa paroisse, 180, avenue Aristide-Briand, à Antony (Hauts-de-Seine), le mercredi 8 juillet, à 14 h. 15.

Après la bénédiction en l'église de Sains-Morainvillers par Maignelay (Oise), vers 17 heures, l'inhumation aura lieu dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, avenue du Parc-de-Sceaux,
92160 Antony.

— M. Francis Krotoschiner,
M. et Mme Pierre Kahn,
Mme Annelise Kohler,
Mme Martine Kahn-Faure,

ont l'immense douleur d'annoncer le décès subit de

Mme Francis KROTOSCHINER,
née Yveline Kahn.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Paris, le 4 juillet 1981.

— Gilberte, Anne et Virginie Pérotin-Dumon,

ont la douleur de faire part du décès de

Odile PÉROTIN,

survenu à Valady (Aveyron), le 1er juillet 1981, à l'âge de trente-trois ans.

— On nous prie de faire part du décès du

docteur Loris SEROPIAN,

31, quai Vauban, à Belfort, le 21 juin 1981.

De la part de :
Mme Seropian,
Ses enfants,
Sa famille,
Et de tous ses amis.

— Mme André Thin,
son épouse,
Mlle Guillemette Thin,
sa fille,
Et toute la *famille, parents* et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André THIN,
professeur honoraire.

La cérémonie religieuse en l'église d'Allezume et l'inhumation ont eu lieu le 2 juillet 1981, à Valognes (Manche), dans l'intimité familiale.

37, rue des Murs-Saint-Yon,
76100 Rouen.
41, rue Saint-Malo,
50700 Valognes.

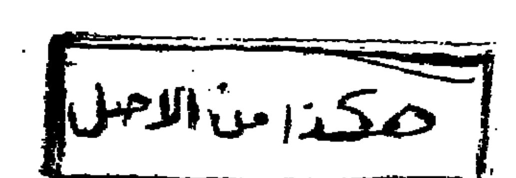
Anniversaires

— Monique et Ivan Garavagno,
Nicole et André Arnaud,

demandent à tous ceux qui ont connu, et donc aimé, leur mère et belle-mère,

Marie CARLIN

de penser à elle en ce jour du vingtième anniversaire de son départ.



Le Monde

culture

THÉATRE

Mouvements dans les centres dramatiques nationaux

• Jérôme Savary, Christian Gay-Bellile, Denis Llorca et Jean-Louis Martin-Barbaz sont nommés directeurs

• Anne Delbée anime une cellule de création

Le ministre de la culture, M. Jack Lang, après consultation des collectivités locales, vient de procéder à la nomination de plusieurs directeurs dans des centres dramatiques nationaux où ces postes étaient à pourvoir (« le Monde » du 27 juin).

Au centre dramatique du Languedoc-Roussillon, Jérôme Savary, fondateur du Magic-Circus, et son directeur administratif, Christian Gay-Bellile, succèdent à Jacques Echantillon, à qui sera attribué une subvention lui permettant de poursuivre les activités de sa Compagnie. (Nos dernières éditions datées 7 juillet.) *Jérôme Savary et Christian Gay-Bellile ont pour mission d'ouvrir le centre aux créateurs de la région, à laquelle ils devront offrir* « des possibilités d'échange et de dialogue avec les autres cultures du monde, en particulier de la Méditerranée », *indique un communiqué du ministère.*

Jean-Louis Martin-Barbaz est nommé au centre du Nord-Pas-de-Calais (à Béthune), dont l'activité de diffusion devra compléter l'action menée par le Théâtre national de région sous la responsabilité de Gildas Bourdet. Ce centre aura les subventions jusqu'alors attribuées au Théâtre populaire des Flandres, installé à Lille, et dont le directeur, Cyril Robichez, est chargé d'inspecter et de coordonner les activités théâtrales du Nord-Pas-de-Calais.

A Besançon, Denis Llorca succède à André Mairal, qui se verra confier de nouvelles responsabilités dans les mois qui viennent. Denis Llorca est chargé de développer une politique de grands spectacles populaires à Besançon même et à travers la Franche-Comté.

A Angers, enfin, une cellule de création associée au centre dramatique — Théâtre des Pays de Loire — dirigé par Jean Guichard, sera animée par Anne Delbée, qui poursuivra un travail de recherche et de formation.

Ces nominations, qui prendront effet le 1er janvier 1982, marquent la volonté de M. Jack Lang de multiplier et de diversifier les structures de création, de définir des missions qui tiennent compte à la fois des besoins particuliers d'une région et de la personnalité des créateurs, de dynamiser la décentralisation afin de favoriser son évolution et son renouvellement.

JÉROME SAVARY EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les gens du voyage

Jérôme Savary, trente-neuf ans, créateur du Magic Circus en 1968, ce symbole de la fête hors des murs, devient directeur de centre dramatique. Le temps n'est plus à la contestation institutionnelle, les temps, et les institutions, changent. Depuis 1976, Jérôme Savary a maintes fois prouvé son talent de metteur en scène, non pas en France mais en Allemagne où il est une vedette, et où le théâtre est pris très au sérieux. Ce clown émouvant, ce poète généreux qui déclenche l'amour des foules partout où il fait gronder son rire, est aussi un homme de théâtre « sérieux ». Sinon, le Magic Circus aurait-il résisté à son mythe, aurait-il atteint, toujours flambant, l'âge adulte ?

Avec Christian Gay-Bellile, Jérôme Savary a maintenu son Circus en mouvement, au sens de progrès et au sens de voyage, car il doit courir les routes du monde, *ses subventions étant de l'ordre de* 350 000 francs. A vrai dire, Jérôme Savary et ses animaux tristes aiment parcourir la route, mais leur manquait un endroit où se reposer, se retrouver, mettre au point les spectacles. Le centre dramatique du Languedoc-Roussillon, itinérant, satisfait leur goût du voyage. Son point d'attache reste Béziers, et, avec les équipes techniques et administratives précédentes, il doit servir huit grandes villes, et de plus petites. Toutes ont accueilli avec joie cette idée et le ministère de la culture a appuyé un projet dont il apprécie le dynamisme et les ouvertures.

Le projet se fonde sur des activités régionales, élargies aux dimensions nationales et internationales. Montpellier, ville universitaire, deviendra l'antenne du centre. Un vaste hangar doit être aménagé pour les répétitions. On pourra aussi y installer des gradins et y donner des représentations. Les grands spectacles doivent être coproduits avec des organismes français et étrangers (à Milan, Turin, Cologne, Hambourg, en Catalogne...). Tandis qu'ils tourneront, des metteurs en scène viendront créer les leurs sur place : Peter Zadek, Luc Bondy, Lavelli et d'autres.

Les activités du centre seront permanentes et diversifiées, tout en maintenant un équilibre financier. Grâce à la notoriété et au passé du Magic Circus, les tournées *s'autofinancent, de sorte* que les subventions pourront être consacrées aux représentations régionales.

En mai 1982, aura lieu le premier festival Nord-Sud, sept ou huit spectacles tout au plus. La première création du centre sera *les Trois Mousquetaires*, en octobre 1982. Auparavant, le Magic présentera *le Bourgeois Gentilhomme*. Parallèlement, Jérôme Savary travaillera au Théâtre municipal de Montpellier, où il doit mettre en scène *la Périchole*, d'Offenbach.

COLETTE GODARD.

DENIS LLORCA EN FRANCHE-COMTÉ

Le public nécessaire

Denis Llorca, né en 1948, a fait son entrée dans le peloton de tête des metteurs en scène, il y a dix ans, avec un *Tête d'or* barbare et baroque. Il venait de sortir du Conservatoire. Accueilli ici, coproduit là, il essaie de maintenir une compagnie, monte avec plus ou moins de moyens — très souvent moins — des spectacles irrespectueux et trépidants : *le Cid* au Théâtre de la Ville, *Hippolyte* chez Silvia Monfort, et surtout Shakespeare, qu'il adapte à coups de serpe pour de grands espaces, et le ciel ouvert des murailles de Carcassonne : *Hamlet*, *Roméo et Juliette*, *Kings* ou la saga des Henri.

Dans la lignée de Marcel Maréchal, il est un comédien fougueux, extraverti, un metteur en scène fou de cette poésie chaleureuse qui fait battre le cœur du public. D'ailleurs, la municipalité de Lyon, après l'expérience de Robert Gironès, songe à lui pour redonner au Centre dramatique - Théâtre du VIIIe la jovialité, la truculence que lui avait imprimé Marcel Maréchal. C'est Jacques Weber, une force de la nature lui aussi, qui est nommé. Mais Denis Llorca a besoin de consolider son travail, de l'affiner par une relation suivie avec une population, une ville.

Au premier contact, car il est impulsif, Besançon séduit Denis Llorca pour la « *légèreté de son air* », l'activité de ses associations culturelles, l'animation de ses rues, les lieux (il en a répertorié cinq) qui pourraient abriter des spectacles. Besançon, au centre d'une région vivante, au carrefour de l'Est, de la Suisse, de l'Italie : Denis Llorca compte établir des échanges — et pas seulement sur le plan économique — avec des troupes françaises et étrangères. Le « petit centre » deviendra un grand foyer de création, c'est son ambition. — C. G.

JEAN-LOUIS MARTIN-BARBAZ DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

Jouer les pionniers

Lyonnais, Jean-Louis Martin-Barbaz, né en 1936, fait partie de « la bande à Planchon ». Puis il coupe le cordon et fonde sa compagnie, les Ateliers de Lyon en 1972, puis poursuit la tradition brechtienne des classiques revisités. Lyon est une ville bénie du théâtre, côté public comme côté troupes, mais le côté salles ne suit pas. Malgré l'aide amicale du T.N.P., Martin-Barbaz n trouve pas de toit fixe, s'engage dans le circuit habituel : tournées, Avignon-off, Paris.

La capitale, c'est quitte ou double. Plus souvent quitte ou pire : la noyade anonyme, les dettes. Martin-Barbaz fait des dettes, mais attire l'attetinn de la presse et des spectateurs avec une « relecture » tendrement drôle des *Deux Orphelines*. Le spectacle donne aux personnages une humanité qui souligne le détournement de la morale chrétienne au profit de la hiérarchie sociale. Cette tendresse critique est une constante dans le travail de Martin-Barbaz, qu'il s'applique aux *Femmes savantes* ou à *la Dame aux Camélias*. Mais à Paris comme à Lyon trouver un toit tient du miracle. Et quand un metteur en scène est parvenu à un certain stade la stabilité lui est indispensable, sinon il piétine, se disperse, régresse.

Aussi quand le ministère lui a proposé ce centre à créer dans le Nord-Pas-de-Calais, Martin-Barbaz a étudié sérieusement la situation. Jouer les pionniers ne lui fait pas peur, au contraire. Tout est à inventer et il est éduqué pour, il a grandi dans la décentralisation. Se couler dans une région, établir une liaison entre les villes, y faire naître des besoins, se donner pour tâche de les comprendre et d'y répondre : Jean-Louis Martin-Bargaz est là à son affaire. Et s'il veut ouvrir sa région au théâtre, c'est aussi pour porter ailleurs le théâte né dans sa région. La décentralisaion n'est pas un monopjole ni une prison. — C.G.

ANNE DELBÉE A ANGERS

Une recherche collective

Anne Delbée, née en 1946, a fait ses classes avec Jean-Marie Serreau, Antoine Vitez. Elle réalise sa première mise en scène en 1969, *les Brigands*, de Schiller, sans autre décor qu'une forêt de colonnes et les profondeurs sombres d'un pavillon Baltard, avant la démolition. Déjà sont évidentes ses qualités : le souffle, une vision large, un instinct de la poésie. Comme tout jeune metteur en scène, elle travaille où elle peut, comme elle peut. Sa ténacité, sa hardiesse réfléchie lui attirent la confiance. Elle monte en particulier *l'Echange*, à la Comédie de Saint-Etienne et au Théâtre de la Ville, où elle revient avec une seconde version des *Brigands*.

Elle tente une expérience : *la Ville de Claudel*, il y a deux ans, avec Lisette Malidor, car Anne Delbée refuse les cloisonnements, et revendique la possiblité d'utiliser des vedettes pour ce qu'elles représentent, comme pour leur talent. Mais elle essaie une grande bulle de plastique qui ne fonctionne pas, et les représentations ne peuvent avoir lieu. Anne Delbée se met en réserve de théâtre, participe aux activités d'Amnesty international, fonde une école. Elle enseigne à des adolescents non professionnels à reconnaître la poésie, à connaître le jeu dramatique, à s'en servir, à le relier à la vie extérieure. Elle redonne à la notion de service public une vigueur novatrice, une force d'entraînement.

Anne Delbée croit à la nécessité du groupe, au travail patient effectué ensemble jour après jour. Elle veut poursuivre sa recherche pédagogique, dans une sorte de laboratoire où se découvrent les éléments des spectacles à venir : elle n'a pas oublié les leçons de Vitez. — C. G.

PETITES NOUVELLES

■ Le tableau de Paul Cézanne « La Mer à l'Estaque » a été vendu 640 000 livres (environ 6,3 millions de francs) chez Sotheby's à Londres, le 30 juin. Le même jour, à Johannesburg, une sculpture d'Anton von Vouw a été acquise pour 70 000 rands (environ 560 000 francs), prix encore jamais atteint pour une œuvre d'art sud-africaine.

Le 29 juin, chez Christie's à Londres, un Braque a été vendu 170 000 livres (environ 1,9 million de francs). A Berne, enfin, ont été dispersées dix lithographies de Toulouse-Lautrec, intitulées « Elles », pour 590 000 francs suisses (1,65 million de francs).

■ Soixante-dix estampes de Georges Braque (l'essentiel de son œuvre dans ce domaine) sont exposées au musée municipal de Limoges. Couvrant plus d'un demi-siècle (de 1901 à 1963, année de la mort du peintre), elles permettent de suivre son évolution vers le cubisme et après — (Corresp.)

■ Le douzième Festival de la Vieille Ville d'Annecy organise, du 11 au 19 juillet, des journées consacrées à l'opérette, aux variétés, au cinéma, au caf'conc', aux ballets, à la magie, au jazz avec Ella Fitzgérald, au théâtre, et, le 14 juillet, aux bals. Rens. : (50) 45-26-85.

FESTIVALS

Evgueni Nesterenko à la Grange de Meslay

Le testament de Chostakovitch

Dernier récital à la Grange de Meslay, celui d'Evgueni Nesterenko fut, dans un répertoire combien différent, le digne point d'orgue de cette semaine marquée par Elisabeth Schwarzkopf, (le Monde du 7 juillet), *car là, on retrouvait la plénitude du chant, l'identification absolue de l'artiste avec la musique accomplissant en chaque mélodie une prodigieuse récréation.*

Nesterenko est une grande basse russe, vouée de ce fait aux barbes et aux rôles de vieillards. Nous avons découvert un homme jeune (quarante-trois ans), au visage rectangulaire et puissant certes, mais rêveur et charmant, aux yeux très doux, presque intimidé par tant de manifestations de sympathie qui amenaient enfin sur ses lèvres un sourire amical.

Mais, quand il chante, c'est un lion rugissant, un Jupiter tonnant, une machine de guerre crachant la mitraille... Un soufflet de forge alimente cette voix terrifiante de Commandeur et de Boris qui atteint aux limites de la puissance comme aux racines de l'émotion, modelée presque visiblement par une technique corporelle prodigieuse. C'est tout juste si l'on ne voit pas jaillir le son de sa bouche comme une flamme...

Il a captivé, foudroyé le public de Meslay avec le programme le plus sévère qui soit : les onze Sonnets de Michel-Ange *de Chostakovitch,* les Chants et danses de la mort *et quelques autres mélodies de Moussorgski. Le cycle de Chostakovitch, écrit moins d'un an avant sa mort, est un testament dur, âpre, effroyablement solitaire, une révolte d'une violence extrême contre ceux qui ont « récompensé les ennemis du Vrai, fait des casques et des épées avec des calices », banni les artistes authentiques.*

S'il emprunte les mots de Michel-Ange, le personnage symbolique de Dante, comment douter que Chostakovitch parle de son temps et de lui-même, avec la fierté de l'artiste (« Le marteau ne tire la beauté de dures roches que s'il est guidé par le sculpteur »), mais aussi avec une sorte de remords de l'homme : « Que ne suis-je comme Dante ! Pour son âpre exil et sa vertu, j'échangerais le plus heureux état du monde... Quand honte et crimes rôdent, il est bon de ne pas sentir, de ne pas voir... Qu'est la lumière du salut si la mort nous emporte pour toujours en notre état de honte ? » Une lueur tremblante d'espérance traverse cependant l'ultime mélodie d'une déclaration si noble dans son décor instrumental très ingénu et ambigu : « Bien qu'enterré, je vis en vous et suis consolation pour des milliers d'âmes, dans le cœur de tous ceux qui m'aiment. »

Musique lapidaire, que Nesterenko a créée le 31 janvier 1975 et qu'il a chantée telle qu'elle est, dans sa nudité glaciale et bouleversante, mais avec tant de grandeur et d'humanité, parfois une douceur émue, fraternelle, et tout à coup la voix qui se brise, vaincue par sa plainte et son amertume. Rien de théâtral, mais l'œuvre dans son immédiateté absolue.

Ses interprétations de Moussorgsky furent aussi géniales, marquées de plus par une extraordinaire capacité d'incarnation : la Mort horrible et séductrice, la Mère épouvantée, le Moujik ivre, entraîné dans une danse macabre effrénée, l'Innocent qui s'adresse à une belle et la regarde passer, interdit et désolé, le Séminariste qui psalmodie furieusement des déclinaisons latines tout en jetant des coups d'œil obscènes sur la fille du pope, ou encore un prodigieux Méphisto, d'une insolence très goethéenne, dans la fameuse chanson de la puce, — tous ces personnages surgissaient devant nous comme des gravures burinées par un Dürer ou un Gustave Doré, puis Nesterenko redevenait dans l'instant le chanteur, l'homme paisible, étonné par l'enthousiasme qu'il avait suscité.

On associera dans le même éloge le pianiste Evgueni Chenderovitch, au jeu impérieux et à la sonorité typiquement russes, qui concertait avec cette voix plus qu'il ne l'accompagnait, dans le même climat abrupt et visionnaire.

JACQUES LONCHAMPT.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Hommage à Francis Blanche : le Fanal (233-91-17), 21 h. 15.
Le Roman de Renart : Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : la Force du destin.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : Ballet et danse d'Espagne.

Les autres salles

Athénée (742-67-27), 21 h. : Faisons un rêve.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Prévert Jacques, Breton André.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace-Marais (271-10-19), 22 h. : The Last Laugh.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : les Trois Jeanne.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Tranches de vie.
Hôtel de Gouthière (240-10-10), 21 h. 30 : le Barbier de Séville.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 20 h. 30 : les Amis ; 22 h. 45 : Clodo de Dieu. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Dialogues d'immigrés ; 20 h. 30 : Marie la louve. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercice de style.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Pauvre France.
Petit Palais (265-12-73), 21 h. 45 : la Célestine.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 20 h. 30 : Accordez vos violons.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : San Antonio.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : la Cœur sur la main.
TAI Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : l'Objet aimé ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours ; 22 h. : les Ecrits de Laure.
Théâtre-Atelier (977-31-35), 20 h. : l'Evangile selon Barabbas.
Théâtre en Rond (387-88-14), 21 h. 30 : la Liaison mathématique.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : De quoi j'me jumelle ; 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : la Morelle.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 20 h. 30 : Toi et tes nuages.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : le mime Pradel.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec-fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody folies ; 22 h. 45 : le Vampire de Perrault Bad.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. — II, 21 h. 30 : Sardines grillées ; 21 h. 30 : Attachez vos ceintures... ; 22 h. 30 : Tempête sous deux bérets basques.
Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : C. de Turckheim ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frère siamois ; 21 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : les Suisses.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 45 : Va-t-en.
Petit Casino (278-36-50), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.
Splendid (887-33-82), 20 h. 15 : Enfin seul ; 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Lionel Rocheman ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : les Petites Filles modèles ; 23 h. 30 : Moi, mes monstres sacrés et moi.
La Vieille Grille (707-60-93), 22 h. : Une cocaïne allemande.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.

La danse

Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 30 : le Lac des cygnes.

GRAND PRIX DU FESTIVAL DE LOCARNO 1980

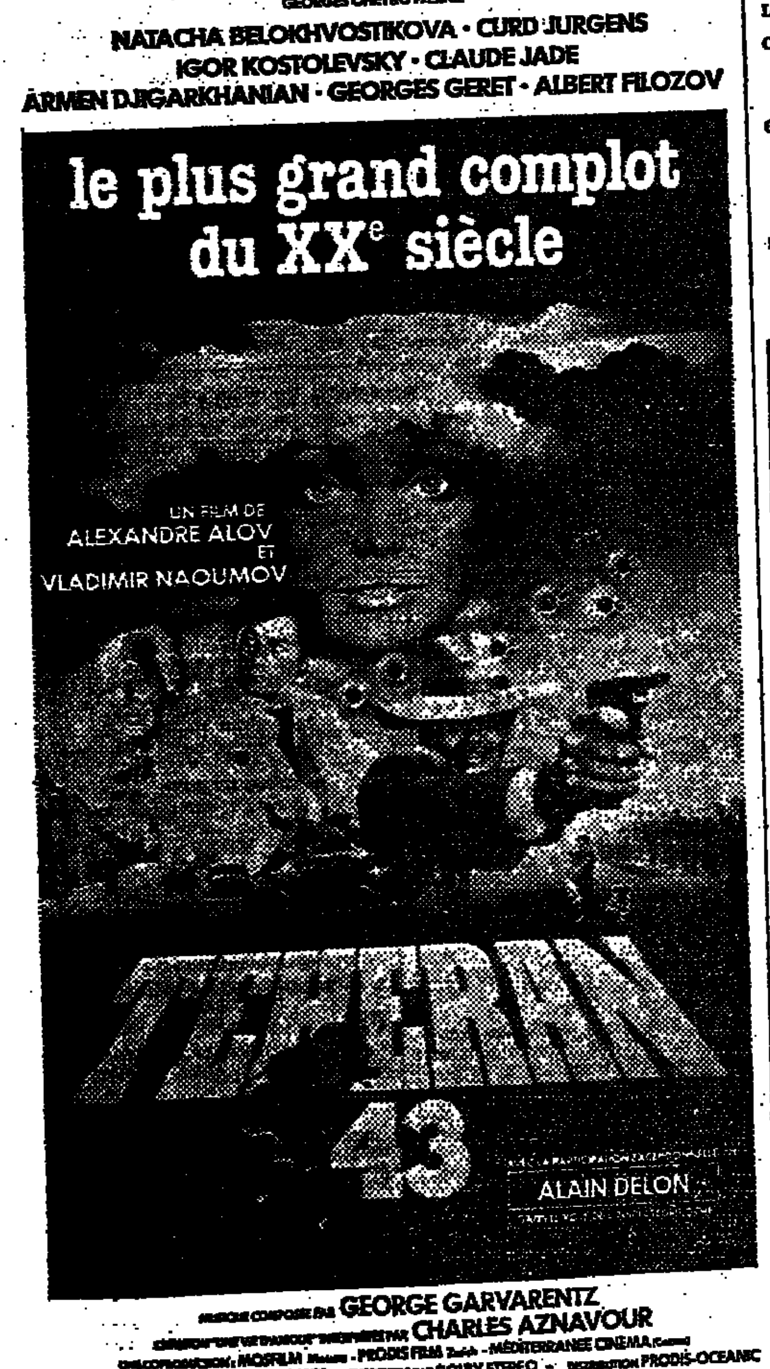
MAUDITS, JE VOUS AIMERAI !

STUDIO LOGOS
FORUM CINEMA

UN FILM DE MARCO TULLIO GIORDANA avec FLAVIO BUCCI

CANNES 1980 : « La révélation d'un jeune cinéaste italien » Le Monde

MERCREDI





Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 7 juillet

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Adamax.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Arlette Mirapeu.
Piazza Beaubourg (272-45-58), 21 h. : I. Kirjuhel ; II : A. Kremski.
La Roquette (805-78-51), 22 h. : Henri Tachan.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : Carlos ; II. 20 h. 30 : Little willie Little field.

Les concerts

Eglise de la Madeleine, 18 h. 30 : F. H. Houbart (Bach, Mozart, Franck, Dupré).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre et chorale P. Kuentz, Chorale Roussel (Vivaldi).
Centre Culturel Suédois, 20 h. 30 : F. Soarès (Mendelssohn, Schubert, Schumann).
Lucernaire, 19 h. 30 : S. Goodyear (Schumann, Schubert, Dodge). 21 h. : P. Bolbach, E. Rogier (Dowland, Lorca, Weber, Giuliani).

Jazz, pop, rock, folk

Artistic-Athévains (379-06-18), 20 h. 30 : A. Grillo Trio.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : M. de Villers Quintet.
Chapelle des Lombards (354-24-24), 20 h. 30 : Buckwheat Zydeco Band ; 23 h. : Los Salseros.
Dreher (233-48-41), 21 h. 30 : Lavelle Quintet.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Liquid
Gibus (700-78-88), 22 h. : Corto.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h. : Sugar Blue Quintet.
New Morning (745-82-58), 21 h. : Stan Getz.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : J. Lacroix Jazz Orchestra.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Hal Singer, M. Graillier, G. Nemeth.
Slow Club (233-84-30), 21 h. 30 : René Franc Orchestra.

XVIIIe FESTIVAL DU MARAIS
(887-74-31)

Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : la Fausse Suivante ou le fourbe puni.
Centre culturel de Belgique, 20 h. 45 : le Journal d'une femme de chambre.
Théâtre Essaïon, 18 h. 45 : Malawika ; 20 h. 30 : Incendie au sous-sol ; 22 h. : les Nonnes. — II. 18 h. 30 : Du bout du monde au cœur de Blaise ; 20 h. 15 : Piège à Méduse ; 21 h 45 : le Combat.
Cave de l'hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : J. Barrense-Dias ; 22 h., Maya.
Place du Marché-Sainte-Catherine, 21 h. 30 : Bal au Limonaire. Rockstone.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans ; (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24) : 15 h., Vingt ans de cinéma français 1937-1957 : le Duel, de P. Fresnay ; 19 h., Films d'auteurs et films rares : le Démon des armes, de J. H. Lewis ; 21 h., L'enquête est close, de J. Tourneur.
BEAUBOURG (278-35-57). Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
ALLEMAGNE, MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES ANNÉES LUMIÈRE (Suis., v. angl.) : Studio Git-Le Cœur, 6e (326-80-25) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LA BOUM (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88).
CHAMBRE D'HOTEL (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82). V.o. et v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CHICANOS (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (562-41-18). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (320-89-52), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES CONTES DES CHRYSANTHEMES TARDIFS (Jap., v.o.) : Nickel-Odéon, 6e (633-22-13), Action République, 11e (805-51-33), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
COUSINE, JE T'AIME (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40), Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Elysées Point-Show, 8e (325-67-29).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIE KINDER AUS No 67 (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).
DOCTEUR JEKYLL ET LES FEMMES (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Rotonde, 6e (633-08-22), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
DON GIOVANNI (Fr.-It., vers. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
EFFROI (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (634-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v. f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Capri, 2e (508-11-69), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Wepler, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
FANTOME D'AMOUR (It., v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LES FRUITS DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v. f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUEPIOT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Montparnos, 14e (327-52-37).
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LABYRINTHE (Fr.) (F. Expér.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MASSACRES DANS LE TRAIN FANTOME (A., **, v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
MAUDITS JE VOUS AIMERAI (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
NEIGE (Fr., *) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ŒIL DU TEMOIN (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
OUT OF THE BLUE (A., **, v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
PETROLE, PETROLE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE POLICEMAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
POSSESSION (Fr.-All., v.o.) (**) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
POURQUOI PAS NOUS (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
PULSIONS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
QUARTET (Angl.-Fr.) v. angl. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).
QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SAN MAO LE PETIT VAGABOND (Chin., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
TROIS FRERES (It.) v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LES FILMS NOUVEAUX

CHASSE A MORT, film américain de Peter Hunt (**) — V.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA CONQUETE DE LA TERRE, film américain de Sidney Hayers — V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

MESSALINE, IMPERATRICE ET PUTAIN (**) film italien de Bruno Corbucci — V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

SPHINX, film américain de Franklin J. Schaffner — V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les séances spéciales

MEAN STREET (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 14 h. 15, 16 h. 15.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 14 h. à 20 h.
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 20 h. à 22 h.
POLLET J D Cycle Vidéo : Studio 43, 9e (770-63-40), 12 h.
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 20 h. à 24 h.

PALAIS DES CONGRES
27 JUIN AU 11 JUILLET 1981
A 20H30 SAUF DIMANCHE
OPERA DE PARIS
LES ETOILES ET LE BALLET DANS
LE LAC DES CYGNES
LOCATION PAR TELEPHONE
758.21.34
ET TOUTES AGENCES

MERCREDI



CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

EGLISE ST-SEVERIN — Tous les mardis à 21 heures. Loc. : face église et Royal Tourisme (Werner, p.e. Valmalète)
« Saison Parisienne 1981 » ORCHESTRE **KUENTZ** — 14 : FEUX D'ARTIFICE — 21 : MOZART — **Anne QUEFFELEC**

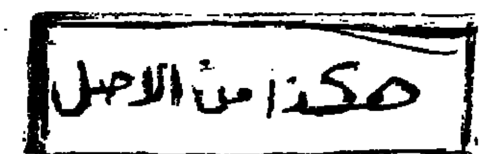
Du 14 juillet au 11 octobre — Vendredis à 21 heures, samedis, dimanches et fêtes à 17 h. 30. (p.e. Kiesgen)
FESTIVAL DE L'ORANGERIE DE SCEAUX — Métro : Bourg-la-Reine (RER) — **40 CONCERTS** — Rens., Loc. tél. 660-07-79 — Château de Sceaux

PRINCIPAUTE DE MONACO — PALAIS PRINCIER ET CENTRE DE CONGRES Auditorium — Du 15 juillet au 12 août 1981 en soirée. — Renseign. : Opéra de Monte-Carlo Téléphone : (93) 50-69-31 — (p.e. Dandelot)
CONCERTS du PALAIS PRINCIER — ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE MONTE-CARLO
15-7 : Dir. Lawrence Foster (Requiem de Verdi)
19-7 : Dir. R. Frubeck de Burgos. Sol. Henryk Szeryng.
22-7 : Dir. Lawrence Foster. Sol. Mstislav Rostropovitch.
26-7 : Dir. Gary Bertini. Sol. Bruno-Leonardo Gelber.
9-8 : Dir. Aldo Ceccato. Sol. Martha Argerich.
12-8 : Dir. M. Tilson Thomas. Sol. Alexis Weissenberg. C.C.A.M.
30-7 : Dir. G. Masini. Sol. Martina Arroyo et Ruggero Raimondi

VIEIL HOPITAL (13e siècle) — TONNERRE (Yonne) — Samedi 25 juillet à 20 h. 45. (Dandelot)
Concert exceptionnel dans un cadre prestigieux — VIVALDI - BACH - MOZART — Yehudi **MENUHIN** — Orchestre de Chambre Camerata Lysy (Gstaad) — Au départ de Paris, il ne reste plus que des places avec le voyage en train spécial. Renseignements : 563-20-08

ROND-POINT DE LA CHANSON
demain mercredi
Grande Salle 21 h 30
MERCEDES SOSA
Petite Salle 20 h 30
PATRICK ABRIAL
THEATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT
Avenue Franklin-Roosevelt
par tél. 256.70.80 et agences

FONDATION ROYAUMONT
sessions internationales 1981
ABBAYE de ROYAUMONT
22-28 AOUT
MÉLODIE FRANÇAISE
interprétation et accompagnement
Professeurs :
H. CUENOD, D. BALDWIN
Quelques places encore disponibles
Tél. : 16 (3) 035-30-16 (après-midi)
Fondation ROYAUMONT
Direction Culturelle
95270 ASNIERES-sur-OISE



RADIO-TÉLÉVISION

La commission sur l'audiovisuel a tenu sa première réunion

La commission sur l'audiovisuel s'est réunie, pour la première fois, ce mardi 7 juillet, en présence de M. Jack Lang et de M. Georges Fillioud, ministre de la communication, qui lui ont soumis quelques questions-clés. Elle sera officiellement installée le 15 juillet par le premier ministre, M. Pierre Mauroy. Cela donne une idée de l'importance que lui accorde aujourd'hui le gouvernement. Lui sont confiés le sort de la télévision, celui du cinéma, celui de la culture au grand et au petit écran.

Tandis qu'en 1974 le texte de la loi sur l'audiovisuel avait pu apparaître comme l'œuvre passablement technocratique d'un petit groupe fermé, la loi future de 1981 devrait trouver une plus large assise si les treize personnalités réunies dans la commission sur l'audiovisuel, présidée par M. Pierre Moinot (1), parviennent à s'entendre (*le Monde* daté 4-5 juillet).

Le choix de ces treize personnalités paraît témoigner d'un souci d'équilibre qui tient compte des vœux ou des volontés des deux principaux ministères concernés, celui de la culture et celui de la communication. Rappelons que ces deux ministères n'en faisaient qu'un dans le gouvernement précédent. Au demeurant, cette commission fait la part belle aux producteurs, aux réalisateurs, aux hommes ou femmes de culture. Elle correspond en cela aux vœux de M. Jack Lang, ministre de la culture, dont le rôle semble avoir été important dans la création de ce groupe.

L'information n'y est pas surreprésentée puisque seuls deux journalistes figurent parmi les treize, M. Jean-Claude Héberlé et M. André Harris.

M. Jean-Claude Héberlé, âgé de quarante-six ans, ancien rédacteur en chef du journal de la deuxième chaîne, puis journaliste à TF 1, est l'auteur d'un portrait de M. François Mitterrand (1976), qui a été rediffusé au lendemain de l'élection présidentielle. Le nom de M. André Harris est généralement associé à celui de M. Alain de Sédouy, avec qui il a écrit plusieurs essais et réalisé notamment le film *Français si vous saviez* (1972).

Celui de M. Jacques Thibau, âgé de cinquante-deux ans, diplomate, ancien directeur adjoint de l'O.R.T.F., candidat gaulliste de gauche aux dernières élections législatives, auteur de deux ouvrages sur la télévision, d'un ouvrage sur *le Monde*, et dont le nom est souvent prononcé pour la présidence d'une des sociétés de télévision : *M. Jean d'Arcy*, âgé de soixante-huit ans, dont on a pu dire qu'il était l'homme de toutes les réformes de l'audiovisuel est aujourd'hui très au fait des satellites de communication.

Le rapporteur de la commission, M. Maurice Bernard, âgé de cinquante-sept ans, ancien élève de l'ENA, nommé conseiller-maître à la Cour des comptes en 1973, a été *membre de la commission des marchés de la R.T.F. en 1960, puis membre de la section du crédit des assurances et de l'information à la commission de vérification des comptes des entreprises publiques (1962-1976).*

Les « culturels »

Les sept autres membres, soit une majorité, sont à des titres divers des hommes ou des femmes de culture.

Les deux vice-présidents de la commission sont MM. Jean-Denis Bredin et François-Régis Bastide. Le premier, avocat à la cour, ancien vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, membre des comités de programme de l'O.R.T.F. (de 1968 à 1970), auteur de nombreux articles, notamment dans *le Monde*, qui font une large place à la culture, pourrait se voir confier, dès le prochain conseil des ministres, une mission importante dans le domaine du cinéma. François-Régis Bastide, cinquante-cinq ans, délégué national du parti socialiste pour l'audiovisuel et le cinéma, est procureur de plusieurs émissions de radio et de télévision.

Restent Mme Danielle Delorme comédienne et productrice, âgée de cinquante-quatre ans, et présidente de la commission d'avance sur recettes ; Mme Christine Gouze Renal, âgée de soixante-six ans, productrice de cinéma et de télévision, sœur de Mme Danielle Mitterrand ; Mme Françoise Mallet-Joris, âgée de cinquante et un ans, écrivain, membre de l'académie Goncourt, administratrice de TF 1 ; M. Stellio Lorenzi, âgé de soixante ans, communiste, connu notamment pour ses réalisations engagées dont la dernière en date est « Emile Zola ou la conscience humaine » ; M. Serge Moati enfin, âgé de trente-quatre ans, socialiste, réalisateur de nombreuses émissions dont le « *Pain noir* » et metteur en scène personnel de M. François Mitterrand pendant la campagne présidentielle.

Sans mettre en cause la composition de ce groupe, composition qui devrait satisfaire les réalisateurs inquiets, sinon exaspérés, de l'importance prédominante prise ces dernières semaines par les *problèmems de l'information*, des voix s'élèvent cependant pour regretter certaines absences : celle d'un technicien de l'audiovisuel, bien que M. Jean d'Arcy puisse paraître en faire office, celle d'un spécialiste ou d'un représentant des radios libres, celle encore d'un représentant du « temps libre », dont la présence n'est pas négligeable dans les programmes, etc...

On peut cependant faire valoir qu'au-delà des revendications sectorielles, c'est un projet plus vaste qui est demandé aux treize membres de la commission, un projet culturel au sens le plus large du mot culture, et l'on peut créditer les personnalités choisies d'un large esprit d'ouverture.

(1) La biographie de M. Pierre Moinot est parue dans *le Monde* daté 5-6 juillet.

TF 1 : la fronde a ses pudeurs

La fronde n'a pas disparu des couloirs de Cognacq-Jay : elle a seulement changé d'étage. Le sixième — patrie d'Antenne 2 — est aujourd'hui étrangement paisible. Plus trace des fièvres qui l'ont agité des semaines durant : sur les talons de Jean-Pierre Elkabbach, on y goûte désormais, un brin étonné, l' « état de grâce » d'un consensus tout neuf. Mais le cinquième, qui abrite TF 1 a pris la relève. Assemblées générales, débats houleux, motions de défiance contre une hiérarchie qui, *à* son tour, se fait discrète : les recettes d' « en haut » ont fait école...

Simple affaire de palier, au propre comme au figuré. Car, d'un étage à l'autre, c'est presque un monde qui semble avoir changé. On a laissé dans l'escalier les traditions, les habitudes des gens de l'A 2, bavards *impénitents, batailleurs de nature*, un rien « jeunes loups ». Au cinquième, tout paraît plus retenu, parfois plus hésitant, plus vieillot peut-être. Plus timide et plus lent, c'est sûr, mais, depuis quelques jours..., pas moins déterminé à secouer un ordre qu'on dit déjà ancien.

Ici, la fronde a ses pudeurs. On ne s'en prend pas au fief de « Jean-Marie » (Cavada) comme d'autres ont pris d'assaut celui de « Jean-Pierre » (Elkabbach). Le maître de la « une » a pour lui d'être plus « neuf » que son « frère ennemi » aujourd'hui banni : tout juste six mois de maison contre plus de quatre ans pour le patron d'Antenne 2. Il a aussi, peut-être, l'avantage d'avoir plutôt bien « passé » ces longues soirées qui virent la France se faire rose horizon. Dernier atout : il sait, à sa manière — pas toujours la plus douce, — « tenir » une rédaction.

C'est là, désormais que le bât commence à blesser. La rébellion n'est pas — ou pas encore — de mise, mais le réveil de la rédaction se fait chaque jour un peu plus bruyant. La création et l'élection d'une « *commission de concertation* », les 22 et 23 juin, n'a d'emblée rien bouleversé. Ses promoteurs, pourtant, ne cachaient pas leurs intentions : il s'agissait, bel et bien, de « *sortir la maison d'un long engourdissement* », de permettre, ici aussi, aux journalistes de « *prendre leur destin en main* » et « *d'en finir avec une autorité de droit divin* ». Mais la hiérarchie, inquiète, a fait le gros dos : elle a boudé les urnes et s'est fait discrète, sourde aux vilaines rumeurs et — prudence oblige — volontiers conciliante.

Pendant une dizaine de jours, la commission hésite sur la marche à suivre surveillée de près par tous ceux qui, au moindre faux pas, s'empresseraient de crier à la « chasse aux sorcières ». A partir du 2 juillet, cependant, la situation se décante : les élus, ce jour-là, rencontrent le P.-D. G., M. Jean-Louis Guillaud, et le directeur de l'information.

« *Repli élastique* », commente l'un des membres de la commission. Mais, dès le lendemain, la fronde se précise et trouve ses cibles : non pas Jean-Marie Cavada — en tout cas pas directement, — mais ses deux plus proches collaborateurs, Richard Verney et Jean-Claude Paris, venus de FR 3 avec leur patron. En assemblée générale, leur rôle et leurs méthodes sont mis en cause. Leur présence, en « surimpression » sur la hiérarchie traditionnelle, est, dit-on, plus gênante qu'utile... sinon *au patron dont ils sont, pour* les deux grands journaux, « *les oreilles, les yeux et la bouche* ». Aux premiers rangs des contestataires, sur ce point précis, apparaissent les trois grands présentateurs-maison : Jean-Claude Bourret, Yves Mourousi et Jean Lefèvre. « *Ça a contribué à libérer pas mal de gens et à délier des langues* », explique l'un des élus. Mais on ne votera rien, préférant confier à la commission la tâche de rédiger des propositions et de les présenter devant une nouvelle assemblée générale, réunie lundi 6 juillet.

Cette fois, tout est écrit. Tout sauf les noms, mais personne n'est dupe. Entre-temps, cependant, Jean-Marie Cavada paraît avoir mobilisé sa « garde ». La hiérarchie est priée, discrètement mais fermement, de se montrer solidaire. Le débat se fait âpre : obstruction systématique accusent les uns, alors que les autres voient dans quelques propositions des faux airs de fâcheuse guillotine. On se comptera, au bout de deux heures, sur un vote de procédure, pour ou contre le scrutin secret : 61 voix se prononcent pour le vote à main levée, 25 s'élèvent contre. Si la fronde n'ose pas dire de noms, la hiérarchie, d'évidence, s'est sentie visée...

Le reste — l'essentiel peut-être — se fera dans la foulée : onze points sont ainsi adoptés avec mandat à la commission de concertation pour qu'ils soient « au plus vite appliqués ». Il s'agit d'abord de « *procéder rapidement à une nouvelle organisation de la hiérarchie dans le sens de l'efficacité et de la qualité du travail comme des relations humaines* ».

« *Cette réforme structurelle*, ajoute la motion, *entraînera soit le maintien, soit le déplacement des hommes, toute décision devant être soumise à l'approbation de la rédaction* », qui, d'autre part, « *entend dorénavant être consultée sur toutes les nominations des responsables de l'information.* »

Suivent une série de demandes qui — pudeur encore — visent à l'évidence, sans le nommer, le patron de la rédaction : mettre fin « *aux excès du vedettariat et de l'information-spectacle* » ; instaurer, en conférence de rédaction « *une libre discussion sur l'actualité, en particulier sur les sujets les plus délicats...* ».

Ainsi mûrit peut-être le vrai débat, occulté jusqu'ici par la bataille autour du pouvoir : un débat qui vise plus le contenu que les structures, qui interroge déjà sur les meilleurs moyens de faire une bonne télévision et non plus seulement sur la meilleure façon d'avoir un bon patron...

DOMINIQUE POUCHIN.

LA RÉDACTION DE TF 1 PRÉSENTE ONZE REVENDICATIONS

La rédaction de TF 1, dans une résolution adoptée, lundi 6 juillet, au cours d'une réunion, demande à la direction de l'information de « *procéder rapidement à une nouvelle organisation de la hiérarchie dans le sens de l'efficacité et de la qualité du travail comme des relations humaines* ». Dans ce texte voté par soixante et un journalistes contre vingt-six et sept abstentions, la rédaction précise que « *cette réforme structurelle entraînera soit le maintien, soit le déplacement des hommes, toute décision devant être soumise à l'approbation de la rédaction* ». La rédaction rappelle ensuite qu' « *elle entend dorénavant être consultée sur toutes les nominations des responsables de l'information* ».

Ces deux premières revendica- neuf autres, ont été les plus lon- dix autres, ont été les plus longuement discutées lundi matin par la rédaction, qui a souvent modifié le texte élaboré par la commission de concertation, à la suite de la réunion de vendredi. Ainsi, si la première version prévoyait la suppression des postes de rédacteur en chef délégué du quotidien qu'occupent actuellement MM. Jean-Claude Paris et Richard Vernay, la résolution adoptée est plus générale.

Dans les neuf autres points adoptés, les journalistes soulignent notamment leur volonté de « *fermeté à l'égard de tous les pouvoirs* » et leur désir d'une plus grande concertation à l'intérieur de la rédaction.

La commission de concertation, élue la semaine dernière, devait en fin d'après-midi présenter ces revendications au directeur de l'information, M. Jean-Marie Cavada, en lui demandant de leur donner une réponse d'ici à vendredi, date de la prochaine réunion générale de la rédaction.

« Les rédactions sont par nature frileuses » déclare M. Jean-Marie Cavada

M. Jean-Marie Cavada, directeur de l'information de TF 1, a accordé, au quotidien *Libération* une interview, publiée mardi 7 juillet. Interrogé sur l'existence d'un climat de « chasse aux sorcières », M. Cavada déclare notamment : « *Il y a un trouble très profond chez les journalistes eux-mêmes. Il y aussi un frissonnement soixante-huttard partagé par les uns et redouté par les autres. Ceux qui poussent en avant ne font souvent que fuir leur propre peur. On a encore une très grande peur de la concurrence de l'extérieur, les rédactions sont toutes par nature frileuses. Celles de la télévision sont ébullition et se disent en même temps* « Oh la la !, il va » nous arriver vingt-cinq types, » qui vont nous piquer notre » place ». *Et puis, il y a deux ou trois procureurs. Mais je leur dirai qu'il n'échappe à personne que les loups qui crient fort sont souvent ceux qui la veille ont beaucoup dévoré.* »

Mardi 7 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Le Mystère de Saint-Chorlu.
de R. Caron ; réal. Cl. Vajda. Avec F. Goujon, P. Paquin, M. Boudier...
Un conflit entre un village et un château : une comédie policière pour enfants.

21 h 30 Le grand débat de la presse.
Invité : Ahmed Ben Bella.

22 h 45 C'est arrivé à Hollywood.
Quand un garçon rencontre une fille.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Les dossiers de l'écran : Angoisse.
De R. Connington. Réal. I. Nagy.
Un mannequin, Suzy, a un étrange pouvoir qui lui permet d'identifier un tueur.

22 h Débat : La prémonition.
Avec le professeur R. Chauvin, le docteur H. Bender, MM. T. Nathan, J. Pradel, S.L. Fried, J.-Y. Moisdon, Mme J. Adrien de la Taille.

23 h 30 Journal.

23 h 50 Sports : Escrime.
Championnat du monde, à Clermont-Ferrand.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : l'Auberge du sixième bonheur.
Film américain de M. Robson (1958). Avec I. Bergman, C. Jurgens, R. Donat, M. David, A. Sayler, R. Squire (Rediffusion).
Dirigée par une foi ardente, une Anglaise devient, dans les années 30, missionnaire en Chine. Elle sauvera une centaine d'enfants lors de l'invasion japonaise. D'après une histoire authentique, un film d'aventures avec « morceaux de bravoure » et exaltation systématique des bons sentiments. A voir pour l'interprétation d'Ingrid Bergman.

23 h Journal.

23 h 20 Prélude à la nuit.
J. Rhodes chante :
Offenbach (extrait de la Périchole et la Belle Hélène).

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : Folklore et politique, avec Y. Guin et R. Tartarin.
21 h 15, Musiques de notre temps : Divertissement avignonnais (en Amérique, d'un opéra à la comédie musicale).
22 h 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert symphonique (échanges internationaux) : « le Songe d'une nuit d'été », extraits de Mendelssohn ; « Concerto n° 27 », de Mozart ; « Prélude à l'après-midi d'un faune » et « la Mer », de Debussy, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Sir Georg Solti, avec A. de Larrocha, piano.
22 h 30, Ouvert la nuit : les grands orchestres américains, l'« Orchestre philharmonique de New-York », dir. D. Mitropoulos (1949-1958), avec la participation de G. Casadesus (Bach, Busoni, Sibelius, Franck, Ives).

Mercredi 8 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Francophone d'or.
13 h Journal.
13 h 50 Snoopy.
14 h 15 Variétés : Les héros du rock n'roll.
15 h En direct de l'Assemblée nationale.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
Une société sauvage.
18 h 20 Les Français du bout du monde.
L'Inde.
Le portrait de L. Schild, qui appartient à une famille de danseurs...
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Cyclisme : Tour de France.
19 h 55 Tirage de la Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Téléfilm : Chambre 17.
D'après G.-J. Arnaud, adaptation de V. Castelnau et Ph. Ducrest.
L'inspecteur démonte une machination diabolique.
22 h 10 Document : Un lieu, un regard.
Michèle Porte propose un portrait de Virginia Woolf à travers les lieux dans lesquels elle a principalement vécu, la maison d'enfance à Saint-Yves, les décors londoniens et les paysages de la campagne du Sussex.
22 h 50 Les grandes expositions.
Les chevaux de Saint-Marc à Venise.
Restaurés en 1979, les quatre chevaux de la basilique Saint-Marc ont été montrés à Paris en 1980 : commentaires de M.-B. Villard, conservateur en chef du département des antiquités grecques et romaines du musée du Louvre.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Cyclisme : Tour de France.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
Claire tombe malade en apprenant le départ de Georges.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : l'Aventurier.
Gene va réussir à déjouer les plans du tueur.
14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame.
15 h Série : Les vieux et les jeunes.
Grève dans une soufrière et révolte féminine.
15 h 55 Sports été.
Escrime : championnat du monde ; Cyclisme : Tour de France.
18 h Récré A 2.
Le Kenya.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Assemblée nationale.
Résumé du débat.
20 h Journal.
20 h 35 Danse : Spectacle M. Béjart. « Les plaisirs de l'île enchantée ».
Une trilogie composée du Mariage forcé, de la Princesse d'Elide, *et de* Tartuffe, *spectacle présenté à la Comédie-Française l'an dernier.*
23 h 35 Journal.
0 h 15 Sports : Escrime.
Championnat du monde, à Clermond-Ferrand.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Citoyens du monde.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum, le dauphin ; le Passe-carte.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : Une fugue à Venise.
D'après T. de Saint-Phalle. Réal. : J. Dayan. Avec : M. Ribowska, M. Girotti, J.-L. Bideau, F. Mastroianni, etc.
L'histoire d'une bourgeoise d'Aix-en-Provence, visiteuse de prison.
22 h Journal.
22 h 20 Prélude à la nuit.
R. Fischot, violoncelle, interprète Fauré et *Sonate en mi* de Francœur.

FRANCE-CULTURE

8 h, Les chemins de la connaissance : Cosmogonie romanesque ou les provinces de Giono (Le refus de la terre) ; 8 h 32, La paternité : les rôles parentaux.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : Rencontre avec Tomi Ungerer
11 h 2, La musique en Finlande : Rencontre avec J. Kokkonen
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama : Le Liban.
13 h 30 33 tours et demi tout compris : Les années 1960 1963, 1965.
14 h, Sons : Ferroviaires.
14 h 5, Un livre des voix : Des cours d'eau peu considérables, de J.-L. Trassard.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Adopter des enfants étrangers.
15 h 2, Points d'interrogation : L'image, exposition à Arc-et-Senans.
16 h 20, Actualité : La danse au quotidien.
16 h 50, Départementale : En Belgique.
17 h 32, Loft.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : L'Aventure de la cuisinière de Claplah, d'A. Christie, lu par M. Barbulée.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Les métaux synthétiques organiques.
20 h, Festival d'Avignon : Le spectacle de La Peniche.
22 h 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

FRANCE-MUSIQUE

11 h 30, Concert (échanges internationaux) : « Concerto n° 10 » de Vivaldi ; « Concerto n° 12 », de Scarlatti-Avison ; « Symphonie n° 9 », de Mendelssohn ; « Sérénade pour cordes en ut majeur », de Tchaïkovski, par l'Academy of St-Martin-in-the-Fields, dir. et sol. G. Pauk (Semaines musicales d'Ascona, 23-9-1980) ; 13 h, Jazz vivant estival : le Trio de Monty Alexander ; 14 h, Musique légère : œuvres de Auber, Lancen et P. Gabaye, par l'Orchestre P. Bonneau
14 h 30, Le génie du lieu : « Paris 1674 la querelle des bouffons » (Lully, Rameau, Leclair, Clérambault, Pergolèse, Philidor, Rousseau, von Glück) ; 18 h 2, Repères contemporains : soixante œuvres soixante compositeurs des trente dernières années (Mache).
18 h 30, Concert de musique de chambre (échanges internationaux) : « Herkules und Hebe », de Glück, par l'Orchestre de chambre de la Radio de Leipzig, dir. W.-D. Hauschild (Festival de Dresde, 24 mai 1980) ; 20 h 5 Les chants de la Terre.
20 h 30, Concert : récital Haakon Austbö, piano (Théâtre Saint-Georges, 23 mars 1981) ; « Klavierstücke », de Brahms ; « Im Nebel », de Janacek ; « Sonate n° 10 », de Scriabine ; « Kreisleriana », de Schumann ; « Musique nocturne », de Bartok ; « Premier Prélude », de Chopin
22 h 30, Ouvert la nuit : les grands orchestres américains, l'« Orchestre philharmonique de New-York », dir. L. Bernstein (1958 à 1973) (Beethoven, Copland).

TRIBUNES ET DEBATS

— Le professeur *Jean-Claude Lefeuvre*, chef du laboratoire au Muséum d'histoire naturelle, et M. *Alain Léger*, ingénieur sanitaire au ministère de la santé, répondent aux questions des auditeurs sur le thème : « L'eau que nous buvons est-elle polluée ? » lors de l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 20.

PRESSE

L'U.N.S.J. assure de « sa solidarité les journalistes qui ont engagé l'action »

L'Union nationale des syndicats de journalistes, dont le comité directeur s'est réuni lundi 6 juillet, appelle dans un communiqué « *tous les membres de la profession à s'organiser dans chaque entreprise, pour exiger des négociations paritaires syndicats-patronat, afin d'obtenir l'amélioration des conditions de vie et de travail* ».

L'U.N.S.J. assure de « *sa solidarité tous les confrères qui ont engagé l'action pour faire reconnaître leurs droits et concourir à l'indépendance de l'information. Cela suppose que les qualités de citoyens des journalistes soient rétablies totalement dans l'entreprise de presse pour laquelle ils travaillent* ».

Se félicitant de cette « *prise de conscience* », l'U.N.S.J. « *rappelle que les sections syndicales représentatives, qui n'ont pas attendu le changement politique pour défendre la profession, restent le plus sûr garant des transformations nécessaires et de l'aboutissement des revendications* ».

Dans cet esprit, l'U.N.S.J. incite les rédactions à « *obtenir la révision de la convention collective nationale et notamment l'application de cette convention aux journalistes de toutes les sociétés de radios et de télévision, la création d'un collège « journalistes » (titulaires et stagiaires) à toutes les élections professionnelles* ». Il est également demandé « *la régularisation des postes artificiellement créés ne figurant pas dans les classifications, l'arrêt des emplois précaires représentés notamment par la multiplicité des contrats à durée limitée, l'instauration de deux jours de repos dans toutes les entreprises de presse et le versement d'une indemnité conséquente de départ en retraite* ».

Le comité directeur de l'Union nationale des syndicats de journalistes a constitué par ailleurs son bureau pour l'année 1981-1982 : *président* : Gérard Gatinot (S.N.J.-C.G.T.) ; *vice-président* : Patrick Kessel (S.J.F.-C.F.D.T.) ; *secrétaire général* : Claude Durieux (S.N.J.) ; *trésorier* : Denis Sieffert (S.G.J.-F.O.).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Balade en modulation de fréquence à Paris

Il ne se passe pas de jour sans qu'on apprenne la naissance d'une nouvelle radio libre ou de nouveaux projets en cours. Soucieux d'éviter un *situation anarchique « à l'italienne »*, qui favoriserait entre autres la domination plus ou moins rapide des grosses puissances financières, le gouvernement, en brouillant, s'est trouvé cependant enfermé dans une situation délicate. S'il a effectivement contenu le déferlement, et empêché le développement des radios strictement commerciales, il s'est mis en contradiction avec ses propres principes (et promesses) et a déçu, sinon exaspéré, les animateurs de ces radios.

Aussi, *en attendant* que le nouveau projet de loi soit déposé à la session d'automne au Parlement, il a l'intention de rendre public, vers la mi-juillet, les grandes lignes de la future réforme sur le monopole de la radiodiffusion et de présenter un *statut* provisoire pour les radios *locales*. Cette « *formule* transitoire » permettrait à celles-ci d'émettre officiellement (sans être brouillées), à condition de respecter un certain nombre de normes : pas de contrôle sur le contenu mais contrôle *sur* la puissance et la qualité des émetteurs, création d'un organisme qui attribuerait les fréquences, etc. Ces mesures, même transitoires, seront les bienvenues. A Paris, notamment, où la situation devient explosive. La bande F.M. n'est pas extensible et l'on *assiste déjà à des batailles de fréquence*. On est prêt d'atteindre le chiffre frontière de soixante radios libres.

Après avoir présenté *hier les radios qui* émettent quotidiennement dans la capitale (« le Monde » du 7 juillet), nous donnons aujourd'hui — toujours par ordre de *fréquence* — la liste de celles que l'on reçoit plus ou moins régulièrement chaque semaine ainsi que tous les projets, y compris dans la presse, connus à ce jour.

Au bord de l'explosion

Les radios qui émettent mais pas chaque jour

● Radio-Spartacus, 89,6.

Encore nouvelle, elle émet en fin de semaine, de 21 h. 30 à 4 h. du matin, dans le 6e arrondissement. Son objectif : « Parler de tout ce qui ne se dit pas ailleurs. » (Emetteur 40 watts.)

● Radio-G, 92.

Lancée par le *maire* (P.C.) *de* Gennevilliers, Radio-G, qui était une radio municipale à l'origine (elle a émis à plusieurs reprises), devrait devenir une véritable radio locale avec des statuts qui restent à définir mais qui prendraient en compte les associations, les usagers à titre individuel (regroupés dans une *association)* et les syndicats de la ville. Depuis le 23 juin, elle émet tous les week-ends (le vendredi de 18 h. à 23 h., le samedi de 8 h. 30 à 13 h. 30), elle s'interrompra au mois d'août pour reprendre en septembre. Avec des journalistes professionnels et du personnel municipal, Radio-G *entend débattre* de la vie gennevilloise et de toutes les questions *préoccupant « les travailleurs* manuels et intellectuels, dans le respect du pluralisme ». Elle le fait dans la perspective d' « une ère nouvelle pour la démocratie locale allant dans le sens de l'autogestion communale ». (Emetteur 400 watts.)

● Radio-Nana, 92,5.

Elle a émis, s'est arrêtée, et recommence. L'équipe est composée de dissidentes féministes de Radio-OVNI, avec qui elle partage *fréquence et émetteur*.

● Radio-Cœur de Paris, 92,5.

Créée par des militants du P.S. (section du Marais), elle entend cependant ne pas utiliser la station à des fins militantes. Elle veut être une véritable station *locale, « un lien »* entre les habitants d'un quartier en pleine évolution. Elle émet tous les deux jours, de 21 h. à 24 h. (Emetteur 40 watts.)

● Radio-Images, 94,7.

Née en *pleine crise de la S.F.P.* en février 1979 (elle avait pris le *nom* de Franche-Inter et de Radio-Satellite), elle s'est arrêtée un an pour reprendre ses émissions de juin à décembre 1980. Parfaitement équipée, elle émet désormais le vendredi et le samedi à partir de 23 heures, et regroupe une quinzaine de personnes. Elle se veut « une radio de lutte, agréable à écouter », propose son antenne à ceux « qui en ont besoin » et s'adresse particulièrement aux habitants des *dix-neuvième* et *vingtième arron*dissements ainsi qu'à ceux des alentours de Montreuil et de Charenton. (Emetteur 50 watts.)

● Radio-S.N.E., 95.

Elle émet les samedis et veilles de fête, de 21 heures à 3 heures, depuis le mois d'avril 1981, sur Neuilly et la banlieue ouest.

● Radio-Clémentine, 98,5.

Née *en février* 1979, elle émet les jeudi, vendredi et samedi, à partir de la mairie de Carrières-sur-Seine, sur toute la banlieue ouest. Elle fonctionne grâce aux nombreuses cotisations des Amis de la Radio, diffuse des *informations essentiellement locales et* des émissions thématiques. (Emetteur 40 watts.)

● Radio-Diva, 98,7.

On pourrait l'appeler aussi « une voix pour les minorités », *du* nom de l'association créée par ses *animateurs*. Après les lycéens et les prisonniers, Radio-Diva prévoit de *s'adresser* aux minorités étrangères (une émission en langue africaine — sarakolé — est d'ailleurs prévue) et également aux drogués. Elle émet le vendredi de 23 heures à 2 heures, le samedi, de 23 heures à 4 heures. (Emetteur 20 watts.)

● Radio-Cocktail, 99.

Elle émet depuis avril 1981, le plus souvent le vendredi, de 21 heures à 23 heures, dans le cinquième et le quatorzième arrondissement de Paris. C'est une radio estudiantine. (Emetteur 70 watts.)

● Radio-Pomme, 100.

Toute nouvelle, elle se dit essentiellement musicale et locale. Elle lance déjà des appels aux annonceurs.

● Radio-Décibel, 101

Animée par un seul animateur-*journaliste-technicien*, elle émet le week-end à 23 h. 30. Une foule de disques. (Emetteur 40 watts.)

● Radio-19e.

Une équipe de trois personnes anime une fois par mois des émissions le mercredi ou le jeudi soir, et se balade sur *les ondes* selon l'émetteur que les radios *« solidaires »* veulent bien lui prêter pour la circonstance. Des émissions à vocation locale.

* *
*

La grande banlieue parisienne a elle aussi ses radios. Parmi celles-ci, deux d'entre elles se disputent le nom de *Radio-Vallée de la Seine* (R.V.S.) L'une d'entre elles fut créée à l'intiative de la municipalité des Mureaux (Yvelines) et du maire-adjoint (M.R.G.), M. Vestel. Radio ouverte aux représentants de toutes *tendances politiques et* aux *diver*ses associations, elle a fêté le 19 juin son deuxième anniversaire. L'autre fut créée en 1978 et a décidé d'émettre tous les week-ends, depuis la mi-juin. Basée sur la musique et l'information locale, elle espère atteindre un rythme quotidien dès la rentrée.

Radio BBX émet, quant à elle, sur la vallée de Chevreuse, dont elle a parfaitement étudié les *caractéristiques* et la population. L'équipe, composée d'animateurs passionnés de technique et de son, voudrait créer une radio *« chaleureuse », « tendre »*, et un *« outil radiophonique pour l'avenir »*.

Citons encore *Radio-Marmelade* (du côté de Marly), *Radio-Créteil*, *Radio 100* (banlieue Nord), *Radio-Boulogne*, *Radio-Omnibus* (Villiers-sur-Marne), *Radio-Massipal*.

DU COTÉ DE LA PRESSE PARISIENNE

La grande tentation

Pour la presse, le développement inattendu de la radio représente à la fois un danger (concurrence, transfert de publicité) et un défi (sans se reconvertir, il peut être utile de s'adapter). De nombreux projets sont en cours dans les rédactions parisiennes. Supposés « sérieux », « soigneusement étudiés et chiffrés », ils sont aussi... soigneusement tenus secrets, alimentant les rumeurs.

« Nous avons un projet... *comme tout le monde », nous a confirmé M. Philippe Tesson, « mais il ne s'agira sûrement* pas de Radio-Quotidien de Paris ! » *Si les bruits se trouvent ainsi confirmés, les détails restent secrets. Une association* avec Génération 2000 ? *Mystère. En tout cas, M. Jean-François Kahn, le directeur des* Nouvelles littéraires, *que l'on citait volontiers comme le probable maître d'œuvre du « projet de Tesson », nie tout plan l'associant à cette radio ou à une autre.*

M. Claude Perdriel, lui, souhaite que le Matin *et le* Nouvel Observateur *disposent chacun d'une* station « avec un seul et même programme d'information ». *Au journal* le Meilleur, *tout est prêt.* « Juridiquement prêt », *précise M. Alain Ayache, le directeur qui annonce même :* « Ma radio ne sera pas com*merciale*, elle fera simplement partie de l'exploitation du jour*nal, dont elle copiera le ton.* Ce Ce sera une radio polémique et *de défense du consommateur.* Il ne me reste plus qu'à *prendre des contacts avec tous ceux qui* ont la plume et le verbe bien *acérés ! » Le directeur du* Meilleur *prévoit dix stations locales correspondant aux éditions régionales du journal, plus une autre à la Martinique. Même détermination au* Parisien libéré, *qui a annoncé récemment dans ses colonnes la renaissance du Poste parisien, une radio très populaire de la période d'avant-guerre, sabordée volontairement en juin 1940. Des studios existent déjà sur les Champs-Elysées, surmontés d'une grande antenne « d'époque ». Son président, M. Charl-Marsaine, se pose dès maintenant en* « interlocuteur essentiel » *du gouvernement.*

« Je me vois mal jouer les pirates à mon âge », *plaisante M. Maurice Siégel, qui attend les décisions du gouvernement. L'ancien directeur d'Europe 1, aujourd'hui responsable de V.S.D., n'a pas attendu le 10 mai pour étudier le dossier.* « Une radio, une idée, *dit-il ; comme on* a beaucoup d'idées, *il nous faut* envisager plusieurs radios ! » *A condition, bien sûr, que la publicité,* « seule garantie d'indépendance et de qualité », *soit autorisée. Quant à M. Francis Mayor, directeur de* Télérama, *il s'associerait volontiers à un projet de* radio *dont les priorités seraient* « la communication, la solidarité et le spectacle ».

A Libération, *réticence à aborder le sujet. M. Serge July dément l'hypothèse selon laquelle son journal s'intéresserait de très près à Oblique F.M. ou au projet Radio Free Son, mais il avoue cependant suivre* « avec grande attention » *le mouvement des radios libres. Ce que fait également M. Max Clos, directeur de la rédaction du* Figaro, *qui précise :* « Le projet est encore dans les cartons. »

Du côté de l'Equipe, *hésitation et perplexité :* « Comment imaginer produire des programmes sportifs vingt-quatre heures sur vingt-quatre ? », *s'interroge son directeur, M. Edouard Seydler, qui ne peut concevoir une diffusion locale pour un journal d'audience nationale. Il envisagerait à la rigueur de collaborer pour des programmes sportifs avec des stations locales qui couvriraient peu à peu l'ensemble du territoire. Aucun projet immédiat non plus à* l'Express, *fait savoir M. Jimmy Goldsmith. Ni à* France-Soir, *et encore moins au* Point, *où M. Claude Imbert a tranché : nul besoin d'une radio. La formule* « news magazine » *adoptée par son journal depuis sa création lui sembla très bien adaptée à la situation.* « Face à la multiplication des sources audiovisuelles, seul un hebdomadaire peut offrir le recul et la profondeur d'analyse nécessaires », *estime-t-il.*

« Attentisme attentif », *c'est ainsi que M. Jean-Louis Servan-Schreiber qualifie l'attitude du groupe* Expansion *à l'égard des radios. Pas de projet non plus, bien que l'instrument le tente, mais il craint que* « le gouvernement n'aille pas assez loin », *et que* « des propositions étriquées ne permettent que des expériences trop restreintes en surface et en moyens ».

Reste le magazine Actuel. *M. Henri de Bodinat, peu bavard, répète qu'il n'est pas question de monter une radio, mais pourquoi pas une collaboration... ? Pour en savoir plus, mieux vaut se brancher dès les prochains jours sur la bande F.M. pour chercher une certaine Radio Nova. On pourrait bien reconnaître un ton très... actuel.*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1980

Commission paritaire n° 57 437.

Les projets en cours

● Génération 2000, 88,2.

Derrière une bande annonce énigmatique (pas de noms, ni de grille, seulement de la musique, mais bonne), un gros projet, paraît-il. On parle de Thomas Sertilange (de France-Inter) et d'un journal qui pourrait être *le Quotidien de Paris*.

● Fréquence au tiers-monde, 92,8.

Lancée par des personnes implantées dans le show business et animée par des professionnels, cette radio se consacrera, comme son nom l'indique, aux musiques et cultures du tiers-monde (Liban, pays arabes et africains, *Arménie...*). *Elle s'ouvrira également* aux communautés étrangères vivant à Paris. (Tél. : 243-62-65.)

● Radio-Paris-Village, 97.

Très liée aux spectacles, elle devrait émettre d'un jour à l'autre à partir d'une salle, dans le sixième arrondissement, à *Saint-Germain-des-Prés* (émetteur 100 watts).

● Radio-Nova, 99.

Un projet ambitieux qui devrait commencer ces jours-ci. Des programmes musicaux d'abord, puis progressivement, de l'information, des magazines, etc. Antoine Lefébure (président de l'Association pour la libération des ondes) y participe ainsi que des gens de l'ex-Radio-Verte, la toute première des radios libres et le magazine *Actuel*.

● R.F.M., 100.

Elle est lancée par Patrick Meyer, ancien chef des programmes de Radio-7, qui avait eu maille à partir avec la direction de Radio-France (sa collaboration avait brusquement pris fin à la suite de l'annulation par le conseil d'administration de la chaîne d'une émission prévue avec Coluche). Pour le moment, R.F.M. occupe la fréquence 100 MHz par une bande musicale, mais elle émettra en stéréo dès la *mi-juillet, vingt-quatre* heures sur vingt-quatre. Elle offrira essentiellement de la musique (de 1955 à nos jours) et des « news » (informations régionales, nationales et internationales). Pas de « bavardages », dit-on à R.F.M., pas de débats, pas d'interviews, pas de commentaires. Dotée d'un matériel important, l'équipe est composée de professionnels de la radio (émetteur de *plus* de 2 kW).

● Lumière-101, 101.

Elle occupe pour l'instant une fréquence en diffusant des chansons de Brel, la musique de *West Side story*, et en annonçant son arrivée prochaine. Cette future radio se réclame des valeurs chrétiennes *« traditionnelles »* et de Jean-Paul II, « *troisième grand plus haut que tous* ». Lumière 101, gérée par une S.A.R.L. de presse, dite SPES (*le Monde* du 17 juin) est dirigée par M. François Cerbelaud-Savagnac.

● Carol-F.M., 102.

Présentée par des gens qui l'aiment et qui la connaissent, 70 % de musique ; 30 % d'informations, de reportages, de rencontres. Un projet qui se veut « sérieux », « professionnel ». Un seul souci : respecter l'auditeur, « *trop souvent oublié par d'autres radios* ». L'équipe, qui a établi une vraie grille de programmes, entend d'ailleurs créer un comité d'écoute qui permettra aux auditeurs d'intervenir directement dans le choix des émissions (émetteur 100 watts).

● Radio-Gulliver.

Radio-Gnome a grandi, est devenue Gulliver. Cette radio d'opinion (de gauche) veut couvrir l'actualité artistique à Paris : elle ouvrira également son antenne aux Maghrébins, aux associations et aux enfants. Des élèves d'une école de journalisme participent à ce projet, qui peut voir le jour demain comme dans quelques semaines (émetteur 50 watts, un second de 140 watts est en attente : fréquence à fixer prochainement).

● Radio-Gay.

Un projet ultra-récent du journal *Gay Pied*. Il se pourrait que cette radio s'intègre, dans un premier temps, à un autre projet (*Free-son, par exemple, qui* lui laisse une nuit par semaine, *le samedi*), mais, à la rentrée, elle pourrait aussi devenir une radio à part entière, qui non seulement diffuserait des informations concernant les homosexuels, mais jetterait un regard « homosexuel » sur le monde.

● Radio-Montmartre.

Un projet de M. Guy Noël, ex-directeur de *Radio-Caraïbes* International, avec la CIRTES (*Compagnie internationale de* radiodiffusion, de télévision, d'enregistrement et de sonorisation). Il s'adresse aux Antillais vivant à Paris et dans la région parisienne. Ce sera une « radio de service » (avec des informations concernant spécifiquement les Antillais : réunions, possibilités de travail, etc.). On y fera *« abstraction de toute polémique et politique »*. Evidemment, beaucoup de musique.

● Temps libre F.M.

Cette radio aurait voulu avoir une audience nationale. Lancée par des professionnels de la radio et des spécialistes de l'animation *commerciale*, elle veut *donner* des informations sociales et culturelles, *s'occuper* des loisirs des auditeurs, de leur consommation. Elle émettra chaque jour de 6 h. à 24 h. (cinq heures par jour seront données aux associations).

● Free-Son.

Essentiellement culturelle (très axée sur la musique et la littérature), *elle rassemble* déjà une vingtaine de personnes, dont beaucoup viennent des radios nationales.

● F.M. classique.

Elle diffusera de la musique classique, l'expression englobant musique *contemporaine* et jazz. Pour tenir en face de France-Musique, elle mise sur la diffusion d'enregistrements inédits et sur la retransmission de concerts. C'est une radio puissante (émetteur de plus de 2 kW).

● Radio-Lutèce.

Prévue pour septembre, elle veut créer un *réseau de correspondants* dans tous les quartiers de Paris. Elle sera également liée aux syndicats et aux consommateurs. Elle est hostile à la publicité.

* *
*

Citons encore M.L.F. (qui a déjà émis en mars 1980 et entend privilégier la lutte des femmes et l'internationalisation du mouvement) ; les Radiotteuses (faite par des femmes pour des femmes, elle a déjà émis également), et des projets plus flous, Radio-Musique, Ajidel, Paris-Plage, Radio-Out, Quart d'ondes, une radio en langue portugaise, une radio en langue anglaise, une radio universitaire (à Jussieu).

Profession : vendeur d'émetteurs

« *La situation actuelle était prévisible : une envie fantastique de communiquer en utilisant les techniques simples disponibles : une très forte pression commerciale motivée par la recherche de nouveaux supports ; et, peut-être, une conjoncture très particulière en France, qui incitait à la libération.* » Toni Arno n'est donc pas surpris par l'explosion des radios libres. Une formation de philosophe, plusieurs expériences dans les radios italiennes et l'étude des diverses situations européennes lui ont donné une bonne connaissance de l'instrument qui le fascine. En attendant de pouvoir expérimenter ses idées dans sa propre radio, dont il caresse le projet, et tout en continuant sa réflexion dans la revue *Errata*, il est devenu le représentant à Paris de la société italienne Itelco (qui équipe notamment la RAI et la police douanière italienne), et c'est aujourd'hui en France le plus gros vendeur de matériel professionnel de transmission hertzienne.

« *Les mois de novembre et de décembre ont été très calmes*, raconte-t-il. *Le début de l'année a connu un début d'effervescence avec l'approche de la campagne électorale, et, après le 10 mai, ça a été la folie. Le matin du 11, j'étais assailli de coups de téléphone, bombardé de questions ; la semaine suivante, les commandes de matériel se multipliaient, et, actuellement, le rythme de sept à huit ventes d'émetteurs par semaine est en train de s'accélérer rapidement.* »

Qui sont ces acheteurs toujours pressés (chacun veut être livré dans les jours suivant la commande) qui expriment si opportunément leur amour ou leur « intérêt » pour la radio ? Toni Arno refuse de répondre : secret professionnel oblige. Toutefois, quelques indications témoignent de l'ampleur du mouvement. « *Qui achète un émetteur ? Tout le monde ! Le spectre représentant les intéressés balaie toute la société, et il serait presque impossible d'en citer les catégories, tant celles-ci sont variées. Pour aller plus vite, il vaut mieux procéder par élimination, et, dans ce cas, je dirais simplement que seuls le cirque Bouglione, l'archevêché et la mairie de Paris ne m'ont pas encore contacté ! Et ne croyez pas que la province soit épargnée par cette lame de fond. Toutes les régions sont sur la brèche, et sont déjà partiellement équipées ou en passe de le devenir... sauf peut-être la Corrèze et la Lozère, qui ne m'ont rien commandé.* »

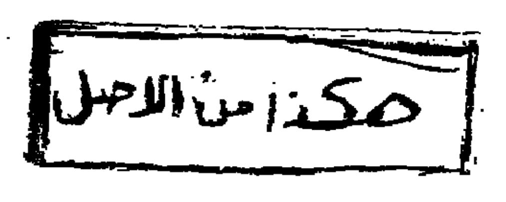
Ce « tout le monde » dont parle M. Arno englobe avant tout les municipalités, enthousiastes à l'idée de doter leur commune d'une *station locale* ; les journaux provinciaux, souvent très prospères, et inquiets — à tort, selon lui — des menaces pesant sur leurs ressources publicitaires ; enfin, pêle-mêle, des agences de publicité, des maisons de la culture, des foyers de jeunes travailleurs, des associations et mouvements divers, etc.

Quant à la puissance de l'émetteur, elle varie de 100 à 12 000 watts, avec une prédominance des émetteurs de 200, 500 et 1 000 watts, celui de 12 kW restant l'exception. Les prix varient de 30 000 francs T.T.C. pour un émetteur de 200 watts équipé d'une antenne et d'un exciteur *monofréquence*, à *65 000* francs pour un émetteur d'une puissance *de 1 000 watts monofréquence*. Ces chiffres démentent ainsi la légende d'une installation radio à mini-prix. Le matériel professionnel reste relativement cher, mais, selon Toni Arno, c'est le seul qui soit vraiment fiable et résistant. Le dernier Salon international de la musique a d'ailleurs révélé un changement d'attitude des animateurs de radio italiens, obligés de renouveler leur matériel après quelques mois d'émission sur un matériel bricolé dans de petits ateliers.

Optimisme

Face au mouvement des radios libres qui envahit la France, Toni Arno, l'Italien, se réjouit. « *Je ne comprends pas qu'on évoque toujours avec crainte la situation des radios en Italie. Cette attitude, que l'on retrouve même chez les partisans des radios libres, révèle une crainte d'avoir à se battre, la peur de décevoir et d'être abandonnés. On parle du risque de débordement : mais déborder quoi ? Pourquoi, avant même d'avoir essayé, vouloir se fixer à tout prix des contraintes et des limites ? La France a dormi pendant si longtemps. Les trois chaînes de télévision ronronnaient tous les soirs, les gens se couchaient tôt. Aucune place n'était laissée à l'initiative et à l'imagination. Je suis surpris par l'ignorance des gens qui achètent un émetteur, car la radio est une affaire trop sérieuse pour être entreprise avec légèreté. On devrait l'explorer comme un territoire. Il est étrange qu'après des dizaines d'années d'existence la radio soit encore assimilée au disque et la télévision au cinéma. La libération des ondes va faire découvrir l'originalité de l'instrument. C'en est fini de la grande radio nationale qui rayonne dans le monde. Désormais, c'est le vaste monde qui entrera dans le village.*

Une enquête de
CATHERINE HUMBLOT
et ANNICK COJEAN.



مكرر من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50.57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

S 2 M

Société Mécanique Magnétique

exploitant la technologie nouvelle des paliers magnétiques recherche un

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Agé de 30 ans minimum, titulaire d'une maîtrise d'allemand ou d'anglais avec de bonnes notions de l'autre langue.
Le candidat a une expérience technique en développement ou en bureau d'études et en commercialisation de biens d'équipement électromécaniques.

Il participera à la définition de la politique commerciale et mettra en œuvre la prospection, les négociations, l'établissement des offres et le suivi...

Son secteur d'activité est constitué par les fabricants et les utilisateurs de machines outils et des machines tournantes.

Homme de dialogue, sachant écouter pour conseiller, sa constance dans l'effort et sa tenacité en font l'imaginatif qui convient pour réussir cette mission.

Le lieu de travail est situé à VERNON, avec 50 % de temps en déplacements en EUROPE.

Adresser CV et prétentions à SEP. Service Recrutement, Tour Roussel Nobel, Cedex 3, 92080 Paris La Défense.

HAVAS CONTACT

Importante Entreprise de Bâtiment et Travaux Publics recherche pour ses CHANTIERS A L'ETRANGER

CHEFS COMPTABLES

(Comptabilité générale et analytique)

Ayant l'expérience de grands chantiers à l'étranger. Notions d'informatique appréciées et connaissance de l'anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo récente et prétentions s/réf. 3019 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

SOCIETE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (1.000 personnes) recherche pour son siège à Jeddah (ARABIE SAOUDITE)

CHEF COMPTABLE

expérimenté, disponible rapidement, pour prendre en charge les activités de comptabilité générale - gestion - paie et suivi du système informatique en cours de réalisation.
Dépendant du Secrétaire général, il devra diriger une équipe d'environ 10 personnes. Ce poste requiert :
- une pratique courante de l'Anglais
- un sens des responsabilités et des contacts humains
- une bonne pratique de la gestion comptable sur informatique.

Envoyer C.V., photo et prétentions à IFOGEC : 33, rue Raffet, 75016 Paris, chargé de la sélection.

GROUPE FRANCAIS INTERNATIONAL recherche pour sa filiale en

AFRIQUE - ANGLOPHONE
DIRECTEUR administratif et financier

- VOUS ETES DIPLOME d'études supérieures ;
- bilingue anglais ;
- capable d'en imposer par votre personnalité et votre expérience.

NOUS VOUS PROPOSONS une rémunération attractive et de nombreux avantages sociaux.

ET :
- la possibilité de faire carrière dans un groupe solide en pleine expansion.

Pour un premier entretien, vous pouvez adresser votre C.V., lettre manuscrite et désirata à

EUROLEAD (sous Référ. M 171)
68, rue de Rennes - 75006 Paris
Discrétion absolue

P.R.

Etablissement public sélectionne pour

KHARTOUM (Soudan)
2 experts promotion développement rural et P.M.E. en secteur rural (agriculture, agro-industrie, industrie légère et tertiaire)

Aptes à travailler en ANGLAIS

Nationalité française

SENIOR
De formation supérieure
10 ans d'expérience
promotion économique en milieu rural dans pays en développement

JUNIOR
Diplôme d'agronomie et formation macro-économique complémentaire
première expérience P.V.D.

Contrats de coopération technique (congés annuels, véhicule, logement meublé)

Adresser lettre manuscrite incluant C.V.
Ecrire s/n° 8.769 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Importante Société recherche

SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS

Expérimenté, ayant expérience de l'expatriation.
Lieu de travail : BAGDAD.

Adresser C.V. + photo + prét. à n° 1.209, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Eurotungstene — GRENOBLE

Un des spécialistes du carbure de Tungstène (1300 personnes) FILIALE DU GROUPE SANDVIK Leader mondial en aciers spéciaux et produits en carbure métallique renforce ses équipes techniques :

Chef du B.E. «Installation-Entretien»

Le candidat, âgé de 35 ans environ, ingénieur mécanicien : A & M, ECAM, ICAM, ENSI... possède en outre des connaissances en électricité industrielle, en automatisme et une expérience de plusieurs années dans le domaine d'installation et d'entretien d'usines. Il anime une équipe de concepteurs.
En plus de la prise en charge des études : plans des installations, devis, échéanciers, consultation fournisseurs... et le *suivi des réalisations* : approvisionnements, budget, coordination des travaux..., ce futur collaborateur aura pour mission essentielle d'améliorer l'outil de production : étude de projets d'investissement, implantation de nouveaux ateliers, modernisation des matériels existants... Réf. 07.759 M

Chef du Service Méthode

Le candidat, âgé de 35 ans environ, ingénieur mécanicien : Centrale, A & M, ENSI... possède de préférence des connaissances en métallurgie des poudres, en automatisme et une expérience similaire exercée dans un service méthode.
Il a pour mission, d'animer son service, d'améliorer en permanence les méthodes de travail et le matériel de production en se tenant informé des techniques nouvelles. De plus, il suit la mise au point des procédés nouveaux, fait établir les devis et les gammes de fabrication dont il assure le passage en fabrication. Réf. 07.760 M

Ingénieur Assistant Technique & Commercial

Le candidat, âgé de 35 ans environ, de formation ingénieur spécialisé en mécanique ou métallurgie, possède une expérience de 5 ans minimum dans le domaine technique et commercial. Dépendant directement du Directeur Commercial du Département, il aide au développement commercial en recherchant de nouveaux produits. Il les définit et s'assure de leur rentabilité. Il assiste les Chefs de Produits dans le domaine technique : études, qualité, assistance clients, information technique...
Son rayonnement personnel permettra à un candidat de valeur d'assurer des contacts à haut niveau, de collaborer efficacement avec ses différents interlocuteurs : clientèle, laboratoire, production.
De fréquents déplacements de courte durée sont à prévoir. Réf. 07.761 M

Pour ces trois postes basés à GRENOBLE, la LANGUE ANGLAISE est INDISPENSABLE

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. correspondante à :
BAC-PERSONNEL CONSEIL, «Le Polynome» 25, av. de Constantine 38100 GRENOBLE

bac **Personnel conseil**
86, rue de Lille 75007 PARIS

CSNCR



N° 1 MONDIAL DE L'OUTILLAGE ELECTRO-PORTATIF
recherche dans le cadre de son développement et pour son bureau d'études de la Région LYONNAISE

INGENIEURS PROJETS

(Réf. 705)

Chargés de la conception de produits de grande série, comprenant des pièces moulées en plastique et aluminium.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs diplômés, de formation électromécanique, âgés de 28 ans environ, justifiant d'une première expérience similaire acquise dans le développement de projets de grande série.
La connaissance de l'anglais est nécessaire.

DESSINATEURS PROJETEURS

(Réf. 706)

De niveau BTS ou DUT génie mécanique présentant une première expérience de bureau d'études.

DESSINATEURS D'ETUDES

(Réf. 707)

De formation BAC F1, éventuellement débutants.

Pour ces deux dernières fonctions, la connaissance de l'anglais n'est pas indispensable mais constituerait un atout supplémentaire.

Ecrire en précisant la référence avec C.V. et prétentions à :
BLACK & DECKER
A l'attention de C. NICOLAZZI
B.P. 417 - 69218 LYON Cédex 1

Un important établissement bancaire cherche pour Nantes,

LE CHEF DE SON DEPARTEMENT INFORMATIQUE

Il lui sera confié la responsabilité des services :
- étude (conception et réalisation - 20 personnes),
- système (4 personnes),
- exploitation (équipement bi-processeur et réseau T.P. 28 personnes).

Son rôle consistera en outre à animer l'élaboration d'un nouveau Schéma Directeur et à en assurer ensuite la mise en oeuvre.

Agé de 35 ans minimum, il a valorisé une formation type Grande Ecole par une solide expérience de conduite de projets sur grands systèmes avec télétraitement et bases de données.

Adresser votre dossier de candidature accompagné d'une lettre manuscrite sous réf. 72116/LM, à



GROUPE ETHNOS
Conseil en recrutement
Membre de Syntec Informatique
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS

HAVAS CONTACT

POUR SES LIBRES-SERVICES ALIMENTATION
de 400 à 3.000 m2

Une importante Société de Distribution implantée sur *l'ensemble du Territoire, recherche*

DES CHEFS DE DEPARTEMENT ALIMENTAIRE

RESPONSABLES
- Commerciaux : achats, ventes, implantation, promotion, prix dans le cadre de la politique commerciale de la Société.
- De la gestion du personnel : effectifs, formation, promotions...
- De la gestion budgétaire.

LES CANDIDATS DEVRONT :
- être aptes à prendre en charge très rapidement un Département Alimentation, donc justifier de l'expérience professionnelle correspondante,
- être dynamique, aptes à animer une équipe,
- avoir le sens de l'organisation du travail,
- accepter une mobilité géographique, condition d'une progression professionnelle.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 3653 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

BANQUE SCALBERT DUPONT

groupe cic

RECHERCHE pour son inspection générale

UN DIPLOMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR COMMERCIAL

(option finances - Comptabilité + DECS souhaité).

Possédant une première expérience de l'informatique acquise au sein d'un cabinet d'audit.

Pour concevoir et assurer la mise en place d'une cellule informatique chargée de préparer et de suivre les différentes missions d'inspection.

POSTE A POURVOIR SUR LA RÉGION LILLOISE.

Adresser lettre de candidature (CV + photo) à M. FOUGERES, 36, rue de l'Hôpital Militaire, 59000 LILLE.

EXPERT AGRÉÉ AUPRÈS DES COMPAGNIES D'ASSURANCES INCENDIES cherche Pour Toulouse et sa région

COLLABORATEUR INGÉNIEUR ou ARCHITECTE

Exp. demandée 5 ans bâtiment ou similaire.
Cabinet BRETESCHE
31, bd Carnot, 31000 Toulouse.
Tél. (61) 23-13-30.

DIGILOG Filiale du groupe DIGITONE spécialisée en matière de LOGICIEL, recherche pour postes à pourvoir dans le Sud-Est
INGÉNIEURS INFORMATICIENS
INGÉNIEURS MICRO INFORMATICIENS
Débutants ou quel. an. d'expér.
Ecr. avec C.V. et prét. à S.A.R.L. DIGILOG 10, r. Ampère, Z.I. Les Milles 13100 Aix-en-Provence.

Participer à la création d'un atelier automatisé

Ingénieur A & M, Supélec...

Dans le cadre de son expansion, une importante société chimique recherche pour une de ses usines un **INGENIEUR SPECIALISTE DES AUTOMATISMES ET DE LA REGULATION.**

Agé de 30 ans minimum, de formation A & M, Supélec..., il aura une expérience de 5 ans acquise dans une unité de production (chimie de synthèse si possible) et connaître aussi bien le pneumatique que l'électronique.

En outre, il devra créer son propre service et avoir le goût du commandement et de la formation.

Ce poste extrêmement «potentiel» peut déboucher sur de très importantes responsabilités pour un candidat voulant consacrer 5 ans en unité de production.

Le poste est à pourvoir dans l'Eure à Gaillon (90 Km de Paris).

La rémunération de départ sera fonction de l'expérience du candidat (180 000 F+).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) à notre conseil qui garantit toute discrétion.

ORECI 15, rue de Castellane 75008 PARIS

MEDIA PA

CABINET INTERNATIONAL D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche

Pour son bureau de LYON

COLLABORATEUR CONFIRMÉ

Profil recherché : diplômé Grande Ecole, titulaire du DECS. 3 années d'expérience (acquise de préférence en Cabinet anglo-saxon).

Adresser lettre manuscrite, prétentions, curriculum vitae et photo sous n° T 028079 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Banque Populaire Provençale & Corse

recherche

RESPONSABLE D'AGENCE

pour une nouvelle agence à Martigues (13)

Ce responsable aura à :
- animer une équipe de 3 personnes,
- prospecter et entretenir un portefeuille de clientèle.

Les candidats auront impérativement une expérience bancaire.

Lettres manuscrites avec C.V. et prétentions sont à adresser rapidement à : Services du Personnel, 16, rue Léon-Paulet 13008 MARSEILLE.

ENTREPRISE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
110 salariés intégrés dans UN GROUPE recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

3 ans minimum haut niveau, généraliste de la fonction : finances, comptabilité, export informatique, personnel.

— Apte à dev. DGA après adaptation de 1 an maximum.

— Rémunération départ 220.000 F., à négocier.

Env. C.V., dét. + photo à FIDAL, BP 56, 64600 ANGLET

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37.00	43.52
DEMANDES D'EMPLOI	10.00	11.76
IMMOBILIER	28.00	32.93
AUTOMOBILES	28.00	32.93
AGENDA	28.00	32.93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE

à forte vocation exportatrice, en pleine expansion, fabriquant des composants mécaniques et électromécaniques, recherche pour l'une de ses Unités de fabrication

INGENIEUR ELECTRO-CHIMISTE

Il sera responsable du service Méthodes et Industrialisation d'une Unité de traitement de surfaces de 80 personnes (revêtement métallique, ni, ag, au, cd...). Nous voulons des hommes créatifs et de forte personnalité qui répondront de l'évolution technique de l'Unité. L'importance de la Société et son expansion assurent à des candidats de valeur des possibilités d'évolution intéressantes.

Lieu de travail : Ville CENTRE-OUEST.

Le niveau de rémunération dépendra de l'expérience et sera de l'ordre de 150.000F.

Envoyer CV, photo et prétentions sous No 3.684 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

Filiale d'une importante Société Américaine, leader de notre profession, *nous développons nos activités industrielles et commerciales en France et à l'Etranger.*
Nos racines se trouvent dans le NORD, où notre Siège Social rassemble les différents spécialistes qui *offrent aux hommes de terrain les méthodes et moyens indispensables à leur efficacité.*
Vous pouvez être l'un d'eux, et bénéficier ainsi d'une intéressante opportunité de carrière.

gestion des ressources financières

180.000 F

Ce cadre de niveau supérieur est chargé d'assurer aux meilleures conditions de coût nos sources de financement, d'optimiser nos circuits internes de trésorerie, et d'animer et contrôler notre politique de *crédit à la clientèle. • Formation supérieure financière et comptable.* • Expérience de 5 à 10 ans dans la fonction de "Crédit Manager" ou de "Treasurer". • Maitrise des relations bancaires. (Réf. GR)

études informatiques

120.000 F

Un nouveau CHEF DE PROJET vient renforcer notre département Informatique. Il s'intégrera à l'équipe qui assure la conception, le développement et l'amélioration des applications nécessaires à la gestion des différentes activités de l'Entreprise (Production - Commercial - Logistique - etc...).

Notre équipement ? Un IBM 4341 et un important réseau de télétraitement. • Etudes supérieures (MIAGE - Ecole de Gestion - Ecole d'Ingénieur). • 3 à 5 ans d'expérience en conduite de projet. (Réf. EI)

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur lettre de candidature + C.V. en indiquant la référence du poste choisi, sous numéro 4754 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Important distributeur de matériel technique - France Sud

Chef comptable

Agé de 28 ans au moins, de formation DECS et ayant acquis une expérience pluridisciplinaire en cabinet (et en entreprise)

Responsable des équipes comptables et de leurs travaux, il sera aussi chargé des tableaux de bord et du suivi de compte, et il supervisera la gestion de la trésorerie.

Déplacements régionaux à prévoir - connaissances en informatique souhaitées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence M 338 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
48 rue Grignan 13001 Marseille.

SACER

recherche

JEUNES INGENIEURS TP

- Tempérament de battant ;
- Désireux de faire carrière dans la construction routière en assumant rapidement des responsabilités au sein d'unités décentralisées ;
- Postes à pourvoir dans les régions : Auvergne, Bretagne, Ile-de-France, Midi/Pyrénées, Provence/Côte d'azur.

Adresser dossier au Service du Personnel :
SACER – 1, rue Jules-Lefèbvre - 75009 PARIS

Entreprise industrielle de la Vallée du Rhône (C.A. 350 millions), filiale THOMSON, recherche, dans le cadre de ses fabrications diversifiées

RESPONSABLE METHODES

CENTRALE ou AM, il peut venir soit des méthodes, soit de la fabrication en petites et moyennes séries de produits impliquant l'électromécanique et l'automatique.
Il devra animer une équipe de 15 techniciens. Placé à un poste clef de l'entreprise, il devra assurer la promotion des méthodes et moyens de production faisant appel aux technologies les plus modernes.
Evolution ultérieure du poste prévue.

Ecrire au Cabinet Gatier, sous réf. 620. 32 rue Barrème 69006 Lyon.

Cabinet Gatier

QUELLE

SOCIETE DE VENTE PAR CORRESPONDANCE
(1300 personnes - 800 millions de C.A.)
filiale d'un groupe d'importance internationale, dans le cadre de son développement recherche un

responsable export

chargé particulièrement des DOM-TOM et de l'Afrique francophone.

Ce poste de contacts peut convenir à un jeune cadre, diplômé E.S.C. ou gestion, ayant acquis un début d'expérience dans le domaine de l'Exportation ou de la gestion.

La connaissance de l'Allemand sera appréciée.

Le poste est à pourvoir à ORLEANS.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à Madame PROUST
QUELLE - B.P. 100
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

RESPONSABLE gestion trésorerie

UN GROUPE DE PREMIER PLAN dans le secteur de l'Agro-Industrie recherche un **Cadre Financier** dont la mission au sein de plusieurs filiales consistera en :

- l'analyse des besoins et des prévisions de trésorerie,
- l'optimisation de la gestion de trésorerie,
- la mise en place des plans de financement.

Ce poste, évolutif vers des fonctions plus internationales, intéresserait un jeune diplômé ESSEC, ESCP... ayant de préférence une première expérience bancaire.

Poste en province.

Les dossiers détaillés peuvent être envoyés, sous **référence 192 M à PUBLIPANEL,** 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE

Filiale d'un puissant Groupe Financier du secteur public, recherche pour l'UNITE DE GESTION DE SA DIRECTION de
ROUEN

responsable du service entretien

(10.000 logements)

Formation INGENIEUR souhaitée.
Sous l'autorité du Responsable de l'unité, il sera chargé :
• de toutes les opérations propres à la conservation du patrimoine immobilier • *de l'animation, du contrôle et de la coordination du travail d'une équipe* • de l'établissement des budgets annuels • de la conduite et du suivi des travaux d'amélioration, entrepris dans le cadre de la PALULOS.
Ce poste requiert de bonnes dispositions aux contacts à tous niveaux, ainsi qu'une aptitude au travail en équipe.
Nous vous invitons à adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions, sous réf. 4752 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

ETABLISSEMENT D'ETUDES ET DE FABRICATIONS DU MINISTERE DE LA DEFENSE

REGION CENTRE
recherche pour sa Sous-Direction Etudes (600 personnes)

Ingénieur Chimiste

Au sein du département «Systèmes d'Armes Pyrotechniques», le candidat retenu sera chargé du développement de composants électro-mécano-pyrotechniques.

Ce poste convient à un jeune diplômé Grande Ecole :

- *possédant une formation de base en Génie Chimique,*
- *ayant acquis de bonnes connaissances en Chimie, Physique, Chimie Minérale et Thermodynamique,*
- *intéressé par les études et les développements de produits,*
- *capable d'animer un groupe d'études et de participer à la prise de décisions importantes.*

Ingénieur Mathématicien - Physicien

Au sein du département «Environnement Scientifique et Technologique» le candidat retenu sera chargé du développement de modèles théoriques de calcul de l'efficacité et du fonctionnement de systèmes d'armes.

Ce poste convient à un diplômé d'Etudes Supérieures 2ème ou 3ème cycle :

- *possédant une formation de base en probabilité, statistique, recherche opérationnelle, analyse numérique, Fortran,*
- *ayant une bonne connaissance de l'anglais,*
- *ayant acquis si possible une expérience de quelques années dans des fonctions analogues.*

Les candidats doivent adresser lettre manuscrite + CV + photo + rémunération souhaitée à :
Monsieur Le Directeur de l'EFAB
6, route de Guerry - 18015 Bourges Cedex

LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DES MÉDICAMENTS
recrute

1) 6 CANCÉROLOGUES
2) 2 HÉMATOLOGUES
3) 2 TOXICOLOGUES
4) 3 PHARMACIENS
5) 2 EXPERTS COMPTABLES FISCAUX
6) 2 COMPTABLES EXPÉRIMENTÉS

DÉBUTANTS OU N'AYANT PAS D'EXPÉRIENCE S'ABSTENIR

CANCÉROLOGUES, HÉMATOLOGUES et TOXICOLOGUES peuvent se présenter. Discrétion assurée.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé :

S.T.M. 129, rue SERVIENT
TOUR CREDIT LYONNAIS
69431 LYON CEDEX 3.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MINIÈRE
recherche
pour les besoins de ses services au Sud
(Bassin de Gafsa)

DES INGÉNIEURS DE TRAVAUX MINIERS

ayant une solide formation et bonne expérience.
Bonne rémunération. Avenir assuré.

Ecrire Compagnie des Phosphates de Gafsa, 9, rue du Royaume-d'Arabie-Séoudite - 1035 Tunis R.P. TUNISIE.

SOCIÉTÉ DE SYNTHÈSE ORGANIQUE FINE

Filiale d'un leader pharmaceutique français

recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE DE PROMOTION TECHNIQUE

Chimiste de très haut niveau, mais averti des contraintes économiques, il sera responsable des recherches et conceptions de synthèses nouvelles, depuis le principe jusqu'au pilote compris ; il sera assisté d'un laboratoire structuré d'essais et lancements.

Il a une bonne expérience dans la branche, à des fonctions correspondantes.

Poste créatif et évolutif permettant d'accéder à des responsabilités supérieures, à pourvoir en région touristique du nord de la France.

Adresser lettre manuscrite, avec photo et C.V. à :
HAVAS, 49, rue Victor-Hugo
62200 BOULOGNE-SUR-MER
Réf. 2267, qui transmettra.

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Dans le cadre de son développement et sa volonté de demeurer le leader dans sa spécialité, importante société de VENDOME 41 (400 personnes), filiale d'un groupe *international*, recherche son

RESPONSABLE DE PRODUCTION

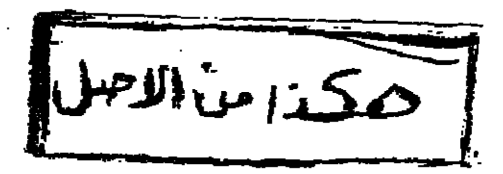
dépendant de la Direction générale, il est responsable :
- des méthodes
- de l'ordonnancement
- de la fabrication
- de l'amélioration permanente des coûts de production.

Il participe activement au choix des investissements et à la définition de la politique industrielle.

Le candidat recherché, ingénieur A.M. ou équivalent (40 ans mini), a occupé avec succès un poste similaire pendant au moins 10 ans.
Il a une très bonne connaissance en emboutissage et/ou usinage en grande série, un sens aigu de l'organisation, du commandement, de l'innovation et la volonté nécessaire pour atteindre à tout prix les objectifs.

Adr. C.V. manusc., photo et prétentions à :
Service du personnel NACAM route de Blois
41100 VENDOME.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

SECIM (Groupe CREUSOT-LOIRE)

réalise la conception, la fabrication et la mise en route de gros équipements mécaniques, et effectue 80% de son C.A. à la grande exportation.

Les recherches effectuées dans le but d'automatiser ces équipements pour les amener à de hautes performances de précision et de productivité ont généré des sytèmes de conduite et de contrôle de process et des systèmes de régulation qui connaissent un vif succès en FRANCE et dans le monde entier.

Aussi sommes-nous amenés à étoffer les services chargés d'effectuer les études de projets et les études de réalisations de ces systèmes. Nous créons les postes suivants:

Au service «Projet» basé à COURBEVOIE (92)

UN INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE

ayant de solides connaissances en mécanique, électronique, hydraulique et informatique. Il participera à la réalisation des projets et les présentera au client. Des déplacements fréquents de courte durée sont à prévoir.
Anglais courant — Une expérience de quelques années en projets industriels est souhaitée. (réf. 1.1/M).

Au service «Réalisation» basé dans un de nos établissements de province

UN INGÉNIEUR DE HAUT NIVEAU

(ESE ou équivalent) ayant 2 à 3 ans d'expérience en informatique de process en temps réel faisant appel à l'utilisation de mini-ordinateurs et/ou de microprocesseurs. Il animera une équipe d'ingénieurs et de techniciens en informatique et électronique. Formation préalable d'un an environ à COURBEVOIE (92). (réf. 1.2/M).

2 INGÉNIEURS INFORMATICIENS

débutants (ENSEEIHT ou équivalent) pour réaliser des études complètes d'informatique de process en temps réel: organigrammes, programmation, tests en laboratoire, intervention et mise au point sur site lors de la mise en route des matériels. Formation d'un an environ prévue à COURBEVOIE (92). (réf. 1.4./M).

UN INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

(expérience 0 à 5 ans) (IDN, ENSEEIHT ou équivalent). Il aura la responsabilité d'essais sur plate-forme d'ensembles d'automatismes électromécaniques. (réf. 1.3./M).

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

(ENSI - option électronique) pour réaliser des études complètes d'automatismes de process en temps réel: conception des schémas détaillés, essais et réglage en plate-forme, mise au point sur site lors des mises en route. (réf. 1.5./M).

Les candidats devront avoir un bon niveau d'anglais.

Pour ces postes, il est prévu un programme de formation continue afin de permettre aux titulaires de se parfaire dans les techniques de pointe.

Pour l'ensemble de ces postes, prière d'envoyer lettre de candidature, CV et prétentions, à l'attention de SECIM - Service Gestion des Cadres - 107, bd de la Mission-Marchand, 92400 COURBEVOIE - en précisant la référence du poste.

HAVAS CONTACT

Organisme de Conseil Technique

Le Centre Technique Informatique assure un conseil et une assistance technique au secteur public, sous forme de participation à la conception d'études, de recettes, d'évaluations ou de mesures de performances,

recrute

ingénieurs micro-informatique

FORMATION SUPERIEURE

Une connaissance approfondie des produits offerts par le marché (Hard et Soft) *et/ou* expérience de leur mise en oeuvre dans le cadre de grandes structures du secteur tertiaire.
Ces ingénieurs auront des activités d'évaluation de matériels et logiciels de base et participeront à des actions de conseil en matière de choix d'équipement et d'utilisation de micro-ordinateurs de gestion ou mini-ordinateurs de bas de gamme totalement ou partiellement autonomes. Réf. IMI

ingénieur téléinformaticien

FORMATION SUPERIEURE

Une connaissance des architectures de réseaux constructeurs et/ou des réseaux publics.
Une première expérience de mise en oeuvre de systèmes de télétraitement.
Cet ingénieur participera à des actions de conseil en matière d'exploitation de gestion et de recette de réseaux. Réf. IT

ingénieur confirmé

FORMATION SUPERIEURE

Une expérience en qualité de responsable d'équipes ayant défini et mis en oeuvre des systèmes transactionnels.
Une connaissance approfondie des réseaux constructeurs et publics.
Cet ingénieur prendra la responsabilité d'une petite équipe assurant des actions de conseil en matière de choix de configurations et de conception de systèmes téléinformatiques. Réf. IC

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant la référence du poste choisi, à : Madame MORAUX
CENTRE TECHNIQUE INFORMATIQUE
Domaine de Voluceau B.P. 105, 78153 LE CHESNAY cedex

Vous êtes **INFORMATICIEN**
Vous souhaitez
CONCEVOIR ET RÉALISER
UN CONTACT étroit avec l'utilisateur des
RESPONSABILITÉS INTÉGRER une S.S.C.I. en **EXPANSION** rapide.

Adresser curriculum vitae + photo + prétentions à BIOR, 138, rue de Crimée, 75019 Paris (exp. HP 250 appréciée).

SDRC

Structural Dynamics Research Corporation

SDRC est une Société Internationale de Conseil en Ingénierie. Elle met les techniques les plus avancées au service de ses clients : industries de l'automobile, de l'aéronautique, du nucléaire, de la mécanique et de l'électromécanique. Ses ingénieurs sont appelés à résoudre des problèmes de bruit, de vibration et de fatigue, et fournissent une assistance pratique dans le domaine de la conception assistée par ordinateur.

Chef de projet calcul analytique.

5 ans d'expérience au moins lui permettent d'être le spécialiste du calcul par éléments finis que nous attendons. Intervenant sur des projets existants, il sera appelé à faire des études de simulation au sein du département analytique. Il jouera toutefois un rôle important au niveau des essais et de la conception dans les projets. Une formation Grande Ecole, éventuellement complétée par un MSc, autant qu'un goût pour le développement et le suivi des affaires seront nécessaires pour ce poste comportant de bonnes perspectives d'évolution vers des responsabilités globales au niveau d'un produit ou d'une ligne de produits. (réf. 526 M).

System manager VAX.

Nous nous sommes équipés récemment d'un système VAX qui sera la base d'un centre de calcul. Nous recherchons un Ingénieur pour prendre la responsabilité de ce matériel et de ce centre. Chef de projet par exemple, il sera déjà intervenu pour des projets de calcul sur un système semblable (la connaissance des éléments finis serait un «plus»). Cet aspect technique de la fonction n'exclue pas un sens marqué des affaires puisqu'il faudra parallèlement, tout en participant au développement d'applications, avoir le souci de les «soutenir» en clientèle, d'assister, conseiller, convaincre les utilisateurs (réf. 527M).

3 Ingénieurs d'affaires.

Ils interviennent dans trois domaines différents mais ont deux dénominateurs communs :
- être des hommes de développement et de marketing (définition des besoins des marchés respectifs, contrats commerciaux, réorientation des produits en fonction de l'évolution).
- être des hommes d'expérience (3 à 5 ans minimum), maîtrisant les relations d'affaires propres aux trois secteurs proposés :
- **NUCLÉAIRE/PÉTROLIER (réf. 528 M)**
- **AUTOMOBILE (réf. 529 M)**
- **LOGICIELS IAO (Ingénierie Assistée par Ordinateur réf. 530 M).**

Pour l'ensemble des postes, nous recherchons des hommes intéressés par notre secteur d'activité, motivés par le dynamisme d'une société comme la nôtre dont le taux de croissance est de 40% par an et où les perspectives d'évolution de carrière restent évidemment très intéressantes.

Nous souhaitons vous rencontrer rapidement. Téléphonez à Joëlle DUJOUR au **704.32.00** pour prendre rendez-vous, ou adressez CV, photo et prétentions au cabinet ALPHA CDI en précisant la référence du poste qui vous intéresse.

ALPHA CDI
59, rue St Didier - 75116 PARIS.

Ingénieur Conseil

de formation supérieure, quelques années dans une société de services ou dans une fonction « Organisation » où vous avez développé une bonne connaissance de l'Informatique vous ont familiarisé avec tous les aspects du traitement de l'information.

Vous parlez couramment l'Anglais.

Interlocuteur privilégié des Départements Finance et Logistique, vous aurez à anticiper et à résoudre leurs problèmes d'information et d'organisation dans le cadre d'un environnement en mouvance permanente, à imaginer et à vendre vos solutions, à négocier auprès d'une Informatique bien équipée (4341 VM/CMS, DL1, CICS) les ressources humaines et techniques nécessaires.

Si un salaire annuel de 150. 000 Frs minimum vous paraît être un bon point de départ pour une carrière au sein d'un groupe multinational (1 850 personnes - C.A. 1,3 Milliard), écrivez ou prenez date pour votre retour de vacances avec Philippe VAZ - **GENERAL FOODS FRANCE - BP 309 - 92500 RUEIL MALMAISON.**

---

emplois régionaux

CNEH

Nous sommes un organisme parapublic du secteur santé dont une des missions est d'assurer sur l'ensemble du territoire la diffusion d'applications d'INFORMATIQUE DE GESTION pour le compte des Hôpitaux Publics.
Nous avons trois agences en province, ayant chacune la responsabilité du développement, de la maintenance et de l'implantation de « produits programmes » sur le plan national.
Ces produits sont diffusés sur 3 matériels IBM 370, CII - HB 64, IRIS.

Nous recherchons

analyste

- 3 à 5 ans d'expérience en informatique.
- Lieu de travail : ville universitaire du Centre-Ouest.

Adresser CV et photo à CNEH
5 bis rue Pérignon
75015 Paris

média-system

ENTREPRISE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
Leader sur un marché en expansion
100 Millions de CA - 500 personnes
recherche :

analyste expérimenté

(Formation IUT ou Maitrise)

programmeur expérimenté

(Formation IUT, BTS ou équivalent)

- Pour ces postes, la connaissance des méthodes structurées, des bases de données, du télétraitement et du COBOL/ANS est indispensable
- La connaissance du GAP serait un atout supplémentaire
- Ces postes sont à pourvoir dans une ville universitaire située au cœur d'une agréable région du Centre de la France.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à notre conseil M. DELAVALLEE, 40 rue Vauvenargues 75018 PARIS qui nous transmettra les candidatures.

Entreprise nationale recherche pour son implantation région Metz-Thionville.
— 1 ingénieur confirmé, 2 à 3 ans d'expérience mini et micro temps réel, chargé de projets import. en sidérurgie.
— 1 ingénieur électricien-automaticien débutant pour développer les activités en sidérurgie sur mini et micro temps réel.
Ces postes impliquent des déplacements courts en France et à l'étranger. Anglais nécessaire, autres langues appréciées.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 8.772 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Société industrielle METZ (57) d'importance nationale recherche pour ses services techniques

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

SUPELEC
débutant ou avec expérience, bonnes connaissances en informatique, dégagé des O.M. Ecr. n° 1.202, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Nous sommes la filiale d'un très important Etablissement financier.
Nous sommes spécialisés dans le financement d'opérations concernant les
économies d'énergies
et les énergies nouvelles.
Nous recherchons un

ingénieur d'affaires

de formation supérieure (ECB, Mines, ENSI...) *ayant au moins* 2 à 3 ans d'expérience. Sa mission sera l'examen, sur le plan technique, des dossiers de prêts et de crédit-bail, le montage d'opérations à financer et l'analyse de leur rentabilité.
Poste basé à Paris avec déplacements de courte durée en province
Rémunération selon âge et expérience.

Merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. N. 162 à

P.A.J. CONSEIL,
2 rue des Dardanelles 75017 PARIS

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

CSNCR

GFI ALLIANCE INFORMATIQUE

GROUPE FRANCAIS D'INFORMATIQUE

Au sein d'un important groupe de Sociétés de services informatiques (240 millions de F de CA, 1200 personnes) en forte croissance (40 % par an), nous assurons la conception et l'exploitation des Systèmes Informatiques de Gestion d'un Groupe Pétrolier. Nous voulons recruter des

JEUNES INGÉNIEURS

à la recherche d'un premier emploi ou ayant déjà acquis 1 ou 2 ans d'expérience, pour participer à des projets mettant en œuvre des techniques modernes (architecture distribuée, réseaux, langages évolués,...) et pour prendre rapidement la responsabilité de gestion, d'applications (batch/temps réel) impliquant des relations étroites avec leurs utilisateurs.

Nous assurons aux candidats retenus une solide formation à nos méthodes et à notre environnement technique.

Merci d'adresser votre CV accompagné d'une lettre manuscrite, sous réf. J 067, à Fabienne DELAS, ALLIANCE INFORMATIQUE, Tour Neptune - Cedex 20, 92086 Paris La Défense 1.

GEM PUBLICITÉ

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

nous recherchons pour le Département Juridique de la Direction Financière de notre siège parisien un(e)

juriste

Reportant au Directeur de notre Département Juridique vous serez pour l'ensemble du groupe un expert en droit économique, droit du travail et contentieux social.

Vous tiendrez à jour la documentation juridique, économique et fiscale, rédigerez des notes périodiques d'information, conseillerez les responsables de nos unités et filiales, effectuerez des études juridiques approfondies, assurerez les liaisons avec les entités extérieures concernées (avocats, U.I.M.M., Sécurité Sociale...).

Jeune, disponible, ayant le goût du service, une maîtrise de droit et une expérience d'entreprise en réglementation économique ou contentieux social vous ont préparé(e) à ces responsabilités.

Nous vous remercions d'adresser votre lettre, C.V. et rémunération actuelle sous référence M 510 à M. d'Aboville, Résonance, 80 rue Taitbout 75009 Paris, qui vous assure discrétion et réponse.

résonance

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-CSF

INGENIEURS D'ETUDES
(ENSAE - ENST - ESE - ENSI - ISEP - ISEN ...)

En expansion, en proche banlieue sud,
La Division Avionique
souhaite renforcer le potentiel de ses équipes techniques en y intégrant des

ELECTRONICIENS DEBUTANTS

pour leur confier des travaux de
Conception et Réalisation d'Equipements Aéroportés.

A - PLUSIEURS postes sont offerts dans des secteurs variés de technologies avancées

I - traitement du signal (algorithmes, numérique, analogique)

II - MICRO-ONDES
- antennes : d'intéressantes contributions, sur le plan théorique accompagnent des réalisations concrètes, dans ce secteur en plein développement.
- circuits : conception et réalisation en microélectronique performante

B - ENSEMBLES RADARS
conception et essais de systèmes, coordination et suivi de projets complexes, évolution vers des responsabilités de maîtrise d'œuvre impliquant le goût des contacts et le sens de l'organisation.

Envoyer C.V. et photo à THOMSON CSF - Service du Personnel 68, avenue Pierre Brossolette 92242 Malakoff Cedex.

ETABLISSEMENT FINANCIER
de dimension internationale,
dans le cadre de l'implantation d'un nouveau centre équipé d'un IBM série 43XX pour Paris Nord
recherche un :

chef de projet

chargé, dans le respect des plans et budgets établis,
- de concevoir un système automatisé de gestion en temps réel et bases de données,
- de le faire réaliser par une équipe d'analystes-programmeurs,
- de le mettre en place et d'assurer l'assistance technique aux utilisateurs dans les départements concernés.

Les candidats recherchés, de formation supérieure obligatoirement, doivent posséder une expérience minimum de quatre ans de la conduite de projets informatiques importants.

Adresser C.V., + photo + salaire, sous référence AL 17 M à :



---

quantel
LASERS ET ÉLECTRO-OPTIQUE

17, Avenue de l'Atlantique
BP 23 - 91941 Les Ulis
ORSAY CEDEX

recherche
pour sa Division Etudes

UN TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE NIVEAU V

Formation :
Minimum 5 ans d'expérience en électronique de puissance, circuits analogiques, haute tension, hautes fréquences.

Envoyer C.V. détaillé
Discrétion assurée

bleu

Nous sommes un Cabinet international d'AUDIT et de CONSEIL et nous recherchons des collaborateurs pour nos équipes de PARIS et LYON.

Vous êtes

AUDITEURS

Vous avez une expérience de 2 à 3 ans dans un cabinet spécialisé d'audit et le sens des contacts.

Vous voulez compléter votre formation et développer vos responsabilités.

Adresser lettre et CV
sous réf. A à
Jeannine EMERIAU
HELIOS 7, rue de Chaillot
75116 PARIS

HAVAS CONTACT

---

etap

4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur de division 400 personnes à gérer et animer
référence VO 595 GM

PUISSANT GROUPE DU SECTEUR TERTIAIRE offre un poste important à un Directeur de Division, 400 personnes à gérer et animer.

Gestionnaire et organisateur, le titulaire du poste devra disposer d'une formation supérieure grande école ou équivalent et d'une incontestable expérience de direction opérationnelle d'une unité importante (banque, organisme de crédit, VPC, unité industrielle ou administrative) et de la connaissance de l'outil informatique.

Lieu de travail 100 km Sud Paris.
Ordre de grandeur de rémunération : **250 000 F.**

AGRONOMIE Directeur plus spécialement chargé de la production
référence BU 600 AM

UN DES PREMIERS LEADERS MONDIAUX dans le domaine des semences recherche un Ingénieur Agronome de haut niveau.

Membre du Comité de Direction, il sera plus spécialement chargé :
- de diriger et d'animer les services : FABRICATION, AGRONOMIE, QUALITÉ (100 personnes, production en France et à l'étranger)
- de représenter la société dans les instances professionnelles nationales et internationales.

Poste important et rémunération motivante pour candidat de premier plan ayant 10 ans d'expérience similaire acquise dans un domaine agro-industriel et disposant de qualités marquées de négociateur, de gestionnaire et d'animateur.
Poste ville Centre France.

Cadre marketing gestion organisation
référence UN 594 CM

UN GROUPE FRANÇAIS DE PREMIER PLAN (10 000 personnes) recherche pour une de ses divisions un Cadre Marketing-Gestion-Organisation.

Il sera formé aux techniques du groupe et participera, dans un premier temps, à des études concrètes variées (marketing, analyses budgétaires, organisation) soit pour assister des filiales du groupe, soit pour préparer des reprises de sociétés. Dans un deuxième temps et rapidement, en fonction de ses capacités, il aura des responsabilités opérationnelles de direction dans une de ces filiales.
Poste actif, polyvalent, impliquant de nombreux contacts, qui conviendrait à un jeune diplômé (école de commerce ou d'ingénieurs à orientation technico-commerciale, ayant quelques années d'expérience en marketing ou en organisation.
Lieu de travail : Lille.

Audit
référence AT 599 AM

PUISSANT GROUPE FRANÇAIS, NOMBREUSES FILIALES FRANCE ET ÉTRANGER, offre au sein de son département "Audit Opérationnel" une réelle opportunité de carrière à un "Audit" désirant valoriser 3 ou 5 ans d'expérience acquise dans groupe important ou cabinet anglo-saxon.

Il sera l'adjoint du chef de service et devra :
- assurer le contrôle interne de plusieurs filiales du groupe
- participer à l'élaboration des procédures comptables et superviser l'application des directives de gestion.

Poste intéressant impliquant de larges perspectives d'évolution de carrière au sein du groupe pour ESSEC, ESCP ou équivalent (DECS apprécié).
Résidence ville Centre France.

Chef service de personnel et des relations humaines
référence YR 597 AM

LA FILIALE (400 PERSONNES) D'UN PUISSANT GROUPE FRANÇAIS DE PREMIER PLAN leader sur son marché, offre un poste de Chef de Service de Personnel et des Relations Humaines.

Rattaché au Directeur Général, il collaborera étroitement à l'élaboration d'une politique sociale dynamique de la société en liaison avec celle du groupe.
Il sera responsable de son application dans les domaines suivants : recrutement, formation, promotion, politique de rémunération, système d'appréciation...
Poste intéressant et autonome pour un homme d'ouverture et de dialogue de formation supérieure juridique (droit du travail) et/ou psychologique, disposant d'une expérience réussie d'au moins 5 ans.
Poste : ville Sud-Est.

Jeune ingénieur agronome production France et étranger
référence ZS 598 AM

LIMAGRAIN – PREMIER GROUPE SEMENCIER EUROPÉEN offre une réelle opportunité de carrière à un Jeune Ingénieur Agronome fortement motivé par la technique et la négociation.

Chargé de la recherche et de la sélection des zones géographiques et des producteurs France et étranger (USA, Europe...) les plus performants, il devra :
- détecter les zones et les structures de production répondant aux besoins
- négocier les contrats
- assurer l'assistance technique et le contrôle des produits
- gérer l'ensemble des productions avec un souci du coût et de la qualité.

Poste intéressant et évolutif au sein du groupe pour candidat dynamique ayant si possible une expérience dans branche agricole ou débutant motivé ayant effectué stages.
Connaissance de l'anglais nécessaire.
Lieu de travail : Clermont-Ferrand.

Ingénieur méthodes
référence WP 596 AM

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL, matériel armement haute technicité, CÔTE D'AZUR, recherche un Ingénieur Méthodes, de formation mécanique de type ENSI ou CNAM disposant de 3 à 5 ans d'expérience industrielle.

A partir de dossiers d'études, il aura à développer des matériels mettant en œuvre des techniques de pointe et à optimiser la productivité d'un parc machines dans le cadre d'une fabrication moyenne série.
Poste stable pour candidat ayant le goût des contacts et du travail en équipe. La connaissance de la langue anglaise et de productions utilisant l'électronique serait appréciée.

Pour ce poste, écrire en précisant la référence, à Madame SANTAMARIA E.T.A.P., 30, rue Catros, 33000 BORDEAUX.

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

Importante Entreprise de Bâtiment et Travaux Publics
recherche POUR LE SIEGE :

COMPTABLE 3ème ECHELON

Titulaire BTS ou équivalent. Expérience Bâtiment, Travaux Publics appréciée.
ANGLAIS COURANT.
Au sein d'un Service Comptable important, ce collaborateur, adjoint d'un Chef de département comptable, aura la responsabilité d'une petite section chargée de la tenue et du suivi de la comptabilité d'un important chantier situé à l'étranger. Il sera éventuellement amené à effectuer des missions de courte durée sur le site.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions sous référence 3020 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Important Etablissement Financier
recherche pour un poste d'encadrement

un Spécialiste du Montage et de la Gestion des Crédits à Moyen Terme à l'Exportation

(acheteur, fournisseur, d'accompagnement).

Expérience en matière de cautions et garanties indispensable.

Adr. CV, phot., sal. et prét. sous n° 8276 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02

Poursuivant son expansion, importante Société d'Assistance de dimension internationale
recrute

un DIRECTEUR DES VENTES

PROFIL :
- diplômé ou bonne formation générale ;
- 40 ans environ ;
- expérience 10 ans dans structure commerciale (assurance, assistance, prestation de services);
- anglais apprécié.

MISSION :
sous l'autorité du Directeur Général, il aura la responsabilité de l'organisation commerciale, l'animation sur le terrain d'une équipe de vente, et devra être à même de négocier à haut niveau.

Rémunération suivant expérience + intéressement aux résultats.

Lieu de travail Paris, déplacements à prévoir.

Adresser C.V. manuscrit + photo + prétent. sous Réf. A 1 à N. 1205 PUBLICITES REUNIES, 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmet.

GEOREX
Société d'assistance technique et de conseil en production pétrolière.

Pour faire face à la demande croissante de notre clientèle nationale et internationale nous désirons recruter des

INGENIEURS GEOLOGUES GEOPHYSICIENS

GEOLOGUES : vous interviendrez principalement dans la géologie de sonde. Vous participerez également à la création et à l'évaluation des projets

GEOPHYSICIENS : vous interviendrez soit dans la supervision du terrain, soit dans le conseil en traitement des données soit dans l'interprétation de la sismique.

Quel que soit le poste qui vous concerne, vous avez une expérience d'au moins 5 ans dans chacun de ces domaines
Vous êtes bilingue anglais, vous êtes ouvert et appréciez l'esprit d'équipe.
Vous bénéficierez d'un système de rémunération original et très motivant.

Vous pouvez adresser votre C.V. + prétentions à GEOREX, BP 73, 95101 Argenteuil Cédex.

media system

LE CENTRE TECHNIQUE DES INDUSTRIES MECANIQUES
recherche pour son Centre de Formation de SENLIS (Oise)

UN RESPONSABLE DES RELATIONS EXTERIEURES ET DE LA FORMATION

A ce titre il sera chargé :
- de l'organisation des visites, séminaires, journées d'informations et colloques
- de l'organisation du programme des stages de formation du Centre en liaison avec les entreprises et les responsables des différents laboratoires de l'établissement
- de la gestion administrative des stages de formation.

Ce poste conviendrait à un INGENIEUR âgé de 40 ans minimum, ayant une bonne connaissance de la MECANIQUE et de l'anglais parlé.

Une expérience dans des fonctions similaires est souhaitée.

Le titulaire du poste devra avoir le goût des contacts et être un bon organisateur.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. R.E.F. à CETIM, Service du Personnel, B.P. 67 - 60304 SENLIS.

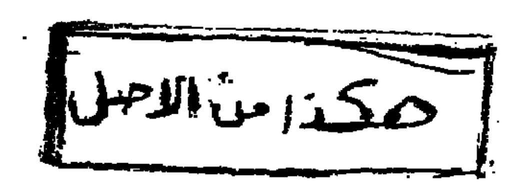
INGENIEUR DE CHANTIERS TRAVAUX SOUTERRAINS

Formation E.T.P. ou équivalent.
30 ans minimum,
Anglais courant.

Bonne expérience de l'engineering.

Poste basé à PARIS, mais des déplacements sont à prévoir dans le monde entier.

Adresser C.V. + photo + prétentions à :
PROCHANTIERS – Conseils en Recrutement
6 rue Régis - 75006 PARIS - Tél. 544.42.52
qui étudiera toutes les candidatures avec une absolue discrétion.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

Importante Entreprise B.T.P. de dimension internationale
recherche pour la FRANCE et L'ETRANGER

DIRECTEURS D'AGENCE

INGENIEURS
TRES EXPERIMENTES POUR ETUDES DE PRIX T.P.

CADRES COMPTABLES

CONDUCTEURS DE TRAVAUX SOUTERRAINS

CONDUCTEURS DE TRAVAUX BATIMENT

COORDONATEURS BATIMENT TCE

CHEFS MINEURS

CHEFS DE CHANTIERS BATIMENT

ASSISTANTS CHEFS DE CHANTIERS BATIMENT

Adresser candidature sous No 3.602 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra en précisant le degré de pratique des langues étrangères.

GROUPE INDUSTRIEL D'IMPLANTATION MONDIALE
recherche
pour sa Direction du Personnel et des Relations Sociales

UN PSYCHOLOGUE

Diplômé de l'enseignement supérieur et possédant une première expérience de la psychologie sociale et industrielle.

De larges perspectives de carrière seront offertes dans les différentes branches du groupe.

Le lieu de travail est situé à PARIS.
Adres. C.V. détaillé sous réf. PEIRA (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Grande banque française disposant d'un vaste réseau international recherche des "exploitants entreprise" confirmés

Chez nous, l'exploitant entreprise dispose, pour gérer le fonds de commerce d'entreprises industrielles et commerciales qui lui est rattaché, d'une responsabilité large dans le cadre d'un travail d'équipe. Evaluer les risques, peser les opportunités, effectuer le montage technique de l'opération constituent l'éventail de ses missions.

Vous êtes certainement un diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, Sup de CO., Sciences-Eco. ou équivalent) ou diplômé CESB. Vous avez en tous cas une expérience confirmée de la fonction exploitant entreprise sur trois à cinq ans.

Les postes à pourvoir, en classes 5 et 6, le sont essentiellement à Paris et en Région Parisienne, avec quelques opportunités en province.

Notre dimension et celle de notre réseau international permettent de réels espoirs de promotion, plus particulièrement pour les candidats ouverts à la mobilité en France et à l'étranger.

La maîtrise d'une langue étrangère sera appréciée.

Paul Emile Taillandier vous remercie de lui adresser au plus tôt votre dossier de candidature sous référence 8741M, 55 avenue Bugeaud - 75116 Paris, et vous assure d'une très grande confidentialité.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

---

organisation et informatique

Assurances — **180.000 +**

Un important groupe international, spécialisé dans l'Assurance, recherche, pour sa filiale française (CA 250 MF - 150 personnes - quartier Europe), un collaborateur chargé de l'organisation et du développement de l'informatique.

Dans le cadre de sa mission de conseil auprès de la Direction Générale à laquelle il est rattaché, il élabore des schémas d'organisation ainsi que la politique de développement de l'informatisation, en liaison avec la Direction Européenne de l'Informatique située à Bruxelles.

Par ailleurs, interlocuteur privilégié auprès des SSCI, il coordonne l'ensemble des applications en cours dans les différents services.

Ce poste convient à un(e) candidat(e) de formation supérieure (ingénieur ou équivalent), 35 ans minimum, parfaitement bilingue anglais, possédant une bonne maîtrise de l'informatique et justifiant d'une expérience d'organisation acquise, si possible dans un groupe international et, de préférence, dans le domaine de l'Assurance.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 6764/M à L. de Menthon, Sema-Sélection: Centre Metra, 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

Participer à l'essor de SOPRA

L'offre : vendre, concevoir, mettre en place au niveau national des systèmes d'information dans le cadre du **département public et parapublic**, de notre **division** gestion à Paris.

Vous êtes : un ingénieur diplômé d'une Grande Ecole (X, Telecom, Mines...), âgé d'environ 35 ans, ayant 8 à 10 ans d'expérience acquise au sein de SSCI, vous ayant permis **de pénétrer et de connaître le milieu de l'administration.**

Homme complet : commercial, technicien et gestionnaire, vous êtes un entrepreneur qui doit trouver place dans un département en pleine expansion.

Nous sommes : SOPRA, une société de service et de conseil en informatique, d'implantation et de notoriété nationale, spécialiste de l'ingénierie des systèmes d'information, qui au fil des ans a rejoint le peloton des dix premières SSCI françaises.

Merci d'adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 106207 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre Division « **Informatique et Communication** ».
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06



Filiale d'un important groupe international de MÉCANIQUE AUTOMOBILE située à POISSY (78)

recrute pour son département Recherche appliquée - Développement

INGÉNIEURS

Grande école (Centrale, X, ENSAE, etc.)
De *formation* technique et *scientifique*, intéressés par :
- Calculs de mécanismes (cinématique, dynamique, résistance, etc.)
- Dessin de conception, mise au point, essais.

Le poste est évolutif pour un candidat fortement motivé.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions au Chef du Personnel, 10, rue J.-P.-Timbaud, 78301 POISSY.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Produisant des biens d'équipement lourds
recherche

CHEFS COMPTABLES

Pour deux de ses unités de production situées respectivement :
- L'une en banlieue NORD de PARIS
- L'autre région du Mans.

Il est demandé une formation DECS ou niveau et une expérience de quelques années.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous n° 3.673 à Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

---

43 Milliards de C.A. — 150.000 personnes — implanté dans 17 pays

SAINT-GOBAIN
recherche

2 AUDITEURS INTERNATIONAUX DE HAUT NIVEAU

diplômés (ées) de Grande Ecole (HEC, CENTRALE,...)

Vous avez brillament réussi dans vos premières étapes de carrière en tant que

- **CHEF DE PROJET EN INFORMATIQUE,**
- **AUDITEUR** confirmé,
- **RESPONSABLE DE FONCTIONS ADMINISTRATIVES OU FINANCIERES.**

Vous parlez couramment **ALLEMAND** et vous avez une bonne connaissance d'une autre langue.

Vous ferez partie du holding du Groupe basé à la Défense.

Vous êtes assuré *d'acquérir en quelques années une* expérience particulièrement enrichissante en raison de la diversité du Groupe dans ses activités et dans ses implantations géographiques.

Vous serez susceptible, selon votre profil et vos performances, de trouver dans le Groupe de larges possibilités pour la suite de votre carrière.

Veuillez adresser votre dossier de candidature avec lettre manuscrite, C.V. *et photo à :*

SAINT-GOBAIN — Direction des Affaires Sociales
62 Boulevard Victor Hugo - B.P. 421 - 92209 NEUILLY Cédex

---

cnes

LA DIRECTION DES LANCEURS
DU CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES
recherche
une Personnalité Expérimentée et de Haut Niveau pour Assurer la Direction de la Division "Qualité Fiabilité"

du programme Ariane
INGENIEUR GRANDE ECOLE

- La maîtrise des problèmes de Qualité et de Fiabilité étant un élément fondamental de la réussite de ses programmes de lanceurs de satellites, le CNES recherche un candidat ayant une expérience approfondie en milieu industriel de ces problèmes dans le cadre de production de matériels correspondant à des technologies de pointe.
- Le développement et la production des lanceurs se faisant dans le cadre d'une large coopération européenne et internationale, la connaissance de l'anglais est indispensable

Lieu de travail : EVRY (91)

Envoyer C.V. et prétentions à :
CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES
Direction des Lanceurs - Service du Personnel
Immeuble Hélios - Rue Charles Baudelaire
91000 EVRY.

Collaborateur Expérimenté

Expertise Comptable

Une société d'expertise comptable, en expansion, recherche pour **PARIS et la banlieue NORD, un COLLABORATEUR EXPERIMENTE.**

L'homme que nous recherchons a au moins 3 ans d'expérience au sein d'un Cabinet.

Sa forte personnalité lui permettra à moyen terme de diriger une équipe.

La *rémunération offerte* est fonction de l'expérience, mais elle évoluera en fonction des responsabilités prises.

Adresser lettre manuscrite et C.V., en indiquant votre rémunération actuelle, sous référence 81 609 LM à **CONEXHOM** - 92080 PARIS LA DEFENSE 2 - cedex 5.

MEDIA PA


Conexhom

---

2 Ingénieurs Débutants

Grandes Ecoles

Jeune diplômé frais émoulu d'une Grande Ecole (Mines, Ponts, A. & M, ENSTA...), vous désirez mettre rapidement à profit votre diplôme tout neuf.

Notre société (40 personnes) est la filiale française d'un important groupe allemand d'ingénierie (1 200 personnes).

Spécialisés dans les biens d'équipement (cimenteries, plâtreries, pétrole...), nous connaissons sur nos marchés un développement constant grâce à la qualité de nos interventions.

Nous vous proposons l'opportunité de vous intégrer à de petites équipes en prenant rapidement des responsabilités.

Vouloir apprendre, avoir la faculté de s'investir suffisamment dans son travail, être autonome sans toutefois négliger le travail de groupe, maîtriser la langue allemande ou anglaise font partie des exigences de ces 2 postes.

Pour une prise de fonction en juillet, Août ou septembre, adressez rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à

MEDIA PA


CLAUDIUS PETERS S.A.
24, rue de Paradis 75010 PARIS.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

Cabinet International d'AUDIT d'EXPERTISE COMPTABLE et de CONSEIL recherche pour PARIS et LYON

AUDITEURS SPÉCIALISTES BANQUE

les candidats ont une expérience de 2 à 3 ans dans un Cabinet d'Audit ou dans un établissement bancaire.

Larges possibilités de promotion pour des collaborateurs compétents et dynamiques au sein de notre «équipe banque».

Envoyer lettre + CV sous référence B à Jeannine EMERIAU HELIOS 7, rue de Chaillot 75116 PARIS

HAVAS CONTACT

Cognac - Dans le domaine de la production et de la commercialisation des crus de Cognac notre place n'est pas négligeable. Notre organisation nous donne une place originale parmi les grands producteurs. Notre direction générale souhaite intégrer aujourd'hui un cadre marketing et commercial pour développer notre activité "produits de marque" comme

DIRECTEUR MARKETING
développement France et Export

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et vous parlez parfaitement l'anglais (et si possible l'allemand). Votre expérience marketing des produits de grande consommation, mais aussi des produits de marque est doublée d'une expérience commerciale sur le marché international, c'est-à-dire que vous avez une bonne dizaine d'années de vie professionnelle. Par délégation de notre comité de direction, vous aurez l'entière responsabilité – et les moyens – du développement de notre gamme "produits de marque" : politique marketing, politique de marque, conception stratégique pour tous les pays, application et gestion des politiques auprès des distributeurs et agents en France et à l'étranger. Vos qualités relationnelles seront aussi importantes que votre professionnalisme pour vous intégrer et vous imposer au sein d'une équipe de direction dynamique. Bien sûr, vous serez ravi de vivre dans une province agréable.

Ecrire sous réf. 5507 M

Appareils de soins esthétiques - Nous sommes en France la filiale de distribution d'une société fabriquant et commercialisant des matériels de soins médicaux et esthétiques... matériels connus et réputés auprès des professionnels à travers le monde. Nous souhaitons aujourd'hui développer notre activité dans le domaine esthétique et recherchons pour ce faire un

DIRECTEUR DES VENTES

Vous avez une solide formation générale et surtout, quoique jeune, une expérience commerciale probante acquise si possible dans les produits de beauté ou dans les matériels para-médicaux ; en tout état de cause vous avez animé des vendeurs et connaissez bien les problèmes de distribution par succursales et revendeurs. Vous aurez la responsabilité des ventes en France de nos matériels esthétiques, d'un développement important du CA dans les trois ans – vous aurez les moyens de vos actions y compris les moyens publicitaires – de l'organisation de votre marché (vendeurs, succursales, distributeurs). Vous devez intégrer rapidement les composantes du marché de l'esthétique : études de marché, marketing, information en amont, recherche de nouveaux créneaux de vente. Vous agirez dans le cadre d'une large autonomie où vous pourrez vous développer personnellement pour peu que vous dynamisiez votre structure commerciale dans le sens d'un élargissement d'un marché qui existe et qui peut se révéler porteur.

Ecrire sous réf. 5506 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux en précisant la référence ; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE – 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10

MEMBRE DE SYNTEC

Pierre Champs

Pour poste :

ASSISTANT DE DIRECTION
PARIS 16è

Jeune H.E.C. - ESSEC ou Sup de Co

Homme (dégagé des Obligations militaires) ou Femme.

Expérience 2 à 3 ans de gestion.

Lettre de candidature manuscrite, C.V. et photo d'identité ss No 3263 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 *qui transmettra.*

Société Internationale, leader sur son marché, dans le cadre de son développement, recherche

jeunes diplômés

ingénieurs-Ecoles de Commerce... pour prendre pendant 1 à 2 ans des postes sur chantiers en France (région parisienne, Marseille, Bordeaux, Nantes...)

Cette connaissance de la Société par le terrain leur ouvrira une carrière ultérieure dans les différentes filières de l'entreprise.

L'entreprise qui s'intéresse aux hommes assure une formation de plusieurs semaines, une rémunération élevée, un projet de carrière, la position cadre.

Adresser lettre, C.V. et photo sous réf. 3190/JT à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

Importante Société AÉRONAUTIQUE située en Région Parisienne recherche :

un Ingénieur Physicien

pour RECHERCHE APPLIQUEE en matériaux composites, pratiquant les techniques de contrôle non desctructif: Conception et Utilisation des Systèmes de mesures utilisant l'informatique, la physique et mécanique des matériaux, et l'électroacoustique.

Expérience demandée de 2 à 5 années.

Adresser lettre manuscrite + photo récente + CV détaillé à : CONSILIA
Conseil en Ressources Humaines
5 rue Lincoln 75008 PARIS

Lei Tournay Pub

Nous sommes une société agro-alimentaire (500 personnes, 600 MF par de CA) installée à Maisons-Alfort (94) et connaissons un taux de croissance important.

Le chef de notre comptabilité souhaite accueillir

un jeune comptable

titulaire du DECS complet, ayant trois à quatre ans d'expérience dans une entreprise industrielle moyenne. Il prend en charge une partie de la comptabilité fournisseurs et surtout développe la comptabilité analytique en liaison avec un outil informatique travaillant en temps réel (notre comptabilité analytique est déjà intégrée en partie).

Les possibilités d'évolution sont réelles pour un candidat de valeur.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 3991 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



LE DÉFI DE LA TECHNOLOGIE FRANÇAISE

Première entreprise française de l'Électronique : détection, médical, télécommunications. THOMSON-CSF est présent dans la compétition mondiale et participe au défi de la technologie moderne. Son développement dépend de la qualité des hommes qui en ont la charge. Nous recherchons pour septembre 1981 des

INGÉNIEURS DÉBUTANTS
Mines - ECP - ECL - ENSA - IDN - ENSTA - ENSAM - ENSEM ou équivalent

Les candidats retenus seront pris en charge pendant 2 ans par la Direction Industrielle et travailleront successivement dans les services : Développement, Méthodes, Approvisionnements, Essais, Qualité. Ils recevront une formation à la **fonction Production** et seront ainsi préparés à des postes de Responsables Industriels tant en France qu'à l'étranger. Ces responsabilites impliquent autonomie et encadrement.

Ces postes appellent des hommes de caractère, de grande aisance de contact, intéressés par une veritable carrière industrielle allant jusqu'aux plus hauts niveaux.

Merci d'adresser votre candidature avec CV et photo à : THOMSON-CSF Direction des Cadres - 173, boulevard Haussmann 75008 Paris

---

Contrôleur budgétaire

UNE SOCIETE D'INDUSTRIE ALIMENTAIRE (300 millions de CA, 500 personnes), filiale d'un important groupe, recherche un Contrôleur budgétaire.

En liaison étroite avec la direction financière et rattaché au contrôleur de gestion, il sera chargé :
- de l'établissement du budget,
- du suivi de sa réalisation (actualisation, contrôle des écarts),
- d'études diverses (calcul de prix de revient, étude de rentabilité...).

Cette fonction impliquant des contacts, avec les différents départements de la société, nécessite une solide formation de base ESC, 3-5 ans d'expérience similaire de préférence dans secteur agro-alimentaire ou grande consommation. Une évolution de carrière dans une autre société du groupe peut être envisagée.

Lieu de travail : banlieue Nord-Ouest de Paris

Ecrire sous référ. UG 553 AM

efap
4, rue Massenet 75016 Paris



COLGATE PALMOLIVE FRANCE

- Première filiale d'un Groupe présent dans 70 pays.
- Leader sur de très importants marchés de produits de grande consommation.
- Connue par des marques telles que : CALINES - SOUPLINE - AJAX - PAIC - GÉNIE - PALMOLIVE - CADUM - PRAIRIAL - COLGATE - TONIGENCYL - ULTRA BRITE, etc. Recherche

un ingénieur
formation **GRANDE ÉCOLE**

pour occuper une importante fonction dans les services techniques chargés des problèmes de **PACKAGING**.

Son expérience, ses connaissances techniques concernant le conditionnement des produits, des matériaux utilisés (papier-carton, plastique, etc.), l'impression et surtout ses qualités personnelles, doivent lui permettre un développement de carrière intéressant à l'intérieur du Groupe.

Le poste est à pourvoir rapidement à COURBEVOIE LA DÉFENSE.

Adresser candidature, CV et photo :
Service Recrutement COLGATE PALMOLIVE, 92401 COURBEVOIE.

---

*annonce parlée**

Société (3500 personnes) membre important groupe Industriel

Un patron technique

pour notre Bureau d'Études (15 personnes)

Nous recherchons pour ce poste un Ingénieur Généraliste âgé d'au moins 30 ans ayant une solide expérience industrielle (mécanique, fonderie, plastique technique...).

Basé à Paris puis à Mâcon (d'ici 1 à 2 ans) il assurera la coordination des études de conception et de l'industrialisation de matériel hydraulique en grande série.

Perspectives motivantes d'évolution.

** Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif detaille de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carriere. Vous serez informé immediatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélerée. Appelez le 763.11.15, référence 1103*

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE recherche son

Responsable Formation

En relation avec les Directions Générale, Marketing et Personnel, il participe à l'élaboration des plans de formation qu'il a pour mission de mettre en oeuvre et de gérer dans le cadre de son budget. Il assure les relations avec les intervenants, coordonne leur activité, anime des réunions d'échange, «tables rondes», etc ...

Une expérience concrète de la formation en entreprise ou dans un organisme est indispensable pour ce poste, ainsi d'ailleurs qu'un niveau d'études supérieures.

- Poste situé à PARIS.
- Rémunération attractive en fonction de l'acquis professionnel.

C. LAMY vous remercie de lui adresser sous référence 107125 un dossier complet de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) :

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris

Lee Tournay Pub

INGENIEUR ELECTRICIEN

Cette entreprise de travaux, de dimension internationale, intervient dans un ensemble de domaines et principalement l'électricité.

Afin de lui confier des responsabilités d'ingénieur d'affaires au sein d'un de ses établissements décentralisés, elle propose un poste d'ingénieur électricien.

S'il assume la responsabilité technique des projets qui le concernent, c'est surtout aux plans commercial, animation, coordination de chantiers, gestion d'affaires et de personnel qu'il intervient.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur électricien diplômé de l'enseignement supérieur qui veut élargir son champ d'activité et gagner en autonomie.

Il a une première expérience d'environ 5 ans acquise en milieu comparable. C'est un entrepreneur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet et salaire actuel sous référence M 10457 G à

egor industrie
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system



France

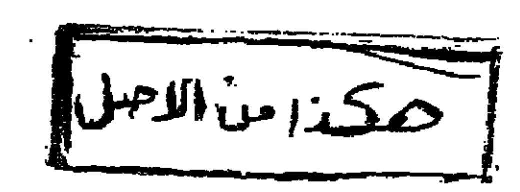
1400 personnes. CA 1 Milliard 200 M. de francs
Filiale d'un des premiers groupes chimiques européens, recherche

CHEF SERVICE JURIDIQUE

avec son équipe, il traitera au plus haut niveau toutes les questions juridiques de la société et des 6 sociétés soeurs et filiales en France, et, plus particulièrement, toutes celles ayant trait au droit de la concurrence et au droit de la consommation.

Spécialiste du droit des affaires, il a acquis quelques 10 années d'expérience dans une société commercialisant des biens de grande consommation et éventuellement industriels ; il parle l'allemand.

Écrire à HENKEL FRANCE - Direction des Relations Humaines.
B.P. 111, 94250, GENTILLY, sous référence 2071



هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65.00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17.00	20.00
IMMOBILIER	43.00	50.57
AUTOMOBILES	43.00	50.57
AGENDA	43.00	50.57
PROP. COMM. CAPITAUX	120.00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES, D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

WABCO

Freinage de Véhicules S.A.

leader sur le marché international recherche pour participer à son expansion

Ingénieur méthodes débutant

La Direction Industrielle recherche pour son service « méthodes » un ingénieur ayant 1 à 2 ans d'expérience industrielle.

Rattaché au Responsable du secteur « Etudes et Développement des Automatismes », il sera chargé de la conception et de la rationalisation des matériels électromécaniques ou électroniques nécessaires à la production (Bancs d'essayage, robots, etc.).

Profil :
- Ingénieur diplômé électronique ou électromécanique ou niveau équivalent.
- Connaissances de la logique pneumatique souhaitées.
- Anglais ou Allemand souhaité.

Lieu de travail : CLAYE SOUILLY (77)(25 kms Est Paris).

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. DI/8/M à J.P. Le Corroncq - D.R.H. WABCO - Freinage de Véhicules S.A. BP 16 77410 CLAYE SOUILLY



COFAP

responsable transports ferroviaires

Un des premiers groupes industriels français recherche son responsable des transports ferroviaires (budget annuel : 130.000.000 F dont 80 % en T.C. de W.P.)

Ce poste nécessite :
- une expérience d'au moins 10 ans dans les transports ferroviaires
- une connaissance approfondie des techniques ferroviaires et des tarifications.

Lieu de travail : Paris.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitaë, photo et prétentions sous No 3.649 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.



SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE NUCLEAIRE-ESPACE-AUTOMATISME

Banlieue SUD-EST, recherche

ingénieurs mécaniciens

(ENSAM - ECAM - ENSM - ICAM)
pour conception mécanique, thermique et études technologiques de matériels embarqués.

ingénieurs opticiens

pour conception équipements embarqués.

ingénieurs électroniciens analogiciens

(ESE - ENSI - ISEP)
Ayant expérience des mesures en laboratoire)

ingénieurs systèmes

(Télécom., ESE, Sup Aéro)
pour conception équipements embarqués.

ingénieurs électroniciens

ayant de solides connaissances en circuits électriques HT pour mesures physiques.

ingénieurs électroniciens logiciens

(ESE, ENSI, ISEP)
ayant quelques années d'expérience dans le développement de matériels informatiques et de logiciels sur microprocesseurs.

La pratique courante de la langue Anglaise est indispensable.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel - 1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.

JEUNES INGÉNIEURS

(X, Centrale, Mines, ENSTA, ENSI, AM, ENSC...)

Nous vous proposons de débuter ou d'orienter votre carrière dans les domaines suivants :

Production
Etudes
Recherche
Développement

Notre société est française. Sa dimension est internationale.
Elle occupe le premier rang mondial dans sa spécialité.
Elle conçoit et fabrique des produits diversifiés, mettant en œuvre des techniques d'avant-garde.
Elle offre à des hommes et des femmes de caractère des possibilités d'évolution à leur mesure.

Ecrire en joignant curriculum-vitae et photo à INTERMEDIA n° 433 qui transmettra. 59, rue La Fayette - 75009 PARIS. Discrétion assurée.

intel

16 000 collaborateurs, 854 millions de dollars de chiffre d'affaires en 1980, un bénéfice de 97 millions de dollars entièrement réinvesti en recherche et développement : INTEL est aujourd'hui le 3e grand de l'industrie du semi-conducteur. INTEL Europe représente 30% du C.A. de **INTEL CORPORATION** et **INTEL FRANCE** est le siège de la région Sud-Europe (France, Italie, Espagne, Israël).

Direction de la Maintenance Région Sud-Europe

L'homme que nous recherchons, membre de l'équipe de Direction (structure matricielle) prendra en charge l'organisation et le développement de cette activité appelée à jouer un rôle important dans les deux prochaines années. **Il gérera le département comme un centre de profits.**

Cette fonction s'adresse à un professionnel de la maintenance, négociateur dynamique, pouvant justifier d'une expérience probante acquise dans un environnement similaire au nôtre. La maîtrise de l'anglais est indispensable.



Nous vous remercions de bien vouloir adresser sous réf. IN.3M un dossier complet (CV + prétentions) à notre conseil qui étudiera chaque candidature en toute confidentialité.

INFRAPLAN Conseil en Recrutement 83, Bld Raspail - 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA BA

Importante Société de Bâtiment en pleine expansion, désirant renforcer son équipe de comptables, recherche des hommes compétents ayant l'ambition de faire carrière :

1 COMPTABLE
spécialiste des paies

(avec si possible l'expérience du personnel expatrié) Poste à pourvoir à Paris.

1 ou 2 COMPTABLES QUALIFIÉS

pour traiter à Paris des données comptables recueillies sur des chantiers du Moyen-Orient.
(déplacement 1 semaine par mois).

1 ADJOINT ADMINISTRATIF

Expérience requise en gestion de personnel et comptabilité. Poste à pourvoir à Paris avec déplacements rares au Moyen-Orient.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions sous référ. 17297 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS, q. tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ
et de matériel électrique, leader dans son secteur,
recherche d'urgence

CHEF COMPTABLE

niveau D.E.C.S.
disponible immédiatement
expérience minim. 5 ans dans la fonction
connaissances en informatique appréciées
salaire annuel 130.000 francs

Envoyer C.V. et prétentions à réf. 150
M. François Jan, 51, bd Henri-Barbusse, 93100 Montreuil.

Poursuivant son expansion, importante Société d'Assistance de dimension internationale recrute

CHEF DE PRODUITS
Réf. B1

PROFIL :
- homme de terrain, 35 ans mini.
- diplômé ou bonne formation générale ;
- expérience dans structure commerciale ;
- CONNAISSANCE DES RESEAUX D'ASSURANCE NECESSAIRE.

MISSION :
- capable d'animer équipe d'attachés commerciaux ;
- bon négociateur, chargé personnellement d'un secteur ;

CHEF DE PRODUITS
Réf. B2

PROFIL :
- homme de terrain, 35 ans mini.
- diplômé ou bonne formation générale ;
- expérience dans structure commerciale ;
- CONNAISSANCE DANS LE DOMAINE DES PRESTATIONS DE SERVICE.

MISSION :
- capable de négocier à haut niveau et de conclure tout accord dans sa gamme de produits.

Lieu de travail : Paris, déplacements en province à prévoir.

Rémunération suivant expérience + intéressement aux résultats.

Adresser C.V. manuscrit + photo + prétentions en indiquant la référence du poste à N. 1204 PUBLICITES REUNIES, 112, Bd Voltaire 75011 Paris qui transmettra.

Important Groupe Bancaire souhaite confier à un

ingénieur

la coordination des financements liés à la réalisation de grands projets pétroliers et miniers dans des pays en voie de développement.

Le candidat retenu sera diplômé d'une grande école (X, Centrale, TP, IFP) et aura, au cours *de sa carrière dans les milieux pétroliers,* noué de solides contacts au sein des organismes pilotes (BCIP, IFP, etc...).

Des connaissances financières et juridiques seront des atouts appréciés.

Basé à Paris, ce collaborateur effectuera de fréquents déplacements Outre-Mer.

Anglais courant indispensable.

Age 30-35 ans souhaité.

L'importance des missions confiées justifie le niveau élevé de la rémunération prévue pour le poste.

Monsieur DUPUY 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS étudiera avec la discrétion d'usage les dossiers de candidature qui lui seront adressés.

Banque Internationale
recherche

CAMBISTE DE DÉPOTS

bonne expérience exigée,
anglais indispensable.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
Banque Arabe et Internationale d'Investissement,
12, place Vendôme, PARIS-1er.

Banque Internationale Neuilly
recherche
pour son département

Crédits documentaires

Négociateurs (trices)

de DOCUMENTS D'EXPÉDIT, titulaires diplôme Grande Ecole de commerce ou expérience, anglais indispensable.

Ecrire s/référ. 7717 à P. LICHAU S.A., BP 220, 75063 Paris Cedex 02 qui trans.

GIERS
Schlumberger

CENTRE DE RECHERCHE DU GROUPE SCHLUMBERGER
POUR SON ACTIVITÉ MESURE ET RÉGULATION EUROPE

PHYSIQUE DES COUCHES MINCES

INGENIEUR DE RECHERCHE

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur de formation Doctorat 3e cycle ou plus possédant 2 à 3 ans d'expérience dans ce domaine.
Il s'aura s'intégrer en tant que chef de projet dans une équipe qui travaille dans le domaine des couches minces.
Anglais indispensable.

ELECTRONIQUE ANALOGIQUE ET DIGITALE

INGENIEURS D'ETUDES

Passionnés d'électronique analogique et digitale, ils participeront à la conception de circuits "hautes performances".
Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs de formation ESE ou équivalent ayant acquis une première *expérience de l'électronique bas niveau au sein* d'une entreprise ou au cours d'un stage.
Anglais souhaité.

Pour ces deux postes une évolution vers des responsabilités plus grandes est fortement envisagée pour des candidats dynamiques et performants.

Merci d'adresser votre candidature à Marie-José Viloing, GIERS, 12 place des États-Unis, BP 121, 92124 Montrouge CEDEX.

média system

POUR SA CENTRALE D'ACHATS ET SES LIBRES.SERVICES ALIMENTATION

de 400 à 3.000 m2

une importante Société de Distribution implantée sur l'ensemble du Territoire recherche

UN INSPECTEUR GENERALISTE

RESPONSABLE
- de l'application de la politique commerciale (implantation, publicité, prix...),
- du contrôle et du suivi de la gestion des points de vente.

LE CANDIDAT DEVRA
- justifier d'une expérience professionnelle solide et importante,
- posséder des qualités de ténacité,
- être un animateur,
- avoir une très bonne résistance physique.

LE POSTE
basé à PARIS, comporte de nombreux déplacements en Province.

UN ACHETEUR RAYONS NON PERISSABLES

LE CANDIDAT retenu, âge minimum de 28 ans
- possédera une bonne expérience de vente en supermarché,
- une excellente connaissance produit (épicerie, boisson, *droguerie*),
- si possible une première expérience *aux achats.*

LE POSTE
situé à PARIS, comportera quelques *deplacements.*

Ecrire CV, photo et prétentions à No 3.654 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE
Leader dans son domaine, recrute

INGENIEURS GRANDES ECOLES

INGENIEURS INFORMATICIENS

pour leur proposer :
– *soit de participer à la conception et à la réalisation de* systèmes ou controleurs intelligents à base de microprocesseurs. Ces postes s'adressent à des ingénieurs « FIRMWARE» ayant 3 à 4 années d'expérience. Réf IF

– *soit d'être associés au développement et à l'élaboration de* grands projets logiciels sur une nouvelle gamme de produits. Ces postes intéressent des candidats ayant une première expérience en systèmes sur micro-ordinateurs. Réf.IL

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Les candidats auront une expérience de quelques années dans un service études ou de recherche-développement, soit d'équipements électroniques soit de matériels informatiques à base de microprocesseurs. Nous leur offrons de prendre des responsabilités au sein de notre Direction Technique ou de notre Direction Industrielle. Réf.IE

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Nous leur confierons l'étude, la réalisation et la mise en place de grands projets informatiques. Si une expérience de quelques années dans les domaines de la péri-informatique, des télécommunications ou de la bureautique est nécessaire, les candidats auront en outre un caractère accrocheur et le goût des contacts. Réf.IC

Ces postes offrent à des candidats ambitieux et de valeur de réelles perspectives d'évolution.
Envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) en rappelant la référence du poste à

projets publicité
12, rue des pyramides - 75001 PARIS
qui le transmettra

Importateur Exclusif d'Equipement destiné aux Arts Graphiques
recherche dans le cadre de son expansion

un Directeur des Ventes
150.000 F +

En collaboration étroite avec le Chef d'entreprise il aura pour mission :
- *d'animer la force de vente*
- de développer les produits nouveaux
- *de participer à la définition de la politique* commerciale.

Ce poste pourrait convenir à un candidat 30 ans minimum, disposant d'une expérience réussie d'environ 5 ans de l'animation d'une force de vente dans le secteur de l'imprimerie, ayant des qualités de gestionnaire et le sens *des responsabilités.*
La connaissance de l'Anglais est nécessaire.
*Cette fonction devrait évoluer vers un élargis*sement des responsabilités.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous réf. 689 au

CEFACI 87 89 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

LTP

ORGANISME BANCAIRE PARIS

recherche pour son Service Informatique RUEIL

– INGÉNIEUR SYSTÈME

Responsabilité :
- Etre le support technique de l'exploitation.
- Etre le conseiller de l'ensemble du service.
- Assurer la coordination entre études et exploitation.

Profil :
- Diplôme de formation supérieure.
- 3 à 4 ans d'expérience « Système ».
- Connaissances M.V.S. - C.I.C.S. - D.L.I.

– CHEFS DE PROJET

Responsabilité :
- Gérer l'intégralité d'un projet de sa conception à sa réalisation.

Profil :
- Diplôme de formation supérieure.
- 3 à 5 ans d'expérience informatique.
- Ayant dirigé un projet.
- *Connaissances bancaires.*

– CHEF DE PROJET « 3600 »

Responsabilité :
- Gérer le projet « 3600 » de sa conception à sa réalisation et assurer la *mise en place dans 30 agences.*

Profil :
- *Diplôme de formation supérieure.*
- 3 à 5 ans d'expérience informatique.
- 2 ans d'expérience « 3600 ».
- Connaissances bancaires.

Adresser curriculum vitae + prétentions à notre Conseil Jacques d'ARNAUDY - Mas d'Apiel - 30510 GENERAC.

(Discrétion assurée.)

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CONSTRUCTION MATÉRIEL ÉLECTROMÉCANIQUE
Proche banlieue NORD
recherche

JEUNES INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

POUR SERVICE COMMERCIAL EXPORTATION

Formation : ECP - ECL - ENSTA - ENSAM
ECAM - ICAM - HEI -IDN...
Anglais courant, seconde langue appréciée

Adresser curriculum vitae détaillé à n° 3.553 CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

INFORMATICIEN
Paris-Sud

Chargé du développement de LOGICIELS de BASE dans des applications TEMPS REELS.

Le candidat aura acquis une expérience dans ce domaine, en particulier sur calculateur mini 6 ou PDP.

Lieu de travail : MONTROUGE.



Ecrire sous référence MB 28 à
J.F. SILVESTRE - Sintra Alcatel
1, av. Aristide Briand 94117 Arcueil
en indiquant votre niveau de rémunération.

L'UN DES PREMIERS GROUPES FRANÇAIS DU SECTEUR BATIMENT
recherche
pour sa filiale promotion PARIS-SUD

RESPONSABLE DE PROGRAMMES

IL assurera, en liaison avec les entreprises du groupe et ses services juridique, financier et technique, LA SÉLECTION ET L'ACHAT DES TERRAINS, *LE MONTAGE*, L'ANIMATION ET LA GESTION DES OPÉRATIONS.

Une expérience de plusieurs années dans une fonction *similaire est nécessaire.*

Les candidatures (curriculum vitae, lettre manuscrite, photo et prétentions) seront adressées à

G.B.A. 4, rue François-Ory 92128 MONTROUGE.

TRES IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION DONT LE SIEGE EST A PARIS CENTRE

Leader dans sa branche
recherche

URGENT pour sa DIRECTION QUALITE

CHEF DE LABORATOIRE

responsable de gammes de produits
ALIMENTATION – CHIMIE – COSMETOLOGIE

Il sera chargé de :
- la sélection et du contrôle des produits et fabricants
- l'animation d'une équipe de techniciens laboratoire
- la mise en place de Cahiers des Charges

Ce poste conviendrait à un

INGENIEUR BIOCHIMISTE

possédant de solides connaissances de Chimie et de Bactériologie acquises pendant au moins 3 ans dans le secteur industriel.

Expérience alimentaire appréciée.

Adresser C.V., photo et pretentions sous référence 3475 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra

---

ingénieurs logiciel

Grande Entreprise d'Electronique et de Télécommunications, *étudiant et produisant* des équipements sophistiqués souhaite s'attacher les services d'**Ingénieurs Logiciel** ayant une expérience de plusieurs années *dans* l'élaboration et la mise au point de logiciels (équipements, systèmes électroniques, réseaux).

Il leur sera confié progressivement, à la tête d'une équipe de 3 ou 4 Ingénieurs, *la responsabilité* de logiciels pour des contrats France ou Exportation ; ceci dans le cadre d'un Projet de Commutateurs temporel de capacité moyenne *(600 lignes)* conçus à base de microprocesseurs et disposant de moyens techniques importants.

Lieu de travail : banlieue proche PARIS.

Veuillez envoyer votre dossier de candidature sous référence 4390-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

LA VENTE est votre domaine
L'IMMOBILIER *vous intéresse*

Venez participer au développement des Annonces Classées du journal

Le Monde

et devenez

L'ATTACHÉ (E) COMMERCIAL (E)
qui prendra en charge une partie du Secteur P.A. immobilier.

Courts déplacements en province à prévoir.

Le salaire comporte un fixe + un intéressement liés aux résultats d'ensemble.

Poste à pourvoir en septembre 1981.

Veuillez adresser curriculum vitae et prétent. s/référ. 914 à : RÉGIE-PRESSE *le Monde*, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Les convocations auront lieu
à partir du 17/8/81.

Peripheriemarkt verkaufsleiter in Deutschland

Wir sind eine auf dem Peripheriemarkt tätige, europäische Firma mit Sitz in Paris und haben uns mit unseren qualitätsorientierten Produkten internationale Anerkennung *errungen*, was *namhafte deutsche Gesellschaften* schon zu schätzen wissen.

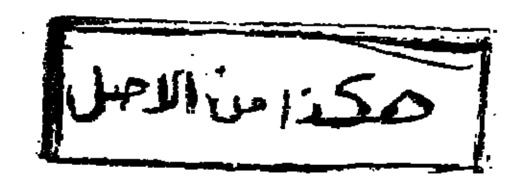
Ein Sortiment modernsten und hochwertiger Matrixdrucker garantieren unserem Unternehmen einen guten Rentabilitätsprozentsatz und 60% Exportvertrieb sind das beste Zeugnis ihrer ausgezeichneten Konkurrenzfähigkeit und hervorragenden Absatzchancen auf dem europäishen Markt.

All diese wichtigen Faktoren sind die Grundlagen eines Netzes regionaler Handelsvertreter in ganz Deutschland, das Sie dank Ihrer unternehmerisch geprägten Persönlichkeit und engagiertem Einsatz für uns finden und ausbauen Ihre langjährigen Erfahrungen als Mitarbeiter eines amerikanischen Terminalherstellers oder als Handelsvertreter der Branche sind Ihnen unentbehrlich für die geschickte Motivierung und sichere Führung der Regionalmärkte.
Neben Ihrer deutschen Muttersprache sprechen Sie fliessend französisch und englisch, was der internationalen Atmosphäre in unserem Unternehmen entspricht.

Wenn Sie also eigenverantwortlich an der Schaffung eines neuen Absatzmarktes mitarbeiten wollen, so addressieren Sie sich vertrauensvoll an unsere Beraterin Claude Egnell unter der Referenznummer 113 M

CLEAS

6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS - FRANCE



ingénieur électronicien
spécialiste en
hyperfréquences

Un important GROUPE INDUSTRIEL du SECTEUR AÉRONAUTIQUE recherche un collaborateur pour sa DIVISION ÉLECTRONIQUE.

Intégré à une équipe pluridisciplinaire, il assurera l'étude d'équipements radioélectriques de haute technicité, de l'avant-projet jusqu'à la réalisation. Il aura également la responsabilité du suivi des coûts et des délais.

Ce poste conviendrait à SUPELEC, TELECOM... ayant au minimum 5 années d'expérience des techniques RADAR. Pratique de l'anglais technique nécessaire. Lieu de travail: SURESNES.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2224 M à préciser sur l'enveloppe seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

GROUPE BIOCHIMIQUE FRANÇAIS

rech. pour une de ses divisions industrielles TRES PERFORMANTE - Siège à PARIS 230 PERSONNES - 240 MILLIONS DE F.

EXPORT MANAGER
Europe + Moyen Orient

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DES VENTES à un réseau d'agents exclusifs. Visite des principaux clients. Liaison opérationnelle étroite avec la Production.

RÉMUNÉRATION MOTIVANTE

INDISPENSABLE
- 30 ans mini • HEC, ESSEC, ESC...
- EXPERIENCE DE LA COMMERCIALISATION EXPORT DE PRODUITS DE CONSOMMATION (connaissance alimentation animale appréciée)
- ANGLAIS courant exigé - Allemand souhaité
- Gde disponibilité (mobilité impte)

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4695 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

LA DIVISION ELECTRONIQUE
D'UN TRES GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
située en Banlieue OUEST

recherche

ingénieur électronicien de haut niveau

Spécialisé dans LES EQUIPEMENTS UHF ET HYPERFREQUENCES.

Il sera responsable d'un projet important d'équipements sur engins.

Le poste comporte la responsabilité hiérarchique d'environ 15 ingénieurs et techniciens très qualifiés.

Une première expérience réussie d'industrialisation d'équipements embarqués est indispensable.

Rémunération attractive. Des perspectives d'évolution de carrière peuvent être envisagées au sein des diverses unités du groupe.

Si vous répondez à ces critères et que vous souhaitez participer au développement de technique de pointe très évoluées, écrivez (lettre, CV, références et prétentions) à CAPIC, 18 rue Volney 75002 Paris qui traitera votre dossier confidentiellement.

FORASOL

Importante Entreprise spécialisée dans les forages pétroliers, en forte expansion (activité à l'étranger à 85 %)

recherche

CHEF de PROJET INFORMATIQUE

pour lui confier la responsabilité des développements de ses systèmes informatiques comptables et budgétaires.

En relation avec les services d'utilisateurs, il sera chargé de définir les cahiers des charges, de procéder aux analyses fonctionnelles et assurera la mise en œuvre de ces projets.

Il s'agit d'une création de poste, pour laquelle une expérience similaire de quelques années, complétant une formation supérieure (**grandes Ecoles d'Ingénieurs ou MIAGE**) est requise.

Lieu de travail : **VÉLIZY**

Cabinet Leconte

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et référ. n° 3455
4, rue Amiral-Courbet, 75116 PARIS.



LA DIVISION ELECTRONIQUE
D'UN TRES GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
située en Banlieue OUEST

recherche

ingénieur électronicien de haut niveau

Spécialisé dans LES EQUIPEMENTS UHF ET HYPERFREQUENCES.

Il sera responsable d'un projet important d'équipements sur engins.

Le poste comporte la responsabilité hiérarchique d'environ 15 ingénieurs et techniciens très qualifiés.

Une première expérience réussie d'industrialisation d'équipements embarqués est indispensable.

Rémunération attractive. Des perspectives d'évolution de carrière peuvent être envisagées au sein des diverses unités du groupe.

Si vous répondez à ces critères et que vous souhaitez participer au développement de technique de pointe très évoluées, écrivez (lettre, CV, références et prétentions) à CAPIC, 18 rue Volney 75002 Paris qui traitera votre dossier confidentiellement.

Société d'Expertise Comptable recherche pour PARIS et BANLIEUE :

EXPERTS COMPTABLES ou FINALISTES

pour direction Bureaux secondaires.
Adr. C.V., prét., s/réf. 3026, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris, Cedex 02, qui transmettra.

Très importante industrie matériaux d'étanchéité pour le bâtiment

5 usines en France R.F.A., Suisse filiales en R.F.A., Suisse Suède, Canada

recherche pour PARIS

JEUNE CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

ARCHITECTE ou INGÉNIEUR BATIMENT

MISSION : contacts d'informations techniques et de promotion, à niveau élevé, avec les responsables de cabinets d'architectes, bureaux d'études, etc. Poste d'avenir stable.

Adr. C.V. dét. s/réf. 952 à
SELETEC
CONSEIL
67009 STRASBOURG Cedex.

Recherchons animateur pour stages formation en contrôle qualité. Actions ponctuelles. Région ouest.
Ecrire s/n° 8.770 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pour importante société 94
22 ANALYSTES-PROGRAMMEURS COBOL
IBM 34 ou IBM 8100
Envoyer C.V. ASTEC
94, rue Saint-Lazare, PARIS 9e

AIR INTER
LIGNES AERIENNES INTERIEURES

recherche

UN PROGRAMMEUR SYSTEME

- BAC + 2 années minimum d'études supérieures (IUT, MIAGE ...).
- Expérience minimum indispensable de 2 ans dans la spécialité.
- Bonnes connaissances de l'assembleur IBM 370, des logiciels de base DOS ou DOS/VS, et des problèmes de Télétraitement.

POUR SON SYSTEME DE RESERVATION

Lieu de travail : ORLY
Nombreux avantages sociaux.

Adressez CV, photo et prétentions au département Effectifs Recrutement Orientation
1 avenue du Maréchal Devaux
91550 PARAY VIEILLE POSTE

BADGER FRANCE

Société Internationale d'Engineering
PÉTROLE - PÉTROCHIMIE - CHIMIE

recrute

DIRECTEUR DE PROJETS
INGÉNIEUR DES VENTES
INGÉNIEURS DE PROCÉDÉS

Postes disponibles immédiatement à confier à des cadres confirmés pouvant justifier d'une expérience réelle dans les activités mentionnées ci-dessus.

Pour l'un des postes d'Ingénieur Procédés, une expérience polymères serait appréciée.

Anglais indispensable

Adresser C.V. avec prétentions à : BADGER FRANCE, Secrétariat Général - TOUR MANHATTAN, CEDEX 21 - 92095 - PARIS LA DÉFENSE.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉQUIPEMENTS AÉRONAUTIQUES recherche

INGÉNIEUR

E.S.E. - I.N.S.A. - E.N.S.I.
Débutant ou quelques années d'expérience ayant une formation en automatique et des connaissances en informatique.

Travail d'études et de développement en laboratoire au sein d'une équipe.

Envoyer C.V. et prétentions à : SERE-BEZU, 2, rue A.-Kappler, 92600 ASNIÈRES.

La Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile de France recherche

PHARMACIEN

pour son centre de rééducation neurologique et de réadaptation fonctionnel situé à COUBERT près de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne) 30 km de Paris.
Les postulants devront être inscrits à la Section D de l'ordre des Pharmaciens.
Le candidat retenu assumera la responsabilité de la pharmacie intérieure de l'Etablissement.
La recherche d'un logement incombera au Pharmacien.
Adressez lettre et C.V. détaillé à M. le Directeur Général 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19.

Centre René Huguenin 5, rue Gaston-Latouche, 92210 Saint-Cloud recherche

2 INFIRMIERS

Hommes ou Femmes D.E. Service nuit. Salaire brut mensuel : 7.548,61 F pour 46 heures/semaine. Possib. reprise ancienneté 50 %. Téléphoner pour rendez-vous : 771-91-91 poste 3.196.

INGÉNIEURS D'AFFAIRES POLYVALENTS

Études et devis STATIONS DE POMPAGE
CRIT INTÉRIM PARIS 13e 337-90-01
20 bis, boulev. Arago, Paris 13e.

Cabinet de conseil, recherche

ORGANISATEUR ADMINISTRATIF

une à deux années d'expérience en organisation, bonnes connaissances comptab. et informatique. 28 ans environ. Libre rapidement. Adresser C.V. + photo + prétentions à C.T.A. CONSEIL, 45, rue Boussingault, 75013 PARIS.

Revue spécialisée en micro-informatique recherche

UN (E) INGÉNIEUR DÉBUTANT (E)

en informatique et mirco-informatique. Lieu de travail : PARIS. Pour tous renseign., demander Mme SALBREUX au 285-04-46.

Vous avez une expérience au moins 3 ans en Entreprise Vous êtes

CONSOLIDEUR DE BILAN

Vous avez une formation financière supérieure et de bonnes connaissances informatiques. Votre curriculum vitae nous intéresse certainement. Vous nous l'adressez en précisant vos prétentions.
SELCO
15, rue du Faubourg-Montmartre 75009 PARIS.

LA FILIALE FRANÇAISE
D'UN IMPORTANT GROUPE MONDIAL
LEADER DANS LA CONSTRUCTION DE
MATÉRIELS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

recherche pour la région parisienne

Ingénieur Commercial Téléphonie

- La préférence sera donnée à une personnalité dynamique, combative, habituée à travailler sur objectifs, rompue aux contacts humains à tous les niveaux.
- Une formation de type B.T.S. ou I.U.T. (technique et commercialisation) ainsi qu'une première expérience de 2 ans dans la vente de matériels téléphoniques ou de bureautique seraient très appréciées.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur candidature avec C.V. détaillé, références et prétentions, sous double enveloppe, en indiquant les sociétés auxquelles elle ne doit pas être transmise, à :
Monsieur ALBERT-C.A.E. - (réf.MICT) 2, rue de Toulouse Lautrec 75017 Paris qui transmettra.
Discrétion et réponse assurées.

MB ÉLECTRONIQUE Buc, proche Versailles recherche, dans le cadre d'une expansion rapide :

POUR SON DÉPARTEMENT INSTRUMENTATION LOGIQUE :
4 INGÉNIEURS TECHNICO-CIAUX
POUR SON DÉPARTEMENT INSTRUMENTATION GÉNÉRALE :
5 INGÉNIEURS TECHNICO-CIAUX.

Nous souhaitons rencontrer :
- **Soit de jeunes ingénieurs électroniciens (électronique logique ou analogique) attirés par une carrière commerciale,**
- **soit des technico-commerciaux confirmés dans ces domaines, désireux d'évoluer avec une société en pleine expansion.**

Les conditions offertes :
- **Revenus élevés,**
- **voiture de société.**

Sont de nature à intéresser des candidats de valeur.

Téléphoner pour rendez-vous : MB ÉLECTRONIQUE, 956-81-31 poste 221.

Dans le cadre de son

OPÉRATION 2000 INFORMATICIENS

CITI propose emplois à
- **Analystes temps réel ;**
- **Formateurs langages ;**
- **Ingénieurs logiciels ;**
- **Electroniciens Micro.**

CITI Centre International de Traitement Informatique
241-83-83/238-14-55 + 118, rue de Crimée - 75019.

Groupe agro-alimentaire recherche pour Paris et sa région

DIRECTEUR commercial régional

Minimum 30 ans. Capable diriger animer équipe.
VENDEURS LIVREURS
en laisser sur place produits frais. Expérience 5 ans similaire. Libre rapidement.
Salaire intéressant, véhicule fourni + frais de route. Position cadre.
Adresser C.V. + photo Havas n° 4427 - Boîte Postale 119. 36002 CHATEAUROUX CEDEX qui transmettra.

GROUPE BANCAIRE
SPECIALISE DANS LE CREDIT IMMOBILIER

recherche pour son service du Contentieux

rédacteur(trice)
LICENCIÉ(E) EN DROIT ou NIVEAU

connaissant bien la procédure et ayant une expérience confirmée dans le recouvrement des créances.

Adresser c.v., photo et prétentions s/réf.7674 à Axial Publicité 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ MÉCANIQUE

1.500 personnes, développant son activité dans le SECTEUR « LOISIRS »
Filiale d'un groupe de premier plan

recherche

ASSISTANT en GESTION de PERSONNEL

Rattaché à la Direction du Personnel, il sera chargé d'assister les services décentralisés pour les problèmes de formation, conditions de travail et mise en place.

Il effectuera le suivi des indicateurs de la fonction. Ce poste conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur ayant 3 à 5 ans d'expérience dans des responsabilités similaires.

Larges développements de carrière assurés dans le groupe.

Envoyer curriculum vitae et prétentions n° 3.479 CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

UN IMPORTANT GROUPE NATIONAL
recherche

un jeune adjoint pour le service gestion du personnel

rattaché au chef de service

Le candidat participera à :
- La mise en œuvre des moyens collectifs et individuels pour la gestion du personnel du Groupe.
- La définition et la mise en place des moyens informatiques utilisés par le service notamment le fichier du personnel.

Profil recherché :
- DUT Gestion Personnel ou ENOES.
- Une première expérience de la fonction sera très appréciée.

De réelles perspectives de carrière sont offertes dans le Groupe.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. BERG (mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

CADRE COMPTABLE ET FINANCIER

PARIS EST

Est recherché par une société française implantée à l'étranger (17 filiales) C.A. : F 2 Milliards dans les biens de consommation.

Il est principalement chargé de la consolidation et des travaux préalables, et de la mise à jour des différentes procédures et systèmes nécessaires.

Il lui sera également confié des missions ponctuelles dans le cadre de la Direction financière et comptable.

C'est un Cadre, diplômé E.S.C. + D.E.C.S. ou équivalent, pratiquant couramment l'anglais.

Les candidatures des personnes en congés seront prises en considération.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions sous référence 22.390-M à CLA Recrutement, 11, av. Delcassé 75008 Paris.



UN VRAI JOB D'ÉTÉ
LA VIE DES MÉTIERS
Dix mensuels, tech. et prof. recherche Étudiants (es) pour diffusion des Revues de France entière, juin, septembre. Ecrire 14, rue de la Pépinière, 75008 Paris, ou tél. 294-98-74.

REVUE SPÉCIALISÉE en micro-informatique recherche

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Lieu de travail PARIS. Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner à Mme SALBREUX. 285-04-46.

CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL

recherche

INGÉNIEUR

débutant ou quelques années d'expérience. Dégagé O.M., I.N.S.A. ou équivalent pour poste de responsabilité dans les domaines Recherche et Développement matériaux de construction, normalisation, réglementation.
Aptitude contacts extérieurs et sens de l'organisation indispensables.

Lieu de travail : CLAMART.

Adr. lettre manuscrite, C.V. et prétentions à C.T.T.B. 17, rue Letellier 75015 PARIS

La Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France recherche

CHEF DE LABORATOIRE BIOLOGISTE

pour son centre de rééducation neurologique et de réadaptation fonctionnel situé à COUBERT près de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne) 30 km de Paris.
Les candidats devront remplir les condit. réglement. pour occuper les fonctions de Chef de Laboratoire d'Analyses médicales.
La recherche d'un logement incombera au praticien.
Adressez lettre et C.V. détaillé à M. le Directeur Général, 17/19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19.

IMPORTANTE BANQUE recherche

JEUNES GENS

ayant une formation économique et comptable du niveau BAC à DUT ou DEUG, pour des postes à pourvoir dans son secteur financier. Anglais scolaire nécessaire. Les candidats (libérés O.M.) écriront avec C.V., sous référence 8385 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transm.

Importante agence de publicité 120 personnes - filiales recherche pour son département gestion

UN JEUNE

CONTROL. DE GESTION

Ayant une solide formation à la gestion et aux techniques comptables et, si possible, une première expérience du contrôle dans une société de services. Il participera de façon concrète à l'élaboration des prévisions budgétaires et des tableaux de bord, au suivi et à l'analyse des réalisations, et à la mise en place du système de contrôle des temps. Si vous avez un réel désir d'évolution, le souci de la rigueur et le goût du contact avec des créatifs, merci de m'écrire en joignant votre C.V. Brigitte PRISSARD, PLEIN EMPLOI, 10, rue du Mail, 75002 PARIS.

---

représentation offres

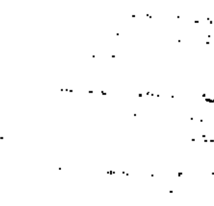
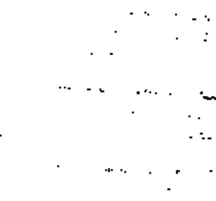
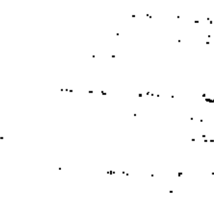
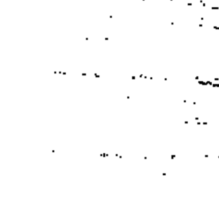
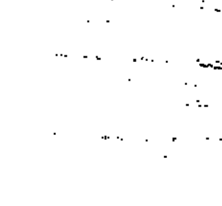
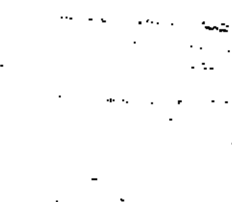
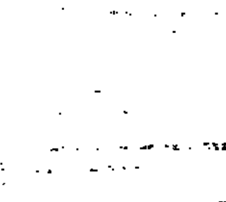
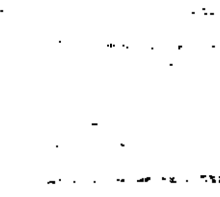
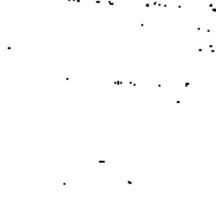
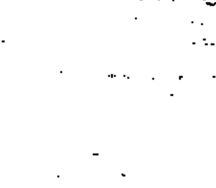
PAPETERIES MULLER recherchent

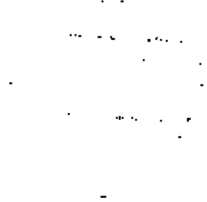
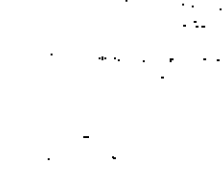
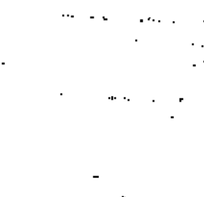
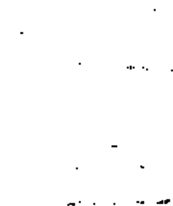
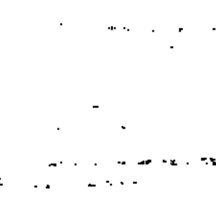
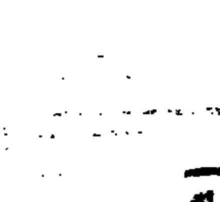
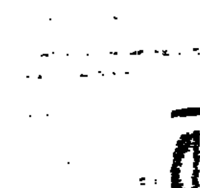
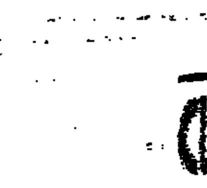
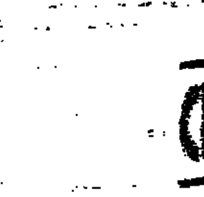
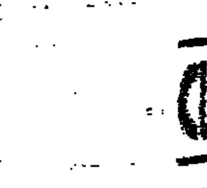
REPRÉSENTANT EXCLUSIF

pouvant justifier d'une expér. de quelques années dans la branche et qui sera chargé de maintenir et de développer une clientèle existante.

Secteur : PARIS - 92
***Rémunération :* fixe + commissions + frais + prime sur objectif.**
Statut V.R.P.
Voiture indispensable

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. + photo 38, rue de Flandre, 75019 PARIS.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

secrétaires



350, RUE DE VAUGIRARD 75015 PARIS
TEL. 828.92.20

assistante du Président

Banque Internationale - 100.000 F an+

J'ouvre à Paris, pour une importante Banque Américaine, sa branche couvrant l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient. Pour m'assister dans cette mission passionnante je recherche ma collaboratrice directe. Ses principales qualités : parfaitement bilingue, excellente sténodactylo tant en français qu'en anglais, très bonne présentation, références de 1er ordre.

Étant appelés à nous développer fortement dans les 2 prochaines années, une belle évolution de carrière est assurée à une jeune femme très organisée dotée d'une personnalité enthousiaste, et du sens des relations publiques.

Envoyez rapidement votre CV en indiquant vos dates de vacances et votre salaire actuel ainsi que la référence M 930 DS aux consultants de GFC à qui j'ai demandé de prendre avec vous les premiers contacts dans un cadre confidentiel.

Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement



GLAENZER SPICER

Filiale d'un important GROUPE INTERNATIONAL de mécanique automobile situé à POISSY (78)

recherche

SECRETAIRE DE DIRECTION

TRILINGUE ALLEMAND - ANGLAIS

de formation supérieure et connaissant la sténo française.

Le poste exige expérience et stabilité.

Rémunération intéressante.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Chef du Personnel, 10, rue J.P. Timbaud 78301 POISSY.

formation professionnelle

NIVEAU BAC ?

en 4 mois, devenez

PROGRAMMEUR

Un métier d'avenir et bien rémunéré. Formation pratique et théorique de 500 heures en langage COBOL.

PLACEMENT ASSURÉ

Pour admission (sur tests), adressez votre candidature à ORECI, 13, rue de Castellane, 75008 PARIS.

occasions

ACHAT BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie. Perrono Joailliers orfèvres. A l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin. Vente en occasion. Echange.

ACHAT DIAMANTS
Beaux bijoux anciens et modernes, argenterie. Meeght, 37, av. Victor-Hugo. Etoile. (Vente occasion.)

travail à domicile

JE FRAPPE sur I.B.M. vos manuscrits *Tél. 587-37-64 le soir.*

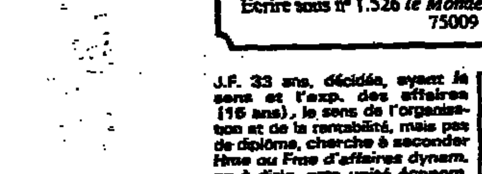
SECRÉTAIRE DE DIRECTION frappe tous textes et manus. sur IBM, travail soigné. 051-44-49.

capitaux propositions commerciales

CITI Centre International de Traitement Informatique
285.24.53 + 241.83.83 +
recherche
ASSOCIÉS pour holding
avec ou sans capitaux.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE DE DIRECTION HAUT NIVEAU
(Groupe très important, plusieurs milliards CA)
SPÉCIALISTE EXPORT BATIMENT TP
Références exceptionnelles
Salaire annuel 280.000 F.
cherche poste de responsabilités
Ecrire s/n° 3331 à Régie-Presse
85 bis, rue *Réaumur*, 75002 PARIS.



AGRONOME
40 ans, spécialiste Afrique
– J'ai 12 ans d'expérience sur le terrain en *formation, technique, commercial export et direction d'entreprise ;*
– Je cherche maintenant un poste basé en France pour étudier, exporter, réaliser vers l'Afrique noire et Madagascar.
Ecrire sous n° 1.526 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 33 ans, *décidée*, ayant le sens et l'exp. des affaires (15 ans), le sens de l'organisation et de la rentabilité, mais pas de diplôme, cherche à seconder *Hme ou Fme d'affaires dynam.* ou à dirig. pte unité économ. Écrire s/n° T028141M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JURISTE Hme, 38 ans, spécialisé dans les relat. internationales, exp. enseign. universitaire cherche emploi corresp. au profil indiqué. Écr. s/n° T028142M à R.-Presse, 85 *bis, rue Réaumur,* 75002 Paris.

Assistante direction T.R.I.L. Angl., Ital. + All., exp., administ., compt., traduct. et secrét., haut niveau. Tél. : 381-23-11.

DIRECTION TECHNIQUE/PRODUCTION, recherche par *CADRE EXPÉRIMENTÉ*, animateur, sens de la gestion. Écr. s/n° T028170 M à R.-Pres., 85 *bis*, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 28 ans, recherche emploi dans société au service trésorerie ou dans banque (connaissances tous services), étudie toutes propositions. Ecr. s/n° T028113 M à RÉGIE-PRESSE, 85 *bis, r. Réaumur,* 75002 Paris.

DOCTEUR-INGÉNIEUR, informaticien matériel, 26, diplomé IAE, exp. de recherche, d'enseign. et d'encadr., recherche poste de responsabilité, étudierait ttes propost. dont rémunération non inférieure 150.000 ans. (sur base de 40 h. hebd.), libre imm. temps partiel accepté. Écrire s/n° T0 28137 M à Régie-Presse, 85 bis, Rue Réaumur, 75002 Paris.

CHEF CUISINIER,
30 ans, recherche salle à manger de direction. 228-38-70.

J.H. 24 ans, exc. près DEA philo, angl., all., ital., exp. ens. marketing, formation. Etudie ttes prop. dispo. immed. Tél. : 273-02-74.

J.H. 31 ans, D.E.S. Sc. Eco., cherche poste enseignement secondaire section B. Paris ou Proche Banlieue. Expérience 5 ans. Tél. : 307-18-02, le mat.

J.H. 24 ans, DEUG lettres + CAFB discothèque ch. poste discothéc. Ecr. A. Colin, 12, r. Charles-Péguy, 45000 Orléans.

J.H., 28 ans, cherche situation
ASSISTANT
Service du personnel ou méth. Expér. en contrôle qualifié et méthodes-organisation du travail dans une société de production. Diplômé de psycho, B.T.E. stat., D.P.C.E., D.E.S.E., D.P.C.T. + certif. C.N.A.M. Disponible rapidement. Ecrire ou tél. M. François SISSUNG, 11, rue de Bucci, Paris-6e. Tél. : 326-59-37.

Etudiant, 24 ans, maîtrise économie, anglais, espagnol, dactylo cherche emploi *salarié Paris*, poss. mi-temps. Tél. 068-55-85.

J.F. 28 ans, *MAITRISE MATHS* certif. supérieur de statistiques, notions d'informatique, expérience de la vente, cherche emploi correspondant à son profil. Ecrire *Mme D. SIBAU*, Collandres-Quincarnon, 27190 Conches. T. (32)30-88-54.

Classe V banque recherche emploi intérim. Urgent. TÉLÉPHONE : 062-22-35.

J.H., 29 ans, dir. rég., exp. 3 ans, restaur., ch. poste sim. *Paris ou envir.*, préf. à caract. soc. éduc. ou culturelle pour rentrée 81. Ecrire s/n° 3361, à Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75008 Paris.

A NEW-YORK
POUR PLUSIEURS ANNÉES
cadre 38 ans, spécialiste études *marketing socio-politique* et commerciales, relations publiques, promotion, 8 ans exp. service diplomatique américain, DEA Sciences humaines, excellente culture générale, très bonne connaissance États-Unis. Étudie ttes propos. (correspondance presse, *tourisme, représentation,* etc.). Tél. : 246-93-67. **URGENT**

Jeune Homme 29 ans, diplômé enseignement supérieur, 2 ans expérience études de marché, anglais lu, parlé, cherche poste chargé d'études. Ecrire sous n°. T 028.156 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

45 ans ex-cadre supérieur, commerce international, ex-chef d'entreprise de services, cherche activité commerciale ou polyval. avec volonté d'expansion. Toute offre sera examinée avec attention. Ecr. s/n° 100728 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002-PARIS qui transmettra.

J.H. 27 ans, célibat., grde disponibilité, excell. présentation, format. classique (BAC), anglais courant, nombreux séj. à l'étranger, expérience profess. : banque, import-export, hôtellerie, aviation civile, ch. situation motivante *dans les pays du Golfe*. Ecrire s/n° 1502 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75008 Paris.

INGÉNIEUR DIPLOMÉ
Génie chimique, 31 a., exp. 7 a., bonnes connaissances en thermique, anglais et all. courants, cherche poste dans SECTEUR INDUSTRIEL, région Sud-Est. Ec. s/n° T027847M, R.-Presse, *85 bis, r. Réaumur*, 75002 Paris.

JURISTE
Hme 28 a., Expér. Notariale. Proc. « Immob. et Établ. Fin. », rech. poste à respons. dans serv. jurid. ou comptable. *Ecr. s/n° 3323M, R.-Presse,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE ING. BAT. T.C.E.
42 ans, expérience chantier. Maîtrise d'œuvre et d'ouvrage. *Rompu aux contacts à hauts niveaux*. France et étranger. Négociateur contrats clients et sous-traitant. Direction de travaux. Etudierait propositions de collaboration France et étranger. Libre rapidement. *M. MAUDET, 108, rue du Point-du-Jour*, 92100 Boulogne.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

1510 GL Blanche, 36.000 km. Prix 28.500 F (intér. tissus bl.). Téléphone : 820-78-02, après 20 heures : 782-40-69 (bur.).

Part. vd cause *départ étranger*, Break Renault 18 Diesel, couleur bleu marine (modèle 81, 16.000 km, *état impeccable*) sous garantie : Prix 45.000 F. Tél. 866-39-75.

achats

FRANCE AUTOS
recherche pour *OPÉRATIONS* TOUTES MARQUES
VÉHICULES 74 à 80
PAIEMENT CMPT mm GAGES
LA SOCIÉTÉ FAIT
Achat, vente, échange, dépôt
95 rue de paris
94 CHARENTON - 368-08-75.

divers

NEUBAUER
PEUGEOT-TALBOT
PRIX SPÉCIAL !
SUR TALBOT D'EXPOSITION
M. Joël, 768-02-44.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

AV. OPÉRA Immeuble grd stand. 90 m². A rénover. 3e étage, possible *profession libérale*. – CAB. DESLANDES - 293-64-78.

3e arrdt

Près place Vosges 3 pces, soleil, prof. libérale autorisée. 560.000 F. Tél. : 651-61-42.

4e arrdt

ST-PAUL. 354-42-70, calme
RÉNOVATION LUXE
45 m², gd séjour + mezzanine.

5e arrdt

HAUTEFEUILLE, beau studio, cuis., bains 30 m². *GARBI*. 567-22-88.

PLACE MAUBERT
bel immeuble pierre de taille, 5e étage, balcon, vue dégagée, bel appartement 3 pièces, tout cft. Libre de suite, 650.000 F. Serge KAYSER Tél. 329-60-60.

6e arrdt

BEAUX ARTS
Très beaux appartements restaurés, 3 pièces calmes, soleil, vue sur jardin. Tél. 261-27-46.

SAINT-GERMAIN
Dans imm. restauré, bx apperts aménagés du studio au 3 pièces, charme confort. *Tél. 261-27-46.*

FACE LUXEMBOURG
Appt luxueux, 175 m², 6 p., + *chbre de bonne, imm. pierre de t.* Px élevé rapport stand: PROGESCO. 562-28-17.

5e Pr: UNIVERSITÉ - Studio 37 m², bon état. Tout confort. Prix 440.000 F - 261-56-62.

LUXEMBOURG
Très bel imm. 85 m² original, séj. + chbre avec *mezzanine*, calme, soleil. GARBI. 567-22-88.

7e arrdt

RUE DE LILLE, 170 m²
Gd liv. + chbre + atelier d'artiste dans HOTEL DU XVIIe
DORESSAY, 548-43-94.

S/CHAMP DE MARS
PLEIN SOLEIL
EXCEPTIONNEL
2e ÉTAGE - ASCENSEUR
130 m² + mezzanine possible à rénover.
PRIX : 1.950.000 F
3e et 4e ÉTAGE en DUPLEX
128 m² - A rénover
PRIX : 1.800.000 F
Voir lundi, mardi, 14 h. à 18 h., **8,** AV. DE LA BOURDONNAIS ou TÉL. : 723-91-53.

Très beau 60 m². Vue sur parc, soleil, calme p. élevé. Visites le 8, de 14 h. à 19 h. 15, rue Rousselet. 2e étage gauche.

ECOLE MILITAIRE
VUE SUR VILLAGE SUISSE
4 PIÈCES (entrée, cuisine BAINS, W.-C.)
A RENOVER
PRIX 1.195.000 F.
Mercredi, jeudi, 14 à 18 heures. **52,** AVENUE DE LA MOTTE-PICQUET, ESCALIER D. OU TÉL. 723-91-25.

IMM. XVIIe 180 m² 4 P. TT CFT, calme SOLEIL 307-31-62, matin.

LUMINEUX 6 P. Bel imm. Champ-de-Mars, 550-34-00.

8e arrdt

MADELEINE-VIGNON
4 p., 120 m², 4e ét., asc., bon ét. DORESSAY 548-43-94.

MADELEINE Beau 2 PCES Refait neuf
3e étage - Cuisine équipée
750.000 F - 535-98-32

9e arrdt

CHAUSSEE-D'ANTIN 5e ét. ASC.
PETIT STUDIO CONFORT
109.000 F. Tél. 577-96-85

11e arrdt

Mo Oberkampf - 60, rue de la FOLIE-MÉRICOURT - Je vends libre appt 2 P., cft. 3e étage/rue. Px 235.000 F. Tél. 557-70-08.

12e arrdt

REUILLY Je vends 300.000 F.
3 pièces, 55 m² à aménager, bon immeuble 707-35-58.

15e arrdt

DUPLEIX *Standing* - Asc. 4 P. + chambre service 850.000 F - 828-27-70

PTE D'ORLÉANS
BEAU 5 p., 10e, dernier ét. Px intéressant. 550.000 F. JEAN FEUILLADE. 566.00.75.

MONTPARNASSE
BEL IMMEUBLE GRAND CONFORT
2 P. spacieux et calme.
Prix 400.000 F. 526-01-50.

16e arrdt

COLOMBIE-MUETTE
HOTEL PARTIC., 470 m²
Verdure, soleil. Tél. 354-95-10.

HENRI-MARTIN 200 m²
Superbe 4 pces, parking, service. DORESSAY - 548-43-94.

Me JASMIN - Rue calme
GD APPT de classe, décorations *et prestations luxueuses*. 6 P. Parking. - Tél. : 288-64-01.

BOULEVARD MURAT
LIV. + CHBRE sur jardin
JEAN FEUILLADE. 566-00-75.

RANELAGH. Imm. récent 3 P., 80 m², 2e ét. Plan sympathique. Prix 950.000. 572-02-97.

2 PIÈCES Calme, confort 320.000 F.
H.B. 955.72.77. Soir 955.97.85.

AV. VICTOR-HUGO
Pierre de taille, gd standing. 200 m² + serv. 553-79-66.

18e arrdt

CAULAINCOURT
Immeuble pierre de taille
STUDIO ET GRAND 2 PIÈCES
tt cft magnifiquement rénovés
PTAIRE S/PL. MARDI 14-19 h
113, RUE CAULAINCOURT.

STUDIO, w.-c., s. bains, petite cuis., chauff. 20 m². Plein soleil. Immeuble ravalé. Px 130.000 F. Voir propriétaire sur place : mardi, mercredi, de 14 h. 30 à 19 h., 34, RUE DU NORD.

19e arrdt

Propriétaire vend directement *BUTTES CHAUMONT*
60, rue Rebeval, 2 et 3 P., sur jardin plein sud, rénovation soignée, grand confort.
4 pièces en duplex avec jardin privatif, 90 m².
Sur place le samedi : de 14 heures à 18 heures ou tél. 227-47-43 – 508-45-89.

91 - Essonne

Urgent part. vend 150.000, prix achat 5 ans, studio, résid. 3e âge, 40 km Paris, possib. loué 13.200. Après 20 h, Mme Thauvin (6) 499-00-90, poste 553.

Saint-Michel-sur-Orge
A vendre appartem. 4 pièces, résid. calme et verdoyante, rez-de-ch., entrée, W.-C., s. de b., 2 chambres, cuisine avec loggia, salon, séjour avec loggia, cave + parking. Px 305.000 F dont 15.000 CFF. *Tél.* 901-71-08.

92 Hauts-de-Seine

CLAMART Résidentiel
villa 6 p., 140 m² habitable, sous-sol. Terrain 234 m², gar. Px 1.250.000 F. T. 585-15-21.

Pptaire loue directement appt 5 p., 120 m², imm. stdg. 5.600 F + charges, 766-52-24, p. 592.

93 Seine-Saint-Denis

LE RAINCY très bel appartem.
95 m², 3 chambres, séjour, double balcon et parking dans secteur résidentiel.
AFFAIRE TR. INTÉR. 650.000 F.
Immob. Victor-Hugo,
25, av. Victor-Hugo.
93320 Pavillon-sous-Bois.
Tél. : 848-54-55.

94 Val-de-Marne

A 5' du métro, Juilliotte F4, immeuble 76, ascenseur, 2 chambres, salle de bains, cuis. équipée, 82 m² + cave + 2 parkings. Px 450.000 F. T. 378-13-15.

VINCENNES VUE SUR LE BOIS
5 p. tt cft, cuis. équipée, imm. p. de t., 5e ét., asc., 945.000 F. poss. chbre serv. T. 340-72-06.

Province

BORMES (83)
Vx vill., appt vue s/mer, plein Midi. 55 m² env. 300.000 F, à *saisir*. Gov & Bourguet - 94 05.62.20

appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Piquet. 15e, 566-00-75. recherche *Paris-15e* et 7e pour bons clients appts ttes surf. et imm. Paiement comptant.

ACHÈTE Studio/2 pièces PARIS
Mme LEULIER : 261-39-78 ou le soir : 900-56-51.

fonds de commerce

VILLAGE DE VACANCES
A VENDRE MOMBASA - KENYA
20 unités - 190 lits
4,5 hectares - Libre
NOUVREAU - Px 2 *millions de $*
Tél. 26678 - TÉLEX 22167
BOX 74395 NAIROBI
Mr. KINYANJUI

MURS et FONDS BUTTES-CHAUMONT. A louer ou à vendre tout commerce 60, rue REBEVAL, locaux commerciaux *dans* carrefour entouré de constructions neuves et rénovations. Sur place le samedi de 14 h. à 18 h. ou téléphoner au : 227-47-43.

boutiques

RUE DES BEAUX-ARTS
A vendre 2 belles boutiques pour GALERIE D'ART - Situation sur 2 *niveaux* - Avec caves voûtées
Tél. : 261-27-46

locations non meublées offres

Paris

ILE SAINT-LOUIS
IMM. standing. Libre le 1-10 double séjour + 2 chbres. tt cft, *calme, téléphone*. 6 500 + Ch. Serge KAYSER, 329-60-60.

PORT-ROYAL RÉCENT
4 P. DUPLEX, tt confort moderne 5.000 F. Tél. : 322-61-35.

Région parisienne

MASSY (ESSONNE)
APPARTEMENTS A LOUER
SANS COMMISSION
5 PIÈCES 105 m² + 13 m² loggia. Loyer 2 216 F. Charges 723 F.
6 PIÈCES 125 m² + 30 m² loggia. Loyer 2 546 F. Charges 844 F.
S'adresser au gardien
1 rue Nationale. Tél. 920-48-90
920-48-92 de 14 heures à 18 heures ou au gérant 920-48-91 de 14 heures à 18 heures.

VILLENEUVE-LA-GARENNE
SANS COMMISSION
Immeuble bon confort
4 PIÈCES 77 m² loyer 1.216 F
Charges 582 F.
Téléph. pour R.-V. : 794-60-49 de 13 h. 30 à 17 h. 30

SAVIGNY-SUR-ORGE
appart. très bon état, 3 pièces cuisine, tt cft, balcon, garage
Téléphone : 944-10-75

locations non meublées demandes

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavillons ttes banl. Loyers garant. 5.000 F max. 283-57-02.

locations meublées offres

Province

PARTICULIER : loue à Marseille studio avec mezzanine, cuis., s. de *bains*, 1er ét. très ensol., *calme*, meublé. Accès facile vers centre ville, bus dir. plage du Prado. Prix tout comp. 1.000 F mensuel. Mme COMBACAL M.-Claire 8, bd Romieu. 13015 Marseille.
● 16 91/84-59-84, matin soir
● Bureau : 16 91/95-92-10.
le Provençal

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux apparts de standing 4 pièces et plus, 281-10-20

bureaux

8e ET CHAMPS-ÉLYSÉES
Domiciliation RM RC SARL
A partir de 150 F.
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
Tel, télex, toutes démarches
C 2 E - 562-42-12.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50+
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
avec *secrétariat, téléphone, télex*. CREATIONS D'ENTREPRISES ACTE S.A. Tél. 261-80-88 +.

SECRÉTARIAT PARTAGÉ, permanence 15 heures par jour, tous services annexes, bureau télex, dactylo et standardiste trilingue - ANNE et ALEXANDRINE 325-33-08

NEUILLY MÉTRO
loue directement 1 bur. ou + dans imm. neuf. 758-12-40.

GEORGE-V
loue directement un bureau ou + dans imm. stand. 563-17-27.

CHAMPS-ÉLYSÉES
loue directement 1 bureau ou + ds imm. stdg. T. 563-17-27.

locaux commerciaux

BAIL A CEDER
quartier LA BOETIE.
230 m² + 40 m² annexe.
Loyer plafonné.
Exceptionnellement avantageux dans quartier.
Convient laboratoire médical ou pharmaceutique ou affaire parapharmaceutique ou tout autre. Ecrire sous référence n° 7414 à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

PALAISEAU CENTRE VILLE
particulier loue
– UNE surface commerciale, 55 m² env., fac. 8 m., sans pas-de-porte, loyer 2.700 F.
– UN MAGASIN, 55 m² env., fac. 5 m., droit au bail 100.000 F., loyer 2.700 F. Tél. 014-10-23 l'après-midi.

immeubles

SOMMES ACHETEURS
DE VOTRE IMMEUBLE
VIDAL 563-83-55
2 bis, rue Lord-Byron (8e).

terrains

A vendre en GRÈCE

Société industrielle importante, ayant transféré ses installations, vend

TERRAIN 27.500 m²

à 4 kms du centre d'Athènes, avec accès direct routes nationales Salonique - Corinthe - Pirée, dont 22.000 m² hangars couverts, 1000 m² bureaux luxueux compris. *Idéal pour installations industrielles, magasins* marchandises, installations pour société internationale transport, transit ou garage.

S'adresser M. CHRISTOS VASOS.
Téléphone : 80-13-641 - 80-19-720.
Kassabeti, 6, KIFISSIA - ATHÈNES-GRÈCE.

En Roussillon, sur le flanc des Albères
LES CHARTREUSES DU BOULOU
TERRAINS à BÂTIR de 1000 à 3000 m² de 50 F à 120 F le m²
et quelques 2 et 3 pièces disponibles dans petits collectifs de 5 appartements.
dans un cadre naturel de forêt méditerranéenne avec tennis, piscine, restaurant de classe
Documentation : S.I. de MOULAS S.A.
Les Chartreuses du Boulou, 66160 Le Boulou, Tél.(68)83.17.66

HAUTE-GARONNE, 12 km, L'Isle en Dodon, maison de caractère rénovée, 2 ch., séjour, cuisine, s. de bains, w-c, + dépendances (belle vue). Prix 250.000 F. Tél. : (62) 65-33-69. Ecrire M. FOUCAULT, 32420 GAUJAN.

LANGUEDOC - ROUSSILLON
Prox. PERPIGNAN
3 km mer - A céder lotissement
Viabilités en cours
Ec. s/n° 100.616 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Part. vend terrain 750 m², 22 m. façade, SÈVRES r. gauche, près gare et métro, 534-25-33.

viagers

BOULOGNE Maison 7 p. + jardin occupée couple 73 et 80 ans. *450.000 F + 2.750 F. F. CRUZ*, 8, rue La Boétie, 266-19-00.

Etude *LODEL*, 35, bd Voltaire, Paris-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

(12e) BOULEVARD DIDEROT
viager occupé, 95 m²
sur deux têtes 77 et 78 ans.
Comptant + rente.
567-22-88.

15e, beau 4 pièces, 9e ét. balcon, tt conft, imm. récent, 220.000 + 4.000 F, occupé, homme 75 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

propriétés

Région BRIE-COMTE-ROBERT
PROPRIÉTÉ TT CONFORT
200 m² habit., possib. 2 appts : 2 s. de b., 2 w.c., 2 terrasses. Garage, terrain planté 1.800 m². Avec comptant + rente viagère sur une personne, à discuter. Ecr. s/n° 6.105 le *Monde* Pub. 5, *rue des Italiens, 75009 Paris.*

LOIRET
LUXUEUSE FERME aménagée *sur 25 ha*, possibilité augmenter superficie jusqu'à 40 hectares. Etang. Possibilité location chasse 160 ha attenant - *Ecrire* HAVAS MONTARGIS n° 200.279.

AU CŒUR DES CÉVENNES
en bordure de rivière, avec 100 m., de berge, part. vend
ANCIENNE AUBERGE
de 19 ch., 4.000 m² terrain
IDÉALE PÊCHE, NATATION
3 km d'Anduze. Tél. 583-36-52.

NEAUPHLE-LE-CHATEAU
36 km Ouest PARIS. Ppté 16.000 m², mais. 10 p., cft, panorama. C.I. RAYNAUD, 32, av. de l'Opéra, Paris, 742-68-34.

TROUVILLE, 16 km, s/colline boisée, mic.-cl., fermette authentique (colombage), 5 pces, conf. Parc 3.200 m² - 531-51-10.

NOGENT près Bois et RER. Ppté 5/6 p. s/magnif. terr. 1.200 m av. dép. 2.100.000 F. 808-56-67.

TOURAINE
AMBOISE. Ravissante maison d'artiste. Partie fin Renaissance et dix-huit. Beau parc 1.000 m², clos de murs. Superf. hab. 230 m². Entrée, Bibliothèque av. boiseries. Salon 60 m² av. cheminée. Mezzanine. S. à manger 30 m² av. cheminée. Cuis. équipée 30 m², 3 chbres, 2 s. bains. Prix : 1.100.000 F.

18 km TOURS. Sup. MOULIN, magnif. restauré. Bât. principal : gde entrée. Salon 50 m² av. cheminée. S. à manger 35 m² av. cheminée. Bureau 22 m². Cuis. équipée tout en merisier 35 m², 7 ch. 2 splend. s.bains. Douches. 2 w.-c. Chauf. propane. Isolation très poussée. Nomb. autres bâtiments. Parfait état. L'ensemble s/6,5 ha, bordé par rivière. Affaire exc. Prix : 1.600.000 F.

10 km Nord TOURS. Belle prop. ancienne. Restaurée s/1.630 m². Séj. 70 m². Cheminée. Cuis. équipée. 3 ch. Bains. W.-C. Splend. bât. attenant av. 1 ch. Douche. Salle de billard 50 m². Gd garage.
Prix : 1.100.000 F.
AGENCE AFICO
40, *rue de Bordeaux*.
37000 TOURS.
T. : 05-09-69 (lignes groupées).

domaines

Achète grand DOMAINE
à vocation forestière et chasse, préférence départements 45, 41, 18, 89, 58.
Ecrire Havas PARIS n° 200.280, 146, av. Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

maisons individuelles

Particul. vend MAISON en pierre 4 P. pr. à CAEN (Calv.), bonne exp. tt cft, jardin d'agrément 60 m², gd gar. 54 m², pourrait conv. à ARTISAN. Quart. comm., près lycées, à 1/4 d'heure de la mer et de la forêt. Prix : 300.000 F+F.N. CHAUVIÈRE, 1, r. de l'Ecureuil, 14300 CAEN. Tél. : de 8 h à 14 h, du lundi au vend. (n° 94-81-12, p. 4932).

pavillons

PAVILLON F3
sur terrain 2.000 m²
à 4 km de Pau
(montagne et mer)
PRIX 650.000 F.
Le soir, après 18 heures.
Téléphone (59) 32-54-00.

91-CHAMPLAN
15 min. Paris autor. Sud, gare à 7 min., à vdre 2 maisons 400 m² habit. sur 1.600 m² terr.
Prix : 850.000 F.
Tél. : 870-23-43.
Répondeur si absents.

MASSY *sur* 564 m² (2 lots) coquet pavillon 3 pièces, garage sous-sol, jardin. Px 640.000 F PESCHARD 666-00-27.

villas

VILLAS (93)
LIVRY-GARGAN
AULNAY-es-BOIS
Choix de belles VILLAS MODERNES de QUALITÉ.
LIVRY-GARGAN s/720 m² jard. très belle villa de plain-pied F 5, séjour double, cheminée centrale, 3 chbres avec studio *indépendant en fond de jardin*
900 000 F.
AULNAY-sous-BOIS Villa 6 chbres, salon, s. à manger gde classe, beau jardin 430 m.
850 000 F.
LIVRY-GARGAN Jardin 500 m² style Louis XV très belle chbre, *salon 40 m², terrasse.*
1 220 000 F.
IMMOBILIÈRE Victor-Hugo, 26, avenue Victor-Hugo 93320 Pavillons-sous-Bois.
Téléphone : 848-54-55.

maisons de campagne

LOZÈRE (Sud-Est), village fortifié (7 Km de Villefort), à vendre maison à restaurer (216 m² + 2 cours).
Ecrire : MAILLARD, 76, rue de la Verrerie, 75004 PARIS.

Maison, pleine de charme. Sit. except. Site protégé en bordure *forêt (150 km Paris) dans collines du Perche.* Au r.-de-ch. : séj. poutres appar., 2 ch. dont une avec four à pain + W.C., 1 cellier, 1 atel. + 1 gar., 1 ch. au prem. avec grenier aménag. Surf. tot. : 250 m² env. 3 ha de terr. avec comm., châtaign. + jard. (*groseill., cens., frais.*) avec fruits. Prix 550.000 F. Tél. 288-53-91.

HAUTE-GARONNE, 12 km, L'Isle en Dodon, maison de caractère rénovée, 2 ch., séjour, cuisine, s. de bains, w.-c. + dépendances (belle vue). Prix 250.000 F. Tél. : (62) 65-33-69. Écrire M. Foucault, 32420 Gaujan.

fermettes

FERME GRANDS BATIMENTS
à colombages du PAYS D'AUGE, 50 *ha près*. LIBRE C.I. RAYNAUD, 32, avenue de l'Opéra. PARIS 742-68-34.

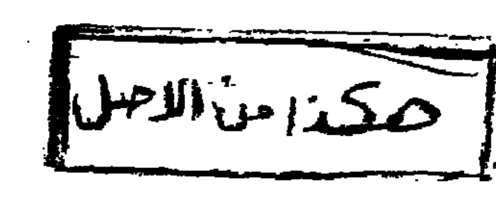
manoirs

NIÈVRE Manoir XVIe S., avec chapelle, 15 km Nevers, grand conf., piscine, sur 3 ha de parc. Prix : 1.340.000 F. STÉ BOUZIAT, (86) 67-00-79.

châteaux

1°) GRAND CHATEAU
plus communs importants
pour collectivité, clinique, club
BEAU SITE, PANORAMA.

2°) PETIT CHATEAU
cft, 16 p., parc. 90 km Ouest C.I. RAYNAUD, 32, av. de l'Opéra, PARIS-2e. Téléph. 742-68-34.



CONJONCTURE

La France doit insister auprès de ses partenaires de la C.E.E. sur les risques qu'ils courent en laissant aller les événements

écrit M. Méraud dans son rapport au Conseil économique et social

M. Jacques Delors assistera, ce mardi 7 juillet, au début du débat de conjoncture, qui aura lieu pendant deux jours, au Conseil économique et social. Le ministre de l'économie et des finances interviendra après la présentation par M. Jacques Méraud de son rapport sur la « conjoncture française au deuxième semestre ».

M. Méraud souligne, dans une volumineuse étude, que si reprise il y a d'ici la fin de l'année, celle-ci sera très modérée. L'auteur, qui insiste sur les risques d'une accélération des prix et d'une aggravation du chômage, estime qu'il est important d'obtenir une amélioration de la croissance pour résorber le chômage. Il écrit que les pays membres de la C.E.E. doivent agir collectivement contre la crise.

Une reprise de la production industrielle est probable à l'automne mais devrait être *« très modérée »*, les industries de consommation et le bâtiment *« en étant les seuls moteurs »*, écrit M. Méraud.

Après avoir noté qu'il était peu probable que les investissements — annoncés en baisse sensible par les chefs d'entreprise il y a trois mois — puissent reprendre d'ici la fin de l'année, M. Méraud note, en ce qui concerne l'emploi, que *« les demandes non satisfaites continueront vraisemblablement à augmenter à l'automne 1981 »*, ajoutant que si ces demandes devaient se stabiliser provisoirement elles *« risquaient fort de reprendre leur croissance au début de 1982 »*.

Au chapitre des prix, le rapporteur n'est pas très optimiste : *« Il est probable que les hausses des prix à la consommation s'accentueront quelque peu au deuxième semestre de 1981 »* sans qu'il y ait pour le moment des *« raisons — techniques — sérieuses »* pour que cette accélération *« soit très accusée »*.

● PRIX ALIMENTAIRES : LEGERE AMELIORATION. — *« Les prix des produits agricoles à la production, qui montaient peu depuis plusieurs années et ce jusqu'au milieu de 1980, ont accéléré leur rythme depuis lors. Les perspectives en ce qui les concerne vont plutôt dans le sens d'une hausse légèrement plus soutenue. (...) Il est probable que les prix des produits alimentaires à la consommation augmenteront — et cela dès les prochains mois — au moins aussi fortement qu'en 1980. Sans doute peut-on s'attendre à des hausses légèrement accentuées. »*

● PRIX DES PRODUITS MANUFACTURES : TENSION A LA HAUSSE. — *« Devant l'accroissement des coûts par unité produite, on aurait dû observer une accélération des prix des produits. Mais la récession a dû dissuader de nombreux producteurs de relever leurs prix autant qu'ils l'auraient voulu. Du coup, les résultats d'exploitation se sont détériorés, et les entreprises se sont endettées à des taux devenus, surtout en mai-juin, prohibitifs. Une conjoncture meilleure (...) supprimera le frein à la hausse que constituait la récession. Les entreprises souhaiteront naturellement retrouver une plus grande aisance de trésorerie et surtout des résultats — et par là un autofinancement — plus substantiels. Ces préoccupations les inciteront à relever leurs prix.*

» Le risque de hausse sera d'autant plus grand dans certaines petites entreprises fabriquant des biens de consommation que le relèvement du SMIC intervenu le 1er juin les aura vraisemblablement touchées davantage que les entreprises plus importantes. »

● SERVICES PRIVES ET TARIFS PUBLICS : TENDANCES CONTRADICTOIRES. — Les tarifs des services privés ont augmenté au début de l'année à un rythme supérieur à la hausse des coûts salariaux. *« Il n'y a pas de raisons techniques, malgré la hausse récente du SMIC »*, pour que les augmentations s'accélèrent. En revanche, *« il y a tout lieu de penser que par suite de certains ajournements »* les hausses des tarifs publics soient plus fortes au deuxième semestre qu'au premier.

ÉCHANGES EXTÉRIEURS : gare aux importations.

M. Méraud estime qu'*« aucune détérioration sensible »* de notre balance commerciale ne devrait se produire.

« Dans l'industrie, les opinions des chefs d'entreprise sur l'état des carnets étrangers se sont améliorées au cours des cinq premiers mois de 1981. Cependant, ces carnets ne sont pas très garnis et, si la situation conjoncturelle de nos principaux partenaires ne se dégrade plus guère, on ne peut pas parler pour le moment d'une véritable reprise de l'expansion, chez la plupart d'entre eux, sauf les Etats-Unis et le Japon. Il ne faut donc s'attendre qu'à une augmentation modérée du volume de nos ventes de produits industriels à l'automne. »

Côté importation, *« le risque principal au deuxième semestre 1981 — estimé à la lumière des comportements passés — est celui d'une reprise trop rapide de la croissance de certains de nos achats de biens de consommation non alimentaires, sous l'effet de la plus grande fermeté de la demande intérieure française. Un autre risque, non négligeable, pourrait provenir de la reprise de nos achats de produits énergétiques, et notamment de pétrole, qui ont à tel point diminué depuis plus de vingt mois qu'il semble difficile qu'ils restent longtemps au faible niveau actuel »*.

La balance des paiements courants ne devrait pas non plus se détériorer, *« l'évolution de nos échanges en matière de tourisme et même de nos grands travaux à l'étranger ne devant pas se montrer moins bonne qu'auparavant dans le proche avenir. En revanche, les mouvements de capitaux pourraient rester quelque temps un élément de fragilité de notre balance des comptes extérieurs »*.

Arrivé au terme de cette analyse, M. Méraud met en garde les responsables de la politique économique : *« Ces perspectives présentent des éléments négatifs qui appellent des actions correctrices. D'autre part, au-delà du deuxième semestre 1981, les risques d'une évolution défavorable de nombreux aspects de notre situation économique et sociale exigent, selon le Conseil économique et social, la mise en place prochaine d'un ensemble cohérent de mesures. »*

Le rapporteur s'inquiète de la situation des entreprises *(« Il ne faudrait pas que la solution de ce problème* [de trésorerie] *soit cherchée dans la hausse des prix »)*, mais aussi de la persistance du chômage. *« La priorité numéro un reste l'emploi. »* Mais M. Méraud mise davantage sur une reprise suffisamment forte de la croissance économique que sur la réduction et l'aménagement du temps du travail, qui ne doivent *« être regardés ni comme un épouvantail ni comme la panacée »*. Mais qui ne pourra *« résoudre que très partiellement le problème du chômage actuel »*.

M. Méraud manifeste d'autres réserves vis-à-vis de la réduction du temps de travail : *« A l'objectif d'un accroissement de l'embauche se mêle, en l'occurrence, la recherche d'un plus grand épanouissement des travailleurs — surtout de ceux dont les tâches sont actuellement pénibles à divers titres — et d'un meilleur équilibre entre travail et temps libre. Mais ce double objectif ne saurait être atteint au prix d'une hausse des coûts de production qui, entraînant une hausse excessive de nos prix de vente et une baisse de notre compétitivité, se retournerait à terme contre l'emploi et le niveau de vie des travailleurs eux-mêmes. Il faut donc chercher des solutions qui compensent la réduction de la durée du travail par un accroissement de la productivité globale, c'est-à-dire en particulier par une meilleure utilisation des équipements ; si cette compensation ne peut être que partielle, il faudrait n'envisager qu'une compensation salariale partielle. »*

Le soutien de la demande intérieure

Après avoir suggéré diverses mesures évitant qu'une reprise de la croissance économique ne se heurte rapidement à des *« goulets »* (formation professionnelle, mobilité géographique favorisée par des facilités en matière de logement, réduction des obstacles législatifs à l'embauche...) M. Méraud écrit : *« La réalisation d'une croissance plus forte nécessite un soutien suffisant de la demande intérieure, dont les modalités doivent peser le moins possible sur nos coûts. L'action par le budget de l'Etat est de ce point de vue la plus souhaitable, compte tenu de ce que le déficit budgétaire français est l'un des plus faibles du monde (...) Ainsi, les mesures budgétaires prises en juin 1981 en faveur de certaines catégories sociales ont-elles été opportunes. D'autres pourraient être prises pour soutenir la demande des ménages ou l'investissement public ou privé, si la reprise de la production se révélait insuffisante à l'automne. »*

Après avoir attiré l'attention sur la *« situation de sous-consommation forcée »* d'un grand nombre de familles nombreuses, sur la situation aussi des agriculteurs, M. Méraud se prononce pour le maintien du pouvoir d'achat. Le rapport note : *« Le Conseil économique et social émet le vœu que soit poursuivie la revalorisation prioritaire des salaires les plus bas, l'évolution des autres salaires garantissant au moins à leurs titulaires le maintien de leur pouvoir d'achat. »*

Contradiction ? *« Cette perspective*, ajoute aussitôt le rapport, *suppose que soit suffisamment maîtrisée l'évolution de nos prix et nos revenus (...) Etant donné (...) le grave risque actuel de réamorçage d'une spirale inflationniste prix-salaires, il y aurait lieu de mettre en place le plus tôt possible, une procédure de réflexion, au niveau national, notamment dans le cadre du Plan.*

» D'une façon plus générale il y aura lieu, si l'on veut éviter le risque de graves dérapages inflationnistes, d'établir (...) une relation plus étroite entre les étapes du progrès social et celles de l'évolution économique, avec le réalisme et la progressivité nécessaires. »

« Le soutien de la demande intérieure n'aura des lendemains durables que si l'investissement se développe. »

M. Ménaud conclut : *« C'est bien en définitive sur le plan international que se trouve l'une des clefs du problème actuellement prioritaire pour la France : celui de l'emploi. Il n'y aura pas en effet de reprise vraiment durable de la croissance française si la France veut s'engager seule dans cette voie. La France doit insister auprès de ses partenaires de la C.E.E. sur la solidarité de fait qui unit les peuples d'Europe et le risque qu'ils courent collectivement en laissant aller les événements sans chercher à en infléchir ensemble le cours. Les initiatives déjà prises en vue d'accroître et de concrétiser cette solidarité — comme le système monétaire européen par exemple — se sont révélées opportunes. Il faut en prendre de nouvelles. »*

● *Les prix de détail ont augmenté de 1 % en juin, selon l'indice calculé pa rla C.G.T.* — Les secteurs les plus touchés ont été l'habitation (+ 1,3 %) et les transports et télécommunications (+ 1,3 %). Selon la C.G.T., le coût de la vie s'est accru de 7,6 % depuis le début de 1981 et de 15,7 % par rapport à juin 1981.

● *Le budget français est un des plus solides dans le monde »*, déclare le chancelier Schmidt. — *« Le budget français est un des plus solides dans le monde »*, a déclaré le lundi 6 juillet le chancelier Schmidt dans une interview à la Hannovershe Allgemeine. Le chômage et l'inflation sont plus élevés en France qu'en R.F.A., a-t-il dit, mais, en ce qui concerne la balance des paiements et le financemet du budget, *« la situation est plus saine en France qu'en R.F.A. »*, estime M. Schmidt. *« On peut donc imaginer que M. Mitterrand pourrait se permettre d'emprunter nettement pls à l'avenir. Il est au reste obligé de le faire s'il veut financer le programme annoncé »*, poursuit le chanceiler, qui, d'autre part, ne voit aucun risque dans la présence de ministres communistes au gouvernement français pour les relations entre Bonn et Paris. — *(A.F.P.)*

SOCIAL

LA NÉGOCIATION SUR LE TEMPS DE TRAVAIL

Le plus dur reste à faire

Les observateurs sociaux ont été suffisamment échaudés, il y a un an, presque jour pour jour, par l'échec des négociations sur l'aménagement et la réduction du temps de travail — jusqu'à la dernière minute, certains syndicats avaient envisagé de signer l'accord proposé par le C.N.P.F., — pour accueillir aujourd'hui avec d'autant plus de prudence le « *protocole d'intention* » qui est en train d'être élaboré par le patronat.

Certes, le C.N.P.F. a fait, au cours de la réunion de lundi (nos dernières éditions datées 7 juillet), des concessions qui peuvent paraître importantes : diminution de la durée hebdomadaire légale de quarante à trente-neuf heures, octroi de quarante heures de congés annuels supplémentaires à ceux qui ne bénéficient que de quatre semaines de vacances et principe de négociations par branches professionnelles. La première disposition satisfait d'abord la C.G.T., qui maintient cependant sa revendication de « *trente-huit heures tout de suite* », la deuxième trouve principalement grâce aux yeux de F.O., qui voit là la généralisation de la cinquième semaine de congés payés, et la troisième contente en particulier la C.F.D.T.

Mais les syndicats ont dû, eux aussi, opérer un recul, en abandonnant le « *préalable des trente-cinq heures* », formellement écarté par le patronat. La semaine de trente-cinq heures n'aura-t-elle été, dès lors, qu'un slogan, quand le gouvernement socialiste affirmait, le 19 juin encore, par la voix de son ministre du travail, qu'elle allait « *dans le sens de l'histoire* », et quand, après la réunion du 22 juin entre les partenaires sociaux, M. Edmond Maire, accusant violemment le C.N.P.F. de jouer la « *politique du blocage* » et de « *saboter l'économie française* », menaçait le patronat de « *conflit ouvert* », si ce dernier refusait le préalable de la semaine des trente-cinq heures d'ici à 1985 ?

Protocole d'intention ou d'accord le 17 juillet, puis ouverture de négociations au niveau des branches professionnelles, puis nouvelle réunion interprofessionnelle nationale pour faire le bilan de ces discussions, enfin saisie du gouvernement et du Parlement pour le vote d'une loi à l'automne : tel est le calendrier prévu aujourd'hui. Mais, déjà, l'établissement et l'adoption du texte, qui sera examiné, le 17 juillet, par les partenaires sociaux, ne se feront pas sans difficulté : en particulier, la notion de créations d'emplois nouveaux que la C.G.C., notamment, désire voir liés à celle de la réduction de la durée du travail, y figurera-t-elle ?

Et quid des « contreparties » à l'abaissement du temps de travail réclamées par le C.N.P.F., comme la libre disposition, pour le patronat, d'un contingent d'heures supplémentaires (combien ?), afin de permettre une utilisation optimale des équipements industriels, comme les compensations pécuniaires, comme, encore, l' « aménagement » du temps de travail dominical et nocturne, auquel la C.F.T.C., qui s'est montrée, de loin, la plus pessimiste après la réunion de lundi, est spécialement opposée, notamment pour ce qui concerne les jeunes et les femmes, comme, enfin, les horaires d'équivalence, en vigueur dans certaines professions, dont la suppression est *demandée par F.O.* ?

Si, pour poursuivre le « déblocage » de la situation amorcé lundi, le protocole du 17 juillet reste suffisamment ouvert, c'est-à-dire vague, pour être accepté par tous, en renvoyant les points litigieux aux négociations par branches professionnelles, le plus dur restera alors à faire, tellement, aussi, les conventions collectives sont disparates. « *Raccrochons-nous aux branches* » : tel semblait être, si l'expression n'était un tantinet familière, le leitmotiv, lundi, des négociateurs pour eux, le protocole ou préparation ne devrait être qu'un « cadre », dont l'adoption pourrait cependant signifier l'ouverture d'un certain dialogue social. Comme le résumait avec justesse M. Henri Krasucki, qui conduisait la délégation de la C.G.T. : « *On n'est pas arrivé, mais on est enfin parti.* » Reste à savoir pour où ?

MICHEL CASTAING.

ÉTRANGER

LA PRÉPARATION DU SOMMET D'OTTAWA

Les Européens ont sensiblement rapproché leurs points de vue sur le langage à tenir aux Américains

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — A deux semaines du sommet économique d'Ottawa, les ministres des finances des Dix ont, le 6 juillet, sensiblement rapproché leurs points de vue sur le langage à tenir aux Américains. Certes, il n'y aura pas de « position en béton » de la C.E.E. face aux Etats-Unis ni davantage de porte-parole commun, mais les attitudes qui seront prises par les Européens présents à Ottawa seront très voisines.

Les Britanniques, comme à l'accoutumée, se sont montrés les plus soucieux de ménager le partenaire américain. A cet égard, la présentation des résultats de la réunion donnée par Sir Geoffres Howe, le chancelier de l'Echiquier, qui, depuis le 1er juillet, préside les travaux des Dix, est révélatrice : il en a gommé — au-delà, semble-t-il, de la réalité — tout commentaire indiquant le souci des Européens de voir les Etats-Unis modifier certains aspects de leur politique.

Ce n'est certes pas une stratégie de l'affrontement que les ministres des finances des Dix viennent de définir, mais ce n'est pas non plus une attitude d'accomodement systématique. Sur un certain nombre de points, ils sont unanimes : ils estiment, avec leur comité monétaire (dont le rapport servait de base à la disecussion) que *« la Communauté se doit de soutenir fermement l'orientation anti-inflationniste de la politique américaine »*. Mais ils constatent que les taux d'intérêt et les taux de change très élevés qui en résultent ont des effets sérieux sur leurs économies, découragent l'investisement productif, alourdisent parfois, dans des proportions dramatiques, le service de la dette publique et alimentent l'inflation. Certes, ajoutent-ils immédiatement — très soucieux de ne pas faire jouer aux Etats-Unis le rôle de bouc-émissaire, — ceci ne suffit pas à expliquer les difficultés rencontrées par les pays membres de la C.E.E.

Trois observations seront faites à Ottawa aux Américains :

● Il n'est pas indispensable de se reposer sur la seule politique monétaire pour lutter contre l'inflation. Il sera suggéré de faire appel davantage à la politique budgétaire : *« Le niveau des taux d'itnréêt peut être abaissé, sans assouplissement de la politique anti-inflationniste, grâce à une réduction substantielle du déficit public »*, précise le Comité monétaire européen.

● Les techniques utilisées pour mettre en œuvre l'actuelle politique monétaire pourraient être assouplies afin d'atténuer les fluctuations soudaines des taux d'intérêt.

● Il est possible de pratiquer des taux d'intérêt élevés et d'éviter ce que M. Delors appelle les *« poussées de fièvre »* des taux de change.

L'idée qu'une dissociation entre taux d'intérêt et taux de change est possible et souhaitable a été développée également par M. Ortoli, vice-président de la Commission et par M. Andreatta, ministre italien du Trésor. Les uns et les autres souhaitent que les Américains renonçant à la politique de quasi-total laissez-faire qui est la leur depuis mars, interviennent à nouveau sur le marché, afin de *« lisser »* les cours du dollar qui en un ans, s'est apprécié de 35 % à 42 % par rapport aux monnaies du S.M.E.). Il conviendrait, souligne M. Ortoli, de maintenir les rapports entre le dollar, le yen et les monnaies du S.M.E. *« des zones de vraisemblance »* que reflètent les situations économiques, commerciales et monétaires relatives des Etats-Unis, du Japon et de la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,7900	5,7930	— 50	— 10	— 95	— 25	— 120	— 10
$ can.	4,8160	4,8220	— 85	— 20	— 180	— 100	— 350	— 200
Yen (100)	2,5320	2,5400	+ 230	+ 290	+ 400	+ 500	+1150	+1250
DM	2,3685	2,3735	+ 100	+ 150	+ 200	+ 250	+ 550	+ 630
Florin	2,1320	2,1360	+ 100	+ 140	+ 180	+ 230	+540	+ 640
F.B. (100)	14,4550	14,4720	+ 140	+ 350	+ 190	+ 400	+ 40	+ 500
F.S.	2,7770	2,7825	+ 200	+ 340	+ 350	+ 410	+ 950	+1050
L (1 000)	4,7660	4,7730	— 360	— 280	— 710	— 570	—1850	—1600
£	11,0500	11,0620	+ 500	+ 630	+ 820	+1000	+1800	+2070

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 1/2	12	12	12 1/2	12 1/4	12 3/4	12 1/4	12 3/4
$ E.-U.	19 3/8	20	18 5/8	18 7/8	18 1/4	18 5/8	17 5/8	18
Florin	11 1/2	12	11 5/8	12 1/8	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4
F.B. (100)	14	17	15 1/2	16 1/4	15 3/4	16 1/2	16	16 3/4
F.S.	5 5/8	6 3/8	9 1/8	9 1/2	9 3/8	9 3/4	9 7/8	10 3/8
L (1 000)	21	25	25	27	25	27	25	27
£	11 1/4	12	12 1/4	12 3/4	12 3/4	13 1/4	13 1/4	14
F. français	23	25	23	25	23	25	20 1/2	21 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



ÉTRANGER

En R.F.A.

Les cinq « sages » préconisent une forte réduction des dépenses sociales

De notre correspondant

Bonn. — Le « conseil des cinq sages », qui, sous la présidence du professeur Sievert, réunit les dirigeants des principaux instituts de recherche économique, vient de présenter un tableau assez sombre de l'économie ouest-allemande. En principe, le conseil publie un rapport annuel en automne, mais il peut aussi, sans l'accord du gouvernement, mettre à tout moment les responsables en garde contre une évolution qui lui paraîtrait dangereuse.

Dans son rapport publié le 6 juillet, le Conseil s'en prend avant tout à l'endettement de l'État. Voulant même limiter la liberté d'action du gouvernement, les Sages proposent des dispositions législatives qui régleraient pour plusieurs années la réduction de la dette. A leurs yeux, le déficit budgétaire devrait être réduit de 35 à 40 milliards de marks d'ici 1985.

Les auteurs du rapport prévoient pour 1981 une « croissance nulle » ou même négative (—1 %). Et le nombre des chômeurs ne pourrait guère se situer en dessous de un million deux cent mille. Aussi les Sages estiment-ils nécessaire de libérer les ressources indipensables pour les investissements productifs, en « consolidant » les dépenses publiques.

Ils s'en prennent à ce sujet aux « illusions » de tous les partis qui, tout en proclamant la nécessité d'économies sérieuses, s'empressent d'ajouter qu'il ne saurait être question de toucher aux mesures sociales dont bénéficient la plupart des couches de la population. Le rapport ne craint pas de dire qu'il ne suffirait pas de couper quelques « excroissances » ou de corriger les abus : les économiquement faibles seront nécessairement touchés, parce qu'ils sont les plus grands bénéficiaires d'un budget social devenu presque incontrôlable.

Le rapport énumère les chapitres budgétaires qui seraient affectés. Pour toutes les aides sociales, depuis les allocations familiales jusqu'aux retraites, en passant par l'assistance au logement, il conviendrait d'envisager une réduction globale. Même les allocations de chômage ne devraient pas être épargnées. Les sages recommandent une hausse des tarifs pour les chemins de fer, la poste, ainsi qu'un alourdissement des impôts sur le fuel. Ils souhaitent un arrêt du recrutement des fonctionnaires, une pause dans la hausse de leurs traitements, et une réduction des subventions publiques à l'agriculture t à la construction.

Les « sages » défendent la politique de la Bundesbank, qui maintient des taux d'intérêt très élevés. A leur avis, c'est le laxisme monétaire qui saperait la confiance internationale dans l'économie allemande et dans sa monnaie. Plus de rigueur budgétaire de la part du gouvernement et plus d'austérité de la part des consommateurs seraient, selon eux, les seuls moyens de revenir plus ou moins vite à des taux d'intérêt acceptables.

Les auteurs du rapport ne sont pas unanimes. L'un des cinq « sages », M. Glastetter, défend un point de vue qui est, en fait, celui des syndicats. Dans une prise de position minoritaire, il s'oppose à une politique considérée par les organisations ouvrières comme un peu trop « reaganiste » et suggère d'accroître les revenus de l'État en imposant de façon plus lourde les catégories les plus favorisées.

JEAN WETZ.

AFFAIRES

La plus grande fusion de l'histoire des États-Unis

Du Pont de Nemours prend le contrôle du deuxième producteur américain de charbon

Le groupe américain Du Pont de Nemours, « numéro quatre » de l'industrie chimique mondiale avec un chiffre d'affaires équivalent à 59 milliards de francs, va absorber la compagnie pétrolière Conoco, neuvième en importance aux États-Unis dans son domaine d'activité principale, mais aussi deuxième du plus gros producteur de charbon des États-Unis. Les états-majors des deux groupes ont signé lundi 6 uillet le contrat de fusion, le « contrat du siècle » outre-Atlantique puisque Du Pont devra décaisser la somme de 7,24 milliards de dollars (42 milliards de francs) pour s'approprier le capital de Conoco.

Aux termes de cet accord, la firme chimique de Wilmington s'est, en effet, engagée à racheter pour 3,01 milliards de dollars (17,46 milliards de francs), soit au prix unitaire de 87,50 dollars, 86 millions d'actions Conoco (40 % du capital). Le reste du capital de la compagnie pétrolière sera acquis par échange de titres (1,6 action Du Pont pour 1 action Conoco) sur la base du dernier cours de bourse de Du Pont (51,21 dollars) le 6 uillet. Le montant de cette dernière transaction atteindra une valeur de 4,32 milliards de dollars (24,5 milliards de francs).

Du Pont aura enfin une option d'achat sur 25,9 millions d'actions Conoco non émises encore, au prix unitaire également de 87,50 dollars.

Ainsi, on attendait Seagram mai sc'est Du Pont qui est arrivé. Si la nouvelle a fait sensation, la fusion des deux géants n'a pas constitué un véritable sujet d'étonnement dans les milieux industriels et financiers.

La direction de Conoco s'était farouchement opposée à la tentative du premier fabricant mondial de spiritueux, le groupe canadien Seagram, de prendre le contrôle de l'affaire, quand ce dernier, fin juin, avait lancé une O.P.A. de 2,55 milliards de dollars (14,5 milliards de francs) sur 40 % des actions Conoco. Depuis une véritable atmosphère de guerre régnait à l'état-major de Conoco, qui s'efforçait par tous les moyens de déjouer le projet ce la firme canadienne. Cities Services, dix-neuvième groupe pétrolier américain, avait été contacté et un projet de fusion avait même été élaboré. Ensemble, Conoco et Cities Services auraient formé la huitième plus grosse compagnie pétrolière des États-Unis. Mais, informé, Seagram avait fait échec au projet en surenchérissant. C'est alors que, dans le plus grand secret, Conoco engageait le 25 juin des pourparlers avec Du Pont.

A peine onze jours auront été nécessaires pour parvenir à un accord. Il est vrai que les avantages de ce mariage ne sont pas négligeables. Depuis longtemps le groupe chimique Du Pont cherchait, vainement, à s'assurer la maîtrise de ses approvisionnements en matières de base issus du pétrole (70 % de sa production).

De son côté, Conoco enregistrait depuis plusieurs mois une sérieuses diminution de ses profits en liaison avec la baisse de la demande de produits pétroliers, baisse encore aggravée par la dépression du marché international ainsi que par une grève de soixante-quinze jours dans ses mines de charbon. Le problème pour ses dirigeants était par conséquent de trouver la meilleure solution pour parvenir à valoriser la production.

Ensemble, Du Pont et Conoco bénéficieront d'une sérieuse réduction de l'incidence des fluctuations de prix de l'énergie et des hydrocarbures, comme le faisait remarquer M. Edward Jefferson, président de Du Pont.

Néanmoins, pour Du Pont, de taille plus modeste que Conoco dont le chiffre d'affaires a dépassé 18 milliards de dollars l'an dernier (plus de 80 milliards de francs), la charge financière représentée par cette opération sera considérable.

Ses profits, en baisse de 24 % en 1980, sont en effet très inférieurs (716 millions de dollars ou 3,08 milliards de francs) à ceux de la compagnie pétrolière (1,02 milliards de dollars ou 4,4 milliards de francs). Pour mener à bien son projet, il va donc lui falloir emprunter 3 milliards de dollars (17,4 milliards de francs) auprès des banques. Mais l'ocacsion était trop belle pour la laisser échapper et valait bien ce sacrifice financier.

Dans les milieux financiers américains, on fait cependant valoir qu'au-delà de l'intérêt purement industriel de cette affaire, cette opération donne un nouvel éclairage à l'hostilité manifestée contre les intérêts canadiens.

Le climat des relations économiques entre les États-Unis et le Canada est en effet défavorablement affecté par la mise en œuvre au Canada d'une politique visant à canadianiser les sociétés pétrolières opérant dans le pays. Conoco, comme les autres a été frappée par cette politique et obligée récemment de revendre ses intérêts.

A. D.

Une fusée à trois étages

(Suite de la première page.)

Certes, les modalités pratiques de certaines nationalisations et les restructurations qui en découleront, nécessiteront un certain laps de temps et s'étaleront sur un ou deux ans. Mais dans l'esprit de M. Mitterrand, leurs principes et les actes législatifs devront être posés d'ici la fin de l'automne.

« Le dossier des nationalisations se présente comme une fusée à trois étages. » Pour simplifier, on a opéré à l'Elysée une distinction entre trois types d'entreprises : celles qui sont concernées parce qu'elles relèvent d'un secteur nationalisable (sidérurgie, armement, crédit) ; les cinq groupes dont l'actionnariat est très diffus (Saint-Gobain, Rhône-Poulenc, Pechiney-Ugine-Kuhlmann, C.G.E. et Thomson) ; les trois entreprises ayant des liens particuliers avec des firmes étrangères (C.I.I.-Honeywell-Bull, I.T.T.-France, Roussel-Uclaf).

Les textes de la nationalisation des trois secteurs et des cinq groupes pourraient être déposés à l'Assemblée dès la session d'octobre. Dans les prochains jours, le gouvernement va mettre en place une structure chargée d'élaborer ces textes. Les modalités des opérations seront mises sur pied par les divers ministres intéressés, notamment MM. Dreyfus, et Delors. M. Le Garrec, secrétaire d'État auprès du premier ministre, coordonnerait le tout, l'Elysée ayant bien évidemment un rôle majeur d'arbitrage.

La sidérurgie (Sacilor et Usinor), l'armement et le crédit seront donc totalement nationalisés. Il ne manque pas de voix au P.S. pour regretter, avec une ironie amère, la nationalisation de la sidérurgie et de ses pertes considérables. Mais « on ne peut pas faire autrement ». Il est donc vraisemblable que l'État cherchera par le biais, par exemple, d'une consolidation de ses très importantes créances sur les entreprises concernées, à indemniser au minimum un capital qui a « failli à sa mission ».

Dans l'armement, si le sort de Dassault ne pose guère de problèmes, le cas de Matra et de Thomson n'est pas réglé. Une des idées consisterait à nationaliser les branches « armement et espace » de Matra pour les apporter par la suite à la SNIAS. Une convention pourrait être conçue avec Matra afin que le montant de l'indemnisation soit réinvestie dans les autres activités de l'entreprise — toutes peu ou prou déficitaires — et non réservée aux actionnaires de la firme. Quant au secteur armement de Thomson, il sera ipso facto concerné à travers la nationalisation de la firme.

A propos du crédit, le président de la République a tranché ce week-end. Toutes les banques sont touchées, à l'exception, comme il l'a toujours précisé, du secteur mutualiste. En revanche, les petites banques régionales seront concernées. Reste le cas des holdings financiers. Eux aussi seraient nationalisés, mais l'engagement serait pris de ne pas procéder à des « nationalisations rampantes ». Un inventaire serait donc fait des participations industrielles détenues par les établissements financiers. Bon nombre d'entre elles pourraient être alors rétrocédées au secteur privé ou coopératif.

Le premier ministre, tout en précisant que les cinq grands groupes — Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, P.U.K., C.G.E., Thomson — seront nationalisés, resterait plus vague quant aux méthodes. Toutes ces dernières semaines, un débat s'est ouvert, jusque et y compris à l'intérieur du gouvernement, sur les modalités de ces opérations. Si personne ne remet en cause la nécessité de prendre le contrôle des groupes industriels concernés d'aucuns se demandent s'il n'est pas plus habile que l'État prenne d'abord des participations majoritaires dans certains groupes, plutôt que de les nationaliser à 100 %. Deux arguments sont avancés par les tenants de cette solution : leur moindre coût pour la collectivité et les répercussions sur la communauté internationale. Pourtant, à l'Elysée, on ne semble pas entièrement convaincre par cette façon d'aborder le problème. Autant pour une question de principe — depuis des années, il était prévu une nationalisation à 100 % des groupes concernés — que pour des raisons sociales (les syndicats sont très attachés à l'extension des droits des travailleurs dans les entreprises concernées) et politiques.

Les militants, comme les nouveaux élus du P.S. à l'Assemblée, sont peu familiarisés avec le monde industriel et financier, et des montages trop subtils risquent d'être mal reçus. Apparemment, le débat reste uovert sur ces questions, tout comme pour le sort des trois entreprises à forte praticipation étrangère.

Le cas de C.I.I.-Honeywell-Bull où le groupe américain Honeywell détient 47 % ; d'I.T.T.-France — devenu une coquille à demi-vide ; de Roussel-Uclaf, étroitement imbriqué au sein du groupe allemand Hoecht qui possède la majorité de son capital, demandera vraisemblablement plus de temps. La religion du gouvernement n'est pas faite, la situation de ces entreprises ayant considérablement évoluée depuis leur inscription sur la liste des nationalisables. Des négociations edvraient s'engager assez rapidement avec les groupes értangers intéressés afin d'étudier les conditions de la cession, ou du maintien, de leurs intérêts dans les entreprises concernées.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

● *La Fédération des médecins de France approuve les hausses de tarifs médicaux.* — Le conseil de la Fédération des médecins de France (F.M.F.) réuni ce dernier week-end à Paris a approuvé la signature de l'avenant tarifaire, conclu le 25 juin, entre les représentants des Caisses nationales d'assurance-maladie et ceux des syndicats de praticiens signataires de la convention 1980 (le Monde des 26 et 27 juin). La F.M.F. estime que cette convention a permis « une approche globale » de la politique de santé et s'est prononcée pour le maintien du secteur optionnel des honoraires libres — auquel la Confédération des syndicats médicaux français s'est toujours opposée.

TIERS-MONDE

Un entretien avec M. Jean-Pierre Cot

(Suite de la première page.)

— Comment situer vos attributions par rapport à celles de M. Claude Cheysson, chargé des relations extérieures ?

— J'exerce mes attributions à l'intérieur d'un cadre défini par M. Cheysson, auprès duquel je suis ministre délégué. C'est lui qui fixe les orientations principales et nous travaillons en liaison très étroite, ce qui garantit l'unité de la politique extérieure de la France. M. Cheysson et moi-même, nous nous rencontrons deux ou trois fois par semaine. J'insiste néanmoins sur le fait que les services administratifs de la rue Monsieur (2) conservent, sous mon autorité, leur entière identité.

— Procédez-vous également à des consultations régulières et formelles avec M. Guy Penne, conseiller du président de la République pour les affaires africaines ?

— Sous ma présidence a lieu chaque vendredi une réunion au Quai d'Orsay avec M. Penne ainsi qu'avec les représentants des cabinets de chacun des ministres intéressés aux affaires africaines.

— Que faut-il penser des bruits qui font état de la création éventuelle d'une agence de coopération ?

— Il ne s'agit pas de bruits, mais d'un projet dont l'exécution exigera du temps. M. Stephane Hessel travaille à la rédaction d'un rapport consacré à l'étude de ce projet qui vise à la mise en œuvre d'une politique mondiale, faisant table rase de toutes les divisions géographiques.

— Songez-vous à une relance du trilogue ?

— Le trilogue n'est pas une mauvaise idée. Mais, comme ce fut souvent le cas avec M. Giscard d'Estaing, cette idée est restée sans effet pratique. Il me semble en tout cas inutile d'envisager la moindre relance aussi longtemps que nous n'aurons pas les moyens de lui donner un contenu réel. Mon intention est plutôt de procéder en utilisant les cadres existants, comme la conférence sur les pays moins avancés, et surtout de multiplier les accords bilatéraux.

— Envisagez-vous de faire adopter des mesures qui soient de nature à favoriser une stabilisation des cours des matières premières ?

— J'y suis d'autant plus favorable que le Stabex (3) s'effondre et que la seule manière d'y porter réellement remède est de hâter la conclusion d'accords multilatéraux pour chaque produit intéressé.

— Quels dossiers avez-vous l'intention de défendre particulièrement à la conférence sur les pays les moins avancés prévue en septembre prochain à Paris ?

— Je ne négligerai aucun effort qui soit susceptible d'améliorer le sort des trente et un pays en question. Ce qui ne sera pas aisé, car la convocation de cette conférence a été improvisée et ses conclusions souffriront nécessairement de cette préparation insuffisante.

— Avez-vous déjà été saisi par certains dirigeants africains de demandes de révision des accords de coopération conclus avec la France ?

— Non, par aucun d'entre eux.

Le développement autocentré

— Pensez-vous qu'il soit utile d'envisager un processus de révision de l'ensemble des accords ?

— Les engagements pris antérieurement seront tenus. J'exclus une procédure de révision générale — étant entendu que l'inflexion de la politique française en Afrique se traduira par des aménagements permettant à la notion de développement autocentré de s'affirmer.

— Qu'entendez-vous exactement par développement autocentré ?

— Le développement autocentré est destiné à renforcer la capacité des États à faire face par leurs propres moyens à leurs difficultés — notamment dans le domaine alimentaire. En dépit des pressions du marché international, il faut que le tiers-monde puisse élaborer un modèle de développement qui assure d'abord l'essentiel des besoins locaux.

— Estimez-vous opportun d'associer les organisations non gouvernementales (O.N.G.) à l'effort de coopération et de développement déployé par le gouvernement de M. Mauroy ?

— C'est évident, car les animateurs des O.N.G. détiennent un formidable potentiel de connaissances, d'expériences, d'enthousiasme, inutilisé. Il faut mettre ce potentiel au service du développement du tiers-monde. Or le budget français d'aide aux O.N.G. est ridiculement faible comparé à celui de la Suède ou des États-Unis, par exemple. J'entends donc rééquilibrer le budget de mon ministère en majorant fortement le soutien financier accordé à ces organisations. Celles-ci nous aideront à atteindre directement des communautés de base, à prendre en charge sans intermédiaire tel ou tel projet de développement. (Le Monde daté 5-6 juillet.)

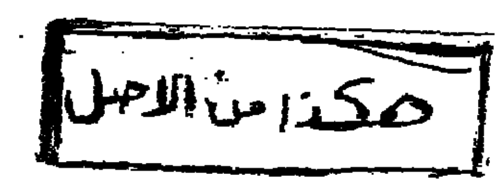
— Considérez-vous que l'opinion publique est plutôt favorable, ou non, à la politique française de coopération ? Si non, quelles mesures préconisez-vous pour intéresser davantage les Français au tiers-monde ?

— Les jeunes ont mieux compris que leurs aînés combien la générosité à l'égard du tiers-monde s'identifiait à l'intérêt bien compris de la France...

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

(2) Siège du ministère de la coopération et du développement.
(3) Mécanisme de stabilisation des recettes d'exportation de certains produits des pays d'Afrique et des Caraïbes associés à la C.E.E.





ÉNERGIE

LA CRISE ENTRE PARIS ET MEXICO

Une illustration du fonctionnement aberrant du marché pétrolier

MM. Cheysson et Dreyfus, respectivement ministres des relations extérieures et de l'industrie, devaient recevoir, ce mardi 7 juillet, l'ambassadeur du Mexique à Paris, M. Flores La Pena, à propos de la récente détérioration des relations économiques entre les deux pays.

La C.F.P., à l'origine de la crise par sa décision de suspendre ses achats de pétrole mexicain, aurait proposé à la PEMEX de rediscuter le contrat. Tant à Paris qu'à Mexico, la volonté semble être de dédramatiser une situation provoquée par l'évolution du marché pétrolier.

La compagnie pétrolière Sun Oil, onzième société américaine d'hydrocarbures, vient de décider de suspendre ses achats de pétrole au Mexique et en Libye. Elle envisage également de renoncer à enlever du brut en Algérie et au Nigéria. De son côté, la société allemande Veba a réduit sa demande de pétrole soviétique, jugé par elle « *trop cher* ».

Devant cette succession de défaillances des compagnies occidentales, les pays exportateurs de pétrole s'alarment. Après la vive réaction du Mexique à l'encontre de la France (*le Monde* du 7 juillet), le ministre des Emirats arabes unis, M. Al Otaiba, a, le 6 juillet, menacé de placer sur une « *liste noire* » les sociétés qui, « *sous prétexte de prix trop élevés, ne respecteraient pas les engagements conclus avec certains pays de l'OPEP* ».

La presse mexicaine, comme l'Algérie, ont raison dans les circonstaces actuelles de souligner que les pays consommateurs privilégient le court terme au long terme. Encore faut-il situer l'utilisation par les compagnies pétrolières des clauses contractuelles leur permettant de se dégager momentanément de leurs obligations d'enlèvement de brut dans le contexte du marché mondial.

La situation actuelle résulte à la fois de la trop forte hausse des prix des années 1979-1980 et de l'incapacité dans laquelle s'est trouvée l'OPEP de maîtriser ces augmentations et de présenter un front uni.

Effet de la révolution iranienne, le renchérissement du brut a commencé à la fin du premier trimestre de 1979. Depuis lors, le cours moyen du baril d'« or noir » est passé de 12.7 dollars à quelque 35 dollars, soit un presque triplement. Si les hausses de 1979 étaient justifiées par une compression importante de l'offre, la poursuite de ces augmentations en 1980 était moins compréhensible, alors que le marché était équilibré, voire excédentaire, une tendance que le conflit irako-iranien n'a pas renversé. A ce moment-là, ce sont les pays les plus en pointe de l'OPEP, suivis par la quasi totalité des pays exportateurs non membres de l'Organisation (comme le Mexique, mais aussi la Grande-Bretagne et la Norvège) qui privilégiaient le court terme au long terme.

Les conséquences ne se sont pas fait attendre. La corrélation entre marasme économique et prix du brut a été trop évidente en 1975 comme en 1980 pour que l'on n'attribue pas au moins partiellement aux producteurs de pétrole certaines des difficultés actuelles des pays industrialisés. Quant à la demande de brut, elle a très fortement chuté (l'OPEP, qui produisait plus de 30 millions de barils par jour, il y a deux ans, n'en extrait plus désormais que 22).

Dans de telles conditions, une réduction « *naturelle* » et équitable pour tous les membres de la production serait intervenue si la hiérarchie des prix ded l'OPEP était cohérente. Mais alors que le marché accepte une prime de qualité et de fret (selon l'éloignement des pays consommateurs) de l'ordre de 3 dollars, il y a actuellement une amplitude de 10 dollars entre les pétroles les moins chers (le lourd d'Arabie Saoudite) et les plus chers (les légers africains). Quiconque dispose principalement de pétrole brut cher est donc contraint de vendre les produits qu'il en tire à perte.

La situation actuelle est ainsi le reflet de l'aberration des relations entre producteurs et consommateurs. Alors que dans quelques mois ou quelques années la tendance renversée sera de nouveau favorable aux premiers, les pays industrialisés mettront-ils à profit le répit dont ils disposent pour tenter de promouvoir par le dialogue un développement plus harmonieux du marché pétrolier ?

BRUNO DETHOMAS.

● PRECISION. — M. J.-C. Morel, directeur général à la Commission des Communautés européennes, s'étonne, dans une lettre qu'il vient de nous adresser, que M. Hornsby ait pu écrire dans un article publié dans notre supplément « Europa » du 2 juin 1981 que, « *dans la plupart des cas* », les hauts fonctionnaires de la Commission de Bruxelles sont en détachement de fonctions publique nationales. En fait, précise-t-il, 75 % d'entre eux sont ce que M. Hornsby appelle des « eurocrates de carrière ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LES PILES WONDER

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 28 juin 1981, a approuvé les comptes de l'exercice social 1980 qui se traduisait par un bénéfice net de 10 millions de francs.

Le chiffre d'affaires hors-taxes de 1980 est de 597,7 millions contre 506 millions de francs en 1979, soit une progression de 18,1 %. En France, les ventes progressent de 10 % et, à l'exportation, de 36 % par suite d'importantes ventes d'équipements, de matières premières et de produits finis.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est en progression de 15,2 % et atteint 786 millions de francs.

L'amélioration de la productivité ainsi que la liberté des prix ont permis, dans un marché très concurrentiel, de dégager un bénéfice d'exploitation de 8 millions de francs, en progression de 7.7 % par rapport à celui de 1979.

Des profits exceptionnels ou sur exercices antérieurs ainsi que la réintégration pour 12,3 millions de la provision pour hausse des prix de 1974, compensée en partie par une nouvelle dotation pour 8,3 millions, permettent de dégager un bénéfice net de 10 millions de francs.

La marge brute d'autofinancement est de 22,2 millions contre 23 millions en 1979.

Le début de l'exercice 1981 a été marqué par un renforcement de la concurrence dans un marché en stagnation et le chiffre d'affaires H.T. au 31 mai 1981, déduction faite des ventes d'équipements en Afrique, est de 207 millions contre 221 en 1980. L'assemblée générale ordinaire, sur proposition du conseil, a décidé de ne pas distribuer de dividende et de consentir cet effort pour améliorer les possibilités d'autofinancement de la Société.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire qui a autorisé le Conseil d'administration, dans le cadre de la loi du 24 octobre 1980 concernant l'actionnariat des salariés, à procéder à une augmentation du capital social de 803 900 francs par la création de 8 039 actions de 100 francs de valeur nominale. Le Conseil d'administration ne pourra user des pouvoirs qui lui sont conférés que si préalablement il a été constaté la promulgation avant le 31 janvier 1982, de dispositions légales ayant pour effet de supprimer la limitation de vote prévue par les articles 193 et 378 de la loi du 24 juillet 1966 ou de remplacer celle-ci par une limite fixée à un pourcentage égal au moins à 5 % des droits de vote attachés au capital.

Crouzet®

L'assemblée générale ordinaire de Crouzet S.A., réunie le 23 juin 1981 sous la présidence de M. Roger Champt, a approuvé les comptes et les résultats qui font apparaître un bénéfice net de 29 132 000 F contre 20 109 000 F à fin 1979 ; ce résultat inclut une plus-value de cession exceptionnelle d'un montant net d'impôts de l'ordre de 5,5 millions de francs.

L'assemblée a décidé la distribution, à compter du 6 juillet 1981, d'un dividende net de 5,10 F assorti d'un avoir fiscal de 2,55 F portant le revenu global à 7,65 F par action contre 6,75 F l'année précédente.

Le chiffre d'affaires réalisé en 1980 par Crouzet S.A. s'élève à 874 500 000 F (+ 24,4 %). Au niveau du groupe, les ventes se sont élevées à 1 207 100 000 F (+ 22,8 %) et le résultat, qui inclut la consolidation par mise en équivalence de Sfena et de SV2, a atteint 34 715 000 F, soit un accroissement de près de 12 %.

En commentant l'année 1980, le président a d'abord indiqué que malgré le net ralentissement de la croissance économique dans les principaux pays industrialisés, tous les secteurs de Crouzet ont contribué à l'évolution des ventes et que les exportations directes et indirectes ont représenté 44 % du chiffre d'affaires de la société mère ; l'effort d'investissement a été poursuivi, notamment dans le domaine de la recherche. Il a ensuite rappelé que l'exercice 1980 a été l'aboutissement des négociations qui ont conduit au rapprochement avec Sfena, opération approuvée par l'assemblée générale des actionnaires de Crouzet du 14 avril 1981. Le nouveau groupe ainsi constitué représentera cette année une entité économique diversifiée de près de 2,4 milliards de francs de chiffre d'affaires.

Les perspectives de l'exercice en cours ont ensuite été évoquées. Le niveau d'activité enregistré, au cours des cinq premiers mois reste élevé dans les secteurs aéronautique, spatial, transports et télécommunications, bien que les chiffres ne reflètent pas totalement l'évolution de ces activités en raison du rythme de facturations propres à ces marchés. Pour les secteurs liés, soit à l'investissement ou aux biens intermédiaires, soit à la consommation, les premiers résultats enregistrés témoignent d'un environnement économique particulièrement difficile. Le président a tenu à préciser que la politique de diversification pratiquée chez Crouzet depuis de nombreuses années doit permettre notamment de créer un équilibre entre des activités soumises à des aléas conjoncturels différents. Dans ce contexte et en l'absence de toute amélioration économique, la progression du chiffre d'affaires en 1981 pourrait être de l'ordre de 10 %. L'effort d'investissement sera maintenu.

L'assemblée générale a adopté les modifications du conseil d'administration qui lui étaient proposées. Faisant suite au départ de MM. Bourguignon et Jozan et de la Sofirem, deux postes d'administrateur ont été confiés à l'Etat français et un à la S.N.I.A.S. qui seront représentés, respectivement par MM. Brunet, Dario et Millara. M. Pagnard, président de Sfena, a également été nommé administrateur de Crouzet.

Une assemblée générale extraordinaire, tenue ce même jour, a approuvé une augmentation de capital réservée aux salariés de Crouzet dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise. Le capital social est ainsi porté à 106 316 550 F divisé en 2 126 331 actions de 50 F de nominal. L'Etat français, la S.N.I.A.S. et la Caisse des dépôts et consignations conservent une participation de 33,40 % du nouveau capital à la suite du rachat en Bourse des actions nécessaires.

COPAREX

L'assemblée générale des actionnaires réunie le 25 juin 1981 sous la présidence de M. Jean-Noël Mathieu a approuvé les comptes de l'exercice 1980 qui se soldent par un bénéfice net de 16 281 404,23 F. Compte tenu du paiement d'un précompte mobilier de 2 767 000 F, un montant de 9 067 000 F a été affecté à la distribution du dividende. L'assemblée a fixé le dividende à 10,50 F net par action auquel s'ajoute un avoir fiscal de 5,25 F, ce qui représente un revenu global de 15,75 F. En 1980, le capital social avait été porté à 60 millions de francs par incorporation de 7,5 millions de francs prélevés sur les réserves et deux actions nouvelles au nominal de 100 F ont été délivrées en échange d'une action ancienne de 175 F. Le dividende ainsi versé au titre de l'exercice 1980 se trouve en augmentation de 13,5 % sur celui de l'an passé.

Les comptes présentés à l'assemblée font apparaître pour l'exercice 1980 un chiffre d'affaires consolidé de 121 millions de francs contre 76 millions de francs l'année précédente. Le bénéfice net consolidé s'établit à 16,4 millions de francs (contre 10,8 millions de francs en 1979) après dotation de 49,3 millions de francs aux amortissements et provisions (34,8 millions de francs en 1979). Le fonds de roulement consolidé était au 31 décembre 1980 de 34 millions de francs, en diminution de 9 millions de francs par rapport à l'année précédente.

Une assemblée générale extraordinaire, tenue à l'issue de l'assemblée ordinaire, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant maximum de 21 600 F par l'émission d'actions de 100 F pour procéder à une distribution d'actions en faveur des salariés de la société par application des dispositions de la loi n° 80-834 du 24 octobre 1980.

Damart serviposte

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue à Roubaix le 25 juin 1981, a approuvé les comptes de l'exercice 1980 qui font ressortir, au niveau du groupe, un bénéfice net de 50, 74 millions de francs, en progression de 30,27 % sur 1980.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 22 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 11 F, ce qui correspond à un dividende global de 33 F. Ce dividende est en progression de 26 % sur celui de l'année 1980, qui avait été de 17,50 F net et de 26,25 F avoir fiscal compris.

La mise en paiement sera effectuée à partir du 15 juillet 1981 contre remise du coupon n° 6.

L'assemblée générale extraordinaire réunie à l'issue de l'assemblée générale ordinaire a adopté la résolution relative à la distribution d'actions en faveur des salariés de la société et de ses deux filiales, Belmart et Despature et Fils S.A. Cette distribution sera réalisée par augmentation du capital dans la limite maximum de 244 600 F au moyen de la création d'un nombre maximum de 4 892 actions.

Le réseau commercial s'est enrichi d'un nouveau centre-conseil, ouvert à Angers le 7 avril 1981.

La progression des ventes, au 30 juin 1981, devrait être d'environ 11 % par rapport au premier semestre 1980, (soit de 48 % par rapport au premier semestre 1979).

Toutefois, compte tenu de l'importance des ventes des derniers mois de l'exercice, cette évolution ne peut être extrapolée pour apprécier le chiffre d'affaires prévisible de l'année 1981.

Si au cours du deuxième semestre une relance de la consommation se manifestait, elle serait favorable aux entreprises de distribution et en particulier à Damart, dont les produits sont particulièrement adaptés au problème des économies d'énergie.

COGEDIM

Société anonyme au capital de 90 000 000 de francs

Siège social : 12, rue Roquépine, 75008 Paris. R.C.S. Paris B 632 016 918

L'assemblée générale de COGEDIM s'est tenue le 24 juin 1981.

Les tendances à la reprise du marché immobilier constatées en 1979 ne se sont pas prolongées au cours de l'exercice 1980.

Dans un environnement économique et financier difficile, le montant des placements du groupe COGEDIM, pour lui-même et ses partenaires, a atteint 815 millions de francs contre 1 073 millions de francs en 1979.

Ce montant pour 1980 correspond au « palier de croissance » que s'est fixé la société après la « pointe » de 1979. Il faut lui ajouter le placement de 300 millions de francs réalisé en prestation de services pour le compte d'une autre société.

Le résultat consolidé de COGEDIM et de ses filiales s'établit à 26,8 millions de francs contre 15,4 millions de francs pour l'exercice précédent.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 12 F par action, avoir fiscal compris.

— Avis financiers des sociétés —

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES. EXERCICE 1980



Le collège exerçant les pouvoirs de l'Assemblée Générale des Sociétés du Groupe des Assurances Nationales s'est réuni le 25 juin 1981 sous la présidence de Monsieur Henri LAVAILL, Président de section honoraire au Conseil d'État. Monsieur Guy VERDEIL, Président du Groupe des Assurances Nationales a rendu compte, au nom du Conseil d'Administration, des résultats des opérations du Groupe.

L'ACTIVITÉ ET LE RÉSULTAT

L'activité (primes d'assurance). Le chiffre d'affaires consolidé (primes émises brutes de réassurances) représente 8.094 millions de F, en augmentation de 14,4 % par rapport à 1979.

L'activité totale d'assurance (incluant, outre les filiales intégrées dans les comptes consolidés, des participations prises pour leur quote-part) atteint 8.391 millions de F. Les opérations en France représentent 6.976 millions de F; celles outre-mer et à l'étranger 1.415 millions de F, soit 17 % des primes mondiales du GAN contre 16 % en 1979.

Les charges techniques. Les charges techniques, comprenant les prestations payées et à payer, ainsi que, pour les sociétés Vie et Capitalisation, les charges de provisions mathématiques et la participation des assurés aux bénéfices, s'élèvent à 6.725 millions de F (91 % des primes de l'exercice nettes de réassurances) en augmentation de 16,7 %, plus forte que celle des primes.

Le GAN Incendie Accidents enregistre un net alourdissement de la charge de sinistres, tandis que le GAN Vie et le GAN Capitalisation accroissent à nouveau la participation des assurés qui atteint 20 % des primes.

Le résultat net. L'ensemble des opérations, y compris les produits financiers, enregistrées au compte d'exploitation générale ainsi qu'au compte de pertes et profits dégagent un résultat net de 154 millions de F contre 152 millions de F en 1979.

Le résultat défavorable des opérations Incendie Accidents, plus particulièrement dans le secteur de l'assurance automobile, se trouve compensé par une progression sensible du bénéfice net du GAN Vie ainsi que par une amélioration du résultat d'ensemble des filiales. Les filiales d'assurance étrangères apportent au GAN un résultat net consolidé de 12,5 millions de F contre 4,8 millions de F en 1979

LE BILAN CONSOLIDÉ

Le bilan consolidé du Groupe des Assurances Nationales au 31 décembre 1980 fait ressortir un total de 24.349 millions de F, en augmentation de 3.184 millions par rapport à 1979.

Au passif, les provisions techniques, représentant le montant des engagements envers les assurés, s'élèvent à 20.428 millions de F. La situation nette, avant affectation du résultat, est de 2.119,3 millions de F

LE DIVIDENDE

Le dividende distribué aux actionnaires de la Société Centrale du GAN s'élève à 35.445.000 F. Le dividende par action sera ainsi de 41,70 F auquel s'ajoutera l'impôt payé d'avance au Trésor de 20,85 F (l'année précédente : 36,60 F et 18,30 F).

LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS

En France. En 1979, l'initiative avait été prise d'introduire des garanties d'assistance dans les contrats d'assurance automobile et d'élargir ainsi la gamme des services proposés à la clientèle.

En 1980, le GAN a décidé d'entrer sur le marché de l'assurance "protection juridique". Il opérera, en association avec d'autres partenaires, par l'intermédiaire d'une filiale, la Société Française de Protection Juridique, dont les statuts ont été signés le 23 avril 1981.

A l'étranger. Le GAN a poursuivi en 1980 sa politique d'implantation à l'étranger. La filiale GAN ANGLO AMERICAN créée aux États-Unis en association avec la filiale britannique MINSTER INSURANCE, a reçu l'agrément le 30 mai 1980. Le premier exercice se traduit par un chiffre d'affaires de 11,5 millions de dollars et des résultats favorables.

L'AUGMENTATION DE CAPITAL

En vue de mettre le capital des sociétés du Groupe plus en harmonie avec l'importance des immobilisations et du chiffre d'affaires, les Assemblées Générales Extraordinaires réunies le 25 juin 1981 à la suite des Assemblées Générales Ordinaires, ont décidé une augmentation de capital par incorporation de réserves.

Le capital du GAN Incendie Accidents est porté de 250.000.000 F à 348.750.000 F; celui du GAN Vie de 50.000.000 F à 130.000.000 F et celui du GAN Capitalisation de 10.000.000 F à 45.000.000 F.

Ces opérations entraînent une augmentation du capital de la Société Centrale du GAN, porté de 170.000.000 F à 314.500.000 F par élévation du nominal de l'action de 200 F à 370 F.

LE GAN EN 1980 : 8,4 MILLIARDS DE F DE PRIMES D'ASSURANCES

D.A.T.

LA SOCIETE DAT, au capital de 303 000 F., dont le siège social est sis à Paris-9e, 16, pl. du Havre, Société de Location de Personnel spécialisée dans l'énergie atomique et l'Off-Shore, informe son aimable clientèle qu'une caution de 4 millions 202 000 F délivrée par COFINCAU, 11, rue Portalis, Paris-8e, lui a été fournie pour garantir les organismes sociaux et les utilisateurs de son personnel au regard des dispositions du décret du 28 décembre 1979. La caution est délivrée à compter du 1er juillet 1981 pour une année entière et consécutive jusqu'au 30 juin 1982.

Paris, le 2 juillet 1981. Le Conseil d'Administration.



LA SOCIETE ATESMA S.A., au capital de 5 millions 60 000 F., dont le siège social est sis à Paris-16e, 86, rue Michel-Ange, Société de Location de Personnel spécialisée dans l'aéronautique, informe son aimable clientèle qu'une caution de 9 millions 200 000 F. délivrée par la Caisse Franco-Néerlandaise de Cautionnement, 82, rue Saint-Lazare, Paris-8e, lui a été fournie pour garantir les organismes sociaux et les utilisateurs de son personnel au regard des dispositions du décret du 28 décembre 1979. La caution est délivrée à compter du 1er juillet 1981 pour une année entière et consécutive jusqu'au 30 juin 1982.

Paris, le 2 juillet 1981. Le Conseil d'Administration.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 JUILLET

Nouveau tassement des valeurs

Hausse du dollar-titre

La semaine a mal débuté à la Bourse de Paris, où l'indice moyen des valeurs françaises, qui avait perdu 0,95 % jeudi et 0,60 % à la veille du week-end, s'est encore tassé de 0,8 % dans un marché passablement délaissé. Autour d'une corbeille désœuvrée, où les congés estivaux ont commencé à creuser les rangs, les professionnels commentaient, avec un certain pessimisme, les rumeurs, vraies ou fausses, sur un « durcissement » du programme des nationalisations et en tiraient des conclusions peu favorables aux valeurs françaises.

Celles-ci se sont repliées, pour la plupart.

Parmi les plus touchées figuraient B.C.T. Midland (– 9,4 %), U.I.S. (– 6,6 %), Cie du Midi (– 6 %), Mumm (– 3,8 %), Française des Pétroles (– 4,9 %), Presses de la Cité (– 4,8 %).

Quelques hausses, tout de même : Maisons Phénix (+ 5 %), Viniprix (+ 5 %), Rhône-Poulenc (+ 4,8 %), après, il est vrai, une baisse de 5,8 % vendredi, Schneider (+ 3,6 %).

Aux valeurs étrangères, les cours ont été soutenus par la hausse du dollar-titre à 6,50 F environ contre 6,36 F-6,39 F, et les japonaises, très fermes sur leurs places d'origine, se sont distinguées.

Sur le marché de l'or, où le cours de l'once à Londres est revenu de 413,50 dollars à 403,50 dollars, le lingot a perdu 400 F à 87.990 F, sa surcote à Paris remontant de 16 % à 17 %, tandis que le napoléon était en repli de 1,90 F à 850,10 F. L'emprunt 7 % 1973 a repris 130 F à 6.000 F, et le 4 1/2 % 1979 en a cédé 11 à 2.279 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SAFIC ALCAN. – Comme il avait été annoncé précédemment (*le Monde* du 24 avril 1981), la société IFI Internationale, holding industriel du groupe Agnelli, va prendre le contrôle (50,26 %) de la société Safic-Alcan, filiale des Chargeurs réunis. A cet effet, MM. Lazard Frères, agissant pour le compte de la société hollandaise Unifinbu (du groupe IFI-Agnelli), qui a déjà acheté ces 50,26 %, se sont engagés à se porter acquéreurs en Bourse de Paris, au même prix unitaire de 1981, du 7 au 29 juillet 1981, des actions Safic-Alcan, qui seraient présentées à la vente.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET MARITIME. – La société a acquis 10 % du capital de la Compagnie des entrepôts et gares frigorifiques.

COMPAGNIE DU MIDI. – La société devrait être en mesure de distribuer un dividende au moins équivalent à celui de l'exercice précédent, malgré l'augmentation du capital à rémunérer.

OLIVETTI. – Pour les cinq premiers mois de l'année, la société-mère du groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 526 milliards de lires, en augmentation de 23,7 % (930 milliards de lires consolidé, + 21,6 %). Les marges brutes ont poursuivi leur amélioration, par rapport à l'an dernier et, surtout, par rapport aux prévisions, les charges financières marquant une nette contraction. De ce fait, pour les cinq premiers mois, le bénéfice est supérieur à ces mêmes prévisions.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	3 juil.	6 juil.
Valeurs françaises	72,9	71,9
Valeurs étrangères	131,6	132,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	78,1	77,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 7 juillet ..... 18 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6/7	7/7
1 dollar (en yens)	229,25	229,70

NEW-YORK

Nouvelle baisse

Fermé vendredi, à l'occasion de la Fête de l'indépendance, Wall Street a rouvert ses portes lundi pour de nouveau s'affaiblir. A l'issue de la séance, la huitième consécutive en baisse, l'indice des industrielles avait encore cédé 10,27 points, à 948,9, son niveau le plus bas depuis la fin du mois de février, ce qui porte à 57,74 points (5,7 %) le montant global de sa perte en l'espace de quinze jours.

La généralisation du « prime rate » bancaire à 20 1/2 % et la crainte qu'elle suscite du maintien plusieurs mois encore d'un argent cher ont pesé sur la tendance. Mais il n'y a pas eu quand même de ventes massives, comme le prouve l'activité toujours très modérée, avec seulement quarante-quatre millions d'actions échangées. Les opérateurs ont les yeux fixés sur l'évolution des taux d'intérêt et sur celle de la masse monétaire. Après la fin de la séance, il a été annoncé que cette masse était restée stable, ce qui laisse espérer que les autorités assoupliront leur politique.

Le fait saillant de la séance a été la hausse de Conoco (+ 10 %), après l'annonce du projet de fusion avec Du Pont, dont le titre, d'autre part, a fléchi de près de 9 %.

Sur 1 869 valeurs traitées, 1 184 ont baissé, et 355 ont monté.

VALEURS	Cours 2 juil.	Cours 6 juil.
Alcoa	28 5/8	28 3/4
A.T.T.	55	55
Boeing	29 7/8	28 1/4
Chase Manhattan Bank	53 3/4	52 1/4
Du Pont de Nemours	51 1/4	46 3/8
Eastman Kodak	72	71 1/2
Exxon	33 5/8	33 3/4
Ford	23 1/8	22 1/8
General Electric	60 1/2	60 1/2
General Foods	30 5/8	30 3/4
General Motors	52	51 1/4
Goodyear	18 7/8	18 7/8
I.B.M.	56 7/8	57
I.T.T.	30 3/8	29 3/8
Mobil Oil	29 1/2	29 3/8
Pfizer	46 7/8	45 5/8
Schlumberger	91 5/8	90 1/8
Texaco	34 1/2	34 3/8
U.A.L. Inc.	25 1/8	23 5/8
Union Carbide	57	56 3/4
U.S. Steel	28 5/8	27 7/8
Westinghouse	30	29 1/2
Xerox Corp.	51 1/2	50 7/8

BOURSE DE PARIS 6 JUILLET COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 50	2 293
5 %	43	2 137
3 % amort. 45-54	71	2 795
4 1/4 % 1963	94 30	3 631

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	29	....	Bongrain S.A.	755	762	C.G.V.	111 40	113
Air-Industrie	16 50	16 50	Bon-Marché	110	100	Chambon (M.)	195	....
Alfred Herlicq	48	48	Boris	415	....	Chambourcy (M.)	494	495
Allobroge	324	311	Bras. Glac. Int.	461	461	Champex (Ny)	101	97 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	155 30	....
Aciers Peugeot	77	74
Actibail	118	114
Agence Havas	471	470
A.G.F. (St Cent.)	710	710
A.G.P. Vie	2080	2100

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2350	4,5 % 1973	2290	2272	2274	2270
2800	C.N.E. 3 %	2884	2875	2875	2850
410	Air Liquide	420	418 50	418 50	410 10
310	Als. Superm.	300	300	300	300
82	A.L.S.P.I.	82	82	82	82
96	Alsthom-Atl.	83 80	81	81	81
124	Applic. gaz	117	111	112 50	113
565	Arc. Entrepr.	591	600	600	600
400	Av. Dass.-Br.	373	380	382	372 50
159	Bail-Equipem.	122 60	115	115	115
196	– (obl.)	186 20	186 50	186 50	185 10
270	Bail-Investiss.	276	268	268	263
155	Cie Bancaire	134	130 50	131 20	130
95	B. Rothschild	91 50	90	90	90 50
109	Bazar H.-V.	101	106	104	108
81	B.C.T. Midl B.	79 50	72	72	72
188	Béghin-Say	142	145	145	142 50
465	Bic	471	476	476	470
205	B.I.S.	186	182 80	161	159 60
600	Bouygues	639	630	632	618
930	B.S.N.-G.D.	945	950	950	950
900	– (obl.)	965	956	956	945
1530	Carrefour	1536	1531	1532	1526
270	– (obl.)	271 20	273	273	272
1180	Casino	1180	1130	1130	1130
134	C.C.F.	129	125	125	125
800	– (obl.)	773	779	779	773
28	CEM	30 20	30	30	30 60
100	Cetelem	100	100	100	100
470	C.F.A.O.	452	454	454	449
44	C.F.D.E.	34	34 20	34 20	34 80
121	Charg. Réunis	115	114	115	114
11	Chiers-Châtill.	9 80	9 25	9 25	9 45
160	C.I.A.L.	165	155	155	155
92	C.I.C.	99	100	100	101
155	Ciments franç.	140	141 50	141 50	138 70

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
215	Ecrafrance	212	212	212	216
660	Europe n° 1	645	633	633	632
410	Facom	425	425	415	417
115	Finextel	115	113 10	113 10	111 10
105	Fives-Lille	106	106 50	106 50	106 10
89	Fonderie (Gén.)	90	87	87	87
65	Fraissinet	61 20	61 20	61 20	61 20
106	Gal. Lafayette	101	106 90	102 90	108
200	Gén. d'Entrep.	206	208	208	210
410	G.T. Mars.	428	435	430	435
375	Guyenne-Gasc.	377	377	377	375
270	Hachette	288 20	263	263	260
225	Hénin (La)	226 50	229 60	229 60	225 20
70	Imétal	71 50	70 50	70 50	70 50
127	Ind. et Particip.	129	128	128	130
690	Inst. Mérieux	610	617	617	605
104	J. Borel Int.	101 90	101	101	100
200	J. Lefebvre	207	205	205	203
173	Jeumont Ind.	169	168 90	168 90	169
33	Kléber-Colombes	33 50	34 70	34 70	34 05
265	Lab. Bellon	250	227	227 c	222 50 c
270	Lafarge-Coppée	273	278	272	275
385	– (obl.)	271 50	265	255	255
1240	Legrand	1258	1245	1245	1228
1820	– (obl.)	2000	1900	1900	1900
585	Lesieur	576	586	585	581
130	Locafrance	121	113	113	115 10
260	Locindus	252	251	251	246
305	Lyonn. Eaux	323	297 10	297 10 c	294 c
40	Machines Bull	34	33 80	33 50	33 80
410	Mais. Phénix	386	378 50	373 c	371 50 c
900	Majorette (Ly)	930	950	950	950
275	Manurhin	195 50	178 50	174 50 c	175 c
31	Mar. Wendel	29 50	30 50	30 50	29 90
40	Mar. Ch. Réun.	40 05	40	40 20	39 20
606	Martell	635	641	641	648
805	– (obl.)	621	617	617	605
1070	Matra	908	880	880	864
15	Mét. Nav. D.-N.	13	12 10	12 50	11 85

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
285	Penhoet	284	262	262 c	256 80 c
255	Pernod-Ricard	263	250	260	255 30
119	Pétroles (Fse)	94 60	90	90 90	88 20
149	– (obl.)	147 50	148	148	146 50
32	– (certific.)	24 80	24	24 20	24 50
62	Pétroles B.P.	58 05	53 70	53 70 c	52 70 c
130	Peugeot S.A.	124	113	112 c	112 c
285	– (obl.)	295 10	295	295	289 10
63	P.L.M.	62	62	62	60 80
145	Poclain	136	135	138	132 30
375	Poliet	351	360	347	343
82	Pompey	83 50	85	85	85
132	P.M. Labinal	134	123	123 c	120 60 c
406	Presses Cité	381	370	372 50	365
416	Prétabail Sic.	356	346 10	346 10	339 50
125	Pricel	113 50	112 50	113	110 50
240	Primagaz	254	240	238 c	236 c
94	Printemps	90 40	84	83 80 c	83 10 c
440	Radar S.A.	420	410	410	418
470	– (obl.)	447 10	448	448	447 10
189	Radiotechn.	187 50	188	188	188
91	Raffin. (Fse)	79 50	75	74	73 50
620	Redoute	633	630	630	620
425	Révillon	420	410	410	415
58	Rhône-Poulenc	45 90	48	47 60	48
153	Roussel-Uclaf	163	168	166	164 80
420	Ruche Picarde	408	410	410	410
785	Rue Impériale	782	788	788	788
10	Sacilor	9 30	9 30	9 30	9 20
120	Sade	103	103	103	103
665	Sagem	590	590	590	585
110	Saint-Gobain	108 50	107 20	107 20	107
152	St-Louis B.	148	136	136 c	136 c
330	Sanofi	307	298	298	298
460	– (obl.)	414	414	414	414
45	Saulnes	36 80	37	37	37 50
90	Saunier-Duval	75	77 20	77 20	77 20
84	Schneider	68 50	71	71	72 40
40	S.C.O.A.	41	42	42	41 20

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
93	U.F.B.	100	100	100	100
270	U.I.S.	228	211	211	211
102	U.C.B.	101	101	101	100
42	Vallourec	39	37 60	37 70	36 85
890	V. Clicquot-P.	950	970	970	951
600	Viniprix	553	580	570	568
1100	Elf-Gabon	1075	1058	1050	1060
310	Amax Inc.	352	353	352 50	348
310	Amer. Express	310 50	310 10	310 10	316
365	Amer. Teleph.	352	360	358 90	364
84	Anglo Amer. C.	82 30	81 10	81 60	81 05
495	Amgold	487	482	482	490
590	B. Ottomane	555	575	575	574
380	BASF (Akt)	365	370	370	363
360	Bayer	360	364	361	357
225	Buffelsfont.	200	197 10	197 20	200
28	Charter	29 10	28 30	28	28
340	Chase Manh.	341	349 50	349 50	345
183	Cie Pétr. Imp.	190 10	194 90	194 90	191 40
45	De Beers	45 30	45 50	45 75	45 10
730	Deutsche Bank	767	772	770	772
496	Dome Mines	133	135 50	133	135
....	Driefontein Ctd	154	151	152	152 50
330	Du Pont-Nem.	326	330	330	323
475	Eastman Kodak	467	487	470	474
81	East Rand	66	64 60	64 40	65 80
206	Ericsson	212	212	212	209
430	Exxon Corp.	428	433	433	430
142	Ford Motors	151	153 80	153 80	152
193	Free State	212	205	205	201
107	Gencor	105 50	106 50	106 50	106 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
405	Gén. Electr.	397 50	398	400	405 50
340	Gen. Motors	341	341	341	335 10
55	Goldfields	52 50	54 50	52 20	53 40
80	Harmony	76 50	74 10	73 90	75
19	Hitachi	19 15	19 80	19 55	19 50
320	Hoechst Akt.	343	340	346	335
36	Imp. Chemical	34 80	34	34	34 20
365	IBM	365	371 10	371 50	368
198	ITT	195 10	196 50	196 50	195
630	Merck	600	604	604	595
360	Minnesota M.	369	372	372	369
360	Mobil Corp.	376	379	379	377 60
9300	Nestlé	9830	9840	9820	9970
380	Norsk Hydro	373	370	368	363
575	Petrofina	608	620	619	619
325	Philip Morris	320	318	321	321
56	Philips	55 50	56	56	56
186	Pres. Brand	189	194	195	197 90
890	Quilmès	862	851	851	850
285	Randfontein	273	256	261	261
196	Royal Dutch	198	198 80	198 80	198 10
66	Rio Tinto Zinc	64 50	64 80	65 20	64 20
183	St Helena Co	194	190	190	190
565	Schlumberger	595	596	597	596
42	Shell transp.	43	43 30	43 30	42 60
650	Siemens A.G.	695	698	699	705
133	Sony	132 50	137	137	134 50
355	Unilever	352	352	365	346
92	Un. Min. 1/10	92	92	92	90 20
350	Unit. Techn.	356	360	358	358
235	West Deep	221 50	218	220 10	223
455	West Drief.	437 50	430 50	432	430 50
345	West Hold.	306	303 80	303	309 80
345	Xerox Corp.	338 50	343	341	336 30
2 70	Zambia Corp.	2 76	2 76	2 75	2 76

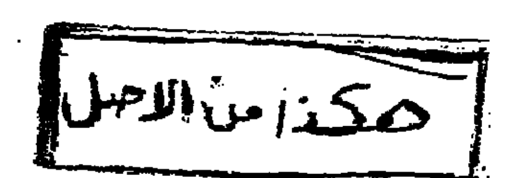
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 724	5 807	5 650	5 910
Allemagne (100 DM)	237 410	236 750	232	242
Belgique (100 F)	14 491	14 473	13 800	14 300
Pays Bas (100 fl.)	213 650	213 270	207	218
Danemark (100 krd)	75 700	75 610	73	78
Norvège (100 k)	94 750	94 850	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	10 853	10 926	10 650	11 250
Grèce (100 drachmes)	9 730	9 710	....	....
Italie (1 000 lires)	4 787	4 770	4 700	5 100
Suisse (100 fr.)	276 650	277 650	270	283
Suède (100 krs)	111 900	112 260	109 500	115
Autriche (100 sch)	33 670	33 630	33 100	34 700
Espagne (100 pes.)	5 935	5 950	6	6 400
Portugal (100 esc.)	8 920	9 020	8 800	9 700
Canada ($ can 1)	4 772	4 825	4 700	4 930
Japon (100 yens)	2 513	2 523	2 410	2 540

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/7
Or fin (kilo en barre)	89200	88000
Or fin (en lingot)	88390	87990
Pièce française (20 fr)	852	850 10
Pièce française (10 fr)	498	499
Pièce suisse (20 fr)	702 50	710
Pièce latine (20 fr)	685	665
Souverain	830	747
Pièce de 20 dollars	4140	4100 40
Pièce de 10 dollars	2065	2090
Pièce de 5 dollars	950	.....
Pièce de 50 pesos	3850 50	3810
Pièce de 10 florins	689 50	700



• • •

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. Mitterrand dans les Landes

Latché, décontracté... et gardé

De notre correspondant

Mont-de-Marsan. — *Rien ne sera plus tout à fait comme avant, quand le président séjournera dans sa maison de campagne de Latché (prononcer « Latieu » en gascon), située près de Soustons (Landes). En effet, M. Mitterrand a dû accepter les mesures de sécurité qui ont été prises comme pour tout chef d'Etat en exercice. Depuis samedi, Latché est gardé nuit et jour — et le sera désormais en permanence — par un peloton de vingt-quatre gendarmes mobiles. Ceux-ci se relaient toutes les deux heures pendant une demi-journée puis sont relevés par une autre équipe. Basés à Mont-de-Marsan, les gendarmes mobiles surveillent la propriété en collaboration avec les gendarmes départementaux de la brigade de Soustons*

A son arrivée à l'Elysée, M. Mitterrand avait déclaré qu'il n'entendait pas se priver de ses séjours à Latché. Pour la dixième fois, depuis son élection, il a retrouvé, lundi 6 juillet, le chemin de la forêt landaise.

Faudra-t-il que le chef de l'Etat renonce à certaines de ses habitudes, comme celle de se rendre en ville à bord de sa méhari, en short et chemisette rouge, coiffé d'un chapeau de paille ? Ce n'est pas de gaité de cœur qu'il s'y résignerait.

Lundi, en tout cas, s'il a retrouvé sa tenue décontractée en compagnie d'un membre de sa famille, seuls deux gardes mobiles en ont été témoins. Ils sont tombés nez à nez avec lui, et le président de la République a échangé quelques mots avec eux.

Depuis l'arrivée des estivants dans la région, Latché est devenu un but de promenade ou d'excursion. Certains cars ont même inclus, dans leur itinéraire, un détour par Soustons. Les voitures particulières viennent en procession. Cette circulation ne crée pas, toutefois, d'embouteillage et les curieux restent relativement discrets. D'ailleurs, ils ne peuvent qu'entrevoir la petite maison de campagne. Tout à côté, se trouve celle de M. Gilbert Mitterrand, député de la Gironde, fils du président.

Dans un proche avenir, afin d'éviter aux services d'ordre de trop longs déplacements entre Mont-de-Marsan et Soustons, il est prévu que, dans cette localité, un bâtiment appartenant à la ville sera aménagé afin d'y accueillir, par roulement, les détachements. .. C. B.

M. José Deltorn va quitter le Syndicat des policiers en civil

M. José Deltorn, secrétaire général du Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.), formation à laquelle adhèrent quelque dix mille inspecteurs et enquêteurs, a fait savoir, lundi 6 juillet, qu'il mettra fin à son mandat, lors de la prochaine réunion, au mois d'octobre, de la commission exécutive de l'organisation.

« *J'ai pris cette décision*, a indiqué M. Deltorn, *en raison de problèmes personnels liés au fonctionnement interne de notre organisation.* » « *Cela n'a rien à voir*, a-t-il ajouté, *avec des problèmes intersyndicaux, telle l'adhésion de notre syndicat à la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), ou l'éventualité d'une quelconque « chasse aux sorcières » au sein de la police.* »

Les « problèmes personnels » auxquels M. Deltorn fait allusion sont liés directement au fait que, mis « en vedette » au cours des derniers mois — notamment au lendemain de l'attentat de la rue Copernic, lorsqu'il avait, avec M. Henri Buch, alors secrétaire général de la FASP, dénoncé la présence d'éléments néo-nazis dans la police, — il s'est entendu reprocher par ses pairs d'avoir cristallisé l'attention autour de sa personne plus qu'autour du syndicat. Reproches qui se sont traduits, lors du récent congrès de la FASP, à Rouen (*le Monde* des 26 et 27 juin), par sa non-accession aux responsabilités qu'il voulait briguer au bureau de cette fédération dans laquelle le S.N.A.P.C., faisait son entrée.

« *Mon départ du S.N.P.A.C.*, nous a déclaré M. Deltorn, *n'est en aucune façon lié à quelque divergence de vue que ce soit quant à ce qui concerne l'action menée sous mon autorité, depuis près de deux ans, par le syndicat, mais il est consécutif à l'attitude que mes camarades ont cru bon de devoir adopter vis-à-vis de moi.* »

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TEXASGULF NE S'OPPOSERA PAS A L'O.P.A. D'ELF-AQUITAINE

Texasgulf, société minière et d'hydrocarbures américaine, ne s'opposera pas à l'offre publique d'achat que lance Elf-Aquitaine, sur 63 % de son capital. C'est ce qu'a annoncé le conseil d'administration de la société après avoir examiné les nouvelles propositions de la compagnie pétrolière française. Initialement, Elf-Aquitaine avait proposé de racheter chaque action ordinaire au prix de 50 dollars, et chaque action préférentielle à 159,37 dollars, ce qui portait le montant de l'O.P.A. à 2,5 milliards de dollars.

Elf-Aquitaine a finalement décidé de porter son offre à 56 dollars pour les actions ordinaires et à 178,49 dollars pour les actions préférentielles, ce qui renchérit l'opération de quelque 300 millions de dollars. En échange des 37 % restant du capital, détenus par Canadian Development Corporation (C.D.C.), Elf cèdera, notamment, à la compagnie d'Etat canadienne les avoirs de Texasgulf au Canada. Parmi ceux-ci figure la mine de Kide Creek, dans l'Ontario. Cette mine d'où sont extraits du zinc, du cuivre et de l'argent, est considérée comme l'une des affaires minières les plus rentables du nord du continent.

CINQUANTE-DEUX GUÉRILLEROS NAMIBIENS ONT ÉTÉ TUÉS AU COURS D'ENGAGEMENTS AVEC L'ARMÉE SUD-AFRICAINE

Windhoek (A.P.) — De violents affrontements se sont produits récemment entre guérilleros noirs et soldats sud-africains. Ils ont fait cinquante-deux morts du côté des maquisards noirs et trois du côté des forces de sécurité, a affirmé, mardi 7 juillet, le quotidien « Rand Daily Mail ».

Le général Charles Lloyd, commandant des forces territoriales de Namibie, a affirmé que trente-deux des insurgés ont trouvé la mort au cours de deux affrontements très violents en Angola.

Mgr JOZEF GLEMP EST NOMMÉ PRIMAT DE POLOGNE

Cité du Vatican (A.F.P.). — Jean-Paul II a promu, ce mardi 7 juillet, à l'archidiocèse de Varsovie, Mgr Jozef Glemp, cinquante-deux ans, évêque du diocèse de Warmie, a-t-on confirmé de source vaticane autorisée ; il succède ainsi au cardinal Wyszinski, comme primat de Pologne, qui est décédé le 28 mai dernier.

[Né à Inowroclaw, dans le diocèse de Gniezno, le 18 décembre 1928, le nouveau primat de Pologne a été ordonné prêtre le 25 mai 1956 et consacré évêque le 4 mars 1979.]

● *Mort du fils de Romy Schneider.* — Le fils de l'actrice Romy Schneider, David Christopher, âgé de quatorze ans, s'est tué accidentellement, le 5 juillet à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), en s'empalant sur les pointes d'une grille de propriété. Jouant à escalader le portail, il s'est perforé le ventre en glissant sur les piontes. David est mort durant son transfert à l'hôpital. Sa mère se trouve en convalescence à la suite d'une opération subie le 3 juin. David Christopher était né d'un premier mariage de l'actrice.

FILIALE BELGE D'AGACHE-WILLOT

Les Galeries Anspach demandent un concordat

De notre correspondant

Bruxelles. — Les Galeries Anspach, filiale belge du groupe Agache-Willot, ont déposé, lundi 6 juillet, une requête en concordat judiciaire, avec poursuite des activités, devant le tribunal de commerce de Bruxelles. Les dettes des Galeries Aspach (passées sous contrôle des frères Willot le 2 février 1978) sont évaluées à 2 100 millions de francs belges (286 millions de francs français) et elles ont été provisoirement gelées. La société propose un plan pour apurer le passif en cinq ans, à partir du 31 décembre 1982. Comme les Galeries Anspach occupent plus de mille trois cents personnes, tout sera mis en œuvre pour sauver ces emplois.

Ce n'est pas seulement l'effondrement du groupe français qui entraîne la requête en concordat. A plusieurs reprises déjà, et en 1980, encore au moment de la prise de participation dans la chaîne des grands magasins américains Korvet, les frères Willot ont été accusés — « *selon une tactique qui paraît leur être habituelle* », écrit le journal *le Soir* — de vider la société belge de ses principaux actifs au profit de la société foncière Agache-Willot. *Le Soir* rappelle que, à l'époque, le tribunal de commerce de Bruxelles eut l'attention attirée par ces rumeurs. Mais certaines assurances avaient été obtenues, notamment le remboursement des créances détenues par la société belge sur le holding français en contrepartie des actifs dont son principal actionnaire l'avait privée.

Les déboires du groupe Willot en France ont entraîné le gel par l'administration judiciaire française de tout rapatriement d'argent en Belgique, et les Galeries Anspach (présidées par M. Jean-Pierre Willot) ne pourront donc disposer des fonds qui devaient leur revenir. C'est cette situation qui a obligé la société à introduire une requête en concordat.

PIERRE DE VOS.

DOLLAR ET FRANC SOUTENUS

Sur des marchés des changes très calmes, le dollar est resté soutenu mardi 7 juillet, s'établissant, à Francfort, à 2,4470 DM, et à Paris, à 5,7950 F, au voisinage des cours atteints lundi 6 juillet, qui établissaient un record historique par rapport au franc et s'inscrivaient au plus haut niveau depuis le 4 octobre 1976 par rapport au mark.

Les taux d'intérêt américain sont restés inchangés, dans l'attente des décisions que prendrait éventuellement la Commission fédérale de l'« open market », réunie mardi 7 juillet. La stabilité de la masse monétaire aux Etats-Unis peut laisser espérer que la politique restrictive des autorités monétaires des Etats-Unis pourrait être assouplie, mais sans aucune certitude.

Une fuite de liquide radioactif s'est produite à l'usine de La Hague

De notre correspondant

Cherbourg. — Le comité d'hygiène et de sécurité de l'usine de retraitement nucléaire de La Hague s'est réuni, lundi 6 juillet après-midi, pour entendre les explications de la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires) ; celle-ci avait publié, dans la matinée, un communiqué annonçant qu'une fuite de liquide de rinçage des installations de la chaîne de retraitement des combustibles oxydes avait été décelée dans une cellule de travail et dans une tuyauterie qui relie deux bâtiments « chauds ».

La fuite a été découverte, dans la nuit du samedi 4 au dimanche 5 juillet, au sous-sol du bâtiment dans lequel sont retraités les combustibles provenant des centrales nucléaires à eau légère et uranium enrichi. Ce tincident n'aurait, selon la direction de la Cogéma, eu aucune conséquence pour le personnel et l'environnement. Il serait dû à la rupture d'une canalisation, survenue lors d'un transfert d'effluents radioactifs entre les bâtiments où sont dissous les combustibles et extraits l'uranium et le plutonium qu'ils contiennent et celui où l'on traite les produits de fission. Près d'un mètre cube d'effluents se seraient ainsi écoulés — certains avancent le chiffre de 1 500 litres — et l'on n'exclut pas la possibilité d'intervenir avec un robot.

Depuis l'incendie qui s'est produit il y a six mois dans un silo de stockage de l'usine, la direction locale de la COGEMA, qui signale chaque semaine tous les incidents survenant à La Hague, vient d'annoncer que, sauf événement particulier rendant nécessaire une information immédiate, elle se contenterait d'un bulletin mensuel pendant l'intercampagne qui permet de rincer la chaîne et de mettre en congé les exploitants. Accusée d'avoir mal informé ses personnels et le public le 6 janvier dernier, elle a, cette fois, pris les devants en annonçant cette fuite de liquide radioactif, qui doit faire l'objet d'une surveillance particulière en raison de la vie exceptionnellement longue de certains des éléments contenus dans les solutions traitées.

RENÉ MOIRAND.



A B Ç D E F G

Le numéro du « Monde » daté 7 juillet 1981 a été tiré à 588 241 exemplaires.